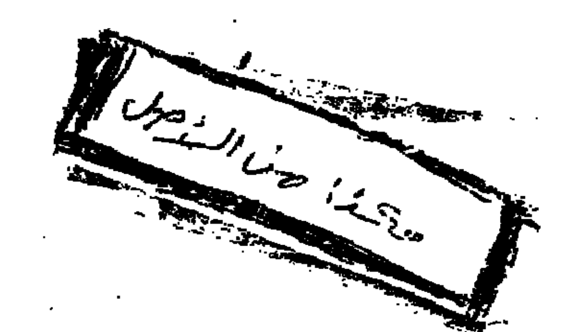




Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16167 – 7 F
VENDREDI 17 JANVIER 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le retour des maladies infectieuses frappe tous les pays

« NOUS SOMMES à la veille d'une crise mondiale en ce qui concerne les maladies infectieuses. Aucun pays n'est à l'abri », estime l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un rapport qu'elle vient de publier. Des progrès ont permis d'éradiquer la variole et d'éliminer presque totalement quelques autres affections. Mais beaucoup de maladies nouvelles ont fait leur apparition au cours des vingt dernières années, comme le sida, la fièvre d'Ebola ou la maladie de la « vache folle ».

De vieux fléaux tels que la tuberculose, la malaria, la fièvre jaune et même la peste font un retour en force. Le phénomène, qui n'épargne pas les pays développés, a pour origines la pauvreté et la modification des modes de vie.

Lire page 21 et nos autres informations pages 9 et 11

Des documents soviétiques confirment que Charles Hernu a travaillé pour l'Est

Les révélations de « L'Express » portent sur les années 50 et 60

HUIT SEMAINES après ses premières informations sur la collaboration qu'aurait entretenue Charles Hernu avec plusieurs services de renseignement du bloc soviétique, entre 1953 et 1963, l'hebdomadaire *L'Express* publie, dans son édition du 16 janvier, une série de documents qui viennent étayer ces accusations. Il s'agit en particulier d'une note du KGB, datée d'avril 1963, qui retrace le recrutement de l'homme politique français par les services roumain, puis soviétique, en détaillant les rémunérations qui lui auraient été versées. La famille de l'ancien ministre de la défense socialiste dément avec force ces nouvelles informations. Dans un entretien accordé au *Monde*, l'historien et journaliste Alexandre Adler estime que les Soviétiques ont pu, après 1981, faire pression sur Charles Hernu, non pour infléchir la politique de défense française, mais pour disposer d'un *« magnétophone ouvert »*.

Lire page 6



Les entreprises courtisent les capitaux américains

Le PS remettra en cause les fonds de pension

L'ASSEMBLÉE nationale a adopté en deuxième lecture, le mercredi 15 janvier, la proposition de loi de Jean-Pierre Thomas (UDF, Vosges) instituant un régime de fonds de pension pour les salariés. Le texte doit désormais être étudié en seconde lecture au Sénat le jeudi 30 janvier.

Sitôt adopté par 34 voix (UDF, RPR) contre 13 (PC, PS), François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, a annoncé que *« les socialistes déferont le système de fonds de pension tel qu'il est construit »*. Le PS estime que ce nouveau régime d'épargne-retraite menace les retraites par répartition et va créer un sytème à deux vitesses. *« Les fonds de pension, c'est d'abord la confirmation d'un choix stratégique, qui est la privatisation de la Sécurité sociale*, a expliqué M. Hollande. *C'est un projet pour la Bourse, ce n'est pas un projet pour les retraites ; un projet pour les assurances, pas pour les retraités. »*

De leur côté, les entreprises, ne trouvant pas les capitaux nécessaires à leur développement sur le marché français, se tournent de plus en plus souvent vers les puissants fonds de pension américains. Ils pèsent de plus en plus lourd parmi les investisseurs étrangers en France qui représentent désormais 35 % de la capitalisation de la Bourse de Paris. Ils deviennent ainsi des actionnaires de premier plan chez Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc, Paribas, Schneider, Saint-Gobain, Pechiney et dans bien d'autres entreprises.

Si ces fonds ont, au départ, imposé leur présence dans les entreprises, un nouveau mouvement se dessine : ce sont désormais les dirigeants français qui souhaitent la présence de ces apporteurs de capitaux. Le débat parlementaire et l'activisme des dirigeants d'entreprise montrent que les fonds de pension remplissent deux objectifs différents : assurer un complément aux régimes de retraite par répartition et augmenter les fonds propres des entreprises.

Lire pages 8 et 16

■ Le plan 2002 de la gendarmerie

Le plan d'action Gendarmerie 2002 vise, entre autres, à instaurer un véritable service public de sécurité. p. 30

■ L'évacuation d'Hébron approuvée

Le conseil des ministres israéliens et le bureau politique de l'OLP ont approuvé, mercredi, l'accord d'évacuation partielle de la ville d'Hébron par les Israéliens. p. 2

■ Le Mexique paie ses dettes

Le gouvernement mexicain a remboursé, avec trois ans d'avance, le prêt que lui avait accordé Washington en 1995 pour remettre en ordre l'économie du pays. p. 4

■ La culture menacée par Bercy

Le fisc exige que les institutions culturelles sans but lucratif payent l'impôt sur les sociétés. p. 12

■ M. Jospin courtise les « Verts »

Lionel Jospin cherche une alliance avec les écologistes, en leur proposant un « contrat d'orientation ». p. 8

■ Le PSG désespère Paris

La sévère défaite des footballeurs parisiens face à la Juventus a provoqué la colère des supporters. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 117 - 7,00 F

Réunion de routine sur le statut des juifs, à Vichy, en décembre 1940

LA REVUE *Le Banquet* publie, dans sa livraison du deuxième semestre 1996, de *larges extraits d'une réunion interministérielle* très ordinaire qui a eu lieu le 16 décembre 1940, à 10 heures, à l'hôtel Thermal de Vichy. Deux mois plus tôt, le *Journal Officiel* du régime de Vichy, avait publié la loi portant statut des juifs. L'honorable assemblée de hauts-fonctionnaires et de membres cabinets s'est donc attelée à un travail de routine administrative.

Il s'agissait, ce jour-là, de vérifier la bonne application de la loi de la même manière que l'on réglerait les dysfonctionnements du marché des légumes.

La réunion – décrite par un jeune historien, Marc Olivier Baruch, *auteur d'une thèse* sur l'administration française entre 1940 et 1944 – est animée par Maurice Lagrange, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Elle commence par l'examen des droits à pension *des fonctionnaires qui seront écartés de l'administration* parce qu'ils sont juifs, puis s'intéresse aux demandes de dérogation prévues pour ceux qui, dans les domaines littéraire, scientifique et artistique, ont rendu des services exceptionnels à l'Etat français. Faut-il ou non transmettre systématiquement au Conseil d'Etat toutes les demandes de dérogation ? M. Lagrange pense que non : *« Il n'y a que cinq ou six cas tout à fait exceptionnels dans toute la France. »*

Les hauts-fonctionnaires butent sur la définition du juif, prévue par l'article premier de la loi : *« Est regardée comme juif toute personne issue de trois grands-parents de race juive, ou de deux grands-parents de la même race si son conjoint lui-même est juif. »* Afin que chacun comprenne bien de quoi il retourne, M. Lagrange a adressé à tous, avant la réunion, une circulaire du garde des sceaux inspirée de la législation allemande. Personne ne l'a reçue. M. Lagrange proteste : *« C'est très fâcheux, car ce sont des questions qui nécessitent une application immédiate. »*

Il donne donc lecture de ladite circulaire qui propose de tenir compte, en priorité, du critère religieux et du patronyme. M. Lagrange observe qu'il connaît *« des gens qui s'appellent Moïse et qui n'ont jamais été juifs »*. En fin de réunion sont évoquées les dérogations en faveur des anciens combattants. Faut-il les appliquer à leurs ascendants, conjoints et descendants ? Jean Delvové, *magistrat en poste au cabinet du garde* des sceaux, estime que *« les actes de courage de l'intéressé ne peuvent préjuger en rien que les membres de la famille auront les mêmes qualités »*. Le contrôleur Migeon, directeur de l'administration de la guerre, souligne les dangers des dérogations : *« On pouvait espérer certaines sympathies de la part des juifs, tandis que maintenant, ces sympathies, il ne faut plus y compter. Par conséquent, si vous introduisez des exceptions, vous introduisez des ennemis. »*

Selon un bilan dressé au printemps 1942, la première loi de Vichy portant statut des juifs, suivie d'une seconde, a été appliquée à 2 910 fonctionnaires.

Rafaële Rivais

Les « cinglés » de la mer

ENTRE « 40[e] rugissants » et « 50[e] hurlants », les rescapés du Vendée Globe, la course autour du monde à la voile, naviguent dans une solitude que les tempêtes rendent effrayante. Christophe de Chenay les a fait parler.

Christophe Auguin a passé le cap Horn en tête, encore pris à la gorge par le fracas des lames de dix à vingt mètres dans les mers du Sud : *« C'est comme s'il y avait quelqu'un qui dégoupillait une grenade toutes les cinq minutes. On va rentrer cinglés. »* Eric Dumont exprime sa *« colère après la mer »*. Cette page « Enquête » est illustrée par Titouan Lamazou, premier vainqueur de la course, en 1989.

Lire page 13

Pollution de l'air, la preuve par l'anticyclone

LES PICS de pollution de l'air sont *de retour*. Ces derniers jours, les villes de Paris puis de Lyon, Marseille et Le Havre affichent des seuils inquiétants de dioxyde de soufre (SO_2). *Cette pollution a surpris la majorité des experts par sa soudaineté et son ampleur.* Le dioxyde de soufre est un polluant d'origine industrielle, alimenté aussi par les installations de *chauffage au charbon* et au fioul. Tristement célèbre pour leur nocivité dans les années 70, les rejets de SO_2 dans l'atmosphère étaient en baisse très nette depuis une quinzaine d'années.

Un autre polluant, le dioxyde d'azote (NO_2), imputable, lui, à la circulation automobile, a atteint à son tour des records. A Lyon, le niveau trois (400 ug/m³) a été *dépassé* dans la journée du mercredi 15 janvier ; à *Paris c'est l'alerte de niveau 2* qui a été déclenchée le même jour avec un pic de 275 microgrammes par mètre cube à la station d'Argenteuil (Val-d'Oise). *Le phénomène*, récurrent en été avec la pollution par l'ozone, frappe donc aussi l'hiver, montrant ainsi l'ampleur du problème.

Les fortes chaleurs de l'été s'accompagnent désormais des inévitables bulletins d'Airparif indiquant que les seuils de qualité de l'air sont dépassés. Le phénomène se manifeste maintenant en plein hiver, et Paris n'est plus la seule ville dont on parle. Officiellement, les indicateurs de pollution ont viré au rouge à cause de l'anticyclone qui a installé un froid sec et ensoleillé sur le territoire.

Cet argument météorologique, avancé par la préfecture de police de Paris pour justifier cette situation exceptionnelle, n'est pas convaincant. Ces derniers jours ont effectivement vu un temps sec et froid, des vents très faibles et une forte inversion thermique empêcher les polluants de se dissiper en les bloquant dans les couches inférieures de l'atmosphère. Mais la météo n'est en rien responsable de la présence de ces mêmes polluants.

La pollution est bel et bien là, quelle que soit la météo. Ne faudrait-il pas inverser le raisonnement ? Jusqu'alors, les habitants de Lyon, Paris ou Marseille étaient favorisés par une météo clémente et des vents qui dispersaient les effluves nocifs. L'anticyclone ne fait que révéler une situation *alarmante* où globalement tous les polluants ont atteint des niveaux inquiétants. Cette vague de pollution se produit à peine quinze jours après la publication de la loi sur l'air au *Journal officiel*.

Sylvia Zappi

Lire la suite page 14

Peindre pour résister



JEAN-MICHEL ALBÉROLA

A QUARANTE-TROIS ANS, Jean-Michel Albérola est, parmi les artistes contemporains, celui qui lie le plus étroitement peinture et écriture. Il est l'un des peintres français de sa génération les plus reconnus à l'étranger. Ses œuvres récentes sont présentées en ce moment au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, dans une exposition – qui s'accompagne de cinq livres – dont il nous a expliqué le projet : redonner *« le sentiment que l'on est sur terre »*.

Lire page 25

International	2	Aujourd'hui	21
France	6	Agenda	24
Société	9	Abonnements	24
Régions	12	Météorologie	24
Horizons	13	Mots croisés	24
Entreprises	16	Culture	25
Finances/marchés	18	Communication	28
Carnet	20	Radio-Télévision	29

PROCHE-ORIENT Le protocole d'accord sur Hébron, négocié dans la nuit de mardi 14 à mercredi 15 janvier par Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou, a été approuvé par le conseil des ministres israélien à la suite d'un débat mouvementé, ainsi que par le bureau politique de l'OLP élargi au conseil des ministres de l'Autonomie palestinienne.

● CE PROTOCOLE, qui devait être ratifié jeudi 16 janvier par la Knesset, a suscité l'indignation des colons juifs, qui sont cependant divisés sur la conduite à tenir face au premier ministre, accusé de « trahison ».

● SALUÉ DANS LE MONDE, l'accord d'Hébron, en dépit des incertitudes qui continuent de peser sur la poursuite du dialogue israélo-palestinien, a été vivement critiqué par les extrémistes islamistes palestiniens et la Syrie, qui a estimé que « ce qui reste du processus de paix » venait d'être « enterré dans les ruelles d'Hébron ».

Le gouvernement israélien et l'OLP ont approuvé l'accord sur Hébron

Après l'aval attendu de la Knesset, jeudi 16 janvier, Tsahal devrait procéder rapidement au redéploiement de ses forces dans la ville des Patriarches. Peu suivis, les opposants au processus de paix dénoncent le compromis conclu entre M. Arafat et M. Nétanyahou

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ce fut long, mouvementé, parfois même extrêmement agité, et le gouvernement de Benyamin Nétanyahou n'en est finalement pas sorti indemne puisque Beni Begin, ministre des sciences, a annoncé sa démission à l'issue de la réunion. Mais après une douzaine d'heures d'un débat marathon plein d'acrimonie, de procès d'intention et d'accusations diverses, le gouvernement israélien, par onze voix contre sept, a officiellement approuvé, aux premières heures de jeudi 16 janvier, le compromis paraphé la nuit précédente sur le redéploiement militaire israélien à Hébron.

Côté palestinien, le bureau politique de l'OLP, réuni sous la présidence de Yasser Arafat en présence des membres du gouvernement de l'Autonomie, a également approuvé l'accord sur Hébron. Pour être mis en œuvre sur le terrain – peut-être dès la nuit de jeudi à vendredi selon diverses sources israéliennes –, le redéploiement militaire de Tsahal dans la ville dite « des Patriarches » devait ensuite être ratifié, jeudi dans la journée par la Knesset. Cette ratification paraissait d'autant plus aisée à obtenir jeudi que l'opposition travailliste avait annoncé son intention de voter avec la majorité. Entrecoupé de plusieurs interruptions – liées notamment à la diffusion télévisée de fausses interprétations de la lettre d'accompagnement américaine, puis de rumeurs non confirmées sur l'existence prétendue de clauses secrètes que le premier ministre aurait cherché à dissimuler à ses ministres –, le débat au sein du conseil des ministres a illustré le climat d'extrême méfiance qui règne désormais entre M. Nétanyahou et ses principaux ministres, en particulier les « faucons » du gouvernement.



L'étape « formelle » de la Knesset

La ratification par la Knesset, jeudi 16 janvier, du protocole conclu à Erez entre Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou devait être facilitée par l'attitude des travaillistes. N'apercevant pas, comme l'a confirmé Shimon Pérès, *« de différences notables »* avec l'accord précédemment négocié par lui-même puis rejeté par M. Nétanyahou dès son accession au pouvoir, l'opposition devait en effet voter avec la majorité. Six des sept ministres qui ont voté contre en conseil des ministres – le septième a démissionné – devaient d'ailleurs voter également en faveur de l'accord à la Knesset. Tout ministre qui rejette ou qui s'abstient sur un texte gouvernemental au Parlement perd automatiquement son portefeuille.

Opposés à la politique du gouvernement vis-à-vis du processus de paix israélo-palestinien, Ariel Sharon (Likoud), Rafaël Eytan (Tsomet), Limor Livnat (Likoud), Yuli Edelstein (Israël Ba'alya, le parti des émigrés russes) et les deux ministres du Parti national religieux, représentant les colons, préfèrent cependant rester au gouvernement.

ASSURANCES

Pour être tout à fait certains de ne pas se retrouver dupés, autant que pour rassurer leur base politique, les ministres ont exigé et obtenu de leur chef un certain nombre d'assurances sur l'avenir. Ainsi le communiqué officiel publié à l'issue de ce conseil « extraordinaire » reprécise-t-il ce qui figure déjà aussi bien dans les accords d'Oslo que dans la lettre d'assurance américaine signée par Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain sortant, à savoir qu'Israël *« fixera seul les détails des redéploiements »* qui doivent avoir lieu en Cisjordanie occupée d'ici à la mi-1998.

Pour plus de sûreté encore, le communiqué précise que *« le gouvernement débattra du statut définitif* [des territoires] *avant le second »* des trois redéploiements prévus. Enfin, le gouvernement annonce qu'il agira *« pour maintenir de bonnes conditions de vie et assurer les besoins d'existence de la communauté juive d'Hébron »*. Comme le soulignait avec gourmandise Yossi Beilin, candidat travailliste déclaré aux prochaines élections pour le poste de premier ministre, *« si M. Nétanyahou entend réellement mener le processus de paix à son terme, il ne pourra pas le faire avec ce gouvernement »*. Très proche de Shimon Pérès, à qui il doit sa carrière, M. Beilin, comme son mentor, ne serait pas opposé, sur le principe, à la formation d'un gouvernement d'union nationale avec M. Nétanyahou.

Pour le reste, à l'instar des colons, des Palestiniens, de Léah Rabin, la veuve du premier ministre assassiné qui réclame maintenant de M. Nétanyahou des excuses posthumes pour son époux décédé, M. Beilin, souhaitant au premier ministre *« la bienvenue au club d'Oslo »*, se demande encore *« pourquoi il nous a fallu attendre sept mois et payer, en tant que nation, un prix élevé pour voir signer, en fin de course, un accord similaire à ce que nous avions nous-même négocié »*.

Mis à part le délai d'un an obtenu par le premier ministre pour la mise en œuvre des futurs redéploiements en Cisjordanie, et l'obtention de quelques patrouilles communes supplémentaires sur les hauteurs d'Hébron, une fois le redéploiement partiel effectué, la différence avec les accords précédents est, selon Ouri Savir, l'architecte du processus de paix, *« égale à zéro »*. En sept mois d'atermoiements, comme le faisait amèrement remarquer Shimon Pérès, des affrontements armés, principalement causés par le blocage des négociations par M. Nétanyahou, ont abouti, fin septembre, à la mort de seize soldats israéliens et soixante Palestiniens. Et l'Etat juif *« a perdu une bonne part de la bonne volonté internationale et arabe qui prévalait précédemment »*.

VIGILANCE

Pour l'OLP, même s'il est symboliquement important parce qu'il s'agit du premier accord avec un gouvernement Likoud, le nouveau compromis sur Hébron n'apporte, concrètement, rien de neuf. Sans aller jusqu'à reprendre les anathèmes de l'opposition islamiste – qui évoque *« une nouvelle capitulation »* –, certains notables de l'OLP ne cachent ainsi pas, dans la coulisse, leur déception. *« Certains d'entre nous,* confie un membre dirigeant du Fatah à Jérusalem-Est, *se demandent encore ce que Abou Ammar* – nom de guerre de M. Arafat – *a obtenu en échange de son accord pour retarder d'un an les prochains redéploiements et, surtout, pour avoir admis le principe de remise en cause et de renégociation d'accords solennellement signés. »*

De fait, les Palestiniens n'obtiennent concrètement rien de plus qu'initialement prévu, c'est-à-dire, dans l'immédiat, ni plus ni moins qu'un demi pour cent de territoire supplémentaire en Cisjordanie. Tous les sujets ayant fait l'objet d'accords qui n'ont jamais été mis en œuvre par Israël – la libération des prisonniers, la liberté de circulation garantie pour les Palestiniens entre les territoires sous statut différents, la mise en service de l'aéroport de Gaza... – restent *« à négocier »*. Ainsi, l'Autorité autonome souhaitait poster en permanence ne serait-ce qu'un homme à elle aux côtés des dizaines de soldats israéliens qui gardent, en un lieu qui fut sept siècles durant une mosquée, le tombeau présumé d'Abraham, ancêtre biblique commun des Juifs et des Arabes. Elle ne l'a pas obtenu.

Yasser Arafat souhaitait surtout obtenir un engagement, à tout le moins une référence – même indirecte –, à l'obligation pour Israël de s'abstenir de bâtir de nouvelles colonies dans les territoires occupés avant que le sort définitif de ces territoires – la partie orientale de Jérusalem incluse – ne soit négocié comme prévu d'ici mai 1999. Le mot même de « colonie », qui ne figure d'ailleurs dans aucun des accords signés jusqu'ici – sauf pour mentionner la discussion sur leur sort final d'ici deux ans – n'est mentionné nulle part. Ni dans le protocole sur Hébron ni dans les *« minutes conjointement agréées »*, soit les documents qui l'accompagnent.

En somme, les « nouveaux » engagements d'Israël à l'endroit de l'Autorité palestinienne, non seulement ne garantissent pas la poursuite du processus de paix – la plupart des analystes politiques, israéliens comme palestiniens, estiment que M. Nétanyahou a fait preuve, sous la pression internationale, d'un pragmatisme bien compris et non pas amorcé un tournant idéologique –, mais ils ne modifient en rien le caractère éminemment fragile de l'autonomie palestinienne. Comme l'admet en substance Bill Clinton, comme le conseille l'Europe et comme le réclament les Arabes, la vigilance demeure plus que jamais à l'ordre du jour dans les rapports israélo-palestiniens.

Patrice Claude

Les prochaines échéances

L'accord sur Hébron prévoit que le retrait israélien des quatre cinquièmes d'Hébron se fera *« pas plus tard que dix jours »* après la signature du protocole d'accord. Quelque 400 policiers palestiniens se déploieront dans la ville. Les négociations sur le statut définitif des territoires reprendront *« dans les deux mois »*, suivant le redéploiement à Hébron. Dans les quatre mois, la rue Chouhada (des Martyrs), une artère d'Hébron longeant les maisons des colons, sera rouverte à la circulation des Palestiniens. Pendant la première semaine de mars, la première des trois phases du redéploiement de Tsahal dans les zones rurales de Cisjordanie sera mise en œuvre. Les deux étapes ultérieures doivent suivre *« dans les douze mois, et pas plus tard qu'à la mi-98 »*.

Les négociations israélo-palestiniennes reprendront immédiatement sur une série de points en suspens, notamment les déplacements des Palestiniens entre la Cisjordanie et la bande de Gaza, la mise en service de l'aéroport de Rafah, dans le sud de Gaza, la construction d'un port à Gaza, et les questions économiques, financières, civiles et de sécurité. – *(AFP.)*

Damas, Téhéran et des organisations palestiniennes dénoncent une « capitulation »

ALORS QUE, de Washington à Tokyo en passant par l'Egypte, la Jordanie, ou la Chine, la satisfaction est unanime après la signature de l'accord israélo-palestinien sur Hébron, les Etats et mouvements hostiles au processus de paix ou aux accords israélo-palestiniens d'Oslo sont demeurés fidèles à leur rhétorique.

La Syrie, opposée à toute paix séparée entre Arabes et Israéliens, a déploré la signature de l'accord. *« Sous prétexte de sauver la paix, on est en train d'enterrer ce qui en est resté dans les ruelles d'Hébron »*, a écrit le quotidien officiel *El Saoura*. Pour Damas, cet accord *« réduit la cause palestinienne (...) à des négociations sur une ruelle »*, selon une récente réflexion du vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam.

Deux des dix organisations palestiniennes basées à Damas et opposées aux accords israélo-palestiniens ont dénoncé le protocole d'Hébron. Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), de Georges Habache, considère qu'il s'agit d'un *« recul et d'une nouvelle concession de la part de M. Arafat et que l'accord bénéficie à Israël »*. Le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), de Nayef Hawatme, estime que le document *« porte préjudice aux droits nationaux palestiniens en divisant Hébron en deux villes : arabe et juive »*.

« CRIME NATIONAL »

Pour le chef du mouvement intégriste musulman Djihad islamique en Palestine, Ramadan Abdallah Chalah, l'accord *« consacre l'occupation »* israélienne d'Hébron, *« confère une légitimité à la colonisation sioniste »* en son cœur et *« maintient la souveraineté sioniste sur la terre palestinienne divisée en cantons »*.

Le Mouvement de la résistance islamique palestinien, Hamas, considère que l'accord est une *« nouvelle capitulation »*. *« Nous réitérons notre rejet des accords d'Oslo »* sur l'autonomie, a ajouté le Hamas, dans un communiqué publié à Beyrouth. *« Le maintien de la mosquée d'Abraham sous le contrôle des sionistes, avec l'aval d'Arafat, est un précédent dangereux équivalant à un crime national »*, a estimé le mouvement.

Pour le président libanais, Elias Hraoui, *« cet accord ne signifie pas nécessairement qu'Israël soit revenu sur sa position négative à l'égard du processus de paix au Proche-Orient, dans la mesure où l'Etat hébreu peut l'utiliser comme moyen de pression contre la Syrie et le Liban »*.

La radio d'Etat iranienne a jugé que l'accord était *« un signe de passivité »* des *« partisans de la capitulation »*. Il *« affaiblira la lutte contre Israël à l'approche de la journée mondiale de Jérusalem »*, a ajouté la radio dans un premier commentaire sur la signature de l'accord sur Hébron.

Les colons juifs s'estiment « trahis », mais sont divisés sur la stratégie à suivre

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Trahison ! » : le vocable était d'actualité, avec les conséquences que l'on sait, du temps où Itzhak Rabin conduisait le processus de paix. Il est de retour sur les banderoles brandies par les quelques dizaines de colons d'extrême droite qui manifestaient, mercredi 15 janvier, devant le bureau de Benyamin Nétanyahou, réuni avec son gouvernement. Pour autant, il n'y a pas d'équivalence, et l'atmosphère n'apparaît pas, du côté des colons, aussi survoltée qu'elle pouvait l'être du temps des « *traîtres* » travaillistes. Les partisans du « Grand Israël » ont perdu une bataille, la majorité d'entre eux semblent d'ailleurs s'y résigner, mais ils n'imaginent pas avoir perdu la guerre.

« Votez non ! La patrie n'est pas à vendre ! » hurlent à pleins poumons les protestataires. A l'intérieur du bâtiment, protégé par des barrages de police, une majorité de ministres s'apprêtent pourtant à voter, sans enthousiasme, mais avec la conviction d'avoir limité les dégâts, en faveur du compromis d'Erez. Nadia Mattar, grande prêtresse d'un groupuscule d'extrême droite dénommé « les Femmes en vert », dit sa *« grande déception »*. Selon elle, M. Nétanyahou *« n'a pas eu la capacité, la force de résister »* à la pression internationale.

« EN DEUIL »

Près d'elle, une militante en perruque – les femmes ultrareligieuses n'étant pas autorisées à montrer leur chevelure en public, portent la perruque ou le foulard – hurle, furieuse, qu'elle est *« en deuil »*. Qu'aujourd'hui *« on abandonne Hébron »*, que *« demain ce sera le tour de Jérusalem et puis Tel-Aviv »*. L'accord sur Hébron *« est bon pour les assassins et mauvais pour les juifs »*, proclame un placard hâtivement rédigé à la main. L'allusion aux autocollants distribués à foison pendant la campagne électorale de mai et qui affirmaient que *« Bibi »* était *« bon pour les juifs »* a laissé des traces... Porte-parole des quatre cents extrémistes installés au cœur d'Hébron, Noam Arnon estime que le premier ministre *« a capitulé devant le terrorisme. Des centaines de terroristes armés* [les policiers palestiniens attendus dans la partie exclusivement arabe de la ville] *vont venir occuper notre cité,* dit-il. *La prochaine étape sera le massacre de la communauté juive locale »*. M. Arnon n'hésite jamais devant l'hyperbole. Il tient *« chacun des ministres qui ont voté pour l'accord pour directement et personnellement responsable de ce qui va se passer sur le terrain »*. Pour son alter ego, David Wilder, *« c'est sûr, la situation ici va exploser »*.

Peu ou prou, l'immense majorité des 140 000 colons juifs de Gaza et de Cisjordanie occupée pensent effectivement, comme le dit tout haut Michaël Kleiner, pourtant élu du Likoud et proche du ministre des affaires étrangères, David Lévy, que M. Nétanyahou *« a commis un acte de trahison vis-à-vis des promesses faites à l'électorat »*.

« RENFORCER LES COLONIES »

Les dirigeants du Yesha, le grand conseil des colonies, sont pourtant divisés sur la stratégie à suivre. Certains, comme Ron Nachman, maire d'une grande implantation juive de Cisjordanie, Ariel, sont favorables à des actions fortes comme des grèves de la faim massives, la démission collective de tous les élus municipaux des colonies ou l'organisation de grandes manifestations populaires.

Le problème est que, à en croire les sondages, publiés avant l'accord d'Erez, une forte majorité d'Israéliens restent attachés au processus de paix. Et nul ne sait combien de sympathisants les colons pourraient aujourd'hui rassembler dans la rue. Le mouvement n'a plus à sa disposition l'habile opposant parlementaire qui savait si bien mobiliser les foules pour « la cause ». Ce parlementaire-là est aujourd'hui premier ministre.

Prenant la mesure du rapport de forces, certains dirigeants du Yesha cherchent à se montrer pragmatiques pour préparer la prochaine manche. *« Il ne sert plus à rien de manifester,* dit ainsi Aharon Domb, *il faut renforcer les colonies. »* Yehudit Tayar, l'une des porte-parole du Yesha, est du même avis. *« Ce gouvernement a cédé à la pression, mais il reste le meilleur possible pour nous,* a-t-elle dit à l'AFP. *Nous devons exiger du gouvernement qu'il relance, comme promis, le mouvement de colonisation. »* Au grand dam de beaucoup de Palestiniens, rien, dans la lettre des accords signés jusqu'ici entre Israël et l'OLP ne l'interdit...

P. C.

Accélération des préparatifs pour l'envoi d'observateurs internationaux à Hébron

Les pays invités à participer au corps des observateurs internationaux à Hébron se sont réunis, mercredi 15 janvier, à Oslo, pour accélérer les préparatifs en vue de leur déploiement. *« Nous souhaitons donner aux autres pays des délais courts* [pour se préparer] *et nous espérons commencer le renforcement de la force des observateurs dans les prochains jours »*, a déclaré le secrétaire d'Etat norvégien aux affaires étrangères, Jan Egeland. Cette réunion au niveau des experts devait être suivie d'une autre, à Tel-Aviv, pour répartir les missions entre les participants à la Présence internationale temporaire à Hébron (TIPH). Le Danemark, l'Italie, la Norvège, la Suède, la Suisse et la Turquie ont été invités par Israël et l'Autorité palestinienne à participer à ce corps non armé. Il doit être posté à Hébron après le redéploiement militaire israélien de la ville. Un premier contingent de 32 Norvégiens est déjà sur place depuis mai 1996. – *(AFP.)*

Paris et Washington ont aplani leurs différends au sujet de l'Afrique et notamment du Zaïre

Quelque 500 000 personnes attendent des secours d'urgence à l'ouest du Kivu

La visite à Paris, mercredi 15 janvier, de George Moose, chargé au sein de la diplomatie américaine des questions africaines, paraît avoir souligné un net apaisement entre deux gouvernements qui, récemment, n'avaient pas dissimulé leurs rivalités et leurs divergences. ***Le soutien américain à l'intervention française en Centrafrique n'est pas pour rien dans ce rapprochement qui pourrait même ouvrir la voie à une certaine coopération.***

SI, à propos de l'Afrique, Paris et Washington ont eu des mots, ceux-ci ont dû dépasser la pensée de l'un et l'autre gouvernement. Telle est l'impression donnée, mercredi 15 janvier, par George Moose, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires africaines, au terme d'une journée bien remplie à Paris. Après un *« bon »* entretien avec Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, le diplomate américain a déclaré qu'*« il existait plus d'accords que de désaccords entre Paris et Washington et cela reste le cas aujourd'hui comme par le passé »*.

Ainsi a-t-il voulu minimiser – sinon effacer – les tensions, frictions et éclats qui ont marqué les relations franco-américaines au cours des derniers mois de l'année 1996 au sujet de divers dossiers africains et signifier qu'en dépit des rivalités apparentes la France et les Etats-Unis pouvaient agir utilement, ensemble, sur le continent noir.

Outre sa conversation avec M. Godfrain, M. Moose a eu des discussions au Quai d'Orsay, puis une entrevue à l'Elysée avec Michel Dupuch, conseiller de Jacques Chirac pour les affaires africaines, avant de rencontrer Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence.

Comme l'indique ce dernier rendez-vous, il a surtout été question de la crise dans la région des Grands Lacs et plus précisément de la situation au Zaïre, où, selon des estimations françaises, 200 à 320 000 réfugiés (des Hutus rwandais) et quelque 250 000 personnes déplacées (des Zaïrois) errent dans la forêt, dans un secteur très difficile d'accès, à l'ouest du Kivu aux mains de la rébellion.

Lors d'une conférence de presse, mardi, à Paris, Médecins sans frontières (MSF) et l'Unicef avaient de nouveau tiré le signal d'alarme. Des délégués qui s'étaient rendus sur place ont affirmé que, par manque de vivres et d'eau potable, une vingtaine de personnes mouraient chaque jour – contre une dizaine fin décembre – dans le camp improvisé de Tingi-Tingi, près de Lubutu, où se sont rassemblées 120 000 personnes dans des conditions *« catastrophiques »*.

La moitié des victimes sont des enfants de moins de cinq ans. Or il est à craindre que le sort de ces gens n'empire dans les jours à venir car, au moment où MM. Moose et Emmanuelli conversaient, on apprenait qu'à la suite d'incidents, les vols humanitaires entre Kisangani et Lubutu, qui n'apportaient que des secours bien insuffisants, étaient suspendus.

« INTERVENTION NÉCESSAIRE »

Mardi, le commissaire européen à l'aide humanitaire, Emma Bonino, s'était entretenue avec M. Chirac et avait déclaré qu'elle ne pouvait se résigner à laisser les réfugiés au Zaïre quasiment abandonnés à leur sort, tout en reconnaissant que l'envoi d'une force multinationale pour accompagner les secours – tardivement envisagé à la fin de l'année 1996, puis rapidement abandonné après le retour au Rwanda d'environ 600 000 réfugiés – n'était plus à l'ordre du jour.

Mais elle a souligné que la communauté internationale devait néanmoins encore *« intervenir »* au Zaïre à titre humanitaire. Elle était sur la même longueur d'onde que M. Chirac qui, la semaine dernière, avait pris soin de rappeler, en présentant ses voeux au corps diplomatique, que le problème des réfugiés demeurait et qu'une *« intervention »* internationale était toujours nécessaire. Le message s'adressait notamment aux Américains. Il ne pouvait qu'être renouvelé auprès de M. Moose.

Dans l'immédiat, il paraît douteux que les conversations du diplomate américain avec ses interlocuteurs français aboutissent à une amélioration sensible du sort des réfugiés. Mais du côté français, où l'on a bien davantage souligné l'intérêt de ces conversations que ne l'a fait M. Moose, on indique que des progrès sensibles ont été réalisés à propos du Zaïre et que les points de convergence ont été nombreux, tant et si bien que *« même un début de solution »* a été étudié.

Il semble qu'après avoir été, de façon importante, divergents, les points de vue américains et français sur la crise zaïroise se soient nettement rapprochés. Et cela grâce à une certaine évolution de la part des Etats-Unis, se plaît-on, depuis quelques semaines, à souligner à Paris. Mais des efforts conjoints de règlement politique au Zaïre et dans cette région d'Afrique n'apporteront qu'à terme une solution aux souffrances des réfugiés.

Francis Cornu

Le courroux anti-américain de Nelson Mandela

« Nous ne permettrons à aucun pays, quelle que soit sa puissance, de dicter notre politique étrangère. » Cet avertissement courroucé, lancé mercredi 15 janvier, à l'intention des Etats-Unis, par le président Nelson Mandela, est un nouvel accroc dans les difficiles relations entre Pretoria et Washington. Le département d'Etat avait menacé, deux jours auparavant, de suspendre son aide à l'Afrique du Sud si ce pays persistait dans son projet de vendre à la Syrie des armes, notamment _un système sophistiqué de contrôle de tirs pour blindés_.

L'Afrique du Sud se voit reprocher de vouloir armer un pays inscrit sur la liste américaine des Etats soupçonnés de soutenir le terrorisme. Les relations entretenues avec Cuba, la Libye ou l'Iran sont également dénoncées par les Etats-Unis. Mais M. Mandela reste fidèle à des régimes qui ont soutenu la lutte contre l'apartheid. Aussi soucieux de l'indépendance de son pays que de celle du continent, il s'est opposé à la proposition américaine d'une force d'intervention africaine et a vivement critiqué l'opposition de Washington au renouvellement du mandat de Boutros Boutros-Ghali à la tête de l'ONU.

Les rébellions ougandaises menacent le pays de famine

GULU et KASESE
de notre envoyé spécial

La famine menace dans la région de Gulu (nord de l'Ouganda), pourtant fertile et où aucune sécheresse n'a été signalé depuis des années. Mais il y a les rebelles...

L'organisation non gouvernementale Action contre la faim (ACF) s'apprête à évaluer l'ampleur du problème. Sa responsable en Ouganda, Isabelle Robin, explique que les récoltes ne seront guère suffisantes car les paysans n'ont pu passer assez de temps dans leurs champs, par peur des mines ou d'une attaque rebelle, et que, pour ces mêmes raisons, le temps des moissons risque d'être écourté. ACF se prépare donc à une possible *« urgence nutritionnelle »*.

A l'hôpital Sainte-Marie de Lachor, à 5 kilomètres de Gulu, le docteur Piero Corti signale également que la malnutrition est en augmentation parmi ses patients. En brousse, la situation est sans doute plus grave, mais il est difficile de le savoir puisque ni la population ni les organisations humanitaires n'osent plus se déplacer.

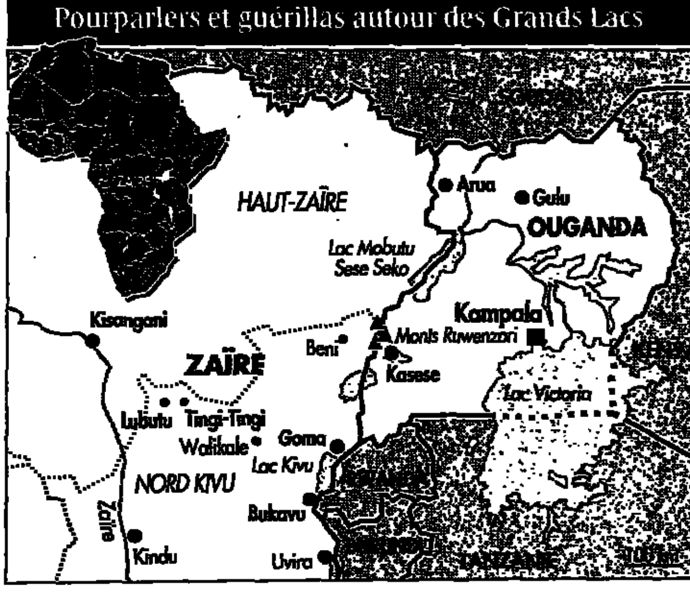
Les rebelles s'infiltrent partout. Entre Gulu et Lachor, un cratère mal rebouché creuse la piste de latérite. Il y a six mois, un minibus a sauté à cet endroit sur une mine rebelle : seize passagers, seize morts.

Pourtant, trente mille soldats ougandais (plus de la moitié de l'effectif total de l'armée) sont cantonnés dans le Nord et, à Gulu, il n'est pas rare d'entendre les blindés sortir de la ville, de nuit comme de jour, et tirer quelques coups de canon.

Depuis dix mois, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), guidé par Joseph Kony, a redoublé d'activité, après avoir transféré des centaines de combattants en Ouganda, depuis le Soudan voisin où elle dispose de camps d'entraînement. L'insécurité a décuplé.

Cette guérilla s'est sans doute, au départ, nourrie de la frustration des nordistes – des tribus acholi et lango – qui ont dominé l'Ouganda jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Yoweri Museveni en 1986 et qui, aujourd'hui, sont deux fois plus pauvres que le reste du pays, du fait de cette guerre qui paralyse tout développement. Les exactions de l'armée régulière contre les civils ont aussi profité, un temps, à la cause rebelle.

Pourparlers et guérillas autour des Grands Lacs



Désormais, la LRA est de moins en moins populaire dans le Nord. Mais elle dispose toujours d'un solide appui du Soudan, qui l'envoie porter des attaques contre les camps de réfugiés soudanais (au nombre de 350 000 en Ouganda), véritables réservoirs de combattants pour la rébellion sud-soudanaise.

Dans le même but, Khartoum arme aussi le Front de la rive occidentale du Nil (WBNF), qui regroupe des fidèles de l'ex-maréchal Idi Amin (renversé en 1979 par une invasion de l'armée tanzanienne) et opère dans la région d'Arua mais à partir du territoire zaïrois. Dans le district d'Arua, comme celui de Gulu, les véhicules ne circulent plus qu'en convoi protégé.

L'armée ougandaise pénètre parfois, avec plus ou moins de succès, au Soudan ou au Zaïre pour tenter de démanteler les bases de la LRA, du WBNF et, plus récemment, de l'Alliance des forces démocratiques (ADF). Les opérations de ces différents mouvements sont de plus en plus coordonnées et certaines sources font état d'un commandement unifié, mis en place à l'initiative de Khartoum.

L'ADF s'est réveillée, depuis la mi-novembre, dans la région de Kasese. Il semble qu'elle se préparait à une nouvelle offensive lorsque ses troupes ont été chassées de leur base zaïroise par la guerre du Kivu, dans l'est du Zaïre.

> L'opposition presse le chef de l'Etat de négocier. Mais que discuter avec Joseph Kony, rebelle mystique sans discours politique ?

Elles se sont alors installées en territoire ougandais sur les pentes des monts Ruwenzori que, ce matin-là, les villageois de Kinyamaseke pointent du doigt avec inquiétude : *« Ils ont attaqué cette nuit du côté de Mukunyu ! »* Tous les villages alentour accueillent des déplacés, reconnaissables à leur baluchons, souvent hébergés par les missions religieuses. On les estime à près de trente mille.

Il sera difficile de déloger les guérilleros des collines du Ruwenzori, mais, privée de ses bases arrière du Zaïre et isolée du Soudan par la remontée de la rébellion tutsie zaïroise jusqu'à la frontière soudanaise, l'ADF pourrait s'affaiblir rapidement. Il reste que ces troubles ont obligé l'état-major à dégarnir le front nord.

Très tribales, ces guérillas restent aussi périphériques et, si elles ne menacent pas le pouvoir central, elles lui posent tout de même un sérieux défi. Les forces régulières se montrent impuissantes à les annihiler et surtout incapables de protéger la population des exactions de la LRA.

Dix ans après leur entrée victorieuse à Kampala, les rebelles de Yoweri Museveni sont devenus une armée trop conventionnelle. Démotivées et commandées par des officiers souvent corrompus, les troupes ont perdu de leur efficacité. La paie des soldats est détournée par certains gradés qui, dit-on, n'ont aucun intérêt à ce que cette guerre finisse.

Décidé à mettre un terme à cette guérilla, le président Museveni en personne a, depuis novembre, établi son quartier général à Gulu. *« Il prend le risque de se déconsidérer, s'il échoue »*, remarque un journaliste.

En dix ans de pouvoir, Yoweri Museveni a su pourtant convaincre plusieurs chefs rebelles de rallier son régime, mais, dans le cas de la LRA, il se refuse obstinément à tout dialogue, alors que l'opposition, de concert avec les autorités religieuses, presse le chef de l'Etat de négocier avec Joseph Kony. Mais que discuter avec cette figure rebelle mystique qui n'a aucun discours politique ?

« De toute façon, il est trop tard pour négocier », remarque un observateur. *« Maintenant, Kony continuera à déstabiliser le Nord tant qu'il jouira du soutien de la junte de Khartoum. Et celle-ci ne le lâchera que si, en échange, Museveni expulse les rebelles sud-soudanais d'Ouganda. Il faut voir sur quoi vont déboucher les pourparlers ougando-soudanais parrainés par l'Iran. »*

En attendant, et comme chaque année à cette époque, tous les groupes armés de la région se préparent à l'offensive de la saison sèche...

Jean Hélène

Le Mexique a remboursé par anticipation le prêt accordé par Washington

Le président Zedillo veut consolider la reprise

MEXICO
de notre correspondant

Le président mexicain, Ernesto Zedillo, a annoncé inopinément, mercredi 15 janvier, le remboursement du solde de la dette contractée auprès des Etats-Unis en février 1995 pour faire face à la grave crise de liquidités provoquée par la dévaluation désastreuse du peso en décembre 1994. Le paiement anticipé porte sur 3,5 milliards de dollars (environ 18,5 milliards de francs) et met fin au plan de sauvetage négocié avec le Trésor américain et le Fonds monétaire international (FMI), qui avaient réuni près de 50 milliards de dollars en faveur du Mexique pour éviter une catastrophe financière à l'échelle planétaire.

Washington avait mis 20 milliards de dollars à la disposition de son voisin, qui n'en utilisa finalement que 12,5 milliards, alors que le FMI lui avait accordé un crédit de 17,8 milliards, le prêt le plus important de son histoire. Le reste (11 milliards de dollars) avait été fourni par les banques centrales européennes et canadienne.

Le Mexique a également annoncé le remboursement anticipé d'un montant de 1,5 milliard accordé par le FMI. Cela lui a valu un certificat de « *bonne conduite* » délivré par le directeur de cet organisme. Michel Camdessus a félicité le gouvernement mexicain pour avoir mené, notamment en matière de discipline fiscale, une « *politique décisive* », qui a permis de « *stabiliser l'économie* ».

Savourant sa revanche sur les adversaires de sa politique, qui avaient « *prédit l'écroulement du pays* », M. Zedillo a estimé que « *l'effort et les sacrifices des Mexicains* » avaient permis de surmonter la crise et qu'il fallait désormais « *consolider la reprise* ». « *Le remboursement de cette dette,* a-t-il ajouté, *est un pas de plus en direction d'une croissance économique vigoureuse et soutenue qui sera accompagnée d'une augmentation systématique des emplois et d'une récupération, graduelle mais ferme, du pouvoir d'achat des salariés.* »

Au même moment, à Washington, le président Bill Clinton célébrait la décision mexicaine de rembourser, avec plus de trois ans d'avance, les crédits qu'il avait eu tant de mal à obtenir du Congrès pour voler au secours du troisième partenaire commercial des Etats-Unis. Les deux pays sont en effet associés, avec le Canada, dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena).

Comme M. Zedillo, il a tenu à souligner que les faits avaient finalement donné tort à ceux qui s'étaient opposés à l'intervention de Washington en faveur du Mexique et qui affirmaient que « *le prêt ne serait jamais remboursé* ». « *Aujourd'hui,* a déclaré Bill Clinton, *les Etats-Unis récupèrent leur argent et nous avons gagné plus de 500 millions de dollars sur ce prêt. Nos exportations vers le Mexique ont atteint un niveau record, et l'économie mexicaine fonctionne de nouveau.* »

CROISSANCE AUTOUR DE 4,5 %

Après avoir enregistré une chute de la production de près de 7 % en 1995, la croissance a, en effet, repris l'an dernier (autour de 4,5 %) et devrait se poursuivre au même rythme en 1997. L'inflation a été ramenée de 50 % à un peu moins de 28 %, et près d'un million d'emplois ont été créés, soit l'équivalent des postes de travail perdus au cours de la crise. Les mesures d'austérité mises en place à partir de février 1995 (contrôle des salaires, réduction des dépenses publiques, restriction du crédit) devront cependant être maintenues deux ans de plus pour que l'économie mexicaine retrouve son niveau d'avant la dévaluation.

Toutefois, le gouvernement pourrait être tenté de lâcher un peu de lest en prévision des élections législatives du 6 juillet. Pour la première fois depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) risque de perdre la majorité absolue au Parlement.

L'annonce du remboursement anticipé des crédits accordés par les Etats-Unis a créé une certaine euphorie dans les milieux financiers mexicains (le peso a repris de la vigueur, la Bourse est à la hausse et les taux d'intérêt ont baissé), mais cette décision a été accueillie avec indifférence par la grande majorité de la population, qui ne voit aucune amélioration de ses conditions de vie. « *C'est notre nouveau défi*, a reconnu le président Zedillo, *il faut maintenant que la reprise se fasse sentir dans l'économie familiale, dans les entreprises et au sein de la société.* »

Bertrand de la Grange

Le pouvoir se raidit à nouveau contre la contestation en Serbie

Les étudiants de l'université de Belgrade, qui réclament le départ du recteur, ont subi un revers

Après avoir paru céder à la contestation en reconnaissant la victoire de l'opposition aux municipales à Belgrade et à Nis, le régime serbe a de nouveau arrêté, mercredi 15 janvier, une série de décisions allant à l'encontre des revendications des contestataires. Il a notamment confirmé dans ses fonctions de recteur de l'université de Belgrade Dragutin Velickovic, dont les étudiants réclament le remplacement.

BELGRADE
de notre envoyé spécial

A l'issue d'une réunion marathon de plus de six heures, le conseil de l'université de Belgrade a voté, mercredi 15 janvier, deux motions contradictoires, chaque fois à la majorité de quarante et une voix sur les soixante-seize membres que compte cette institution. Dans la première résolution, le Conseil assure son « *plein soutien aux revendications des étudiants* ». Ces derniers réclament, depuis deux mois, outre la reconnaissance du résultat des élections municipales, la destitution de leur représentant officiel et du recteur de l'université. Cependant, dans sa seconde résolution, adoptée une heure plus tard, le conseil écarte cette dernière revendication, en accordant sa confiance au recteur Dragutin Velickovic.

L'un des professeurs qui avaient publiquement appelé à un vote favorable aux étudiants pour les deux motions, Zoran Lucic, a qualifié la décision de « *scandaleuse* » en affirmant avoir « *honte d'appartenir à une telle assemblée qui a ainsi prouvé sa totale hypocrisie* ». Le recteur s'est, pour sa part, félicité que le second vote « *ait eu lieu à bulletin secret, ce qui a permis un résultat intéressant pour moi car je m'attendais à être obligé de quitter mes fonctions dès ce soir* ».

Le débat entre les doyens, les professeurs et les représentants du gouvernement au sein du conseil – en présence d'une délégation d'étudiants, de plusieurs ministres et de quelques dignitaires du régime – a donné lieu tout au long de la journée à de violents échanges, dans la salle de conférences du rectorat. Un étudiant, Cedomir Jovanovic, avait résumé la position du mouvement en expliquant : « *Nous sommes accusés d'être manipulés et c'est vrai. Nos voix n'ont pas été et ne sont toujours pas entendues (...). Les membres du conseil de l'université doivent réaliser que nous sommes faits dans un matériau un peu plus résistant que le velours et que nous continuerons à manifester.* »

« LIBÉREZ VOTRE ESPRIT »

Le président du Parti socialiste belgradois, Branislav Ivkovic, qui a été démis la veille de ses fonctions, a expliqué qu'il « *ne comprenait pas ce que les doyens entendaient par le mot démocratie* », en affirmant qu'ils sont là « *pour assurer les cours et non pas pour défendre les revendications des étudiants. Il faut cesser de faire de la politique et laisser travailler ceux qui le désirent* ». Un autre représentant du gouvernement, Djordje Pavlovic, a affirmé qu'« *à l'étranger la politique n'existe pas dans les universités* », provoquant l'hilarité de la salle.

Le président de séance a été plusieurs fois pris à parti et ne cachait pas son embarras devant ce *happening* qui le dépassait. A plusieurs reprises il s'est adressé à l'assemblée, cherchant un improbable « *secrétaire* » pour savoir « *ce qu'il devait faire maintenant* », ou encore en demandant à la cantonade : « *Comment doit-on comptabiliser les votes, quels sont les textes qui doivent être votés ?* » « *Notre université,* a résumé le professeur Srbijanka Turajlic, *est devenue une annexe du parti au pouvoir, où l'on ne défend plus ni les étudiants ni les professeurs.* »

Pendant pratiquement toute la réunion, quelques milliers d'étudiants sont restés massés devant le bâtiment du rectorat, sifflant et scandant des slogans hostiles au recteur. Sur la chaussée, des protestataires ont tracé à la peinture rouge « *libérez votre esprit, manifestez !* » en signant leur slogan d'un « *Belgrade 96-97* ». Ils ont applaudi à la « *bonne nouvelle* » du soutien que leur accordait le conseil de l'université, et ont ensuite hué le refus de ce même conseil de limoger leur recteur, en indiquant qu'ils poursuivraient leur mouvement jusqu'à la satisfaction complète de leurs exigences.

Les forces de l'ordre sont restées totalement absentes du secteur jusqu'aux alentours de 15 heures, quand les manifestants ont commencé à se rassembler sur la place de la République. Des centaines de policiers anti-émeutes sont alors arrivés en bus et en camionnettes pour prendre place, bardés de leurs gilets pare-balles, casques et boucliers en main, de chaque côté de l'avenue principale afin d'empêcher – comme chaque jour – les manifestants de circuler dans la ville. Zoran Djindjic et Vuk Draskovic, deux des trois dirigeants de l'opposition, se sont adressés aux quelques milliers de personnes réunies sur la place pour les appeler à poursuivre leur mobilisation.

Après la reconnaissance, mardi, de la victoire de l'opposition dans les villes de Nis et de Belgrade, annoncée par les commissions électorales locales, plusieurs signes de durcissement ont marqué la journée de mercredi. Le tribunal suprême a confirmé l'annulation des résultats dans la ville de Smederevska Palanka (à l'est de Belgrade), favorables à l'opposition. A Novi Beograd, un arrondissement de la capitale remporté par l'opposition, le Parti socialiste, au pouvoir, a décidé, en l'absence des représentants de la coalition « Ensemble », de créer un conseil municipal.

La lettre d'information *VIP News*, généralement bien informée, laissait par ailleurs entendre, mercredi, que le Parti socialiste pourrait porter plainte contre la décision de la commission électorale de Belgrade de rendre sa victoire à l'opposition dans la capitale. Une telle démarche aurait pour effet de retarder encore la mise en place d'un conseil municipal et la désignation d'un maire de l'opposition. C'est en conséquence un certain pessimisme qui prévalait mercredi à Belgrade, après la – relative – euphorie de la veille.

Denis Hautin-Guiraut

« Vache folle » : Jacques Santer nie toute tentative de « désinformation »

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Jacques Santer a annoncé, mercredi 15 janvier, la réduction des pouvoirs du commissaire chargé des affaires agricoles et, donc, de la puissante direction générale de l'agriculture. Le président de l'exécutif communautaire a donné les grandes lignes du projet, qu'il compte soumettre à ses dix-neuf collègues, lors de son audition devant la commission d'enquête du Parlement européen sur la maladie de la « vache folle ».

Comme le demandent les eurodéputés, M. Santer a marqué sa détermination à confier à la très populaire Emma Bonino, commissaire à la protection des consommateurs et à l'action humanitaire, la responsabilité des comités scientifiques donnant leur avis sur la législation concernant les produits agricoles ainsi que des services d'inspection et de contrôle vétérinaire. Il a, en outre, annoncé une réforme « *de fond en comble de la composition, du fonctionnement, de la transparence et du suivi des comités scientifiques* ». Le président de la Commission a fait un pas supplémentaire en faisant sienne l'idée de création d'une agence indépendante chargée de vérifier et de contrôler la « *bonne application de la législation européenne sur le terrain* », que l'assemblée veut installer à Dublin, mais qui suscite de « *fortes réticences* » au sein du conseil des ministres de l'Union.

M. Santer ne s'est pas limité à s'engager sur des réformes de structures. Interrogé sur l'éventualité pour Bruxelles de prendre des « *mesures disciplinaires contre certains fonctionnaires* », il a répondu qu'il n'excluait « *aucune possibilité* ». C'est le Français Guy Legras, directeur général de l'agriculture, qui a été le fonctionnaire le plus sévèrement mis en cause jusqu'ici par la commission d'enquête. M. Santer a été plus prudent sur la question de la « *culpabilité* » du *Royaume-Uni* en se retranchant derrière l'étude en cours conduite par ses services juridiques pour déterminer s'il y avait lieu de poursuivre Londres devant la Cour européenne de justice de Luxembourg.

Pour le reste, il a joué la carte de la solidarité et de la responsabilité collective du collège de Bruxelles. Il a balayé de la main l'idée de censurer un commissaire, en l'occurrence le responsable des affaires agricoles, Franz Fischler, en le dissociant de ses pairs. Il a aussi expliqué longuement que le projet de *levée d'embargo des exportations* britanniques de gélatine prévoyait des « *conditions strictes* » que Londres n'a jamais remplies. « *Ainsi,* a-t-il affirmé, *la Grande-Bretagne n'a pu exporter un seul gramme de gélatine depuis le 27 mars 1996* ». M. Santer a, enfin, « *récusé* » le principal reproche qui est fait par la commission d'enquête, à savoir que Bruxelles aurait privilégié le marché au détriment de la santé publique ou pratiqué une politique délibérée de désinformation.

Marcel Scotto

A Lima, les preneurs d'otages acceptent l'offre de dialogue du gouvernement

LIMA
de notre correspondante

Le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qui retient toujours soixante-quatorze personnes en otage dans l'ambassade du Japon à Lima, depuis le 17 décembre, a répondu positivement, mercredi 15 janvier, aux offres de discussions formulées par le président péruvien, Alberto Fujimori. Depuis dimanche, les négociations semblaient être complètement interrompues : seules quelques salves de mitraillettes, tirées depuis la résidence nippone, avaient été entendues après que l'interlocuteur officiel, le ministre Domingo Palermo, eut donné des précisions sur la composition et le rôle de la « *commission de garants* » proposée par le gouvernement.

Le chef du commando MRTA, Nestor Cerpa, a donc démenti cette version, mercredi matin, en annonçant, par radio, que « *la proposition* (de M. Palermo) *était acceptable* ». Il a également approuvé la nomination de l'évêque Cipriani, un proche du président Fujimori, et celle d'un membre du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), suggérée par le gouvernement. En revanche, il a proposé, que la « *commission de garants* » soit élargie et comprenne, outre un représentant européen, l'ambassadeur du Guatemala. Le diplomate, ex-otage du MRTA, avait proposé sa médiation après sa libération ; cette offre avait été ignorée par le gouvernement. Les propositions du MRTA ont pour objet de « *renforcer le rôle* » de la commission dans la recherche d'une solution pacifique à la crise des otages.

Le MRTA ne renonce pas à son exigence première : celle de la libération de ses militants en prison. Le troisième point du communiqué signé par Nestor Cerpa ne laisse aucun doute à ce sujet : « *Nous pouvons discuter*, écrit-il, *sur un certain nombre de thèmes, mais nous maintenons notre revendication initiale, car c'est pour cette raison que nous avons pris d'assaut la résidence.* »

« SOUPLESSE »

« *La porte du dialogue est donc entrouverte*, comme l'a reconnu Steven Anderson, porte-parole du CICR, *une nouvelle étape peut commencer car le ton est positif et il appelle à de futures négociations.* » Le MRTA et Nestor Cerpa seraient donc prêts, selon certains commentateurs, à céder sur la forme, tout en restant ferme sur le fond. « *Cerpa ne s'est pas rendu, mais il a fait preuve de souplesse* », explique un représentant de la gauche radicale, Ricardo Letts.

Pour sa part, l'ex-président Fernando Belaunde a déclaré au *Monde* qu'il voyait dans l'attitude du MRTA « *une manœuvre dilatoire* » pour contraindre les autorités à négocier « *le fusil sur la nuque* ».

Nicole Bonnet

Un Français à la tête de la Banque centrale européenne ?

DANS SON ÉDITION du jeudi 16 janvier, l'hebdomadaire économique allemand *Wirtschaftswoche* affirme que l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors, sera le premier président de la future Banque centrale européenne (BCE). « *M. Delors est prêt à s'installer au bord du Main après l'introduction de l'euro en 1999* », écrit le magazine.

L'Institut monétaire européen (IME), embryon de la Banque centrale européenne, est actuellement présidé par le Belge Alexandre Lamfalussy. Désigné en mai 1996 par les gouverneurs des banques centrales des quinze Etats de l'Union, le président de l'institut d'émission néerlandais Wim Duisenberg lui succédera à partir du 1er juillet et restera en fonctions jusqu'à la création de la BCE, le 1er janvier 1999. Lors du sommet de Dublin, en décembre 1996, le président Chirac avait tenu à préciser que la désignation de M. Duisenberg à la tête de l'IME ne préfigurait en rien du nom du futur patron de la BCE.

Dans un entretien accordé au mensuel *Investir* paru le 11 janvier, Paul Marchelli, membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, expliquait que « *lorsque les Européens ont décidé d'installer le siège de la Banque centrale européenne à Francfort, il y a eu un engagement non écrit de la part des Allemands selon lequel le premier président serait un Français* ».

L'information du *Wirtschaftwoche* laisse les milieux bancaires et financiers sceptiques, notamment en Allemagne, qui voient mal comment le futur institut d'émission pourrait ne pas être dirigé par un banquier central. Ils estiment aussi que la désignation de M. Delors reviendrait à politiser d'emblée la gestion de la monnaie européenne, ce à quoi les Allemands sont fermement opposés. A cet égard, la nomination, parfois évoquée, du gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet, dont le mandat arrive à échéance le 1er janvier 1999, leur paraît plus crédible.

En Italie, la réforme constitutionnelle avance à petits pas

ROME
de notre corespondant

En principe, si d'autre écueils ne surviennent pas, la fameuse « *commission bicamérale* », appelée simplement « *Bicamérale* », devrait voir le jour, début février, afin de procéder à une importante réforme de la Constitution et donner à l'Italie la possibilité de modifier ses institutions. Le feu vert donné, mardi 14 janvier, par Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi, après des mois de tergiversations, ouvre définitivement la voie aux possibilités de bouleversement de la charte constitutionnelle qui a presque aujourd'hui cinquante ans.

Pour le moment, ce n'est qu'un tout petit pas. Le Sénat doit, à son tour, se prononcer, sans doute jeudi, et le projet de mise en place de la commission devrait être adopté le 22 janvier par la Chambre des députés. La Bicamérale comprendra trente-cinq députés et autant de sénateurs, désignés par les présidents des Chambres sur proposition des groupes parlementaires. Son président devrait être Massimo D'Alema, secrétaire du Parti démocratique de la gauche (PDS), principale formation de la majorité, qui n'a jamais caché sa volonté de faire avancer le changement.

ROMPRE AVEC L'APRÈS-GUERRE

La Bicamérale aura jusqu'au 30 juin pour façonner un nouveau modèle constitutionnel. Un consensus entre ceux qui veulent un système présidentiel à la française ou ceux qui optent plutôt pour le schéma allemand sera difficile à trouver. Sans parler des divergences sur le système électoral et sur la forme à donner à la décentralisation, voire au fédéralisme, pour répondre aux menaces sécessionnistes de la Ligue du Nord. Les Italiens se prononceront ensuite par référendum sur le modèle choisi. Selon les sondages, une très faible majorité d'entre eux sont favorables à une nouvelle Constitution, qui permettrait au pays de rompre définitivement avec l'après-guerre et l'ère démocrate-chrétienne qui a sombré dans les remous que l'on sait.

La Bicamérale doit préparer l'Italie au troisième millénaire en la dotant d'institutions modernes. La Ligue du Nord d'Umberto Bossi aurait pu profiter de cette occasion pour faire progresser ses thèses. Elle a dit non. Gianfranco Fini, dirigeant de l'Alliance nationale, allié de Silvio Berlusconi, a été tenté, lui aussi, de s'en tenir à l'écart, risquant ainsi de diviser le centre-droit. Il est finalement rentré dans le rang en arguant qu'il s'était « *trompé* ». On n'a compté, finalement, que deux abstentions dans les rangs de la droite pour engager le pays sur la voie tant annoncée des réformes.

Deux tentatives de modernisation des institutions ont déjà échoué. En 1983, la « *commission Bozzi* » s'était contentée d'établir un document qui est resté lettre morte. La seconde, en 1992, a achevé ses travaux en décembre 1993, mais le texte n'est jamais sorti des tiroirs en raison de la chute du gouvernement.

Michel Bôle-Richard



à nouveau
on en Serbie

La maladie de M. Eltsine qualifiée de « sérieuse » par son médecin

MOSCOU. Afin d'éviter *« toutes sortes de complications »* de la *« double pneumonie »*, d'origine *« à la fois virale et bactérienne »*, dont souffre Boris Eltsine, le président russe devra rester hospitalisé plus longtemps qu'annoncé, c'est-à-dire au moins *« jusqu'à la fin de la semaine »*, a déclaré mercredi 15 janvier, à Moscou, le médecin en chef du Kremlin, Sergueï Mironov. M. Mironov a qualifié la pneumonie du président de *« maladie assez sérieuse »*, *« perfide »* et *« imprévisible »*, estimant que la durée du séjour à l'hôpital *« dépendrait de son évolution »*.

Après avoir démenti, contre toute évidence, que le nouveau mal dont souffre le chef de l'Etat russe était lié à sa maladie du coeur, le médecin du Kremlin a déclaré : *« Bien sûr, la maladie laisse sa marque sur tous les organes ; bien sûr, les maladies des poumons sont proches et liées aux problèmes cardiaques. »* Le Kremlin a aussi annoncé que le cardiologue Renat Aktchourine (qui avait effectué le 5 novembre un quintuple pontage coronarien sur le président russe) s'était joint à l'équipe médicale. Par ailleurs, contrairement à la pratique habituelle, le Kremlin n'a montré aucune image du président russe depuis lundi 6 janvier, date de sa brusque disparition de la scène publique *« pour quelques jours »*, à cause d'un *« gros rhume »*. – *(Corresp.)*

Grève de la faim de centaines de réfugiés kurdes turcs d'Irak

PARIS. Pour empêcher l'évacuation forcée par le Haut-Commissariat des Nations unies (HCR), vers la Turquie, de plus de 15 000 Kurdes turcs, réfugiés dans le nord de l'Irak depuis 1994, des centaines d'entre eux observent depuis le 18 décembre une grève de la faim, soutenus par des centaines de membres du Comité du Kurdistan en Suisse. Selon Mehmet Balci, responsable, à Paris, du Centre d'information du Kurdistan, proche du PKK (Parti des travailleurs kurdes de Turquie), les réfugiés kurdes turcs ne veulent pas rentrer en Turquie car ils craignent la répression et les sévices des autorités turques.

Ankara, comme le HCR, considère que le camp d'Atroush, dans le nord de l'Irak, où ces réfugiés ont été regroupés depuis 1995 sous la protection du HCR, est devenu un antre du PKK, que les autorités turques pourchassent. Or, précise M. Balci, il s'agit de civils, pour la plupart des femmes, des hommes et des vieillards, même si la plupart ont un proche affilié au PKK.

Un officier canadien en Haïti relevé de ses fonctions

OTTAWA. Le commandant d'un bataillon canadien, déployé en Haïti dans le cadre de la Mission d'appui des Nations unies (MINAH), le lieutenant-colonel Roch Lacroix, a été relevé de ses fonctions et rappelé au Canada pour comportement inacceptable, a annoncé mercredi 15 janvier, à Ottawa, le ministère de la défense.

Tout en refusant de donner des précisions sur les faits qui sont reprochés à l'officier, le ministère de la défense indique qu'il l'a relevé de ses fonctions pour son comportement, indigne *« d'un officier aussi expérimenté et chargé d'aussi graves responsabilités »*. Ottawa semble vouloir prévenir la répétition de toute affaire pouvant entacher une nouvelle fois la réputation des Forces armées canadiennes, sérieusement entamée ces dernières années lors d'opérations de maintien de la paix en Somalie et en Bosnie. – *(AFP.)*

Le Soudan cherche le soutien de l'Egypte

LE CAIRE. Le vice-président soudanais, le général Al Zobeir Mohamed Saleh, est arrivé mercredi 15 janvier au Caire, alors que de nombreux contentieux opposent son pays à l'Egypte. La junte islamiste soudanaise reproche au Caire d'avoir accueilli une des figures de proue de l'opposition soudanaise en exil. De son côté, l'Egypte accuse Khartoum d'avoir téléguidé l'attentat contre le président Moubarak en juin 1995.

Le numéro deux de la junte va tenter de convaincre les responsables égyptiens de la nécessité de soutenir Khartoum face à une offensive des sudistes de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS, composée de sudistes animistes et chrétiens) soutenus par l'Ethiopie et l'Erythrée. Le gouvernement soudanais veut démontrer au Caire qu'une victoire de la guérilla menacerait les sources du Nil vitales pour l'Egypte. – *(Corresp.)*

Une force interafricaine prochainement déployée à Bangui

BANGUI. Une force interafricaine d'interposition va être mise en place à Bangui, en proie depuis deux mois à une rébellion de l'armée, a déclaré, mercredi 15 janvier, le général malien Amadou Toumani Toure. Cette force, qui serait de *« 300 hommes au plus »*, pourrait, d'ici trois semaines, se charger des problèmes *« délicats »*, et en particulier de la récupération des armes en circulation dans la ville.

« On ne va pas laisser les soldats français garder les rues de Bangui », a ajouté le général, estimant que cette force pourrait rester six mois en République centrafricaine. Des soldats des quatre pays médiateurs (Tchad, Mali, Gabon, et Burkina Faso) mais aussi du Sénégal et d'autres pays d'Afrique francophone, pourraient y participer. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : la négociation entre factions afghanes réunies sous** les auspices des Nations unies, à Islamabad, a échoué, a affirmé mercredi 15 janvier un représentant des *« étudiants en religion »* au pouvoir à Kaboul. Selon cette source, l'exigence de *« démilitarisation »* de la capitale posée par les forces d'opposition n'est *« pas acceptable »* par les talibans. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ ***ALGÉRIE : le vice-président de l'instance exécutive du Front islamique du salut*** (FIS, dissous) à l'étranger, Kamr Eddine Kerbane, exclu de son poste il y a quinze jours, a répliqué en prononçant mercredi 15 janvier la dissolution de l'instance dirigeante. M. Kerbane a indiqué qu'il entendait prendre prochainement la tête d'une nouvelle direction, *« afin de restructurer le mouvement à l'étranger »*. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ESPAGNE : la participation de l'Espagne à la monnaie unique euro**péenne dès son lancement, en janvier 1999, ne fait *« aucun doute »*, a affirmé, mercredi 15 janvier, le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, lors d'un entretien à la radio et la télévision nationales. Au cours de l'entretien, M. Aznar s'est félicité de la faiblesse de l'inflation. En 1996, les prix ont augmenté de 3,2 %. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : après être passé en novembre sous la barre symbolique des 2 millions**, le nombre de chômeurs s'est encore réduit de 45 100 en décembre, pour descendre à 1,885 million, soit 6,7 % de la population active, selon les chiffres de l'office des statistiques nationales publiés mercredi 15 janvier. Le chômage se situe au plus bas niveau depuis six ans. – *(AFP.)*

M. Chirac plaide pour l'intégration de la Hongrie à l'Union européenne et à l'OTAN dès l'an 2000

Le président de la République réitère à Budapest les assurances qu'il avait données à Varsovie

Jacques Chirac était attendu jeudi 16 janvier, en fin de matinée, à Budapest pour une visite officielle de deux jours. Dès son arrivée, M. Chirac devait s'adresser aux dirigeants hongrois, dans l'enceinte du Parlement, pour réaffirmer son souhait de voir la Hongrie, comme d'autres pays d'Europe centrale et orientale, intégrer dès l'an 2000 une Union européenne réformée et une Alliance atlantique rénovée.

BUDAPEST
de nos envoyés spéciaux

Jacques Chirac ne peut promettre moins à Budapest qu'à Varsovie. Dans son discours devant le Parlement hongrois, jeudi 16 février en fin de matinée, il devait réaffirmer la volonté de la France de voir la Hongrie adhérer dès l'an 2000 à l'Union européenne (UE). Le message est le même que celui qui fut adressé à la Pologne en septembre 1996 : il confirme la vocation des Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) à faire partie de l'Europe démocratique, au sein de l'Union comme de l'OTAN. A l'aube de l'année 1997, décisive à cet égard, ce discours est avant tout destiné à rassurer des pays qui ont pu douter du calendrier que leur soumettaient les Occidentaux. *« Un calendrier est avant tout affaire de volonté politique »*, devait dire M. Chirac devant les députés hongrois.

Ce calendrier est connu. Une fois terminée la Conférence intergouvernementale (CIG, chargée de réformer les institutions de l'Union), en principe en juin, doivent commencer les négociations d'adhésion de pays tels que, notamment, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Ces trois pays devraient entamer, les 7 et 8 juillet à Madrid, la procédure les conduisant à intégrer l'OTAN.

En visite à Paris en juin, le président hongrois, Arpad Göncz, avait souligné, dans un entretien au *Monde* (*Le Monde* du 5 juin 1996), que *« seule l'appartenance de la Hongrie à toutes les structures européennes, dont l'OTAN et l'Union, serait une garantie »* de l'ancrage de son pays à l'Europe. Moins qu'à un calendrier précis, il disait tenir à *« un processus continu, à rythme constant »*, mais il ajoutait : *« Il serait hautement symbolique que l'an 2000, qui marquera le millénaire de l'existence de la Hongrie comme royaume européen, corresponde également à l'entrée officielle du pays au sein de l'Union européenne. »*

M. Chirac souhaite qu'il lui soit donné pleine satisfaction. Il veut rappeler à Budapest qu'il a été *« le premier dirigeant européen à plaider, dès 1989 »* pour l'entrée des PECO dans l'Union. *« Oui, la Hongrie adhérera bientôt à l'Union européenne, une Union renforcée et élargie qui doit être le socle de la réconciliation sur notre continent. Oui, la Hongrie entrera bientôt dans l'Alliance atlantique, une Alliance rénové et élargie, facteur essentiel de la nouvelle architecture européenne de sécurité »*, devait-il dire, en insistant encore : *« Je souhaite que votre pays adhère à l'Union européenne dès l'an 2000. La France fera tout pour que cette date soit respectée. »*

ÉTAPES ET TRANSITIONS

Confirmant que les négociations d'adhésion à l'Union doivent selon lui s'ouvrir *« dès la fin de cette année »*, M. Chirac ajoute qu'il faudra *« prévoir étapes et transitions »* même si, selon lui, *« les négociations peuvent aboutir vite »*. Sans qu'elle soit publiquement évoquée par M. Chirac, la question, éminemment sensible, de l'application de la Politique agricole commune (PAC) à la Hongrie sera au cœur des pourparlers.

Le chef de l'Etat s'est voulu aussi rassurant sur l'intégration de la Hongrie à *« la nouvelle architecture de sécurité »* européenne. Il ne s'agit pas seulement de voir ce pays participer à la Politique extérieure et de sécurité commune (PESC) de l'Union, mais de son entrée dans l'OTAN. *« La France soutient sans réserve la candidature de la Hongrie à l'entrée dans l'OTAN »*, devait lancer M. Chirac aux parlementaires hongrois. Mais cela ne devrait se faire, selon le président, que dans une *« OTAN rénovée »* qui, tout en *« préservant la force du lien transatlantique »* développerait *« une véritable identité européenne »*.

Après avoir ainsi conforté les Hongrois sur deux grands sujets qui leur tiennent à cœur, M. Chirac entendait être aussi éloquent sur des questions plus terre à terre : la promotion des entreprises françaises en Hongrie. Puisque aussi bien le président veut que cette tâche-là fasse intégralement partie de la diplomatie qu'il conduit à l'étranger.

Alain Frachon et Pascale Robert-Diard

ESPIONNAGE Les accusations portées par *L'Express*, en octobre 1996, contre Charles Hernu, présenté comme un « agent de l'Est », sont étayées par l'hebdomadaire qui, dans son édition datée 16-22 janvier, publie des documents soviétiques faisant état de la collaboration de l'ancien ministre de la défense, à la fin des années 50 et au début des années 60, avec des fonctionnaires bulgares et soviétiques. ● UN ANCIEN DIRIGEANT des services roumains, qui avaient connaissance de ces compromissions de Charles Hernu, avait transmis un dossier au contre-espionnage français, en gage de bonne volonté, en 1992, comme nous le confirme le journaliste et historien Alexandre Adler. ● UN LIVRE de Thierry Wolton, *La France sous influence*, décrit, d'autre part, les liens établis par les Soviétiques et leurs alliés avec des hommes politiques français.

« L'Express » étaie ses accusations contre Charles Hernu

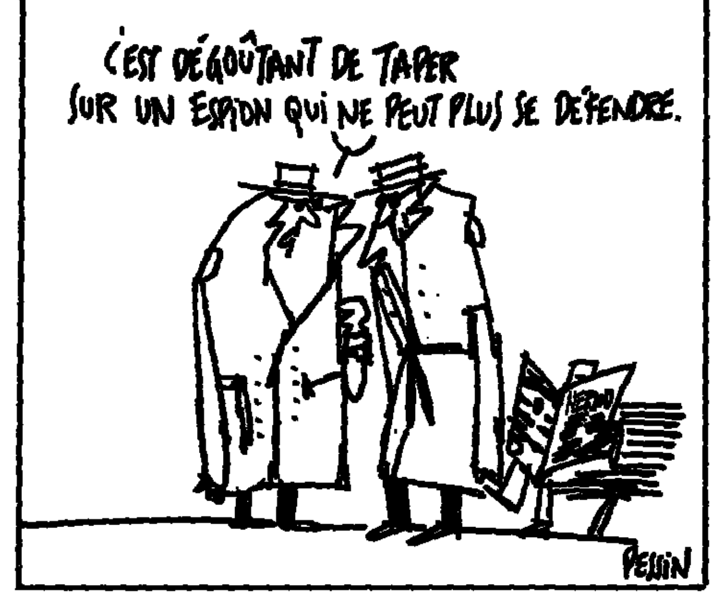
L'hebdomadaire reproduit des documents soviétiques selon lesquels l'ancien ministre de la défense avait coopéré, jusqu'au début des années 60, avec plusieurs services de renseignement de l'Est et avait été rémunéré pour les informations qu'il leur fournissait

DANS SON ÉDITION datée 16-22 janvier, *L'Express* publie une longue enquête pour étayer le dossier que l'hebdomadaire avait consacré, huit semaines plus tôt, à la collaboration de Charles Hernu avec différents services de renseignement du bloc soviétique. A l'appui de la thèse selon laquelle Charles Hernu serait devenu, entre 1953 et 1963, un « *agent du KGB* », l'hebdomadaire publie une série de « *notes* » qui précisent les modalités du recrutement et des rénumérations de l'homme politique français par les services bulgare, roumain et soviétique.

La famille de l'ancien ministre socialiste de la défense, qui avait demandé la saisie de *L'Express* avant sa sortie en kiosque, a été déboutée mercredi 15 janvier de sa demande par le juge des référés du tribunal de Paris. Relevant qu'« *il existe un débat sur les activités de Charles Hernu* » et que ce différend, opposant la famille de l'ancien ministre à l'hebdomadaire, sera examiné le 22 janvier devant le tribunal de Paris, le juge des référés a considéré qu'il ne lui appartenait pas d'intervenir à titre préventif dans ce débat en interdisant toute nouvelle publication sur le sujet.

C'est un responsable de longue date des services secrets roumains, Mihaïl Caraman, qui apporte en 1992 au service de contre-espionnage français – la direction de la surveillance du territoire (DST) – un dossier sur le passé de Charles Hernu (*Le Monde* du 1er novembre 1996). Soucieux d'établir des relations de confiance avec ses homologues occidentaux après la chute du mur de Berlin, M. Caraman connaît bien la France pour y avoir travaillé comme « *maître-espion* » de 1958 à 1969. Début 1992, il reçoit la visite de deux policiers de la DST à Bucarest, alors que, proche du futur premier ministre Petre Roman, il reprend en main les services secrets roumains de l'après-Ceausescu.

Quelques mois plus tard, M. Caraman se rend dans l'Hexagone pour rencontrer les responsables de la DST. Il leur confie alors, précise *L'Express*, un dossier long d'une cinquantaine de feuillets manuscrits ou dactylographiés, qui comprend de nombreux documents datant de la période 1953-1963. La pièce maîtresse de ce dossier, publiée par *L'Express*, est présentée comme « *une note du KGB* » datée du 18 avril 1963 et consacrée à « *André* », pseudonyme de Charles Hernu. Transmise aux services secrets roumains, elle détaille le début des relations nouées depuis 1953 entre Charles Hernu, le service de renseignement bulgare et le KGB. Selon cette note d'avril 1963, l'homme politique français aurait été recruté le 13 mars 1953 par Raïko Nikolov, alors chef du service de presse de l'ambassade de Bulgarie à Paris. De 1954 à 1956, indique la note, la partie bulgare aurait versé à Charles Hernu « *une récompense mensuelle de 250 nouveaux francs, sous la forme d'une contribution à son loyer* » ainsi que, parfois, « *de 400 à 500 nouveaux francs* ». Après l'élection de Charles Hernu à l'Assemblée nationale, « *on lui a remis régulièrement 1 000 nouveaux francs et, à plusieurs reprises, 1 500 nouveaux francs* ». Le député aurait notamment présenté à son agent traitant « *certains télégrammes chiffrés du ministère des affaires étrangères* », selon la même source.



Aujourd'hui à la retraite à Sofia, M. Nikolov a démenti avoir entretenu des liens d'espionnage avec Charles Hernu, tout en reconnaissant l'avoir régulièrement rencontré à l'époque en question à Paris (*Le Monde* du 2 novembre 1996). Par ailleurs, *L'Express* publie la photocopie d'un télégramme du département d'Etat américain ordonnant au diplomate bulgare, en poste à Washington entre 1959 et 1962 après son séjour parisien, de quitter précipitamment les Etats-Unis sous peine d'être expulsé en raison des activités d'espionnage qui lui sont prêtées par les autorités américaines.

Selon la note du KGB d'avril 1963, Charles Hernu aurait été « *directement approché par les Soviétiques* » après le départ de France de M. Nikolov en 1956. « *Sept mois après le départ de Nikolov, le 20 juin 1957, Hernu passe sous le contrôle du KGB* », écrit *L'Express*, en s'interrogeant sur la situation de Charles Hernu pendant ces sept mois de transition entre les services bulgare et russe. Dans les archives du ministère des affaires étrangères à Moscou, l'hebdomadaire a retrouvé la trace de quatre entretiens intervenus dans cette période entre l'homme politique français et un conseiller de l'ambassade d'URSS à Paris, Vladimir Ivanovitch Erofeev. Ce dernier, arrivé en août 1955 en poste à Paris, a reconnu avoir « *rencontré Charles Hernu* » à quelques reprises à cette époque, mais a démenti qu'il se soit agi d'une « *activité secrète* » en soulignant qu'il était de son « *devoir* » d'avoir « *des contacts dans les milieux politiques et intellectuels* » (*Le Monde* du 19 décembre 1996).

Classées secrètes, les fiches d'entretiens publiées dans *L'Express* du 16 janvier étaient, en tout cas, adressées au ministre soviétique des affaires étrangères de l'époque, Andreï Gromyko. Datées des 19 janvier, 24 avril, 13 mai et 24 mai 1957, « *elles s'intercalent très exactement entre le départ de Nikolov et le recrutement d'Hernu par le KGB* », considère *L'Express*. En échange, ajoutent nos confrères, Charles Hernu « *aurait en particulier reçu l'équivalent de 30 000 francs d'aujourd'hui pour sa campagne électorale lors des législatives de 1958* » de la part des Soviétiques. Après son échec à ces élections, Charles Hernu a continué de percevoir des subsides qui lui ont parfois servi « *à payer son loyer* », selon la note de 1963 du KGB citée par *L'Express*.

Le dossier remis en 1992 à la DST comportait, outre les renseignements concernant Charles Hernu, plusieurs notes relatives au « *financement du PSU (Parti socialiste unifié* », révèle enfin *L'Express*. L'une d'elles, datée du 21 mai 1963, « *détaille l'aide apportée à cette petite formation, fin 1962, par les ambassades de Yougoslavie et d'Albanie. A travers deux de ses dirigeants* [non cités], *le PSU aurait notamment obtenu "environ 10 000 francs nouveaux"* », indique l'hebdomadaire, sans livrer, sur ce point, de documents pour étayer ses informations.

Erich Inciyan

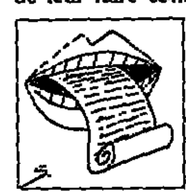
Nouveau démenti de la famille

« *La famille de M. Hernu émet toutes réserves sur l'authenticité des documents publiés par* L'Express », a indiqué jeudi matin 16 janvier au *Monde* son défenseur, Me Serge Lewisch, précisant qu'il demandera la production en justice des documents originaux – rédigés en russe – mettant en cause l'ancien ministre de la défense, afin de pouvoir « *vérifier leur traduction et leur contenu véritable* ». « *Au demeurant, 99 % des conversations dont il est fait état sont celles qu'avaient à l'époque un grand nombre de dirigeants, dans le contexte du dégel vis-à-vis des soviétiques* », estime Me Lewisch.

« *Le contenu des entretiens avec l'ambassadeur soviétique, ou ce qui est présenté comme tel, est en fait la transcription d'articles parus à l'époque dans le journal du Club des Jacobins* », a déclaré au *Monde* Patrice Hernu, fils de l'ancien ministre. La famille de l'ancien ministre conteste « *formellement* » le versement de mensualités « *par le KGB ou tout autre service* ».

« Une récompense mensuelle de 250 nouveaux francs »

LE PREMIER DOCUMENT reproduit par *L'Express* est une note du KGB du 18 avril 1963, adressée aux services secrets roumains afin de leur faire comprendre qui est Charles Hernu et pour quelle raison les Soviétiques souhaitent garder l'usage exclusif de cette « source », qui leur a été transmise par les Bulgares.


VERBATIM

« *Le 13 mars 1953*, écrivent-ils, *le camarade Vinogradov* [pseudonyme de Raïko Nikolov, selon *L'Express*], *agent opérationnel de nos amis bulgares à Paris, a fait la connaissace d'André* [pseudonyme de Charles Hernu]. *(...) Lors de cette première rencontre, André a donné le sentiment d'un homme qui dispose d'un très large cercle de relations dans les sphères politiques (Daladier, Herriot, Mendès France, Guy Mollet). Au cours de discussions, André s'est prononcé pour la paix, a critiqué la politique extérieure de la France et n'était pas d'accord avec les mesures de répression contre le Parti communiste français.* »

« *Au début de leur collaboration avec André (de 1954 à 1956)*, indique le KGB, *nos amis bulgares lui ont accordé une récompense mensuelle de 250 nouveaux francs, sous la forme d'une contribution à son loyer, et, quelquefois, ils lui versaient de 400 à 500 nouveaux francs. Après l'élection d'André à l'Assemblée nationale* [en janvier 1956], *on lui a remis régulièrement 1 000 nouveaux francs et, à plusieurs reprises, 1 500 nouveaux francs.* » « *Après le départ du camarade Vinogradov*, continue la note, *André a été confié à un autre officier opérationnel* », mais ce dernier « *ne parvenait pas à gagner la confiance d'André* » et « *on a pris la décision de transmettre ce cas au service de renseignement soviétique* ».

Le 24 avril 1957, Vladimir Erofeev, conseiller à l'ambassade soviétique à Paris, adresse directement à Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères, une « note de conversation » avec Charles Hernu, qui siège alors à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. « *Hernu m'a déclaré*, indique cette note, *qu'aujourd'hui, en France, 1 180 000 personnes sont sous les drapeaux. Le gouvernement cache soigneusement ces chiffres. Les faits sont tels, continuait Hernu, qu'un Français sur quatorze se trouve sous les drapeaux ou lié directement au service de l'armée.* »

Se référant toujours aux propos de Charles Hernu, le document continue : « *Le gouvernement réclame une aide financière des Etats-Unis, mais, comme l'a déclaré le nouvel ambassadeur américain à Paris au cours d'une conversation avec Mendès France, les Etats-Unis refusent catégoriquement de financer la guerre en Algérie et exigent l'arrêt des hostilités. Les Américains posent comme condition la création de bases militaires américaines en Algérie, "indépendantes", à l'exemple du Maroc, où il existe déjà sept grandes bases américaines. Il est déjà prouvé par des documents, a noté Hernu, que les Etats-Unis ont obtenu des concessions pour l'extraction de pétrole au Sahara pendant le voyage aux Etats-Unis de Guy Mollet et d'Antoine Pinay. En échange, les Américains soutiendront la France à l'ONU, au cours de la discussion du problème algérien.* »

Le 9 octobre 1958, Sergueï Vinogradov, ambassadeur d'Union soviétique en France, fait état à son tour, dans une note adressée à André Gromyko, d'une conversation avec Charles Hernu. Il écrit notamment : « *Hernu a dit que Soustelle* [ministre de l'information dans le gouvernement de Charles de Gaulle] *possède des dossiers sur presque toutes les personnalités politiques : il a commencé à les rassembler pendant la seconde guerre mondiale, quand il dirigeait le service de renseignement de De Gaulle. En utilisant ces dossiers, Soustelle fait chanter certaines personnes, en particulier le radical Naudet et Hernu lui-même.* »

Alexandre Adler, journaliste et historien

« Un magnétophone ouvert qui enregistre tout »

« Pourquoi un ancien espion comme Mikhaïl Caraman vient-il fournir le dossier Hernu aux services secrets français en 1992 ?

– Caraman est certes un ancien espion, mais c'est aussi un homme dont la carrière politique n'est pas achevée. Il a des états de service impressionnants puisque c'est l'officier de l'Est qui a obtenu un des plus beaux succès dans l'infiltration de services de l'Ouest, mais il a ensuite été un des hommes-clés dans la préparation de la révolution de 1989 en Roumanie.

« Proche de Petre Roman, il a suivi ce dernier dans sa disgrâce, en 1991. En 1992, il est un peu le spécialiste des questions de renseignements dans l'équipe qui tente de mettre en place une opposition démocratique en Roumanie. Seulement, la crédibilité de Caraman est obérée par son passé. Il a donc une opération de ravalement de facade à réaliser, prouver aux Occidentaux et en particulier à la France qu'il a tiré un trait sur le passé.

– Ne peut-il pas s'agir alors d'une opération de désinformation ?

– Caraman n'y a aucun intérêt. Il a été mis sur la touche par Illiescu. Encore une fois, ce qu'il a besoin de prouver, c'est qu'il est un interlocuteur crédible et que dorénavant, les Occidentaux peuvent voir en lui un ami.

– Les documents qu'il apporte ne semblent-ils pas pour autant accablants ?

– En tant que tels, ces documents ne sont pas d'une importance primordiale. Il s'agit de notes politiques comme les services de l'Est aimaient en demander aux gens pour les compromettre ou pour tâter l'eau avant de les engranger dans des actions plus sérieuses. Si l'on en reste à ces notes, elles sont anodines, mais elles n'auraient pas été anodines en 1981 dans le climat qui régnait entre occidentaux depuis l'entrée des ministre communistes au gouvernement, alors que François Mitterrand avait encore tout à prouver et que la guerre froide battait à nouveau son plein avec sa dernière grande manifestation, la bataille des euromissiles. Le ministre de la défense français assistait à toutes les réunions avec ses collègues. En tant qu'élément de chantage sur un homme politique, ces notes deviennent sérieuses. Si elles sont rendues publiques, Charles Hernu « saute » : il n'y a là-dessus aucun doute. Le moyen de pression sur lui me semble donc établi.

– Reste que l'on ne dispose d'aucun document sur la période après 1963. Les services de l'Est peuvent-ils avoir oublié Charles Hernu ?

– Si les Soviétiques ont décidé de prendre en charge Hernu en direct, c'est qu'ils étaient intéressés. Dès que François Mitterrand, après le congrès d'Epinay, en 1971, a chargé Charles Hernu de travailler sur les questions militaires au nom du PS, ça ne pouvait que raviver leur intérêt.

« Après 1981, lorsqu'il devient ministre de la défense, disposer d'un homme comme Charles Hernu devient déterminant. Les effets n'en ont pas pour autant été catastrophiques pour la France. Le secret défense est toujours très cloisonné. Et puis comme l'a dit l'ancien patron des services est-allemands, Markus Wolf au sujet de Günther Guillaume : lorsque vous disposez d'un espion de ce niveau, vous ne l'utilisez pas pour tenter d'infléchir la politique de son pays ou pour une quelconque manipulation ; simplement vous diposez d'un magnétophone ouvert, qui enregistre tout.

– Ce n'est pour le moment qu'une présomption ?

– Effectivement, elle ne repose que sur des conjectures. J'en ajoute pourtant encore une : c'est l'époque où de faux défecteurs soviétiques désignent des personnages de haut niveau en France comme étant des agents soviétiques. Successivement, un conseiller de Charles Hernu, François Heisbourg, et un conseiller de Pierre Mauroy, Thierry Pfister, seront accusés de travailler pour l'Est. Ils seront lavés de ces soupçons. Or, l'expérience montre que lorsque les Soviétiques intoxiquent de la sorte, c'est qu'ils ont quelqu'un à protéger. »

Propos recueillis par Nathaniel Herzberg

Au royaume des « idiots utiles »

DANS UN LIVRE à paraître le 21 janvier, Thierry Wolton donne le résultat de ses recherches dans les archives du ministère soviétique des affaires étrangères, enrichies de quelques pièces venues des dossiers américains et français. Il présente ainsi une *France sous influence*, dans laquelle le Kremlin a tenté d'infléchir le cours de la politique étrangère de Paris. Le livre porte sur une période allant de la France libre à la fin du gaullisme.


BIBLIOGRAPHIE

Bien sûr, un des instruments majeurs de Moscou en France était alors le Parti communiste, mais la sphère d'influence des Soviétiques à Paris dépassait largement les milieux communistes. « *Les diplomates soviétiques allaient plutôt chercher leur "clientèle" à droite auprès d'hommes politiques suffisamment naïfs pour croire qu'ils pourront à eux seuls infléchir les cours des événements ou parmi ces milieux d'affaires qui pensaient que les vastes débouchés du continent soviétique valaient bien des sacrifices idéologiques* », écrit Thierry Wolton.

Il distingue plusieurs catégories dans le réseau d'action soviétique. Il y avait d'abord les officiers de renseignement, employés du KGB ou du GRU (le service de renseignement militaire), envoyés à l'étranger pour recruter des agents ou les manipuler ; ils pouvaient travailler sous couverture diplomatique (l'ambassade soviétique à Paris était peuplée pour un tiers de « guébistes ») ; ensuite, les agents de renseignement, c'est-à-dire les autochtones recrutés pour fournir des informations ; puis les agents d'influence, personnalités bien placées pour servir de relais – conscient ou inconscient – à la propagande soviétique. Ce pouvait être des hommes d'affaires, des hommes politiques, des journalistes, etc. Enfin, ce que Moscou appelait les « idiots utiles », c'est-à-dire tous ces Occidentaux qui pour des raisons idéologiques, sentimentales ou de simple vanité personnelle servaient les intérêts soviétiques, même s'ils ne s'en rendaient pas compte.

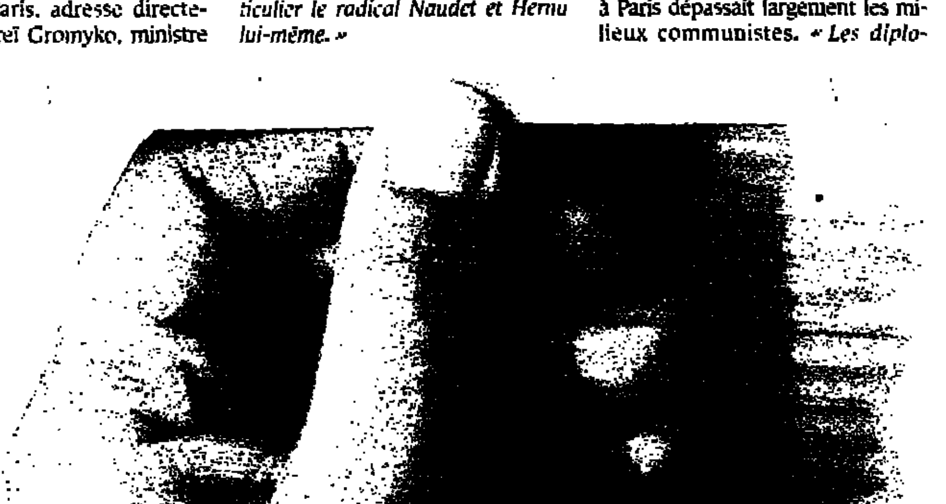
APPÂTÉS

Peut-être vaut-il mieux, pour la mémoire ou l'honneur de quelques personnalités citées par Thierry Wolton, les classer dans la catégorie des « idiots utiles » que dans celle des agents stipendiés. Dans *La France sous influence* défilent Edgar Faure, qui, même président du conseil, n'hésitait pas à aller à l'ambassade soviétique prodiguer indirectement des conseils à Khrouchtchev ; Pierre Sudreau, qui expliquait aux Soviétiques comment exploiter les contradictions apparues au sein du conseil des ministres dont il faisait partie ; Marcel Boussac, appâté par des contrats mirobolants, et bien d'autres encore.

Ont-ils eu l'importance qu'ils s'attribuaient eux-mêmes ? Thierry Wolton ne tranche pas. Toujours est-il qu'en 1954 la Communauté européenne de défense fut enterrée par la collusion des radicaux et des gaullistes, deux mouvements auxquels l'ambassadeur Vinogradov consacrait le plus grand soin.

Daniel Vernet

★ *La France sous influence, Paris-Moscou : 30 ans de relations secrètes*, de Thierry Wolton, Grasset.



Lionel Jospin envisage « un contrat d'orientation » entre la gauche et les Verts

Le gouvernement accusé d'être « à la remorque du patronat »

LIONEL JOSPIN a adopté un ton résolument offensif lors de la conférence de presse qu'il a tenue, jeudi 16 janvier. Le premier secrétaire du Parti socialiste a qualifié 1997 d'« *année de transition* » et de « *mûrissement* », jugeant le climat en France « *plus désenchanté qu'ailleurs* ». « *Les perspectives économiques et sociales ne sont pas bonnes* », a-t-il affirmé en soulignant que « *le président de la République n'a apporté, dans ses deux dernières interventions, ni clarté ni espérance. Il s'est borné à deux erreurs de communication successives et contradictoires. Si son image personnelle n'est pas mauvaise, sa stature politique est contestée.* »

Pour M. Jospin, « *le gouvernement est à la remorque du patronat. On ne voit pas d'objectifs qui lui soient propres. Il n'a ni volonté ni élan* ». S'en prenant aux « *spécialistes du courage pour les autres* », M. Jospin a écarté toute alternative à droite, estimant que l'inflexion proposée par M. Balladur « *n'est qu'une aggravation d'une politique inspirée de la sienne et qui échoue* ». Il s'en est pris aussi à Philippe Séguin, qualifié de « *rhéteur d'Epinal* » et de « *spécialiste de la politique virtuelle* » dont les discours ont « *de moins en moins à voir avec la politique réelle du gouvernement* ».

M. Jospin a défini trois objectifs pour le PS en 1997. Le premier est d'« *éclairer et combattre les aspects nocifs de la politique gouvernementale* » : l'« *orthodoxie résignée* » de la politique économique, la remise en cause « *systématique* » du socle social, la « *manie* » des privatisations, les « *ambiguïtés* » de la politique judiciaire, les relents « *xénophobes* » de la politique d'immigration, le « *suivisme* » de la politique européenne, le « *conformisme* » de la politique africaine. Le deuxième objectif est d'« *achever l'élaboration* » du programme du PS, en précisant ses orientations économiques et en organisant des journées thématiques : immigration, éducation, services publics, sécurité, environnement et protection sociale.

OUVERTURE

Le troisième objectif de M. Jospin est de « *bâtir une majorité politique d'alternance* ». Au-delà des négociations en cours avec les Verts, le Parti radical-socialiste (PRS) et le Mouvement des citoyens (MDC), il a fait une ouverture. « *Nous verrons dans l'année si nous pouvons aller plus loin et envisager un contrat d'orientation entre les partis de gauche et les écologistes* », a-t-il annoncé avant de prévenir que « *ce soit sur l'euro, l'Europe ou autre chose, personne ne doit croire pouvoir disposer d'un droit de veto sur notre politique (participation gouvernementale ou pas)* ». Une ouverture qui s'est accompagnée d'un avertissement tant au MDC qu'au Parti communiste.

Michel Noblecourt

Le PS annonce sa volonté de « défaire » le système de fonds de pension voté par la droite

Jacques Chirac défend le projet mais se pose en « garant » des retraites par répartition

La majorité a approuvé, mercredi 15 janvier, en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, la proposition de loi créant des fonds d'épargne-retraite. Les syndicats espèrent obtenir du Sénat la suppression des exonérations de cotisations sociales pour les entreprises. M. Péricard, président du groupe RPR à l'Assemblée, est prêt à revoir le dispositif s'il est convaincu d'un risque pour les retraites obligatoires.

LES ÉVENTUELS souscripteurs de plans épargne-retraite sont avertis : les socialistes « *déferont le système de fonds de pension tel qu'il est construit* » s'ils reviennent aux responsabilités en 1998. Au moment même où, mercredi 15 janvier, la direction socialiste poursuivait son offensive contre la loi Thomas, le président de la République prenait sa défense, lors du conseil des ministres.

Jacques Chirac a affirmé que la création des fonds d'épargne-retraite ne menaçait en rien les régimes par répartition, qui « *constituent le fondement de nos retraites. Il n'est pas question de les remettre en cause, et j'en suis le garant.* » Il a ajouté, d'après le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure : « *C'est une réforme socialement et économiquement utile et moderne. Elle a été longuement concertée. Elle prépare donc l'avenir.* »

Opposé par principe à cette réforme du système de retraite, le Parti socialiste y voit, au contraire, « *une tentative pour faire avancer la retraite par capitalisation au détriment des régimes par répartition* ». « *Les fonds de pension*, a résumé le porte-parole du PS, *c'est d'abord la confirmation d'un choix stratégique, qui est la privatisation de la Sécurité sociale.* » « *C'est un projet pour la Bourse, ce n'est pas un projet pour les retraites ; un projet pour les assurances, pas pour les retraités, qui en plus va coûter cher aux finances publiques* », a ajouté M. Hollande.

L'HYPOTHÈSE D'UN RECOURS

Le président du groupe socialiste, Laurent Fabius, a précisé que son groupe pourrait étudier la possibilité de déposer un recours contre ce texte devant le Conseil constitutionnel.

Ce texte a été adopté, mercredi, par 34 voix (UDF, RPR) contre 13 (PC, PS) en deuxième lecture par l'Assemblée nationale. Proposé par Jean-Pierre Thomas, député UDF-PR des Vosges, il crée la possibilité pour les quatorze millions de salariés du secteur privé de souscrire des plans épargne-retraite (PER) qui leur verseront une rente au moment où ils cesseront leur activité. Il est prévu que les versements des salariés leur donneront droit à des réductions d'impôt tandis que les abondements patronaux seront largement exonérés de cotisations sociales.

C'est cette dernière disposition qui provoque la colère d'organisations syndicales telles que la CFTC ou la CFE-CGC. Sans être opposées au principe des fonds d'épargne-retraite, elles refusent les exonérations patronales, qui pourraient, selon elles, se traduire par une perte de cotisations de 17 à 18 milliards de francs pour la Sécurité sociale et pour les régimes complémentaires Agirc (cadres) et Arrco (salariés). M. Thomas conteste cette évaluation.

Avant que le texte soit à nouveau soumis au Sénat en deuxième lecture, le 30 janvier, les dirigeants syndicaux vont donc s'efforcer d'obtenir une nouvelle modification du projet, en tentant de convaincre les responsables aussi bien au gouvernement qu'au Parlement. « *Nous n'en sommes qu'à une étape, nous allons expliquer encore et encore, cela porte parfois* », explique Marc Vilbenoît, le président de la CFE-CGC. Il assure que si, en raison des pertes de recettes des régimes obligatoires, « *nous sommes contraints de bloquer la revalorisation des pensions de retraite, on saura où est la responsabilité* ».

MICHEL PÉRICARD SOUPLE

Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Michel Péricard, qui a reçu Jean-Luc Cazette, président de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, a déclaré au *Monde* : « *Si les experts arrivent à convaincre les sénateurs que la barre des exonérations accordées aux employeurs n'est pas bien placée, il serait bon qu'on la replace au bon endroit. Si on nous démontre que ces dispositions nuisent aux systèmes de retraite obligatoire, il faudra les modifier. Nous ne sommes en aucune manière bloqués sur ce point.* »

Fabien Roland-Lévy

Réceptions consensuelle à l'Elysée et majoritaire à Matignon

L'IMPORTANT, dans ce genre de cérémonie, c'est la liste des participants. Pour la deuxième fois depuis son élection à la présidence de la République, Jacques Chirac avait convié à l'Elysée l'ensemble des députés. En mars 1996, les socialistes avaient décliné l'invitation pour protester contre la condamnation d'Henri Emmanuelli dans l'affaire Urba-Sages.

Mercredi 15 janvier, en revanche, une petite délégation, conduite par Laurent Fabius, est venue saluer le chef de l'Etat. Il ont été croisé Edouard Balladur mais pas Nicolas Sarkozy, en déplacement à Londres, ni Valéry Giscard d'Estaing ni Raymond Barre.

Après avoir longuement patienté, en rang, dans une enfilade de salons, les députés ont été admis par petit groupes dans une autre pièce, où les attendait le président de la République, flanqué d'Alain Juppé et de Philippe Séguin. A l'entrée, un huissier s'enquérait de leur nom, prénom et circonscription. M. Chirac a donc pu saluer chacun par son prénom, avant de lui prodiguer un petit mot personnel.

Le service photographique de l'Elysée s'est chargé d'immortaliser la poignée de main, dans un cliché dont les députés de la majorité ne manqueront pas de faire le meilleur usage pendant la campagne électorale. « *Même les députés de l'opposition y ont eu droit. J'ai chaudement recommandé aux élus de la majorité de s'afficher aux côtés du président pendant la campagne. Ça ne peut pas nous faire de mal...* », ironisait à la sortie Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne).

CONSIGNES DE CAMPAGNE

Les sénateurs de la majorité, eux, étaient reçus à Matignon, comme l'avaient été la veille les députés. Souriant et détendu, le premier ministre a de nouveau plaidé pour la « *cohésion et l'unité* », une « *règle d'or* » pour gagner. A quatorze mois des élections législatives, la consigne semble être aussi la décrispation. M. Juppé a relevé ainsi que ce n'est « *pas en cultivant systématiquement la différence que l'on se donnait la meilleure chance de gagner* ».

Dopé, sans doute, par des sondages qui se montrent moins féroces, M. Juppé a noté qu'on « *respirait un petit peu mieux qu'en décembre, où l'air politique s'était un peu raréfié* », avant de préciser aussitôt : « *Je ne sais pas encore s'il s'agit d'un vrai retournement ou d'un phénomène tout à fait provisoire.* » Si Jacques Toubon n'était pas de la fête, de nombreux autres ministres y participaient en revanche. La réception s'est déroulée en présence de René Monory, président du Sénat, mais en l'absence de Charles Pasqua.

Olivier Biffaud et Cécile Chambraud

Alain Juppé promet un débat sur la parité hommes-femmes

À L'ISSUE DE SON ENTRETIEN avec Roselyne Bachelot, député (RPR) de Maine-et-Loire et « *rapporteure* » générale de l'Observatoire de la parité, et Gisèle Halimi, « *rapporteure* » de la commission politique de l'Observatoire, venues présenter leur rapport (*Le Monde* du 16 janvier), Alain Juppé, a annoncé, mercredi 15 janvier, l'organisation d'un débat à l'Assemblée nationale sur la parité hommes-femmes en politique. Ce dernier pourrait se dérouler aux alentours du 8 mars, à l'occasion de la journée internationale pour les droits des femmes, « *pour examiner cette question et voir quelles propositions législatives, voire constitutionnelles* », pourraient être dégagées. « *La situation aujourd'hui n'est plus acceptable* », a commenté le premier ministre, qui a parlé des « *propositions très intéressantes* » contenues dans le rapport et assuré qu'il « *adhérait totalement au constat* » dressé dans celui-ci.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : 30 % des Français approuvent l'action du chef du gouvernement**, contre 25 % en novembre, selon le sondage Gallup-*L'Express*. En ce qui concerne Jacques Chirac, 36 % des Français approuvent son action, soit 1 point de plus qu'il y a deux mois. Ce sondage a été réalisé auprès de 956 personnes interrogées les 9 et 10 janvier.

■ **ESSONNE : le groupe des conseillers UDF du conseil général de l'Essonne** devrait demander, jeudi 16 janvier, à l'initiative de son président Michel Pelchat, premier vice-président de l'assemblée départementale, la démission de l'exécutif départemental « *afin de pouvoir travailler dans la sérénité* ». Xavier Dugoin, président du conseil général (RPR), tente sans succès depuis deux semaines de redistribuer les délégations rendues par quatre élus de la majorité départementale. – *(Corresp.)*

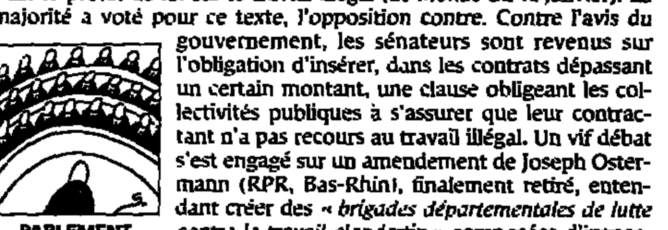
■ **RETRAITE : Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale**, a déclaré, le 16 janvier, sur Radio-Shalom, que les communistes « *n'ont pas dit qu'ils étaient tout de go pour la retraite à 55 ans* ». Les députés communistes ont déposé une proposition de loi en ce sens pour les femmes et pour les personnes exerçant des métiers pénibles, « *mais ce n'est pas la généralisation* », a précisé le député du Nord.

■ **STAGES DIPLÔMANTS : le Parti socialiste a condamné**, mercredi 15 janvier, les stages diplômants, qui sont une « *formule* » qui se situe entre « *un maxi-CIP* [contrat initiative emploi] *et un mini-SMIC jeunes* », a expliqué François Hollande, son porte-parole.

■ **CROISSANCE : l'Insee** a confirmé, jeudi 16 janvier, que la croissance française a progressé de 0,9 % au troisième trimestre 1996, après une baisse de 0,2 %, au deuxième trimestre. Sur les neuf premiers mois de l'année, le taux de croissance atteint 1,3 % en France, ce qui correspond à l'objectif que s'était fixé le gouvernement pour l'année entière.

Le Sénat adopte le projet de loi sur le travail illégal

SUIVANT L'AVIS de sa commission des affaires sociales, le Sénat a supprimé, en première lecture, mercredi 15 janvier, plusieurs dispositions contraignantes pour les employeurs, introduites par les députés dans le projet de loi sur le travail illégal (*Le Monde* du 16 janvier). La majorité a voté pour ce texte, l'opposition contre. Contre l'avis du gouvernement, les sénateurs sont revenus sur l'obligation d'insérer, dans les contrats dépassant un certain montant, une clause obligeant les collectivités publiques à s'assurer que leur contractant n'a pas recours au travail illégal. Un vif débat s'est engagé sur un amendement de Joseph Ostermann (RPR, Bas-Rhin), finalement retiré, entendant créer des « *brigades départementales de lutte contre le travail clandestin* » composées d'inspecteurs du travail ainsi que de policiers et de gendarmes. Les syndicats CGT et CFDT du ministère du travail avaient dénoncé la « *logique policière de contrôle des individus et non des entreprises et, en premier lieu, des étrangers* », de cette proposition.



PARLEMENT

■ **VŒUX : le président du Sénat, René Monory,** a souhaité, mercredi 15 janvier, que les élections régionales et cantonales aient lieu en octobre 1998, après les législatives prévues au printemps et les sénatoriales en septembre. Il a affirmé que les sénatoriales pouvaient se faire avec « *l'ancien corps électoral* ». M. Monory, âgé de 74 ans, n'a pas exclu de briguer un troisième mandat à la présidence du palais du Luxembourg. Il s'est prononcé contre l'abaissement de l'âge de la retraite à 55 ans. Evoquant le projet de loi Toubon visant à renforcer la législation antiraciste, il a indiqué qu'il n'était pas « *du tout pour l'accumulation de lois, et notamment de lois de circonstance* ».

■ **ÉTAT-RPR : Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale,** a accusé le gouvernement, lors de la présentation de ses voeux à la presse, mercredi 15 janvier, de ne pas « *jouer le jeu de la démocratie* », en évoquant « *l'Etat-RPR* [où] *les quelques marges de liberté* (...) *qui existaient encore se raréfient de plus en plus* ». Affirmant que 1997 serait placée, pour les députés socialistes, « *sous le double signe de l'offensive et de la proposition* », l'ancien premier ministre a estimé, concernant les prochaines élections, que « *les choses se présentent de façon ouverte, plutôt favorable* ».

■ **RÉFORME DE L'ÉTAT : les députés ont entamé, mercredi 15 janvier,** l'examen du projet de loi destiné à améliorer les relations entre le public et l'administration. « *Il faut un Etat plus simple, plus proche* », a indiqué Dominique Perben, ministre de la fonction publique. Ce texte contraint l'administration à accuser réception de toute demande d'un administré. Il oblige également les autorités administratives, saisies à tort d'une demande, de la transmettre au service compétent.

■ **ALCOOL : la commission des affaires culturelles et sociales** de l'Assemblée nationale a décidé, mercredi 15 janvier, de mettre en place une mission d'information sur le thème « *santé et alcool* ». Cette mission composée de sept membres aura pour rapporteur Denis Jacquat (UDF – PR, Moselle).

■ **TEMPS DE TRAVAIL : Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne)** va rédiger un rapport d'information sur la réduction du temps de travail qui visera à établir le coût des différents dispositifs et notamment celui de la loi dite de Robien. La commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale en a accepté le principe, mercredi 15 janvier.

■ **SÉNAT : Gérard Larcher, sénateur RPR des Yvelines,** a été élu, mercredi 15 janvier, vice-président du Sénat en remplacement d'Yves Guéna, nommé au Conseil constitutionnel.

Le Conseil d'Etat annule l'élection du maire de Villeurbanne

GILBERT CHABROUX, sénateur socialiste, n'est plus maire de Villeurbanne (Rhône), mais les élections qui ont eu lieu dans cette ville en juin 1995 ne sont pas annulées pour autant. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat, mercredi 15 janvier, en confirmant le jugement du 12 décembre 1995 du tribunal administratif de Lyon qui avait annulé l'élection de M. Chabroux en qualité de conseiller municipal de Villeurbanne, et l'avait déclaré inéligible à cette fonction pendant un an.

La justice administrative reproche à celui qui a succédé à Charles Hernu d'avoir, pendant sa campagne électorale, bénéficié, en contradiction avec la loi, d'un don de la commune. A compter du mois d'avril 1994, la mairie a en effet financé la publication d'une lettre mensuelle, *Objectif*, qui présentait aux yeux du Conseil d'Etat, « *pour partie, le caractère d'un document de propagande dont M. Chabroux, maire sortant, a tiré bénéfice pour sa campagne électorale* ».

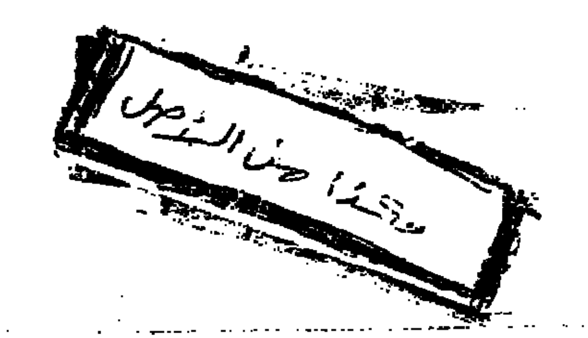
Cette invalidation et cette inéligibilité pour un an étaient attendues à Villeurbanne. Pourtant, les socialistes ont eu bien du mal à se mettre d'accord sur la façon d'y faire face. La « solution » que devait annoncer, jeudi 16 janvier, M. Chabroux – la désignation d'un « maire intérimaire » en attendant de nouvelles élections municipales dans un an – a été prise par défaut.

Au début du mois, lors d'une rencontre avec Lionel Jospin, les dirigeants socialistes locaux avaient prévu que si M. Chabroux était invalidé, ce serait son premier adjoint, Jean-Paul Bret, qui lui succéderait à la mairie. Mais M. Chabroux serait candidat à la députation, en 1998, dans la circonscription de Villeurbanne, aujourd'hui détenue par Marc Fraysse (RPR), qui a battu, en 1993, M. Bret.

DIVERGENCE SOCIALISTE

Mais quinze conseillers municipaux de la majorité locale ont refusé ce scénario, dont Bernard Rivalta, conseiller général fabiusien, qui entretient des relations plutôt fraîches avec M. Bret, proche de M. Jospin. La facile victoire de la liste de gauche aux municipales de 1995 (52,58 % des voix contre celle menée par M. Fraysse) a incité les socialistes à imaginer une autre solution : Raymond Terracher, un ingénieur de cinquante-cinq ans, conseiller général et membre du conseil municipal depuis 1983, assurera l'« intérim » pendant la durée de l'invalidation de M. Chabroux. Ensuite, l'accord passé entre les différentes composantes de la majorité municipale prévoit de « *réunir les conditions de nouvelles élections municipales* », afin que M. Chabroux « *finisse son mandat de maire* ». Pour cela il faudra qu'un certain nombre de conseillers municipaux démissionnent pour provoquer une partielle à la veille des législatives de 1998.

Bruno Caussé et Rafaële Rivais



JUSTICE Le juge Bertella-Geffroy, chargée d'instruire l'affaire de l'hormone de croissance contaminée, a mis en examen pour *« empoisonnement »*, mercredi 15 janvier, l'ancien directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux, Henri Cerceau. Son collaborateur, *Marc Mollet, a été mis* en examen, le 14 janvier, pour *« homicide involontaire et empoisonnement »*. Le juge leur reproche d'avoir écoulé quatre lots d'hormone de croissance non *inactivée après le 10 juin 1985*, date à laquelle aucun lot d'hormone possiblement contaminée n'aurait dû être utilisé. ● LE MAGISTRAT a, d'autre part, découvert récemment que des lots fabriqués avec 5 grammes d'hormones non traitée avaient été utilisés à des fins thérapeutiques jusqu'en février 1986. ● CES MISES EN EXAMEN pour *« empoisonnement »* devraient relancer le débat sur l'usage qui peut être fait de cette qualification.

L'empoisonnement est retenu dans l'affaire de l'hormone contaminée

Deux anciens responsables de la Pharmacie centrale des hôpitaux ont été mis en examen par le juge Bertella-Geffroy. Ils risquent la cour d'assises pour avoir écoulé des lots d'hormone non inactivée après le 10 juin 1985

AVEC LA MISE EN EXAMEN pour *« empoisonnement »* de Henri Cerceau et Marc Mollet, anciens responsables de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), le drame *de l'hormone de croissance* prend une nouvelle dimension et rejoint, dans sa complexité juridique, celui du sang contaminé. De nouveaux éléments permettent aujourd'hui d'affirmer que la chronologie officielle des faits et des décisions prises durant l'été 1985 était, jusqu'à présent, gravement incomplète.

Avant d'être synonyme d'un drame, l'hormone de croissance renvoyait à l'un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la médecine moderne. Fruit des progrès accomplis en endocrinologie et en biologie moléculaire, la mise à disposition de cette substance a permis de fournir un traitement efficace à des milliers de personnes qui, sans elle, auraient souffert d'un nanisme sévère, socialement et psychologiquement hautement handicapant.

Après la découverte de la cause exacte de cette anomalie, un traitement substitutif, fabriqué à partir de l'hormone que l'organisme de ces jeunes malades n'est pas en mesure de produire, avait été mis au point aux Etats-Unis à la fin des années 50. *Initialement, cette* hormone « extractive » était fabriquée à l'étranger à partir d'hypophyses (la glande cérébrale dont une des *fonctions* est de produire l'hormone de croissance) prélevées sur des cadavres. Au début des années 70, fut mis en place, en France cette fois, un système de collecte d'hypophyses et de production d'hormone de croissance. En quelque sorte, un système inspiré des mêmes principes éthiques et humanistes que la transfusion sanguine, c'est-à-dire, *a priori*, débarrassé de tout esprit de lucre.

SYSTÈME AMBIGU

Ce système n'était pas, pour autant, dénué d'ambiguïté. Ainsi, les activités de l'Institut Pasteur de Paris (production de l'hormone) et de la PCH (fabrication, conditionne*ment et distribution) étaient-elles* fédérées par l'association France-Hypophyse, par ailleurs chargée de la collecte de la matière première (les hypophyses), pratique dont elle tirait l'essentiel de ses ressources. L'hormone de croissance ne disposait pas, d'autre part, d'un vrai statut de médicament, la fixation de son prix faisant par ailleurs l'objet de tractations quelque peu obscures, en dépit du fait que le coût de ce traitement était pris en charge par la Caisse nationale d'assurance maladie.



Les prémices du drame remontent au mois de mai 1984, avec les premiers symptômes d'un cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), affection neurodégénérative toujours mortelle, observés chez un malade traité à partir de 1963 par hormone de croissance. C'est à la mi-avril 1985 que les spécialistes internationaux d'endocrinologie pédiatrique apprirent que d'autres cas similaires avaient été recensés, deux *aux Etats-Unis et un en Grande-*Bretagne. Immédiatement, les autorités sanitaires américaines décidèrent de suspendre toute délivrance d'hormone extractive. Parallèlement, la multinationale pharmaceutique Kabivitrum décida de cesser la commercialisation de ce produit.

De nombreux pays adoptèrent alors une attitude similaire à celle des Etats-Unis. D'autres, dont la *France, estimèrent que l'hormone* extractive pouvait continuer à être utilisée. Cette décision était assortie de conditions variables selon les pays. En France, les mesures adoptées par les autorités américaines et par Kabivitrum furent immédiatement connues de MM. Cerceau et Mollet, ainsi que des autres personnes aujourd'hui mises en examen. De l'analyse des nombreux documents administratifs et techniques, il ressort que la principale question qui était alors posée n'était pas celle du retrait immédiat de toute forme d'hormone extractive, mais bien celle d'une adaptation rapide du système de production de manière à combler la défaillance de *Kabivitrum, puis de la firme Serono*, et ainsi de prévenir une possible pénurie.

CONFIANCE ABSOLUE

Visiblement, les responsables du dispositif français avaient donc une confiance absolue dans le système de production et de purification de l'hormone de croissance. Associées à leur décision de poursuivre la distribution d'hormone extractive, les autorités sanitaires – la direction de la pharmacie et du médicament et le cabinet du secrétariat d'Etat à la santé – adoptèrent une position ambiguë. Le 10 juin 1985, le professeur Jacques Dangoumau, alors directeur de la pharmacie et du médicament, *adressa un courrier* au professeur Fernand Dray (Institut Pasteur), dans laquelle il expliquait que l'association France-Hypophyse pouvait continuer son activité à condition que le procédé de fabrication et d'inactivation soit amélioré. Rien n'était précisé quant à l'usage qui devait être fait de l'hormone déjà fabriquée et non utilisée.

Persuadés que les bénéfices thérapeutiques dépassaient les risques infectieux, les autorités sanitaires n'ont donc pas considéré cette coûteuse substance comme potentiellement dangereuse et, à ce titre, comme devant être rappelée et détruite. Pire, des lots existants d'hor*mone en poudre non inactivée* continuèrent à être distribués, malgré les dispositions réglementaires qui avaient été mises en œuvre.

L'hormone de croissance extractive fut utilisée en France jusqu'en 1988, année où l'on établit scientifiquement que les lots fabriqués avant l'été 1985 étaient effectivement contaminants. Durant quatre ans, les médecins et les pouvoirs publics mirent tout en œuvre pour cacher les premiers cas d'enfants atteints. Lorsque ces cas furent révélés dans noscolonnes (*Le Monde* du 7 février 1992), l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) put alors – enfin – se mettre au travail pour tenter de faire la lumière sur ce drame.

Jean-Yves Nau

Pour Marc Mollet, « il n'y a jamais eu de consignes claires »

Interrogé par le *Journal du dimanche*, M. Mollet se défend en expliquant que, jusqu'à présent, *« personne n*[a] *démontré qu'un des lots distribués après le mois de juin 1985 a contaminé ne serait-ce qu'une seule des cinquante victimes recensées en France »*. Il ajoute : *« Il n'y a jamais eu de consignes claires demandant la destruction des lots non traités. Aucune instruction n'a été donnée par la direction de la pharmacie et du médicament pour rappeler les produits déjà distribués* (...). *La pression médicale était très forte pour poursuivre les traitements et personne n'a voulu, en fait, prendre la responsabilité d'en arrêter certains. »*

Même explication de la part du professeur Cerceau, qui, à la sortie du cabinet du magistrat, mercredi 15 janvier, a expliqué qu'à l'époque l'état des connaissances scientifiques ne permettait pas d'imaginer ce risque et qu'il n'avait eu dans cette affaire aucun intérêt financier.

Quatre lots suspects ont été distribués après le 10 juin 1985

POUR QUELLES RAISONS Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction en charge du dossier de l'hormone de croissance contaminée, a-t-elle décidé, mardi 14 janvier, de mettre en examen Marc Mollet, ancien directeur scientifique de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), et, le 15 janvier, Henri Cerceau, ancien directeur de la PCH, pour *« empoisonnement »* ? Pour les faits antérieurs à juin 1985, elle avait retenu le chef d'*« homicide involontaire »* lors des mises en examen des professeurs Jean-Claude Job, Fernand Dray, Jacques Dangoumau, et le docteur Elisabeth Mugnier – respectivement, en 1985, président de l'association France-Hypophyse, responsable de la production de l'hormone de croissance à l'Institut Pasteur, directeur de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé et responsable de la collecte des hypophyses dans les morgues des hôpitaux. Pour ces faits, Mme Bertella-Geffroy avait également mis en examen M. Cerceau pour *« homicide involontaire »*.

Des documents saisis en novembre et décembre 1996 par les enquêteurs, ont révélé que la Pharmacie centrale des hôpitaux avait continué à écouler des stocks d'hormone de croissance d'origine humaine qu'elle savait suspects, courant 1985 et 1986. Ce sont ces faits nouveaux qui ont conduit le juge à mettre en examen pour empoisonnement les deux anciens responsables de la pharmacie centrale.

Jusqu'à présent, il était officiellement admis – M. Cerceau l'avait confié en 1992 aux inspecteurs de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) – que la PCH avait détruit ses lots d'hormone extractive non traitée à l'urée et déjà conditionnée. Selon M. Cerceau, un bordereau de destruction de juillet 1985 atteste ce fait ; pourtant, dans leur rapport de 1992, les inspecteurs de l'IGAS regrettaient de ne pas avoir eu communication de ce document...

En revanche, M. Cerceau et M. Mollet avaient reconnu que la PCH n'avait pas rappelé, à partir de juin 1985, les lots d'hormone non traités par l'urée 8 M déjà envoyés dans les pharmacies hospitalières de Paris et de province. Selon eux, une telle procédure de rappel ne leur avait été demandée ni par France-Hypophyse ni par la direction de la pharmacie et du médicament. Dans un courrier, considéré comme une véritable date butoir par le juge, daté du 10 juin et adressé au professeur Dray, le professeur Dangoumau avait simplement indiqué que devaient être *« désormais utilisées sur le territoire national des hormones qui offrent des garanties renforcées et uniformes vis-à-vis du risque de transmission d'éventuels prions »*. Selon l'IGAS, une telle formulation *« impliquait* a priori *qu'aucune hormone non traitée ne puisse être utilisée après cette date, et, partant, le rappel des hormones non traitées »*. *« Il est regrettable, toutefois,* ajoutaient les rapporteurs de l'IGAS, *que ceci n'ait pas été précisé de façon plus explicite. »*

En tout état de cause, la pharmacie avait donc continué à écouler son solde de production. Selon *L'Express*, il s'agissait, d'une part, du reste du lot 85029, soit 7 000 doses composées essentiellement d'hormones extraites d'hypophyses bulgares ; d'autre part, du lot 85031, un mélange de 5 000 doses d'hormone française et bulgare non inactivée à l'urée, mis en circulation le 15 mai 1985 ; enfin, du lot 85040, écoulé, lui, à partir du 29 juillet.

DÉCISION D'INACTIVER

Pourtant, le 14 mai 1985, lors de la réunion du conseil d'administration extraordinaire de l'association France-Hypophyse, il avait été décidé de poursuivre le traitement par l'hormone extractive, mais à condition de lui appliquer la méthode d'inactivation à l'urée. En outre, à l'unanimité, l'ensemble des participants, parmi lesquels un représentant *de la direction de la pharmacie et* du médicament, un représentant de la direction générale de la santé, le médecin conseil et un représentant de la direction de la *Caisse nationale d'assurance-maladie*, avaient décidé d'inactiver par l'urée les 30 grammes d'hormone de croissance extractive détenus par la pharmacie centrale, *« ainsi que les lots ultérieurs »*.

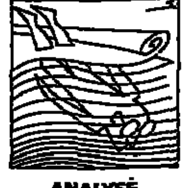
D'autres éléments récemment découverts par le juge Bertella-Geoffroy sont *a priori* encore plus accablants et... inexpliquables. Ils concernent le lot 85050. Le 14 mai, selon *les instruction de France-Hypophyse, un* coursier de la Pharmacie centrale se rend à l'Institut Pasteur, au laboratoire du professeur Dray, afin d'y déposer les 30 grammes de poudre qui devaient être inactivés à l'urée. Pour une raison mystérieuse, ce coursier est reparti de l'Institut avec en poche 5 grammes d'hormone bulgare non retraitée. Ces 5 grammes seront conditionnés à la PCH pour former les 5 000 doses du lot 85050 qui seront distribuées jusqu'en 1986. C'est donc, en définitive, seulement à partir de cette date que la PCH ne distribuera plus de lots d'hormone inactivée.

De source proche du dossier, on précise que rien n'indique, à ce stade de l'enquête, que les personnes atteintes ont contracté la maladie à partir des dernier lots d'hormone écoulés par la PCH. Quarante des cinquante *enfants traités par cette hormone* et atteints de Creutzfeldt-Jakob sont déjà morts en France. Quarante autres cas ont été répertoriés dans le reste du monde.

Franck Nouchi

Le risque de qualification « outrancière » impose à la justice prudence et sérénité

EMPOISONNEMENT. Cette qualification est accompagnée d'un cortège de symboles puissants et solennels ainsi que de l'ombre de la cour d'assises et de la réclusion criminelle. Quelques fins juristes auront *beau ergoter* sur la présomption d'innocence et la définition controversée de l'empoisonnement, le mot possède dans la langue française une force considérable. Il évoque ceux qui, à l'instar des Borgia, tuent délibérément en versant le poison dans le verre de leur victime.



ANALYSE

Pourtant, quoi qu'on puisse penser du comportement des personnes impliquées dans l'affaire du sang *contaminé ou* dans celle des hormones de croissance, aucune volonté de tuer ne leur est reprochée. Le 8 octobre 1994, Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, estimait, à propos de la mise en examen de Georgina Dufoix, Laurent Fabius et Edmond Hervé, que la qualification d'empoisonnement était *« outrancière »*. Depuis deux ans et demi, un juge d'instruction parisien et la commission d'instruction de la Cour de justice de la République utilisent cependant de façon abusive la qualification d'empoisonnement.

Les premiers à parler d'empoisonnement furent les avocats de certaines victimes de l'affaire du *sang contaminé. Leur légitime* colère justifiait une demande que la justice devait examiner en toute sérénité. Le tribunal a finalement rejeté la notion d'empoisonnement, suivant l'avis du substitut, Michèle Bernard-Requin : *« L'empoisonnement implique nécessairement une volonté préalable de donner la mort. Il ne doit pas y avoir de confusion entre le moyen employé et le but poursuivi. »*

Le même refus étant opposé aux parties civiles devant la cour d'appel, c'est sur le délit de *« tromperie »* – dérisoire sur le plan sémantique – que le docteur Michel Garretta fut condamné à quatre ans de prison ferme.

Le climat se modifia devant la Cour de cassation. Sans prétendre que les condamnés souhaitaient la mort des hémophiles, l'avocat général, Jean Perfetti, se prononça en faveur de l'empoisonnement, reprenant à son compte les théories de quelques rares professeurs de droit privilégiant le résultat plutôt que l'intention. La Cour de cassation estimait, le 22 juin 1994, que la cour d'appel avait eu raison de retenir la qualification de tromperie. Les juges d'appel *« ne pouvaient, sans ajouter à cette prévention, retenir une qualification criminelle d'empoisonnement, comportant des éléments constitutifs distincts, au regard notamment de l'intention coupable essentiellement différente et qui serait susceptible de poursuites séparées »*.

Cette phrase sibylline semblait plutôt insister sur l'*« intention coupable »*, mais, devant les caméras de télévision, le président de la chambre criminelle, Christian Le Gunehec, expliquait : *« Nous ne sommes pas capables de dire s'il y a empoisonnement. Le problème reste entier. La tromperie et l'empoisonnement sont deux faits juridiques distincts. »* La qualité du commentateur donnait à l'analyse une valeur juridique. Un mois plus tard, en dépit du principe de l'autorité de la chose jugée et du caractère *« outrancier »* de la qualification, le docteur Garretta était mis en examen pour *« empoisonnement »*. D'anciens ministres étaient ensuite mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »* par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République, alors que le procureur général de la Cour de cassation avait retenu le délit d'*« administration de substances nuisibles ayant porté atteinte à l'intégrité physique »*.

MÉCANISME INFERNAL

La complicité d'empoisonnement prospéra aussi dans l'interminable instruction menée par le juge Bertella-Geffroy sur le sang contaminé. Ce même juge vient d'utiliser la qualification criminelle d'empoisonnement dans l'affaire des hormones de croissance.

Les apprentis sorciers de la Cour de cassation semblent avoir déclenché un mécanisme qui paraît ne plus pouvoir être arrêté, d'autant que le code de procédure pénale ne prévoit aucune porte de sortie avant la fin des instructions. C'est seulement à ce moment-là que la Cour de cassation pourra se prononcer à nouveau. Pendant ce temps, rien n'empêche que la qualification d'empoisonnement se banalise en touchant d'autres dossiers. Dans les affaires de l'amiante et de la « vache folle », les obstacles juridiques sérieux qui s'opposent à une telle qualification pourraient, dans une même dérive, être contournés.

Le crédit de la justice est atteint, comme le respect dû aux victimes. N'auront-elles pas l'impression *d'avoir été trompées si, comme il* est raisonnable de le croire, on leur explique, dans quelques mois ou dans quelques années, que le choix de la qualification d'empoisonnement était une erreur d'analyse juridique ? A trop vouloir convaincre que la justice remplit son office, s'installe une sorte de « démagogie judiciaire » dont personne ne sort grandi. Le code pénal est assez riche pour permettre de choisir dans le calme la qualification la plus adéquate.

Pour l'affaire du sang contaminé, la plus adaptée était manifestement l'homicide involontaire. Mais, pour aller plus vite, pour ne pas affronter des écueils juridiques, on a choisi *« un délit d'épicier »* en se tournant vers la qualification de tromperie. Pour rattraper cette bévue, la justice croit bien faire en maniant l'empoisonnement à tort et à travers. A une erreur, elle en ajoute une autre sous la pression réelle ou supposée de l'opinion publique. Mais la justice n'est pas là pour plaire. Le 13 octobre 1994, Pierre Truche, alors procureur général près la Cour de cassation, devenu depuis premier président de la Haute Juridiction, confiait à l'hebdomadaire *La Vie* : *« Face à des affaires qui paraissent exceptionnelles, les magistrats ont le devoir impérieux de ne pas perdre leur sérénité. Une affaire extraordinaire doit impérativement se traiter à l'ordinaire. »*

Maurice Peyrot

A travers le cas Papon, la Cour de cassation examine la notion de crime contre l'humanité

L'ancien fonctionnaire de Vichy avait été renvoyé devant la cour d'assises

La chambre criminelle de la Cour de cassation devait examiner, jeudi 16 janvier, le pourvoi formé par Maurice Papon contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Bordeaux du 18 septembre 1996. Cet arrêt le renvoie devant la cour d'assises de la Gironde pour *« complicité d'assassinats, complicité d'arrestations et de séquestrations illégales (...), ces crimes ayant revêtu le caractère de crimes contre l'humanité »*.

L'ACCUSATION et les parties civiles reprochent à Maurice Papon d'avoir, alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, de juillet 1942 au 13 mai 1944, participé à la déportation de près de deux mille juifs, internés au camp de Mérignac, puis transportés par convois à Drancy avant d'être dirigés vers les camps d'extermination. Mais, ce jeudi, le débat ne devrait pas porter sur les faits. La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par Christian Le Gunehec, se borne à examiner si les juges de la chambre d'accusation ont bien motivé leur arrêt (*Le Monde* du 19 septembre 1996). Les juges suprêmes s'attacheront surtout à vérifier si les magistrats de Bordeaux ont bien respecté les textes qui autorisent à dire qu'un crime de droit commun possède les caractéristiques du crime contre l'humanité.

L'élément déterminant réside dans l'interprétation de la définition du crime contre l'humanité. Jusqu'à la nouvelle rédaction du code pénal, votée le 22 juillet 1992, qui prévoit notamment le crime de génocide, la loi française ne définissait pas le crime contre l'humanité. Le seul texte existant, qui ne fut d'ailleurs voté que le 26 décembre 1964, se limitait à affirmer le caractère imprescriptible des *« crimes contre l'humanité, tels qu'ils sont définis par la résolution des Nations unies du 13 février 1946, prenant acte de la définition des crimes de l'humanité, telle qu'elle figure dans la charte du tribunal international du 8 août 1945 »*. Avant le nouveau code pénal, non applicable à Maurice Papon, il fallait donc se reporter à l'article 6 du statut du tribunal international de Nuremberg *(lire ci-dessous)*.

Cependant, la Cour de cassation a été amenée à donner une sorte de « traduction » de l'article 6. A l'occasion de la procédure menée contre Klaus Barbie, elle a donné, dans un arrêt du 20 décembre 1985, cette définition : *« Constituent des crimes imprescriptibles contre l'humanité les actes inhumains et les persécutions qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique, non seulement contre les personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale ou religieuse, mais aussi contre les adversaires de cette politique, quelle que soit la forme de leur opposition. »* Et, le 27 novembre 1992, à propos de Paul Touvier, la Cour apportait la précision que les auteurs ou complices de ces crimes ne pouvaient être punis *que « s'ils ont agi pour le compte d'un pays européen de l'Axe »*.

Ces textes constituent la clé de voûte du débat. Pour la défense, représentée par Me Jacques Boré et Charles Xavier, l'un des moyens de cassation consiste à relever que Maurice Papon n'a jamais adhéré à *« une idéologie hégémonique »* et qu'il n'a jamais été membre d'une organisation ou d'une institution relevant d'une puissance de l'Axe. Les avocats en veulent pour preuve que l'arrêt de Bordeaux constate lui-même que, *« dans l'ensemble des cas (...), la décision finale d'arrestation, d'internement et de transfert à Drancy en vue d'une déportation ultérieure à Auschwitz a émané du SIPO SD, services de sécurité nazis, organisation déclarée criminelle par jugement du tribunal militaire international de Nuremberg »*. Or, toujours selon l'arrêt, la mise en cause de Maurice Papon résulte des ordres et instructions qu'il a donnés au service des questions juives de la préfecture.

L'ÉCHELLE DES RESPONSABILITÉS

Pour la défense, il s'agit là d'une violation de l'article 6, car la préfecture de la Gironde n'est qu'une émanation de l'Etat de Vichy, qui n'est pas une puissance de l'Axe et n'a pas été considéré comme ayant pratiqué une politique d'hégémonie génocidaire. Pour éviter de faire le procès de Vichy, la chambre d'accusation de Bordeaux aurait sauté une marche dans l'échelle des responsabilités en se contentant de faire un lien direct entre Maurice Papon et le SIPO SD.

L'avocat général Jean-Pierre Dintilhac fera connaître sa position à l'audience, mais, de leur côté, les parties civiles, représentées par Me Arnaud Lyon-Caen, Paul-François Rysiger et Charles Choucroy, réfutent les arguments de Maurice Papon. Selon leur analyse, la complicité de crimes contre l'humanité n'implique pas l'appartenance à une organisation déclarée criminelle par le tribunal de Nuremberg. S'appuyant sur les termes de l'arrêt concernant Paul Touvier, les parties civiles estiment que la complicité se trouve caractérisée par le concours apporté en connaissance de cause au plan concerté mis en place par le gouvernement nazi. L'arrêt de renvoi estime en effet que Papon avait une connaissance *« claire, raisonnée, circonstanciée et continue »* du sort réservé aux juifs.

Mais l'arrêt, tout en accablant les fonctionnaires de l'Etat français sous l'Occupation, ne qualifie pas juridiquement le régime de Vichy. Si les juges de Bordeaux, et avant eux ceux de la Cour de cassation, ont contourné Vichy, les parties civiles soulignent qu'en acceptant de livrer aux Allemands, en vue de leur déportation et de leur extermination, des juifs d'origine étrangère internés ou résidant en zone libre, *« le gouvernement de Vichy s'est rendu sciemment complice de crimes contre l'humanité »*. A l'évidence, les parties civiles souhaitent qu'enfin une telle phrase figure dans l'arrêt de la chambre criminelle.

Ce désir est si fort qu'elles semblent accepter le risque que, dans le débat juridique, la mise en cause de Vichy ouvre à la défense quelques failles lui permettant de dire que Maurice Papon ne peut être « le complice du complice » et qu'il n'a fait qu'obéir à ses supérieurs. Cette obéissance sera d'ailleurs longuement plaidée, car la défense s'appuie aussi sur le message adressé aux fonctionnaires et magistrats demeurant en France le 8 janvier 1942, sur les antennes de la BBC, par le lieutenant-colonel Tissier, leur demandant notamment de rester à leur poste et de faire le travail qu'on leur demande. Le contenu de ce message, qui invitait également au sabotage, sera discuté, mais, surtout, les parties civiles estiment que, juridiquement, ni l'ordre de la loi ni celui d'une autorité constituée ne peuvent être regardés comme une justification d'un crime contre l'humanité.

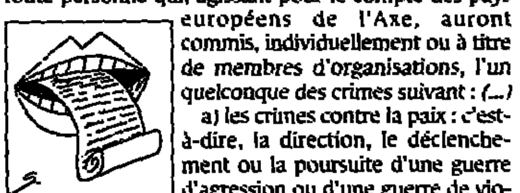
En tout, la défense présente cinq moyens de cassation, mais les juges peuvent aussi se déterminer en fonction d'autres moyens. Après le débat de jeudi, la chambre criminelle se donnera quelques jours de réflexion avant de rendre son arrêt. La décision pourra être soit un rejet pur et simple du pourvoi, l'arrêt de renvoi devant la cour d'assises devenant alors définitif, soit une cassation totale ou partielle avec renvoi devant une autre chambre d'accusation qui serait chargée de statuer à nouveau.

Maurice Peyrot

L'article 6 du statut du tribunal de Nuremberg

Voici l'essentiel de l'article 6 du statut du tribunal international de Nuremberg, qui constitue la base juridique de la notion de crime contre l'humanité :

Le tribunal (...) sera compétent pour juger et punir toute personne qui, agissant pour le compte des pays européens de l'Axe, auront commis, individuellement ou à titre de membres d'organisations, l'un quelconque des crimes suivant : (...)



VERBATIM

a) les crimes contre la paix : c'est-à-dire, la direction, le déclenchement ou la poursuite d'une guerre d'agression ou d'une guerre de violation des traités, assurances ou accords internationaux (...);

b) les crimes de guerre : c'est-à-dire les violations des lois et coutumes de la guerre. Ces violations comprennent, sans y être limitées, l'assassinat, les mauvais traitements ou la déportation pour des travaux forcés, ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés, l'assassinat ou les mauvais traitements des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, l'exécution des otages, le pillage des biens publics ou privés, la destruction sans motif des villes et des villages, ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires ;

c) les crimes contre l'humanité : c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tous autres actes inhumains commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime entrant dans la compétence du tribunal ou en liaison avec ce crime.

Les dirigeants, organisateurs ou complices qui ont pris part à l'élaboration ou à l'exécution d'un plan concerté ou d'un complot pour commettre l'un quelconque des crimes ci-dessus définis sont responsables de tous les actes accomplis par toutes personnes en exécution de ce plan.

« P'tit Louis », l'ancien journalier, mort de froid au fond d'une grotte

LES RICEYS (Aube)
de notre envoyé spécial

Le soleil n'est pas encore parvenu à réchauffer la grotte. Dehors, la neige s'efface des côteaux, mais l'intérieur de l'excavation, vestige d'une ancienne carrière de pierres, reste glacial. Le bric-à-brac y est demeuré en l'état. Au sol, des vieux matelas, un transistor et des bouteilles vides résument les distractions d'une existence troglodytique. Près de l'immense ouverture, par laquelle s'engouffrent tous les vents, les traces d'un feu, sans aucune réserve de bois à proximité.

Louis Bone vivait là, depuis près de deux ans. Jusqu'à ce que des promeneurs découvrent son corps, le 12 janvier, près du mur du cimetière, en contrebas de la grotte. Le décès, dû à un arrêt cardiaque consécutif à une hypothermie, remontait probablement à la nuit précédente, au cours de laquelle la température était encore descendue à – 8 degrés. Les traces dans la neige semblaient indiquer que l'homme, âgé de cinquante-huit ans, regagnait son repaire, qui domine Ricey-Haute-Rive, l'un des trois villages de la commune prospère des Riceys, à quarante kilomètres au sud de Troyes.

Depuis, le souvenir de Louis Bone ne tient plus qu'en deux accumulations : celle des pauvres objets de son dernier refuge et celle des qualificatifs que tentent de lui appliquer les habitants des Riceys, étonnés de connaître aussi mal celui qu'ils apercevaient si souvent. Du « P'tit Louis », on assure qu'il était *« poli »*, *« honnête »*, *« propre »*, *« solitaire »* ou *« cabochard »*. Entêté aussi, parce qu'il persistait, malgré les conseils, à vouloir mener son existence d'homme en marge. En pays de vignerons enrichis par la culture des raisins à champagne, il entendait persévérer dans son activité de *« ramasseur de mousse et d'escargots, cueilleur de fleurs et de champignons »*, ainsi qu'il se définissait parfois.

Louis Bone, issu d'une famille de forains, était arrivé aux Riceys il y a vingt ans pour participer aux vendanges. *« C'était un écorché vif,* se souvient Dominique Laurenti, membre de la première famille de viticulteurs à l'avoir employé. *Mais aussi le meilleur vendangeur que j'aie jamais connu. »* Sous l'effet de l'alcool, ces capacités professionnelles se sont peu à peu évanouies. Au milieu des années 80, lorsqu'il a décidé de s'établir aux Riceys, « P'tit Louis » travaillait de plus en plus rarement. Sans moyens financiers, il vivotait dans des habitats précaires. Il a longtemps occupé un transformateur électrique, puis squatté des bâtiments vides.

PERSONNE N'A DONNÉ L'ALERTE

Son cas avait été signalé à une assistante sociale, qui avait entrepris les démarches pour qu'il obtienne le revenu minimum d'insertion. Louis Bone le percevait depuis le mois d'avril. Mais cette amélioration du revenu n'a été accompagnée d'aucune ébauche d'insertion. Rétif à toute proposition de logement en hôtel social ou en hébergement d'urgence, « P'tit Louis » avait fini par s'installer dans la grotte.

Lorsque les journaux ont commencé à compter les morts de froid, tous ceux qui connaissaient ses conditions de vie ont pensé à Louis Bone. Chacun s'est dit que quelqu'un d'autre avait dû s'en occuper. L'assistante sociale l'avait perdu de vue depuis qu'il habitait la caverne. Les gendarmes étaient montés lui demander s'il ne préférait pas traverser les jours les plus rigoureux en un lieu moins inhospitalier. Il avait décliné l'offre. La mairie, les habitants des Riceys avaient pris leur parti de ces refus. Aux questions inquiètes, Louis Bone opposait invariablement un *« ça va, je suis équipé »*. A tel point que, la semaine précédant sa mort, alors qu'il manquait à toutes ses habitudes quotidiennes – notamment son passage dans la chaleur du café –, personne n'a donné l'alerte.

« Dans cette grotte, avec ces températures, cela devait arriver », constate Marcel Kandin. Dans sa cahute en tôle, le « Manem », comme on le surnomme aux Riceys, le combat depuis des années avec son seul poêle à bois. *« Je suis organisé, et pourtant j'ai très froid*, dit-il. *Alors lui, là-haut... »* Du terrain qui lui est prêté, Marcel Kandin, soixante-sept ans, peut voir le chemin qui monte au dernier refuge de Louis Bone. Les deux marginaux des Riceys se connaissaient bien. Ils avaient un moment cohabité, avant de se brouiller. Tandis que « P'tit Louis », l'étranger, allait d'abri en abri, le « Manem », enfant du pays, qui compte un cousin parmi les récoltants locaux, n'a jamais voulu quitter sa masure insalubre.

Cet hiver, il l'a pourtant désertée, au lendemain du Jour de l'an, pour aller se réchauffer au garage voisin. Marcel Kandin, qui touche une petite retraite d'ouvrier indépendant, n'avait plus de bois. La mairie lui a fait livrer quelques bûches. Mais cette initiative ne dissipe pas le fatalisme impuissant du village. *« Manem avait déjà frôlé la mort un hiver, il y a six ans*, y rappelle-t-on. *Tôt ou tard, cela se passera pour de bon. Il suffirait que le poêle s'arrête pendant la nuit. »* Comme si la mort de Louis Bone n'avait fait que confirmer qu'il n'y a rien à faire contre le destin que certains semblent s'être choisi.

Jérôme Fenoglio

Deux urologues soupçonnés d'opérations injustifiées comparaissent à Toulouse

Les débats donnent lieu à une querelle d'experts

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Deux urologues toulousains réputés, les docteurs Georges Rossignol et Pierre Léandri, tous deux âgés de cinquante et un ans, ont-ils volontairement mutilé certains de leurs patients, en 1987, 1988 et 1990, en pratiquant des ablations de vessie (cystectomies) injustifiées ? Posée au tribunal correctionnel de Toulouse, présidé par Jean-Marie Boyer, la question a soulevé, mercredi 15 janvier, un déluge d'interprétations médicales métamorphosant, à son corps défendant, la juridiction pénale en jury de thèse d'urologie.



PROCÈS

Qualifiés par le président Boyer d'*« universitaires brillants (...) à la réussite incontestable, ayant sauvé beaucoup de vies humaines »*, les docteurs Rossignol et Léandri sont accusés d'avoir *« volontairement commis des violences ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente »* au préjudice respectivement de six et de trois patients – l'un d'eux ayant été opéré conjointement par les deux praticiens. Ils sont également soupçonnés d'avoir commis respectivement deux et un faux en écriture en ayant majoré la gravité de tumeurs lors de courriers adressés à des médecins traitants.

Opération chirurgicale lourde, l'ablation de la vessie, conjuguée parfois à celle de la prostate, peut provoquer, par destruction des sphincters, des problèmes importants, voire définitifs, d'incontinence urinaire et d'impuissance sexuelle. Largement dus aux méfaits du tabac, huit à dix mille nouveaux cas de cancer de la vessie sont signalés chaque année et quatre mille cinq cents décès enregistrés.

S'appuyant sur un rapport d'experts controversé, l'accusation estime que les opérations subies par les patients des docteurs Rossignol et Léandri à la clinique Saint-Jean - Languedoc ont constitué *« un traitement inadapté »* et qu'elles *« ont été faites sciemment, alors même qu'il existait d'autres possibilités de traitement eu égard aux données de la science en ce domaine à l'époque considérée »*. Elle reproche également aux praticiens d'avoir « *surcoté* » les données anatomopathologiques résultant des biopsies pratiquées sur les malades afin de pousser à l'ablation. Elle s'appuie sur les examens post-opératoires de certaines vessies de ces patients, qui ne revèlent la présence d'aucune lésion anormale.

Ainsi, à charge, le professeur Jacques Aubert, chef du service d'urologie du CHU de Poitiers, expert désigné, a fait part de son étonnement quant à *« la rapidité des décisions prises »* par les chirurgiens (généralement dans le mois), *« alors que ceux-ci auraient pu prendre un temps de réflexion »* d'environ trois mois. Récusant formellement ces arguments, plusieurs spécialistes, cités par la défense, sont venus dire combien les cancers de la vessie étaient parmi *« les plus imprévisibles »* et les plus évolutifs de la gamme cancérologique. Le professeur Daniel Grasset, ancien chef du service d'urologie du CHU de Montpellier, a insisté sur l'*« énorme potentiel de récidive »* des tumeurs, même peu développées, et la tentation d'intervenir tôt, en amont, afin de ne rien regretter plus tard.

Plongeant le tribunal dans la complexité des dossiers litigieux, le professeur Grasset a disséqué chacun des « stades » de développement des tumeurs dans les tissus et des « grades » de malignité des cellules, afin de démontrer qu'il n'existait, dans la pratique, dans les cas de carcinome de stade T 1, aucune indication chirurgicale systématisée. Il a également indiqué qu'un praticien, selon lui, ne prenait pas une décision sur la seule foi des examens anatomopathologiques, pourtant qualifiés d'*« argument essentiel »* par l'un des experts. Il a précisé que le chirurgien se fiait également aux examens cliniques et scannographiques, ce qui pouvait expliquer les distorsions de « stadification » des tumeurs suivant le type d'examen auquel le praticien se référait.

Pour sa part, le docteur Henry Botot, chef du service d'urologie de l'hôpital Foch, a affirmé qu'il n'existait pas réellement d'autres thérapies préconisables en 1987 – notamment la BCG-thérapie actuellement en vigueur – et qu'il était concevable qu'il y ait eu, à cette époque de remise en ordre des nomenclatures internationales, des *« discordances »* de « stadification » entre les anatomopathologistes et les examens cliniques. Ce qu'a confirmé le professeur Alain Haertig, chef du service d'urologie de la Pitié-Salpêtrière et directeur de l'UER de médecine légale.

Mais déjà, au-delà des querelles d'écoles entre « interventionnistes » et « non-interventionnistes », qui tiennent, au moins en apparence, davantage de l'encyclopédie médico-chirurgicale que du code pénal, pointe la question du mobile : pourquoi ces deux chirurgiens réputés auraient-ils volontairement pratiqué des opérations inutiles ? Ouverte en 1991, l'enquête confiée au juge d'instruction Alain Billaud s'était orientée rapidement vers une escroquerie supposée. L'affaire avait éclaté incidemment à une autre procédure de faux et usage, pour laquelle le docteur Rossignol a été définitivement condamné à deux ans de prison, après rejet de son pourvoi, peine qu'il a déjà purgée (*Le Monde* du 19 décembre 1992). Les enquêteurs, soucieux de savoir pourquoi une majoration de « stadification » avait été commise pour un patient, avaient mis en exergue le contexte financier des cystectomies pratiquées à la clinique Saint-Jean et relevé qu'une promesse de cession d'actions de l'établissement au docteur Rossignol comportait une clause obligeant les chirurgiens à une importante augmentation des « K opératoires ».

Les enquêteurs ont mis en exergue le contexte financier des cystectomies pratiquées

Le juge d'instruction a jugé cette attitude *« douteuse »* et le fait *« préoccupant »*, mais n'a finalement réuni aucune charge contre les deux praticiens, leur accordant un non-lieu de ce chef, le 30 avril 1996. Que reste-t-il alors ? Le besoin de « gonfler » les statistiques pour les communications et les colloques internationaux ? Me Françoise Mathe et Henri Juramy, conseils respectifs des docteurs Rossignol et Léandri, ont rapporté les cas litigieux à l'activité d'urologie globale de leurs clients. Me Mathe a fait observer que les policiers avaient saisi 442 fiches de suivi médical, que 18 seulement avaient fait l'objet d'expertise et que 6 avaient finalement fait l'objet de poursuites contre son client, qui avait pratiqué 42 cystectomie radicale en 1988 . Me Juramy a précisé que, sur 100 tumeurs traitées cette année-là par le docteur Léandri, 80 n'avaient pas été opérées, 20 avaient fait l'objet d'une cystectomie et une seule, à son sens, était finalement discutable.

En défense, le docteur Rossignol a souligné qu'il *« n'était pas le bon Dieu »* et a reconnu qu'il avait pu commettre des erreurs d'indication, notamment sur le cas dramatique d'un homme de trente-six ans, dont la vessie s'est avérée saine après ablation. Enfin, le docteur Léandri a calmement expliqué qu'il avait agi *« en* [son] *âme et conscience »* au vu de ses impressions cliniques et des arguments connexes dont il disposait, *« dans la solitude de* [son] *métier d'homme seul »*.

Jean-Michel Dumay

…rologues soupçonnés
…érations injustifiées
…paraissent à Toulouse

Un chirurgien transmet accidentellement le virus du sida à l'une de ses patientes

La controverse sur le dépistage obligatoire est relancée

Le secrétariat d'Etat à la santé a révélé, mercredi 15 janvier, qu'un chirugien contaminé par le VIH avait *accidentellement* transmis le virus à l'une de ses patientes lors d'une intervention. Ces conclusions se fondent sur un travail de virologie moléculaire du professeur Luc Montagnier, qui estime que les chirurgiens contaminés devraient être incités à ne plus pratiquer d'*« opération invasive (...) ou réclamant une instrumentation lourde »*.

L'AFFAIRE du docteur Patrick Cohen, contaminé par le virus du sida (VIH) lors d'une intervention de chirurgie orthopédique, rebondit. Le secrétariat d'Etat à la santé a révélé, mercredi 15 janvier, que ce médecin avait, selon toute vraisemblance, contaminé l'une de ses malades lors d'une autre intervention. Les pouvoirs publics relancent ainsi le débat sur le dépistage systématique des chirurgiens et de leurs patients.

C'est le 20 mai 1983 que le docteur Cohen, spécialiste de chirurgie orthopédique et traumatologique au centre hospitalier de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), s'est contaminé en se piquant lors de la pose d'une prothèse fémorale chez une femme polytransfusée. Dans les années qui suivirent, ce médecin fut victime de troubles et d'affections inexpliqués qui, rétrospectivement, furent rattachés à une infection par le VIH et à un sida. La découverte que le docteur Cohen était contaminé par le VIH ne fut faite qu'en 1993.

En dépit des éléments du dossier plaidant en faveur d'une contamination accidentelle lors de son exercice professionnel, le docteur Cohen se heurta au refus obstiné de la Sécurité sociale de l'indemniser. Le fonds d'indemnisation des personnes contaminées par voie transfusionnelle estimait, pour sa part, que ce cas n'était pas de son ressort. Outre différentes actions en justice, ce chirurgien était inquiet d'une possible contamination des patients qu'il avait opérés sans se savoir infecté. Les autorités sanitaires refusant de l'entendre, il avait écrit au ministère de la santé en 1995 pour demander que les personnes concernées soient informées de ce risque et qu'on les incite à se faire dépister.

CAS EXCEPTIONNEL

La révélation de cette affaire dans ces colonnes (*Le Monde* du 20 octobre 1995) devait précipiter les événements. Une enquête épidémiologique avait été mise en œuvre pour retrouver les cinq mille patients opérés par le chirurgien en dix ans. Le 21 novembre 1995, le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, avait demandé au professeur Luc Montagnier d'effectuer une analyse moléculaire approfondie afin de comparer la structure du VIH présent chez le chirurgien et celle du VIH retrouvé chez une femme qu'il avait opérée en 1992 et 1993. Cette patiente avait été la seule à être retrouvée séropositive parmi les 968 personnes qui ont accepté de se faire dépister.

Dans une lettre datée du 15 janvier, adressée au professeur Girard, le professeur Montagnier indique que, au terme d'une série d'examens de virologie moléculaire, il peut affirmer que les deux virus sont excessivement proches et qu'il y a de ce fait *« une très grande probabilité pour qu'il y ait eu transmission du VIH entre ces deux patients »*. Le découvreur du VIH ajoute toutefois que *« ce type de transmission nosocomiale reste tout à fait exceptionnel »*. Selon lui, il s'agit ici du second cas connu après celui d'un dentiste américain qui avait, dans des circonstances demeurées mystérieuses, contaminé six de ses patients.

Il importe néanmoins, selon le professeur Montagnier, *« de renforcer l'incitation faite aux soignants de déclarer les accidents professionnels dont ils peuvent être victimes »* et de *« recommander aux chirurgiens de se faire dépister (...) après toute blessure opératoire entraînant une inoculation significative de sang potentiellement contaminant »*. Il faut encore, selon lui, *« instituer une trithérapie précoce dans le cas où le patient est séropositif »*, une disposition qui impose *« le dépistage préalable à l'opération pratiqué avec le consentement du malade, étant entendu qu'un résultat négatif n'exclut pas une infection en période silencieuse »*.

« Si un chirurgien est séropositif, il faut l'inciter à s'abstenir de toute opération invasive, notamment obstétrique, gynécologique, orthopédique ou digestive, ainsi que de toute intervention réclamant une instrumentation lourde ou impliquant une grande difficulté technique », estime enfin le professeur Montagnier. Pour sa part, Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, annonce que les *« précautions universelles d'hygiène et d'aseptie »* que doivent respecter les soignants seront prochainement rappelées à chaque chirurgien et diffusées dans tous les établissements hospitaliers publics et privés. Un affichage devra notamment être effectué auprès des blocs opératoires.

Le directeur général de la santé va, sur ce thème, demander les avis des différentes instances ordinales et éthiques sur les conclusions qu'il faut tirer de cette affaire. Le professeur Montagnier estime, quant à lui, que les précautions qu'il préconise *« ne seraient pas renforcées par un dépistage obligatoire »*.

Jean-Yves Nau

Trois nouveaux suspects après l'agression d'une policière dans le RER

Une confrontation devait avoir lieu jeudi

ÉVRY
de notre correspondante

Trois nouveaux suspects ont été interpellés, mercredi 15 janvier, dans l'affaire de la policière agressée dans le RER C au mois d'octobre 1996 (*Le Monde* daté 10-11 novembre 1996). Leur garde à vue a été prolongée jusqu'à jeudi, date à laquelle ils devraient être tous trois confrontés à la jeune femme arrivée de Bretagne.

Le vendredi 25 octobre 1996, la policière rentrait de son service à la brigade des accidents de la préfecture de police de Paris en empruntant la ligne de RER qui passe à Dourdan. Après la station de Brétigny, cinq jeunes gens lui arrachent son sac à main, et découvrent sa carte de police et sa chemise d'uniforme. Ils s'acharnent alors sur elle, lui font subir des violences sexuelles avant de lui taillader les bras et le visage à coups de cutter. Le seul témoin a disparu. Après être restée prostrée plusieurs jours, la jeune femme a porté plainte.

Depuis, les hommes de la sûreté départementale de l'Essonne lui ont montré un fichier comportant deux cent cinquante photos, parmi lesquelles elle a formellement reconnu l'un de ses agresseurs. Originaire des Ulis, le jeune homme effectuait son service national aux cuisines de l'école militaire de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines) au moment des faits. Agé de dix-neuf ans, il a été mis en examen pour viol en réunion, précédé, accompagné ou suivi de tortures ou d'actes de barbarie, violences volontaires et vol par le juge Jean-Marie d'Huy. Confronté à sa victime présumée, le jeune homme, qui a été incarcéré à Fleury-Mérogis, nie les faits.

La suite de l'enquête a permis aux policiers d'interpeller trois autres suspects. Le plus âgé d'entre eux – dix-neuf ans – était déjà incarcéré à Fleury-Mérogis : il est soupçonné d'une agression sexuelle commis contre une autre jeune femme, quelques heures après l'agression de la policière. Interpellé mercredi, le second, âgé de dix-huit ans, travaille comme vigile dans une société de surveillance des Ulis. Le troisième, mineur, a été interpellé à la station de sports d'hiver des Menuires (Savoie), où il participait avec six autres jeunes « en situation difficile » à un séjour organisé par une association locale et pris en charge par une grande surface des Ulis. Ils devraient tous trois être confrontés à la victime de l'agression dans la journée de jeudi.

Depuis fin octobre, les hommes de la sûreté voyagent sur la ligne empruntée par la jeune femme à la recherche d'indices et du témoin qui ne s'est jamais fait connaître. Le cinquième agresseur est toujours activement recherché.

S. Ma.

Des établissements scolaires se mobilisent pour l'arrêt des machines dangereuses

LE SYNDICAT des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN), la principale organisation des proviseurs et principaux de lycées et collèges, a lancé, jeudi 16 décembre, une consigne d'arrêt d'utilisation des machines *« dangereuses »* ou déclarées non conformes aux normes de sécurité. Cette décision a été annoncée à l'occasion d'une journée de mobilisation, au cours de laquelle les établissements devaient réunir leurs conseils d'administration et les comités d'hygiène et de sécurité pour dresser un inventaire des *« points noirs »* dans les ateliers et sur les installations sportives. Certains lycées ont précédé cette démarche. A l'école Estienne de Paris, au lycée Condorcet de l'automobile de Montreuil, à Créteil et à Tarbes, des enseignants et des élèves ont manifesté pour protester contre la vétusté de leurs équipements.

L'urgence de la situation résulte de l'entrée en application, depuis le 1er janvier, d'une directive européenne de 1989 et d'un décret du 11 janvier 1993 imposant la mise en conformité des machines et des équipements de travail dans les établissements scolaires. Dans son rapport annuel sur la sécurité dans les établissements scolaires (*Le Monde* du 19 décembre 1996), l'Observatoire national, présidé par Jean-Marie Schléret, estimait que 60 % des 33 097 machines en service dans 1 933 établissements ne correspondent pas aux normes. Parmi celles-ci, la moitié, jugées *« obsolètes »*, présentent de graves dangers pour la sécurité des élèves. Dans le privé, cette proportion est évaluée à 70 %. *« Entre la continuité du service public et la sécurité des élèves, nous avons choisi la sécurité »*, proclame Jean-Jacques Romero, secrétaire général du SNPDEN.

Conscient des conséquences de l'arrêt des machines sur la formation des élèves, il a toutefois demandé à ses adhérents d'appliquer ce mot d'ordre avec *« souplesse »*.

« IMPÉRATIF DE SÉCURITÉ »

Le ministère de l'éducation nationale avait pris les devants dans une circulaire envoyée le 12 décembre 1996 aux chefs d'établissement. Destiné avant tout à atténuer leur responsabilité juridique en cas d'accident, ce texte prévoyait explicitement l'arrêt d'équipements défectueux *« présentant un danger grave et imminent »*.

L'action engagée par le SNPDEN vise en premier lieu les collectivités locales propriétaires des équipements. Selon une enquête récente réalisée par les recteurs, seuls 10 % des départements et un certain nombre de régions ont engagé un programme de mise aux normes des machines, dont le coût global est évalué entre 1,5 et 2,2 milliards de francs. En revanche, d'autres, à ce jour, n'ont pas commencé à respecter leurs nouvelles obligations. L'association des présidents de conseils régionaux (APCR), présidée par Valéry Giscard d'Estaing, président (UDF) de la région Auvergne, qui figure parmi les retardataires, avait tenté de négocier un accord avec les ministères de l'éducation nationale et du travail. Sa requête pour obtenir un étalement du programme de rénovation et surtout une aide de l'Etat s'est heurtée au *« veto »* de François Bayrou. Pour le ministre de l'éducation nationale, *« l'impératif de la sécurité des élèves »* ne peut conduire à différer la mise en œuvre d'une réglementation connue depuis 1993.

Michel Delberghe

Les étranges devoirs d'un professeur de géographie

UNE ENSEIGNANTE d'histoire-géographie du lycée La Fontaine, dans le 16e arrondissement à Paris, a demandé à ses élèves, le 29 novembre 1996, lors d'un devoir sur table, de comparer les taux de fécondité entre *« Français et étrangers, dont Algériens »*, et d'en tirer *« les conséquences si cette situation se maintenait »*. Selon *L'Humanité* du 16 janvier, qui révèle les faits, des *« dérapages »*, non reconnus comme tels par cette enseignante, n'ont pas manqué dans les copies. L'académie de Paris parle de *« maladresse »*.

Le 25 octobre, lors du cours de géographie sur la population, certains élèves avaient noté dans leurs cours : *« La nation française, si elle continue d'accepter les étrangers sans travail, existera-t-elle encore au XXIe siècle ? » L'Humanité* raconte également que, lors du débat sur la violence organisé dans les établissements au mois de septembre 1996, ce professeur aurait déclaré que l'avortement était *« un crime »*, ce à quoi une élève aurait rétorqué : *« Non, c'est un droit. »*

Nouvelle procédure sur la gestion de la Ville de Paris

UNE CONTRIBUABLE PARISIENNE, Brigitte Martoia, a demandé, mardi 14 janvier, au maire de Paris, Jean Tiberi, de porter plainte avec constitution de partie civile au nom de la Ville dans l'affaire du contrat de travail de Philippe Ceaux. Selon Mme Martoia, défendue par Me Pierre-François Divier, avocat du Forum des contribuables, M. Ceaux, chargé de mission au cabinet du maire de Paris de 1990 à 1995, travaillait en réalité en Corrèze comme permanent du RPR.

Si le maire n'agit pas dans un délai de quatre mois, Me Divier, qui estime que ces faits constituent notamment un détournement de fonds publics, s'adressera au tribunal administratif de Paris, afin d'obtenir l'autorisation de porter plainte en lieu et place de la Ville. Cette autorisation lui a été refusée une première fois le 5 septembre 1996, mais Me Divier a ajouté au dossier des attestations émanant de deux journalistes du *Canard enchaîné*.

DÉPÊCHES

■ **FROID : un sans-abri âgé d'une trentaine d'années est mort de froid**, mercredi 15 janvier, à Stiring-Wendel (Moselle). L'homme, dont l'identité n'a pu être établie, a été trouvé en face de la gare de la commune, dans une bâtisse dépourvue de toit. Ce décès porte à trente-huit le nombre de morts liées au froid cet hiver.

■ **INCENDIE : sept jeunes garçons, âgés de quinze à dix-sept ans,** soupçonnés d'avoir incendié, dans la nuit du 11 au 12 janvier, un lieu de prières musulman à Saint-Gilles (Gard), ont été interpellés mercredi 15 janvier. Trois des sept jeunes gens ont été déférés au parquet, les quatre autres étant remis à leurs parents.

■ **SÉCURITÉ : la suspension des cours a été décidée par les enseignants et les étudiants d'anglais** de l'université Lille-III depuis le 9 janvier. Ils refusent leur transfert dans un bâtiment vétuste, sur le campus de Villeneuve-d'Ascq, qui a reçu un avis défavorable d'ouverture au public par la commission départementale de sécurité. Un projet de restructuration est prévu pour un montant de 150 millions de francs.

■ **CLANDESTINS : les corps de deux Africains ont été découverts** dans une cargaison de manioc, mercredi 15 janvier à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), à bord d'un cargo battant pavillon chypriote en provenance du Ghana. Ils auraient été asphyxiés par les émanations d'insecticides et de gaz de manioc. Le parquet de Saint-Malo a ouvert une enquête afin de déterminer s'il s'agit de passagers clandestins.

■ **IMMIGRATION : une centaine de sans-papiers,** femmes et enfants en tête, se sont rassemblés, mercredi 15 janvier, aux abords de l'Elysée, comme ils le font depuis trois semaines, et ont demandé, en vain, à déposer au palais présidentiel une lettre réclamant leur régularisation. Pour la première fois, des Asiatiques étaient présents aux côtés des Africains.

Vidéo sanglante au tribunal pour les chauffards de l'Essonne

ÉVRY
de notre correspondante

« C'est déjà dur de se retrouver au tribunal. On a l'impression d'être des assassins ! » L'initiative du préfet de l'Essonne, Pierre Mutz, et du procureur de la République, Laurent Davenas, a été diversement appréciée par les vingt-quatre prévenus – dont deux femmes seulement – de l'audience du mercredi 15 janvier, à Evry, consacrée à la délinquance routière. Le nombre de tués sur les routes a augmenté de 37 % entre 1995 et 1996 dans le département. Les services de l'Etat ont décidé de frapper un grand coup. Ce mercredi, un film de huit minutes, réalisé par les pompiers de l'Essonne, est projeté en début de session. Membres sectionnés, corps incarcérés, du sang, de la douleur... Des spectateurs ont bien du mal à regarder l'écran.

Comme pour bien enfoncer le clou, quelques interventions – commandant de la CRS 5, direction départementale de l'équipement, Association de lutte contre l'alcoolisme – suivent la projection. Les chiffres évoqués sont encore *« plus parlants que les images »*, commente un jeune homme. La séance médiatique levée, l'audience peut débuter dans la salle voisine.

« LES PEINES AVEC SURSIS, C'EST ABSTRAIT »

« Ils devraient montrer ça avant... », explique Gilles, avant d'aller se faire juger. Il a l'air convaincu. A l'audience, on apprend qu'il a percuté une voiture en s'endormant sur l'autoroute, avec 2,08 grammes d'alcool dans le sang. Il était alors en période probatoire, son permis lui ayant été retiré en 1992 pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique. Il sera condamné à deux ans d'annulation du permis et quatre mois de prison avec sursis.

« Le film, ça vous fait réfléchir », admet Michel, condamné à six mois de suspension de permis pour 1,06 gramme d'alcool dans le sang détecté lors d'un contrôle systématique. *« La suspension de permis ? Ah, oui ! ça, ça fait vraiment réfléchir. »* Dans la salle des pas perdus, un brigadier-chef de la CRS 5 raconte que ses hommes sont régulièrement confrontés à des buveurs de *« deux bières affichant 2 grammes d'alcool dans le sang. Ils ne disent pas s'ils la boivent au verre ou au seau ! Les pires sont ceux qui abusent un tout petit peu tous les jours. Ils sont toujours un peu au-dessus de la limite avec l'impression d'être dans leur état normal »*.

A l'audience, le président Borgeat suit les réquisitions du substitut Lebon. Le tout nouveau bâtonnier, Franck Natali, cherche à sensibiliser les juges : *« Les peines avec sursis, c'est de l'abstrait. Un week-end passé à aider la Croix-Rouge pour ramasser les blessés de la route serait plus dissuasif. »*

Sylvia Maric

Le maire de Tarascon mis en examen pour détournement de fonds publics

MARSEILLE
de notre correspondant

Thérèse Aillaud, maire (RPR) de Tarascon et député des Bouches-du-Rhône, a été mise en examen pour *« détournement de fonds publics, prise illégale d'intérêts, abus de biens sociaux et recel d'abus de confiance »*. Le juge d'instruction Pierre Philipon a adressé par courrier cette mise en examen dans le courant du mois de novembre 1996, avant de procéder, le 5 décembre, à un premier interrogatoire de Mme Aillaud.

Le parquet de Tarascon – avant d'être dessaisi au profit du parquet de Marseille – avait été saisi par la chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans un jugement du 16 mars 1995, celle-ci avait déclaré le maire de Tarascon comptable de fait, au motif que trois associations paramunicipales avaient, de 1986 à 1994, encaissé les recettes publicitaires du journal municipal (2 331 135 francs).

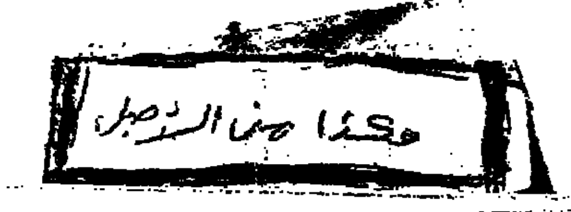
Les trois associations, qui n'ont jamais tenu d'assemblée générale, avaient été considérées comme *« les instruments de l'action politique de Mme Aillaud »*. En outre, elles avaient pris en charge – à hauteur de 456 664 francs – des *« dépenses personnelles »* du maire, et lui avait octroyé deux prêts.

Après avoir reversé au comptable municipal 818 027 francs, Mme Aillaud a obtenu, le 23 septembre 1996, un quitus de la chambre régionale des comptes. Mais cette « absolution » de la juridiction financière ne l'exonère pas pour autant de sa responsabilité pénale. Le délit de détournement de fonds publics n'en demeure pas moins constitué, commente-t-on au parquet de Marseille.

Le juge d'instruction enquête également sur le financement d'une réception organisée le 3 juillet 1993 au domicile de Mme Aillaud, au Paradou, par la Société économique immobilière de Tarascon (Semitar). Ce présumé abus de biens sociaux, chiffré à environ 50 000 francs, avait été dénoncé, en juillet 1995, par Georges Carrière, alors administrateur de la Semitar et opposant politique du maire.

Lundi 13 janvier, Thérèse Aillaud, élue depuis 1983, a révélé aux Tarasconnais sa mise en examen pour aussitôt se déclarer *« sereine pour la suite du feuilleton »*. Le 15 octobre 1996, la chambre régionale des comptes a épinglé une seconde fois Thérèse Aillaud par un nouveau jugement de gestion de fait. De 1985 à 1989, la municipalité a versé 4 999 000 francs de subventions au profit de l'Association culturelle de Tarascon, *« sans aucune réalité »*, note la chambre.

Luc Leroux



FISCALITÉ Georges Frêche, *maire* (PS) de Montpellier, s'apprête à plaider la cause de sa ville, aux prises avec le fisc, devant le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, le 29 janvier. Le maire a en effet annoncé *mardi aux musiciens* de l'Orchestre de Montpellier-Languedoc-Roussillon que l'administration réclame 45 millions de francs d'impôts, dont 7 pour l'orchestre. ● IL S'AGIT de la mise en œuvre d'une interprétation élargie, qui date de 1990, du code des impôts : Bercy, toujours à la recherche de recettes pour l'Etat, estime *désormais* que les associations régies par la loi de 1901 représentent un « gisement fiscal ». ● CES ASSOCIATIONS sont considérées comme des entrepreneurs de spectacles et donc soumises à l'impôt sur les sociétés, aux taxes professionnelle et d'apprentissage, bien que *leur* activité soit souvent reconnue d'intérêt public.

Le fisc menace les institutions culturelles décentralisées

Le maire de Montpellier, Georges Frêche, tempête contre l'administration, qui réclame 45 millions d'arriérés d'impôts au festival, à l'orchestre et à l'opéra de sa ville, subventionnés par la municipalité. Bercy considère désormais que de telles associations constituent un « gisement fiscal »

MONTPELLIER
de notre correspondant

Lorsqu'il a vu arriver l'huissier, *en juillet 1996*, René Koering, le directeur de l'Orchestre philharmonique de Montpellier, a d'abord cru à une *plaisanterie*. Mais il a vite déchanté. L'homme a scrupuleusement relevé les coordonnées de chaque instrument, ainsi que celles *des ordinateurs des bureaux*, avant de repartir en expliquant que les harpes et autres timbales appartenaient désormais au Trésor public. *Quatre mois plus tard*, le 20 novembre, la trésorerie générale de l'Hérault bloquait 500 000 francs dus à l'orchestre au titre d'un remboursement de TVA.

Aujourd'hui, ce sont 7 millions de francs d'arriérés d'impôts qui sont réclamés par l'administration. De leur côté, les deux Opéras de Montpellier font l'objet d'un redressement fiscal de 37 millions de francs, et le Festival de Radio-France, qui a lieu tous les étés à Montpellier, de 1 million : ces sommes mettent en péril l'existence même de ces institutions.

Le problème couvait depuis 1990. Les services fiscaux à la recherche de subsides décident alors d'élargir l'interprétation du code des impôts, en s'intéressant de plus près aux institutions culturelles subventionnées. « *A partir du moment où une association fait de la publicité et intervient dans un domaine concurrentiel avec des prix qui se rapprochent du secteur privé, elle doit être assimilée à un commerce* », explique un agent du fisc. Selon ce raisonnement, une telle association peut être assujettie à l'impôt sur les sociétés, à la taxe professionnelle et à la taxe d'apprentissage. Autant de prélèvements dont les théâtres, orchestres et autres opéras, largement déficitaires sans l'aide des collectivités, étaient jusqu'ici exonérés.

Montpellier, qui a bâti sa réputation sur son dynamisme culturel, fait ainsi partie des premières villes sommées de se conformer à cette nouvelle lecture des textes fiscaux. En 1993, le fisc réclame à l'orchestre ses premières déclarations d'impôt sur les sociétés. Puis viennent les demandes de règlement des taxes d'apprentissage et professionnelle. Demandes toujours rejetées par les associations montpelliéraines.

L'administration s'étonne aussi qu'une salle municipale comme l'Opéra Comédie soit gratuitement mise à disposition des associations. A ses yeux, cela constitue une subvention déguisée qui doit être imposée. L'escalade des chiffres et des courriers se poursuit. Elle aboutit à la saisie des instruments et à l'impressionnante « ardoise » exigée aujourd'hui.

« *Il n'est pas question de payer* », *s'insurge René Koering*, qui dénonce une confusion entre culture et commerce. « *Comment peut-on dire que nous sommes dans le secteur concurrentiel simplement parce que nous éditons des affiches ? Si elle n'était pas subventionnée, une place de concert coûterait 1 000 francs. Or nous avons les tarifs les plus bas de France, et la billetterie ne représente que 15 % de nos recettes. Le fisc nous reproche aussi de ne pas* « accorder de traitement social particulier aux catégories sociales défavorisées », *alors que nous intervenons dans les prisons, les hôpitaux, auprès des personnes âgées et des enfants des écoles avec des concerts gratuits. Ceux qui font tourner Johnny Hallyday ou les Rolling Stones, eux, font des bénéfices. Mais pas nous. Si cette folie continue, ce sont deux cent cinquante personnes qui vont se retrouver au chômage à Montpellier. L'Etat ne pourra alors plus engranger d'impôt sur le dos de la culture !* »

Mardi 14 janvier, le maire socialiste, Georges Frêche, a réuni les quatre-vingt-quinze musiciens pour les informer. « *Pour m'en sortir*, précise-t-il, *il faudrait que je ponctionne près de 50 millions de francs de plus sur les contribuables, ce qui correspond à une augmentation de 6 ou 7 points de la taxe d'habitation. Il n'en est pas question.* » Le bouillant élu dénonce un acharnement à caractère politique. Il devrait plaider sa cause le 29 janvier, lors d'une rencontre avec Philippe Douste-Blazy, le ministre de la culture. Rencontre à laquelle a été convié le préfet de l'Hérault.

En attendant, Michel Soulié, membre montpelliérain du Syndicat des artistes musiciens de France, se déclare « *consterné* » par l'impact de cette affaire sur la vie culturelle en province. Car, explique-t-il, « *on ne peut faire deux poids, deux mesures dans ce pays. Et si l'Orchestre de Montpellier devait tomber avec de telles sanctions, ce sont, à terme, tous les orchestres de France qui tomberont.* »

Jacques Monin

Un mauvais coup contre le modèle français de financement des arts

LES INSTITUTIONS culturelles *visées par l'administration fiscale* sont celles qui ont choisi de fonctionner dans le cadre d'une association sans but lucratif régie par la loi de 1901. Après l'Orchestre de Montpellier-Languedoc-Roussillon et l'Opéra de Montpellier, logiquement, ce devrait être bientôt le tour des orchestres de Paris, de Lille, d'Ile-de-France, de l'Ensemble Inter-Contemporain, de l'Ensemble orchestral de Paris, des orchestres de chambre d'Auvergne, de Basse-Normandie, de Toulouse, de Poitou-Charente, de tous les orchestres, opéras, festivals, compagnies de danse, troupes de théâtre, aujourd'hui considérés comme autant de « gisements fiscaux » par Bercy.



ANALYSE

Ces associations seraient des *entrepreneurs de spectacles*, au sens défini par l'ordonnance de 1945, et donc soumises à l'impôt sur les sociétés, aux taxes professionnelle et d'apprentissage. Il est vrai qu'elles organisent des manifestations, vendent des tickets, font connaître leurs activités à travers publicités et campagnes d'affichage. De là à prétendre, comme le fait l'administration fiscale, qu'elles sont dans un secteur concurrentiel commercial, il y a un pas que seul un contrôleur fiscal peut franchir... sans se préoccuper de savoir si ces institutions pourraient exister sans subventions publiques.

Dans le même temps, certaines de ces institutions établissent des actes de vente de spectacles (lors de tournées françaises ou lorsque leurs spectacles sont achetés par la radio) en faisant payer une TVA par l'acheteur... qu'elles ne reversent pas toujours à l'Etat, ce qui est parfaitement répréhensible et doit être distingué de ce qui apparaît comme un *mauvais tour joué* à l'ensemble de la vie culturelle française.

La nature des activités de nombreuses associations culturelles *échappe tellement* au commerce et à la concurrence qu'elle est reconnue d'intérêt public. La plupart ont été créées à l'incitation d'un Etat qui a accéléré les phénomènes de transfert de compétences aux collectivités locales et territoriales à la suite des lois de décentralisation de 1982... sans mettre en place un statut unique protégeant ces institutions et leur permettant de fonctionner dans le respect de la loi.

DISTINCTION INFONDÉE

Car les établissements publics, les *institutions fonctionnant en régie municipale*, les orchestres de Radio-France, les Centres dramatiques nationaux, bref toutes les *entreprises culturelles subventionnées* ne fonctionnant pas sous le régime de la loi de 1901 échappent pour le moment à l'inquisition fiscale, bien que leurs activités soient de nature rigoureusement identique à celles qui sont la cible de Bercy. Ce paradoxe pourrait ne pas tenir devant le principe de l'égalité devant l'impôt.

La menace brandie par Georges Frêche de fermer l'Opéra de Montpellier et de congédier ses musiciens devrait faire réfléchir le gouvernement. A moins que l'on veuille en finir avec le modèle français de subventions culturelles pour adopter le système libéral des pays anglo-saxons. Les artistes deviendraient alors intermittents du spectacle, engagés à la saison, pour une tournée ou une production. Certains maires pourraient même être tentés de remplacer les structures existantes par des manifestations choisies parmi celles que des tourneurs leur proposent déjà à longueur d'année.

Alain Lompech

La croisade du maire de Vézelay pour sa basilique

AUXERRE
de notre correspondant

La basilique Sainte-Madeleine de Vézelay, dans l'Yonne, est percluse de rhumatismes. Rongée par les siècles, elle grince et peine à retenir ses vieilles pierres. De plus en plus inquiet pour la sécurité des habitants et des quelque cinq cent mille touristes qui visitent chaque année le monument, Bernard Chardon, le maire du village, tempête et menace d'interdire l'accès à la « colline éternelle » si les pouvoirs ne réagissent pas rapidement.

La chute, le 28 décembre 1996, d'un morceau d'encorbellement a provoqué le coup de sang du premier édile de Vézelay. Ce jour-là, le bloc de pierre qui s'était détaché sous l'effet du gel n'a écrasé aucun passant. Mais quelques semaines auparavant, le 30 octobre, une jeune Dijonnaise avait été blessée par la chute d'un bas-relief dans le déambulatoire. Au lendemain de l'accident de décembre, la commune avait dressé un périmètre de sécurité autour de l'édifice. La direction régionale des affaires culturelles a débloqué des crédits pour réaliser les travaux de réfection urgents.

Mais Bernard Chardon ne décolère pas. Il a réclamé depuis des mois des crédits à la direction du patrimoine du ministère de la culture : « *Il faut, tout de suite, environ 800 000 francs pour garantir l'accès dans la basilique. En octobre, sainte Madeleine était avec nous. La fillette aurait pu être tuée.* » Le maire énumère la litanie des blessures inquiétantes. Des encorbellements fragiles, un bras du transept souffreteux, une croix menaçante... Il y a pire encore. Une récente étude de l'architecte en chef des monuments historiques a conclu au délabrement de la toiture. La facture de la rénovation sera lourde : plus de 10 millions de francs, ce que Vézelay serait bien en peine d'assumer seul. Le bourg, propriétaire d'une basilique inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1978, ne compte que 575 âmes parmi lesquelles 130 contribuables. La commune accepterait de prendre en charge 5 % du coût des travaux si l'Etat s'engage à en financer 50 % et les collectivités territoriales 45 %. Bernard Chardon estime que le site où saint Bernard prêcha la deuxième croisade, le 31 mars 1146, mérite bien de tels efforts.

Michel Clément, le directeur régional des affaires culturelles de Bourgogne, comprend l'impatience du maire mais tempère son pessimisme. Selon lui, « *Vézelay n'est pas en péril. Cette année, nous allons traiter l'urgence et boucler le dossier de financement pour le chantier lourd et pour la toiture. Les travaux importants pourraient commencer au début de 1998. C'est long, mais on ne monte pas ainsi une opération de plus de 10 millions de francs !* »

M. Chardon a reçu le soutien de l'association des Amis de Vézelay. Son président, Jean-Claude Bécane, est prêt à créer un comité de sauvegarde de la basilique pour réaffirmer, haut et fort, « *tout l'intérêt que représente ce monument* ». Bernard Chardon a accordé un sursis à l'Etat. « *Mais, si, d'ici le vendredi 17 janvier, les pouvoirs publics ne s'engagent pas à financer rapidement une grosse réparation, je ferme* », continue-t-il d'affirmer.

Vincent Roussot

L'hypothèse de l'implantation d'une centrale nucléaire dans l'estuaire de la Loire est relancée

NANTES
de notre correspondant

EDF a obtenu, mercredi 15 janvier, un arbitrage du premier ministre favorable au remblaiement de 51 hectares de zones humides au Carnet, sur l'estuaire de la Loire, quarante kilomètres en aval de Nantes. Le préfet de la région Pays-de-la-Loire, Charles-Noël Hardy, devrait prendre, avant le 31 janvier, l'arrêté nécessaire au lancement des travaux. Cette décision, prise contre l'avis du ministre de l'environnement, Corinne Lepage, renforce l'hypothèse de l'implantation d'une centrale électrique nucléaire en Basse-Loire (*Le Monde* du 28 décembre 1996). La décision de réaliser un tel équipement n'est pas prise, mais celle de remblayer ce site écologiquement sensible est un signe de la volonté d'aboutir.

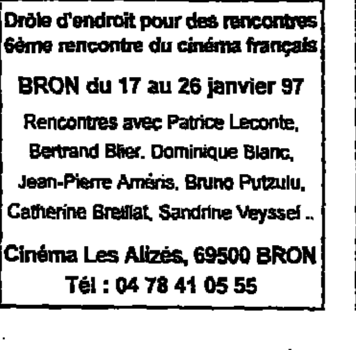
EDF dispose depuis 1985 d'une déclaration d'utilité publique portant sur la construction de deux réacteurs nucléaires au Carnet. Aujourd'hui, le projet porte sur l'implantation, soit du premier réacteur franco-allemand REP 2000 de 1 400 mégawatts, dit de nouvelle génération, soit d'une centrale au charbon moins polluante que les actuelles. Dans le premier cas, ce réacteur « *permettrait de bénéficier d'un retour d'expérience avant le renouvellement du parc nucléaire actuellement en exploitation* », indiquait, en août 1996, le ministre de l'industrie, Franck Borotra. C'est-à-dire qu'il constituerait la préfiguration de la relance du programme électronucléaire français. La plupart des réacteurs du parc vont en effet arriver en fin de vie dans les vingt ans à venir.

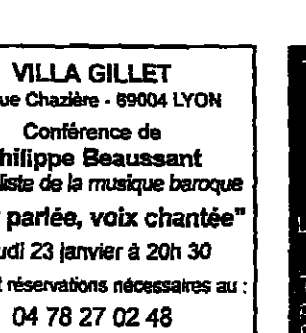
UNE IDÉE VIEILLE DE VINGT ANS

La seule certitude affichée par EDF est « *qu'il y aura tôt ou tard un outil de production de puissance au Carnet. Le dossier a été différé mais jamais abandonné* », indique Luc Sauvan, le chef de mission locale. Même l'annulation par François Mitterand de la centrale nucléaire du Pellerin, à quinze kilomètres de Nantes, n'avait pas découragé EDF. Le projet actuel est en droite ligne avec sa volonté, constamment manifestée depuis vingt ans, de disposer d'une centrale approvisionnant l'ouest de la France.

Dans l'immédiat, il s'agit de remblayer la zone la plus meuble et humide des 126 hectares acquis par EDF, pour tenir un calendrier qui prévoit une mise en service aux alentours de 2010. Le coût des travaux autorisés mercredi, qui devraient durer quatre ans, est estimé entre 220 et 350 millions de francs. L'arbitrage favorable de Matignon va certainement relancer l'opposition au projet. La pétition des écologistes lancée l'été dernier a recueilli 15 000 signatures, dont celle du maire de Nantes, Marc Ayrault (PS). Les seuls élus locaux de poids à soutenir le projet d'EDF sont Olivier Guichard, président RPR du conseil régional des Pays de la Loire, et Luc Dejoie, président RPR du conseil général de Loire-Atlantique.

Adrien Favreau





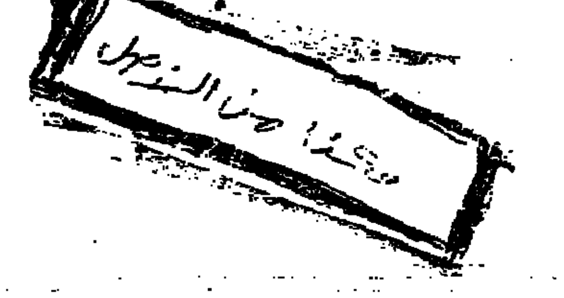
Michel Giraud : le cumul d'Eole et de Météor a été une « erreur »

MICHEL GIRAUD, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a estimé, mercredi 15 janvier, que le cumul des deux lignes de transport en commun en construction à Paris, Eole (SNCF) et Météor (RATP), était « *une gravissime erreur* ». Il a ajouté que ces opérations ont été décidées « *au détriment d'autres, plus légères, comme Orbitale* », une rocade de banlieue à banlieue autour de Paris, qui devrait faire 170 km de long, mais se limite aujourd'hui à deux tronçons, auxquels s'ajoutera en 1997 une ligne de tramway dans les Hauts-de-Seine. M. Giraud a noté que le nombre de déplacements motorisés quotidiens des 11 millions de Franciliens s'est considérablement accru, pour atteindre 22 millions. Les deux tiers de ces déplacements correspondent à des trajets banlieue-banlieue.

DÉPÊCHE

■ **CORSE : le syndicat des pompistes de Corse-du-Sud a annoncé, mercredi 15 janvier,** ***la « fermeture volontaire des stations-service » pour protester contre*** **le blocage, le même jour, des deux dépôts pétroliers de l'île par les agriculteurs. Ces derniers jugent insuffisant le dispositif d'allégement de leur dette mis en place par le gouvernement. Des incidents les ont opposés à la police à Ajaccio.**





ENQUÊTE

Le monologue des solitaires

Depuis quarante jours déjà, les rescapés du Vendée Globe naviguent entre « 40es rugissants » et « 50es hurlants ». Aventuriers confrontés à la démesure des éléments dans les mers les plus hostiles de la planète, ils témoignent

ILS ont tous vécu depuis un mois ce qu'ils ont appelé *« l'enfer »*. Un seul en est déjà sorti. Christophe Auguin a passé le cap Horn, jeudi 9 janvier, pour entamer sa remontée vers Les Sables-d'Olonne. Il pourrait atteindre l'arrivée en vainqueur dans la première quinzaine de février. Les autres devront naviguer encore une, deux, trois semaines ou plus, dans les mers du Sud. Ceux-là vont connaître à nouveau plusieurs de ces énormes tempêtes de l'été austral. Chacune de ces dépressions sera plus creuse que toutes celles qui se forment en hiver à nos latitudes.

Pendant quarante jours déjà, ils ont navigué sous des vents qui soufflent le plus souvent entre 40 et 70 nœuds (75 à 130 kilomètres-heure), dans des vagues qui dépassent dix et même vingt mètres. C'est le Grand Sud *« avec tout ce qu'on peut imaginer d'inconnu, d'immensité, de surfs sauvages et de dépressions tous azimuts »*, que décrit Eric Dumont. Les collisions avec les épaves, les avaries techniques n'ont pas épargné son *Café-Legal-Le-Goût* qui a déjà plus de 3 000 milles de retard (environ 5 500 kilomètres) sur le *Geodis* de Christophe Auguin, mais Eric Dumont rêve déjà du cap Horn : *« C'est l'affranchissement d'un combat avec l'océan Indien puis avec le Pacifique. C'est le bout d'un espace, la fin d'une inconnue, le droit de pisser au vent, le moment de se mettre une boucle d'oreille comme les pirates d'antan. »*

Ils sont pourtant épuisés, *« essorés »* comme ils disent, par ce passage continuel dans ce qu'ils appellent la *« machine à laver »*. Ils naviguent dans le froid et l'humidité. L'air et la mer ne dépassent pas quelques degrés. Ils n'ont plus un vêtement vraiment sec depuis longtemps. Les *growlers*, des blocs de glace à la dérive, rôdent, même si leurs bateaux n'ont pas le droit de descendre sous les 60es, qui bornent la route des icebergs. Ils naviguent dans ce coin de nulle part, entre les 40es et les 50es aux effroyables surnoms de « rugissants » et de « hurlants ».

Le fracas des lames contre les coques en carbone ou en fibre de verre est continuel, assourdissant. *« C'est comme s'il y avait quelqu'un qui dégoupillait une grenade dans la soute à voile toutes les cinq minutes. On va rentrer cinglés »*, raconte Christophe Auguin. Hervé Laurent ne cache pas sa lassitude : *« Ce qui me manque le plus, c'est de pouvoir faire une pause d'une demi-journée, et de penser à autre chose que le bateau pour me vider la tête. »* Ils dorment par bribes, quand la fatigue est trop forte, *« recroquevillée en combinaison de pont sous la table à cartes, pour éviter d'être blessée par les chocs dans l'habitacle en cas de nouveau chavirement »*, comme l'a avoué Isabelle Autissier, alors qu'elle venait de faire demi-tour pour partir à la recherche de Gerry Roufs dans des vents contraires, sur *PRB*, son bateau une nouvelle fois blessé.

Comme Raphaël Dinelli, naufragé du jour de Noël, sauvé des eaux par la marine australienne, puis récupéré par Pete Goss, capitaine anglais courageux venu à sa rescousse sur son petit *Aqua-Quorum* jaune. Comme Thierry Dubois, accroché au safran de sa coque retournée dans des vagues dantesques, puis ballotté dans son minuscule radeau de survie jeté d'un avion parti de Canberra. Comme Tony Bullimore, l'Anglais au sang-froid exceptionnel de vieux briscard des mers, qui a su rester quatre jours dans la bulle d'air protectrice de son bateau retourné. Tout comme ces deux miraculés, accueillis par la foule admirative d'Australie en débarquant de la frégate qui les avait arrachés à la mer glacée, les concurrents du Vendée Globe sont des héros.

Ils étaient partis pour l'aventure de la plus belle des courses à la voile. Ils la savaient plus exigeante que toutes les autres. Le Vendée Globe n'accorde ni équipage comme la Whitbread, ni escale pour souffler, ni assistance pour réparer comme le Boc Challenge des Anglais. Ils étaient partis à seize, dont un en « pirate », le 3 novembre 1996, d'un port de Vendée. Sont-ils sept, sont-ils encore huit dans cette course déjà entrée dans la légende ?

Seuls les satellites peuvent dire si Gerry Roufs a survécu à l'effroyable dépression du 7 janvier. Balise Argos muette, sans aucun moyen de transmission en état de marche, le skipper canadien n'a peut-être pas été englouti dans un choc effroyable avec un énorme iceberg. Il reste un faible espoir : celui qu'il fasse encore route vers le cap Horn, où son passage serait comme l'apparition d'un revenant. Ou qu'il se dirige vers une île de la Polynésie qu'il pourrait rejoindre dans plusieurs semaines sous gréement de fortune.

Ils ne sont donc plus que six à pouvoir raconter ces soixante-quinze jours passés seuls en mer, pour témoigner de la grandeur d'une compétition dans la folle démesure des éléments. Sans mettre pied à terre, Pete Goss a dû faire escale pour déposer son naufragé. Et une seule voix parvient clairement jusqu'ici : celle de Christophe Auguin, qui peut profiter des moments de calme de la remontée dans l'océan Atlantique pour diriger l'antenne de son téléphone vers un satellite. Les autres communiquent d'une voix lointaine et brouillée par l'intermédiaire des stations de radio à terre. Et plus souvent encore, en raison de l'éloignement de toute côte, par les messages impersonnels du télex.

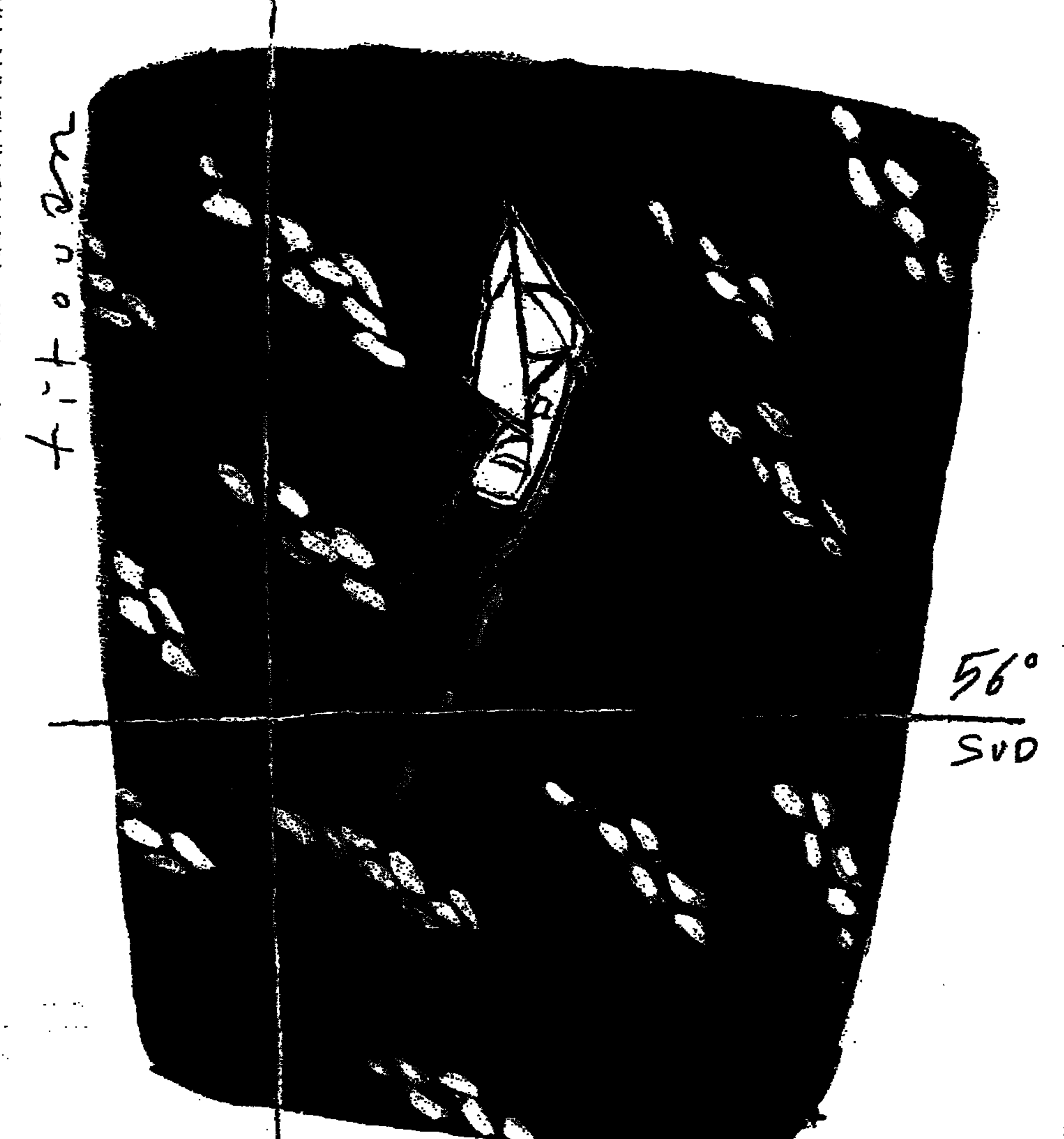
« Il n'y a pas de mot pour dire le poids de cette solitude », raconte Christophe Auguin. Après avoir remporté le Boc Challenge en 1990 et 1994, il vient de passer en mer un mois de plus que dans toutes les épreuves précédentes de sa vie de navigateur en solitaire. *« Dans un quartier d'isolement en prison, il y a toujours la présence d'un gardien derrière la porte. Au milieu des mers du Sud, à des milliers de kilomètres de toute vie humaine, il n'y a aucune odeur, aucun de ces bruits familiers, aucun signe qui puisse témoigner que l'on n'est pas seul au monde. »*

Bertrand de Broc avait beaucoup redouté de passer plus de cent jours en mer en prenant le départ du précédent Vendée Globe, il y a quatre ans. L'aventure s'était interrompue avant son terme après soixante-sept jours de navigation. Mais, cette fois, le temps ne lui paraît pas trop long : *« On surmonte d'autant plus facilement la solitude quand on est pris par la course. Il y a une bagarre permanente. Mais aussi des dangers, des risques, des frissons, des sensations. »* Et le skipper de *Votre-Nom-Pommes-Rhône-Alpes*, un bateau en partie financé par les souscriptions de ceux qui voulaient avoir leur nom *« autour du monde »*, avoue qu'*« il y a des périodes un peu sombres comme à terre. »* Pour Bertrand de Broc : *« C'est une tranche de vie exceptionnelle, pleine d'images. C'est tout cela que l'on est venu chercher. »*

SEULE femme encore officiellement en course, Catherine Chabaud ressent *« la proximité de la famille et des amis qui pensent en permanence »* à elle, mais elle redécouvre sa solitude chaque fois qu'elle doit *« faire face aux éléments. » « Pour ne pas rester tournée vers moi-même, je lis beaucoup. Je me replonge souvent dans* La Longue Route *de Bernard Moitessier qui m'aide à comprendre ce que je suis en train de vivre. »*

Catherine Chabaud a mis longtemps à oublier le chavirement de son bateau dès son arrivée dans l'océan Indien. *« J'étais sur le pont quand mon bateau s'est couché*, raconte-t-elle. *Je n'ai pensé qu'à une chose : m'accrocher au mât. Ce n'est que plus tard, en réparant les dégâts, que la peur m'a submergée. J'ai totalement perdu confiance. Il m'a fallu trois semaines pour me retrouver. Maintenant, je n'ai plus l'impression de jouer ma vie à la roulette russe car j'ai décidé de faire ma route au nord, où les conditions sont encore raisonnables. »*

Au milieu de son parcours dans le Grand Sud, elle affirme encore sa volonté de lutter pour continuer : *« Je veux aller au bout de mon rêve et témoigner de cette formidable et exceptionnelle aventure. »* Et Catherine Chabaud se libère de la souffrance qui l'accompagne depuis la disparition de Gerry : *« J'ai des angoisses fortes en pensant à lui. C'est un copain. J'ai été complètement bouleversée par les histoires de Raphaël, de Thierry et de Tony. Après cette course, il faudra qu'on se retrouve, qu'on se raconte. Seuls ceux qui l'ont vécue peuvent parler le même langage. »* Ils ne passent pas un instant sans penser au destin de leurs camarades naufragés. Eric Dumont s'emporte : *« Je suis triste et en colère. Triste pour eux qui ont brisé leur rêve d'enfant. En colère après la mer qui ne nous fait pas de cadeaux, qui ne choisit pas sa victime, mais la met K.-O. pour montrer sa domination. »*



LOIN devant la blonde navigatrice, Christophe Auguin raconte comment il a creusé l'écart : *« La vitesse est le meilleur moyen d'assurer sa sécurité dans les mers du Sud. Une semaine de moins pour passer le cap Horn et ce sont trois ou quatre dépressions évitées. Alors pendant ces trente-cinq jours, je n'ai pensé qu'à cela pour assurer ma survie. Dans ces conditions extrêmes, on a toujours des réactions très saines. On ne se laisse pas aller, on positive tout ce qui se passe. Il faut bien réagir pour sauver sa peau. »* Comme les autres, Christophe Auguin a vu son bateau, couché dans l'eau, qui tardait à se redresser. *« Depuis que je navigue, j'ai accepté trois fois de mourir parce que je pensais qu'il n'y avait plus rien à faire. »*

Bertrand de Broc s'est parfois demandé ce qu'il faisait là *« mais ce furent de courts instants, quand vraiment c'était la guerre. Avec l'expérience, ce sont ces moments qu'il faut éviter de rencontrer. »* Il raconte le travail quotidien sur la table à cartes avec les fichiers de prévision météo qui s'affichent sur son ordinateur. *« Anticiper est le vrai mot de passe dans le Sud pour un solitaire. »* Pour Christophe Auguin, même les rares moments de calme sur une mer toujours forte ajoutaient au stress de la course : *« A voir venir les tempêtes deux jours avant qu'elles n'arrivent sur le bateau, on perd le sommeil. On vit dans une appréhension permanente de l'avenir. »*

Et puis le temps reprend ses droits. *« Je ne sais pas s'il passe vite ou pas. Quand je regarde la carte du parcours, je me dis que j'ai déjà fait cela tout seul*, raconte Bertrand de Broc avec une fierté légitime. *Et pourtant, parfois je me dis que j'en ai assez du Grand Sud. C'est bon, cela va comme ça. »*

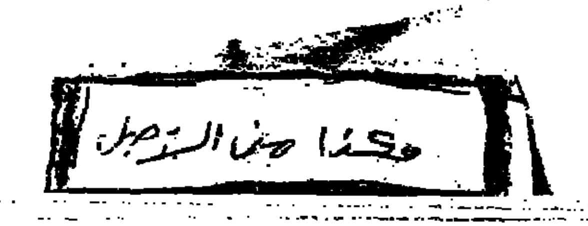
Tous trouvent le temps de réfléchir à la signification de leur démarche. *« De tout temps, les hommes ont défié les éléments pour découvrir, pour s'enrichir, mais surtout pour avancer dans la connaissance »*, estime Marc Thiercelin quelques heures après avoir accepté, la mort dans l'âme, d'abandonner les recherches pour retrouver son *« copain »* Gerry Roufs. *« C'est un sang de découvreur et d'aventurier qui coule dans mes veines. Estimons-nous heureux qu'il y ait encore des aventures à réaliser et des hommes pour leur donner vie. »*

Regrettent-ils d'être partis dans cette aventure ? *« C'est tellement d'efforts d'être là*, avoue Isabelle Autissier. *Mais j'ai le sentiment de vivre des moments exceptionnels qui vont enrichir ma vie. »* Et Eric Dumont justifie ce défi permanent, face au danger : *« Nous avançons pour le meilleur et pour le pire, pour un rêve de gamin qui veut réaliser son Graal. Je m'attends au pire. Ce n'est pas fini, on verra de tout. On ira au bout de nous-mêmes car la mer est intemporelle, indomptable. »*

Peu savent déjà s'ils repartiront dans quatre ans. *« Ce sera mon troisième et dernier tour du monde*, répond catégorique Christophe Auguin. *J'avais pris la décision avant le départ. Mais il a fallu que j'arrive à la fin de celui-ci pour me rendre compte que j'avais pris beaucoup trop de risques à chaque fois. Maintenant, je n'ai plus qu'un souhait. Arriver en bonne santé en désirant plus que tout qu'il n'y ait pas de drames derrière moi. »*

Christophe de Chenay

Dessin : Titouan Lamazou, dessinateur et navigateur, vainqueur de la première édition du Vendée Globe en 1989.



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Pollution de l'air : la preuve par l'anticyclone

Suite de la première page

Après un débat qui aura duré un an, on demeure frappé par l'inertie qui prévaut du côté des autorités publiques. Le principe de précaution, maintes fois affiché par le ministre de l'environnement lors des différentes assises régionales sur le développement durable, est resté lettre morte. Les procédures d'alerte n'ont en effet été déclenchées qu'une fois la pollution installée. Or les techniques de la météo permettent aujourd'hui de prévoir cinq jours à l'avance le temps qu'il va faire. Les niveaux de pollution demeuraient élevés depuis le 6 janvier. Il était possible d'anticiper la vague de pollution en demandant aux industriels de réduire leur production et aux automobilistes de ne prendre leur voiture qu'en cas d'urgence afin de limiter les dégâts.

Les préfets se sont contentés d'informer le public et de recommander aux enfants, aux personnes âgées et aux asthmatiques de ne pas sortir. Aucune mesure de restriction de la circulation automobile n'a été prise ni même envisagée. Seul le préfet de Lyon a pris des décisions à la hauteur des enjeux de santé publique en interdisant les sorties en plein air aux scolaires et en appelant les Lyonnais à limiter l'usage des véhicules à moteur. On sait pourtant que les transports automobiles sont responsables de 69 % des émissions d'oxyde d'azote, et de 33 % des particules en suspension. La loi sur l'air vient d'être soumise à sa première épreuve pratique. Ses limites apparaissent d'autant plus crûment.

Annoncé en grande pompe par Corinne Lepage comme la première loi réglementant cet élément si précieux, l'air, le projet s'est vidé de son contenu au fur et mesure des séances parlementaires. Les députés et les sénateurs de la majorité, poussés par des groupes de pression, ont en effet excellé dans l'art de torpiller toute proposition quelque peu restrictive pour la circulation automobile.

MINIMALISME

Le texte finalement voté se contente de doter chaque agglomération d'un plan de déplacement urbain pour définir l'organisation des transports ainsi que d'un plan de protection de l'atmosphère censé aider les autorités de la ville à ramener les concentrations polluantes au-dessous des valeurs limites. Mais les seules mesures d'urgence envisagées sont la possibilité laissée au préfet d'organiser l'information et l'organisation des restrictions de circulation. Unique innovation, la gratuité des transports en commun est assurée en cas de pic de pollution.

L'industrie automobile est rassurée : la voiture garde sa place royale. Corinne Lepage l'a avoué à demi-mots, mercredi 15 janvier, en affirmant à la sortie du conseil des ministres qu'il y avait dans la loi sur l'air *« des instruments nouveaux »* pour lutter contre la pollution, mais qu'il *« faudra aller beaucoup plus loin »*. Mme Lepage a précisé en particulier qu'il fallait *« progresser »* dans la prévision de la qualité de l'air.

Depuis deux ans, des études épidémiologiques ont pourtant tiré la sonnette d'alarme sur la toxicité du dioxyde d'azote, de l'ozone et des particules de diesel. L'étude d'Erpurs intitulée « Impact de la pollution atmosphérique urbaine sur la santé en Ile-de-France », réalisée en novembre 1994 pour l'Observatoire régional de la santé à la demande du conseil régional d'Ile-de-France, a clairement démontré les risques encourus. Avec un taux de dioxyde d'azote de 122 microgrammes, l'étude a constaté une augmentation de 17 % des hospitalisations journalières pour cause d'asthme, de 63 % du nombre de visites de SOS-Médecins pour asthme, et de 20 % du nombre journalier d'arrêts de travail. Pour le dioxyde de soufre, avec une moyenne de 103 microgrammes, le nombre d'hospitalisations augmenterait de 14 % et celui des décès de 10 %.

Quand on se remémore les niveaux atteints ces derniers jours (entre 300 et 400 microgrammes pour le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre), on mesure l'ampleur du problème. Les médecins ont par ailleurs souligné l'effet cumulatif des divers polluants particulièrement aggravant pour les affections respiratoires. La dernière étude du Réseau national de santé publique, publiée le 7 février 1996, estimait que 350 décès annuels étaient imputables à la pollution atmosphérique pour les seules villes de Paris et Lyon.

Lors de l'examen de la loi sur l'air, une bataille mémorable avait opposé Corinne Lepage et les députés de la majorité, emmenés par Pierre Mazeaud, sur le premier article du projet. Celui-ci affichait clairement les ambitions du texte en affirmant le droit pour tous *« à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé »*. Devant le tollé soulevé, le ministre avait dû battre en retraite. Le texte amendé précise dorénavant que *« l'Etat et ses établissements publics, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, ainsi que les personnes privées, concourent, chacun dans le domaine de sa compétence et dans les limites de sa responsabilité, à une politique dont l'objectif est la mise en œuvre du droit reconnu à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé »*. Les *« limites de la responsabilité »* ne sonnent-elles pas comme une démission ?

Sylvia Zappi

Le Monde

ÉDITORIAL

Afrique, la tragédie oubliée

APRÈS le retour au Rwanda de près d'un million de réfugiés hutus qui erraient dans l'est du Zaïre, la communauté internationale avait manifesté son soulagement. A juste titre : une catastrophe humanitaire sans précédent était évitée – quand bien même on ne dira jamais assez la détresse de tous ceux qui ont vécu cet exode –, et ce retour s'était accompli sans incidents majeurs.

Il ne faudrait pas pour autant considérer le dossier comme clos. Les victimes du froid, chez nous, ne doivent pas faire oublier, là-bas, les cortèges tragiques des enfants en train de mourir de faim. Tous les réfugiés ne sont pas encore rentrés chez eux. Ils sont encore près de cinq cent mille à tourner en rond dans une région hostile. Les organisations humanitaires internationales font état, quand elles sont en mesure de le faire, d'informations de plus en plus alarmantes sur leur situation. *« La semaine dernière,* annonce ainsi Médecins sans frontières, *vingt personnes mouraient quotidiennement. »*

Les échos qui arrivent du Rwanda sont aussi inquiétants. Alors que 90 000 personnes, suspectées d'avoir été les acteurs du génocide de 1994 qui a fait au moins cinq cent mille morts parmi les Tutsis et les Hutus modérés, attendent, dans des conditions déplorables, d'être jugées, les premiers procès ne donnent pas l'exemple d'une justice équitable : les accusés ont été condamnés à mort sans avoir reçu l'assistance d'avocats. S'il est urgent que les responsables du génocide répondent de leurs actes devant des tribunaux et que leurs crimes ne restent pas impunis, nul ne saurait cautionner une parodie de justice.

Sur place, les incidents se multiplient aussi entre les réfugiés hutus et les Tutsis restés sur place, ou arrivés après la prise de pouvoir par l'APR – Armée patriotique rwandaise – dominée par les Tutsis. Si les victimes de ces affrontements ne se comptent, pour le moment, « que » par dizaines – un chiffre dérisoire à l'aune du nombre des victimes des massacres des années précédentes –, le risque est toujours latent de voir, au Rwanda comme au Burundi voisin, ces affrontements s'exacerber et finir dans un bain de sang.

Les difficultés, politiques comme matérielles, d'agir pour tenter d'enrayer le scénario d'une tragédie annoncée *ne doivent* pas condamner la communauté internationale à attendre, les bras croisés, que le pire se produise. Après les polémiques des derniers mois, Français et Américains *semblent maintenant* décidés à se coordonner.

S'ils n'ont pas encore mis au point les modalités d'une opération de secours, *ils* savent que le temps presse.

Les organisations humanitaires proposent des solutions. Il faut les entendre et leur donner, maintenant, les moyens nécessaires à leur *mise en application.* Tous les moyens, contre le cynisme et l'indifférence.

Effet de miroir *par Calligaro*



DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Mystère à l'Assemblée nationale : le projet de loi Toubon contre le racisme a disparu. Il n'est pas inscrit à l'ordre du jour pour cette session. Il ne sera donc pas discuté d'ici au mois de juin 1997, à l'automne peut-être, à moins que ce ne soit à Pâques ou à la Trinité. (...) Ce que tous les parlementaires de la majorité redoutent, sans oser le dire, c'est d'adopter, un an avant les législatives de 1998, un texte qui leur aliène définitivement le Front national et ses électeurs.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ L'accord laborieusement accouché à propos d'Hébron n'est qu'un petit pas sur un long chemin, mais un bon petit pas tout de même. Son importance tient moins à ce qu'il stipule explicitement qu'à tout ce qu'il n'empêche pas : le déroulement d'un processus qui garde comme ligne d'horizon la coexistence pacifique des Israéliens et des Palestiniens au-delà de leur cohabitation conflictuelle. (...) Le plus important, c'est sans doute que, du côté israélien, l'accord ait été paraphé par un homme qui a été élu par des gens qui, pour la plupart, n'en voulaient pas. De là à-la fois la faiblesse et la force de cet accord.

THE WASHINGTON POST

■ Le président Milosevic a été contraint de reconnaître la victoire de l'opposition aux élections municipales du 17 novembre à Belgrade et à Nis. C'est pour lui une sérieuse défaite, et peut-être un tournant. (...) Mais ce qu'on retiendra avant tout des manifestations de Belgrade, c'est le courage, l'énergie, l'endurance, l'imagination et la bonne humeur dont font preuve les protestataires.

Bill Clinton « grand réconciliateur » ?

BILL CLINTON aime à citer une réflexion de Kit Ashby, l'un de ses anciens condisciples : *« Les grands présidents ne font pas de grandes choses : ils s'entourent de gens qui font de grandes choses. »* Au moment où le chef de la Maison Blanche s'apprête à prononcer, le 20 janvier, le discours d'investiture par lequel il va esquisser l'ambition de son second mandat, il est tentant de voir dans cette insistance une réponse aux nombreux commentaires selon lesquels le 42e président des Etats-Unis n'a pas de « grand dessein », mais simplement une habileté certaine à préserver le statu quo.

En réalité, M. Clinton a un projet pour l'Amérique : il veut réconcilier les Américains avec eux-mêmes. Un tel objectif, qui vise à insuffler à la nation un *« esprit de réconciliation et de respect »* sublimant les querelles partisanes, représente aussi un défi majeur.

La récente floraison d'initiatives privées visant à promouvoir un *« retour à la société civile »*, montre cependant que le souci de M. Clinton correspond à l'air du temps. L'Amérique s'inquiète de la dérive collective de ses valeurs morales et cherche de nouvelles pistes pour parvenir à retrouver un point d'équilibre.

En même temps, elle connaît une résurgence des deux courants antagonistes qui n'ont cessé de la traverser depuis sa fondation : l'un lui dicte de retrouver le sens de la compassion envers les plus faibles, l'autre la convainc qu'il est temps que chaque citoyen paie de sa personne pour mériter la sollicitude de la communauté nationale.

M. Clinton incarne cette dualité. Son discours relève des premières préoccupations, mais ses actes disent souvent le contraire : depuis deux ans, les législations qu'il a proposées ou approuvées constituent l'offensive la plus rude jamais entreprise contre le principe de la solidarité nationale.

L'appel lancé par le chef de l'exécutif aux Eglises et aux entreprises, afin qu'elles embauchent les laissés-pour-compte de l'Etat-providence, serait plus convaincant si M. Clinton cherchait en même temps à corriger les dispositions les plus caricaturales de la réforme du *welfare*, qu'il a endossées pour cause d'urgence électorale. Mais l'état d'esprit présidentiel est dans la logique de ce repositionnement politique qui, en estompant la bipolarisation entre républicains et démocrates, lui a permis de l'emporter.

CONTRADICTION

M. Clinton va répéter ce credo dans les mois à venir : seul un *« climat de réconciliation »* politique peut permettre à l'Amérique de résoudre ses problèmes. Pour atteindre un tel objectif – qui le ferait entrer dans l'Histoire comme le président qui aurait cimenté l'unité nationale – le chef de la Maison Blanche, contrairement aux apparences, n'a guère plus d'une année utile devant lui : en 1998, les travaux du Congrès seront placés dans la perspective des élections parlementaires à mi-mandat, et en 1999 l'Amérique sera de nouveau en campagne présidentielle.

M. Clinton dispose d'un modèle pour inspirer son action : le petit buste du charismatique et réformateur Teddy Roosevelt qui orne son bureau. Le chef de l'exécutif se compare volontiers au 26e président des Etats-Unis, resté dans l'Histoire comme le premier président « moderne » de l'Amérique, un républicain qui n'hésita pas à contrecarrer les appétits des trusts pour préserver les intérêts matériels des travailleurs. Mais autant *« T.R. »* ne craignait pas de monter en première ligne, autant Bill Clinton, lui, choisit souvent de limiter les risques : c'est le talon d'Achille de son ambition.

Les compromis qu'un Congrès toujours républicain lui impose de rechercher peuvent être dictés par deux approches différentes. S'il commence son second mandat comme une nouvelle campagne électorale, la guérilla politique reprendra de plus belle sur la colline du Capitole. D'ores et déjà, les prémices de la cohabitation ne sont guère encourageantes. L'autre solution est de tenter de traduire par des initiatives concrètes cet état d'esprit bipartisan né de la multiplication d'associations et de groupes de réflexion qui prônent une refondation de la société civile.

Un tel mouvement repose sur le constat d'un déclin de la confiance des Américains envers leur gouvernement et d'une érosion de la moralité publique. Le politologue de Harvard, Robert Putman, cite en guise d'indices la baisse de la fréquentation des églises, celle du militantisme syndical, du volontariat et de la participation dans les associations de parents d'élèves. Des hommes politiques comme les républicains William Bennett et Lamar Alexander, les démocrates Patricia Schroeder, Sam Nunn et Bill Bradley, ainsi que William Galston, ancien conseiller politique de Bill Clinton, militent activement dans des organisations bipartisanes dont la vocation est d'inspirer un « renouveau civique ».

« Nous sommes incertains à propos de l'avenir, en dépit de notre grandeur », diagnostique Lamar Alexander, ancien candidat à l'investiture présidentielle républicaine, *« Nous sommes le pays le plus riche, mais nous sommes pauvres en esprit. »* Bill Clinton n'est pas loin de dresser le même état des lieux. Depuis treize ans, il ne manque pas le rendez-vous annuel du « Week-end Renaissance », au cours duquel, souvent par le biais d'une approche spirituelle, des gens de tous horizons se penchent sur le thème de la reconstruction d'une *« société morale »* à accomplir en puisant dans les *« valeurs communes »* de l'Amérique.

ÉGOÏSME NATIONAL

En mars prochain, quelque 300 membres de la Chambre des représentants, républicains et démocrates, doivent se retrouver pour un week-end placé sous le signe du consensus. Feu de paille ? Probablement, car rien ne permet de penser que le climat de réconciliation et de solidarité souhaités par Bill Clinton pourront résister à l'épreuve du temps. D'autant que de telles velléités politiques coexistent avec une évolution bien plus profonde de la société américaine. Si Bill Clinton a pu faire accepter la réforme du *welfare* aux Américains, c'est bien parce que ceux-ci sont de plus en plus convaincus que l'Etat doit cesser de dépenser l'argent des contribuables pour alimenter des programmes sociaux jugés dispendieux.

Ce n'est un paradoxe qu'en apparence : plus l'Amérique apprécie les fruits de la croissance économique, et plus les Américains sont réticents à l'idée d'une redistribution des richesses. L'économiste du MIT Frank Levy rappelait récemment, dans le *Washington Post*, que durant la Grande Dépression, les Américains étaient favorables aux législations sociales par crainte d'être un jour obligés d'avoir à en bénéficier. Aujourd'hui, en revanche, l'accent est mis sur la nécessité de ne compter que sur soi-même : les pauvres doivent faire davantage d'efforts pour sortir de la pauvreté et mériter des avantages sociaux.

Les propositions pour financer les régimes de retraite et d'assurance-maladie par une épargne individuelle des salariés, le fait de désigner les programmes *Medicare* et *Medicaid* (assurance-maladie des personnes âgées et des plus démunis) comme victimes expiatoires du déficit budgétaire, la multiplication des écoles privées, sont l'expression d'un même phénomène : le retour en force de l'égoïsme national.

Les législations qui se sont succédé depuis deux ans, celles sur lequel le Congrès va se prononcer, ont pour conséquence commune d'accroître les inégalités de la société américaine. Au fond, depuis qu'Alexis de Tocqueville en a fait la démonstration en 1840, rien n'a vraiment changé en Amérique : la solidarité historique entre pionniers et immigrants coexistera toujours avec le sentiment que les mêmes chances étant offertes à tous, les perdants ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Le fait que ces deux approches soient aujourd'hui si exacerbées rend d'autant plus incertaine l'ambition de Bill Clinton de devenir le « grand réconciliateur » de l'Amérique.

Laurent Zecchini

Indépendance du parquet : les leçons italiennes

par Giuseppe Di Federico et Carlo Guarnieri

LE thème du statut du parquet en France est devenu une nouvelle fois d'actualité. Rien d'étrange à cela : dans toutes les démocraties, le ministère public joue, dans le système judiciaire, un rôle considérable. Il est le gardien qui surveille l'accès à la justice pénale, dont l'importance s'est aujourd'hui accrue par le développement dans toutes les sociétés de l'Occident démocratique de plusieurs formes de criminalité.

La portée même des fonctions remplies par le parquet renvoie au problème de son statut, et donc à la nécessité de faire un choix entre deux exigences, toutes les deux importantes, mais partiellement contradictoires. D'un côté, le besoin de protéger le ministère public des influences extérieures – surtout, mais pas exclusivement, de celles qui peuvent venir de la majorité politique, qui contrôle le pouvoir exécutif. Celles qui pourraient le pousser à agir – ou à ne pas agir – pour des raisons partisanes.

De l'autre côté, l'exigence que l'élément discrétionnaire inévitablement présent dans ses décisions soit inspiré par des priorités plus ou moins directement soumises au principe de responsabilité démocratique. Traditionnellement, surtout dans les magistratures sorties de la grande réforme napoléonienne – France, Espagne, Italie et Portugal –, cette deuxième exigence a été privilégiée, donnant au gouvernement, et plus précisément au ministre de la justice, la direction du ministère public.

Mais, aujourd'hui, c'est la première qui semble l'emporter, une tendance qui, probablement, ne va pas changer de sitôt, étant une conséquence du rôle grandissant du ministère public dans la lutte contre les différents types de criminalité.

Cependant, dans la discussion du statut du ministère public, il ne faut pas oublier que son rôle est bien différent de celui du juge et que ses décisions peuvent affecter le citoyen – et donc ses libertés – d'une façon beaucoup plus immédiate et radicale. La tâche institutionnelle du ministère public n'est pas de trancher des litiges. Il ne doit donc pas nécessairement jouir des garanties d'indépendance qui soutiennent l'impartialité du juge, lequel doit être et *apparaître* aux parties comme un véritable tiers.

Le rôle du ministère public est actif : c'est celui de demander l'application de la loi et, dans le domaine pénal, de poursuivre. Son statut ne doit donc pas garantir son impartialité – au moins, dans le même sens que celui employé pour le juge –, mais le protéger de toute influence partisane sur son action.

Le danger d'une conception déséquilibrée du statut du parquet est bien évident dans le cas italien. En Italie, un long processus, commencé en 1946 avec l'élimination du lien hiérarchique entre ministère public et ministère de la justice, a été complètement réalisé, dans les années 60 et 70, en accordant au ministère public des garanties d'indépendance équivalentes de celles du juge et en l'affranchissant presque complètement du pouvoir hiérarchique.

Cette évolution a été promue avec force et efficacité par l'Association nationale des magistrats et par le Conseil supérieur de la magistrature, dont deux tiers des membres sont des magistrats élus directement par leurs collègues.

Il ne faut pas sous-estimer les conséquences négatives de ces développements. La rupture du traditionnel lien hiérarchique avec le ministère de la justice a entraîné de sérieux problèmes de coordination de l'action publique dans un contexte qui voit le développement de phénomènes criminels qui tendent à dépasser les traditionnelles lignes de compétence et exigent d'être combattus avec plus de coordination.

> La rupture du traditionnel lien hiérarchique avec le ministère de la justice a entraîné de sérieux problèmes de coordination de l'action publique

Le manque d'un « centre » a mis en danger l'égalité des citoyens devant la loi pénale et a favorisé les conflits entre les différents services du parquet que la Cour de cassation – appelée à trancher par le code de procédure pénale – n'a pas été capable de résoudre efficacement.

Le plus important : l'exercice de l'action publique devient ainsi, du point de vue institutionnel, irresponsable. Exercer l'action publique comporte des nécessités de choix plus ou moins discrétionnaires. On ne peut pas penser annuler cette caractéristique avec l'introduction du principe de légalité parce que le nombre et la *qualité* des affaires confiées au ministère public lui laissent toujours de notables marges d'appréciation. Il ne faut pas non plus oublier que le principe de légalité même a besoin de contrôles qui garantissent son efficacité. En Italie, un statut d'indépendance sans limites et un principe de légalité sans contrôles efficaces ont favorisé un pouvoir irresponsable, soustrayant aux citoyens les moyens de faire entendre leurs demandes, dès lors que la politique pénale est, en majorité, décidée par les instances du parquet ou par les substituts même.

Une situation de cette sorte, dans un contexte qui voit toujours augmenter le rôle du parquet, ne peut que favoriser le développement de pressions non institutionnelles. Justement à cause de son rôle, le ministère public sera inévitablement objet de pressions de la part de groupes et d'individus. Il est alors souhaitable qu'elles puissent être canalisées par des voies institutionnelles plutôt que de rester cachées.

L'expérience même de la lutte contre la corruption en Italie a montré qu'un statut d'indépendance n'est pas suffisant. Les intérêts, surtout s'ils sont vraiment puissants, sont toujours capables de se faire écouter.

Par ailleurs, une situation d'irresponsabilité tend aussi à réduire la sauvegarde des droits des citoyens examinés ou accusés. Il ne faut pas négliger les dommages que l'investigation provoque, en tout cas pour l'accusé.

Le contrôle juridictionnel peut être une solution, au moins partielle, mais seulement à la condition que les pouvoirs du juge soient réels et qu'il puisse être un véritable contrôleur, suffisamment dégagé, soit de l'accusé, soit de l'accusation.

C'est pour cela qu'une séparation entre parquet et siège, toujours souhaitable, le devient encore plus lorsque le parquet jouit d'un statut d'autonomie. Sinon, la situation de déséquilibre dans laquelle se déroule le procès est alors évidente, du moment qu'une des deux parties est liée de manière organique – et donc au-delà de la volonté des individus – au tiers, c'est-à-dire au juge.

Les problèmes posés par une réforme du statut du parquet sont nombreux et les besoins à satisfaire contradictoires. L'organisation traditionnelle des pays latins – mais les problèmes ne sont pas seulement là – n'est probablement plus capable ni de répondre aux tâches nouvelles que le parquet doit remplir dans ces sociétés, ni d'éviter les « soupçons » d'interférences partisanes.

La tentation de mieux protéger l'autonomie du ministère public est forte et bien fondée. Mais son but ne peut qu'être un arrangement qui défende mieux les droits des citoyens.

Giuseppe Di Federico *est professeur à l'université de Bologne, directeur du Centre d'études judiciaires.*
Carlo Guarnieri *est professeur à l'université de Bologne.*

AU COURRIER DU MONDE

Les « contraintes » de l'école républicaine

A en croire Catherine Joncheray, dans *Le Monde* du 7 janvier, les enseignants seraient des bourreaux ou tyrans qui surchargent les pauvres gamins – « *nos enfants* » – d'un travail de galérien. C'est sans doute pourquoi l'on ne voit pas de jeunes dans nos rues, au cinéma, sur les terrains de foot, les courts de tennis, etc. ! En revanche, *[Mme Joncheray]* ne rappelle pas un instant que c'est l'école républicaine (du primaire au supérieur), avec ses contraintes et ses rythmes scolaires, qui a permis à tant de Français de sortir d'une condition modeste. « *Devoirs, leçons, exercices, dissertations, commentaires...* » ont permis et permettent encore à un grand nombre d'entre eux d'accéder à l'Université ou à une grande école (...). Je suis moi-même professeur de lycée, et je n'ai jamais pensé que je soumettais mes élèves à des « *contraintes obsolètes* ». Comme de très nombreux autres professeurs, j'estime même qu'il faut une tête assez pleine pour qu'elle soit bien faite. La sauvegarde des idéaux républicains est à ce prix. Tout le reste est démagogie.

Yvan Quintin,
Paris

L'orgue de Saint-Louis-en-l'Ile

J'apprends avec inquiétude que le projet de construction d'un orgue par le grand facteur allemand Jürgen Ahrend en l'église Saint-Louis-en- l'Ile à Paris est compromis. J'avoue ne pas comprendre la raison d'abandon d'un projet déjà financé, approuvé par de nombreux spécialistes, et qui visait à doter la capitale d'un instrument d'exception, que la Ville de Paris, pourtant riche sur le plan organistique, ne possédait pas encore. J'avais, en son temps, soutenu cette entreprise avec l'aide efficace de Pierre Mazeaud. Je continue d'attester mon admiration pour les réalisations de Jürgen Ahrend, comme en font foi plusieurs CD par moi enregistrés sur l'orgue de la Martinikerk à Groningen, ainsi que mon appartenance au Comité de restauration de l'orgue de la Jacobi Kirche à Hambourg, mondialement célèbre.

Ceci ne compromet en rien mon attachement à la facture d'orgues française. Tous mes amis organiers français savent à quel point j'ai pu les soutenir en les recommandant à des spécialistes étrangers désireux de les faire travailler dans leur pays avec leur style propre. L'orgue Ahrend doit se faire vite. Ce grand facteur, au sommet de son art, va être touché par l'âge de la retraite. Les délais de construction sont longs en ce genre d'instrument où l'artisanat est la seule règle pour l'achèvement d'une œuvre d'art parfaite. Des délais supplémentaires ne viseraient qu'à compromettre définitivement la réalisation d'un fragile chantier.

Marie-Claire Alain,
Le Pecq (Yvelines)

Sanctionner les élus

La première sanction de tout élu reconnu coupable devrait être la privation à vie des droits civiques. Que se passe-t-il, en général ? La condamnation s'accompagne de la privation des droits civiques pour une courte période (six mois, un an...), souvent « avec sursis ». Et l'élu, condamné à calculer à partir de quand il pourra se représenter ! (...) Un élu est, théoriquement, choisi par le peuple parce qu'il est le meilleur citoyen ; il doit être moralement inattaquable. Dès lors qu'il a failli, le moins du monde, il faut l'éliminer définitivement.

Gilbert Gout,
Aix-en-Provence

FINANCE L'influence des fonds anglo-saxons ne cesse de croître en France. *Ils détiennent plus du tiers de* la capitalisation boursière de Paris et affichent une puissance mondiale d'investissement de 10 000 milliards de dollars. ● À MESURE que les *participations croisées se dénouent en* France, ces fonds deviennent les premiers actionnaires des grands groupes. Le fonds Wellington est ainsi un des principaux propriétaires de Rhône-Poulenc et Templeton détient plus de 9 % de Pechiney. ● LES DIRIGEANTS des grands groupes consacrent donc de plus en plus de temps à rencontrer ces investisseurs et à leur *exposer en détail leur stratégie*. ● PETIT À PETIT, les critères anglo-saxons s'imposent en France : les groupes doivent se mettre à l'heure de la transparence financière et tenir *compte des intérêts* de leurs actionnaires minoritaires au même titre que de ceux des majoritaires.

Les patrons français courtisent de plus en plus les investisseurs anglo-saxons

En l'absence d'actionnaires puissants en France, l'influence des fonds américains grandit. Ils imposent leur mode de communication et de fonctionnement ainsi que leur conception du capitalisme aux dirigeants des grands groupes cotés à Paris

JEAN-RENÉ FOURTOU, *PDG de* Rhône-Poulenc, le reconnait aujourd'hui volontiers : il s'occupe personnellement du marketing de son titre auprès des investisseurs *institutionnels, et en particulier des* fonds anglo-saxons. Compte tenu du poids de ces fonds dans le capital de son groupe – de l'ordre de 15 % à 20 % –, il ne peut se permettre de négliger cette tâche. Il multiplie depuis un an les *road-shows* – des tournées dans toutes les grandes places financières – afin d'expliquer la stratégie de son groupe, aujourd'hui plus tourné vers la pharmacie que vers la chimie. Il compte aussi attirer de nouveaux investisseurs, prêts à se substituer progressivement aux anciens actionnaires de son « noyau dur ».

CONTACTS ENRICHISSANTS

M. Fourtou n'est pas le seul patron français attentif aux fonds anglo-saxons. Guy de Panafieu, vice-président directeur général de la Lyonnaise des eaux, leur consacre ainsi une quinzaine de jours par an. *« Cela fait plus de dix ans que je rencontre les investisseurs institutionnels. En plus des traditionnels* road-shows *ou réunions d'analystes et d'investisseurs, nous avons de plus en plus d'entretiens dits* one and one, *c'est-à-dire de rendez-vous en tête à tête avec eux. Nous allons leur rendre visite – ils y sont très sensibles – dans leurs locaux, à New York, Londres, Boston ou Edimbourg, ou même en Asie »*, explique-t-il.

Comme Rhône-Poulenc, Pechiney ou les AGF, la BNP rencontre *souvent ces institutionnels, qui ont* contribué au succès de sa privatisation, des rendez-vous qui se passent toujours au niveau de la direction générale. *« Michel Pébereau, le PDG, leur accorde une bonne dizaine d'heures par mois »*, témoigne Christian Aubin, directeur général adjoint à la BNP, qui leur consacre, de son côté, trois ou quatre jours par mois.

Ces rencontres avec les investisseurs anglo-saxons ne sont pas de tout repos. *« Nous sommes généralement scrutés, interrogés par deux ou trois personnes qui connaissent bien notre secteur. Il est arrivé que certaines questions, d'ailleurs pertinentes, nous surprennent. C'est un exercice rude et décapant, mais enrichissant »*, reconnaît M. de Panafieu. Parfois plusieurs analystes suivent une même valeur, chacun étant spécialisé sur un métier du groupe. Dans le cas de Rhône-Poulenc, ils sont souvent trois, répartis entre la chimie, la pharmacie et l'agro-chimie, et les dirigeants du groupe ont à chaque fois la désagréable impression de passer un examen. Mais ils jouent le jeu : comment trouveraient-ils autrement le capital nécessaire pour mener à bien leur stratégie ?

La présence d'investisseurs institutionnels étrangers – qui représentent 35 % de la capitalisation boursière de Paris – dans le capital des groupes français n'est pas nouvelle, mais elle ne cesse d'augmenter. En France, faute de fonds de pension et compte tenu du faible développement de l'investissement en actions par les assureurs-vie et les particuliers, les Anglo-saxons pèsent de plus en plus lourd. Le dénouement des participations croisées et l'éclatement des noyaux durs leur ouvrent la voie. Ils se substituent peu à peu aux traditionnels grands actionnaires français, les groupes industriels amis, les grandes banques ou les compagnies d'assurances, qui tous se recentrent aujourd'hui sur leurs métiers de base.

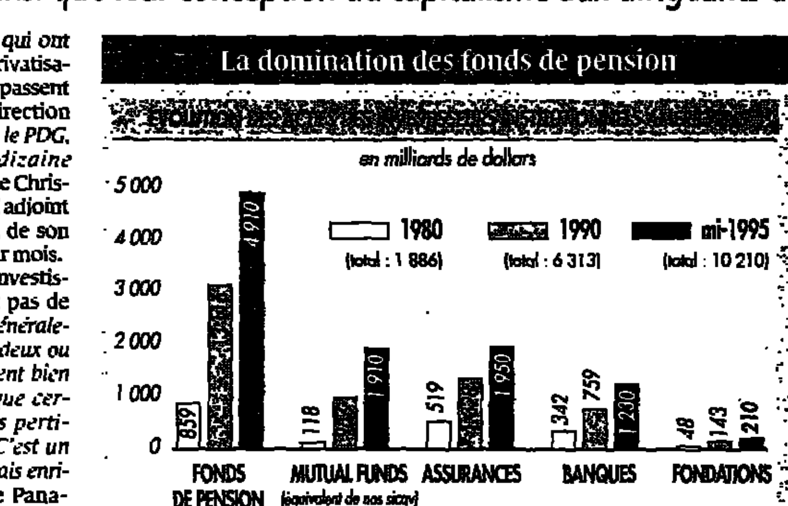
Le fonds Wellington, entré dans le capital de Rhône-Poulenc aux premiers jours de 1996, est ainsi en passe de devenir son premier actionnaire avec plus de 5 % du capital. Le fonds américain de Lazard et Templeton, également premier actionnaire de Pechiney avec 9,13 %, est aussi à son tour de table. Chez Schneider, les fonds américains et britanniques se sont substitués en partie aux membres du pacte d'actionnaires, remodelé fin 1994. *« Notre capital est désormais détenu à hauteur de 30 % par des investisseurs étrangers »*, explique Jean-Claude Perrin, directeur financier du groupe.

Il faut donc s'y faire : ces nouveaux actionnaires minoritaires *prennent le pas sur les majoritaires* et les pactes d'actionnaires. *« La logique du développement d'une société cotée est que le concert des minoritaires vienne remplacer le majoritaire fondateur »*, estime d'ailleurs Pierre-Henri Leroy, fondateur de Proxinvest, une société de conseil spécialisée dans l'aide à la décision et au vote dans le cadre des assemblées générales. N'en déplaise à ceux qui, comme Jean-Louis Beffa, le PDG de Saint-Gobain, continuent à défendre les noyaux durs au nom du soutien qu'ils peuvent apporter aux *opérations stratégiques à rentabilité* différée ! D'ailleurs, si on sait les convaincre, les institutionnels se montrent plutôt fidèles.

Plus question toutefois de s'éloigner du but recherché : la valorisation de l'investissement des actionnaires, la fameuse *« shareholder's value »*. *« C'est au fond la meilleure défense anti-OPA »*, souligne André Baladi, président de l'Internatioanl Corporate Governance Network, qui regroupe des investisseurs institutionnels gérant au total 2 000 milliards de dollars d'actifs. Plus question non plus de manquer aux *principes de transparence* que préconise le *corporate governance* (gouvernement d'entreprise), auquel les entreprises françaises, après leurs homologues américaines et britanniques, commencent à se plier.

Reste une seule inconnue. Si les fonds anglo-saxons, qui investissent aux quatre coins du monde, commencent à porter un jugement négatif sur l'économie d'un pays, ils peuvent réduire rapidement et drastiquement leurs investissements sur son marché boursier. Cela peut peser sur les cours, mais aussi fragiliser certains groupes. *« Mais, là, nous n'y pouvons rien, c'est du ressort de M. Juppé »*, constate le dirigeant d'un grand groupe.

Sophie Fay



Les actifs gérés par les institutionnels américains ont été multipliés par cinq depuis 1980. Les mutual funds ont eu une croissance de 1 600 %.

Des participations difficiles à évaluer

Les sociétés cotées françaises ont du mal à évaluer exactement le poids des fonds anglo-saxons dans leur capital. Certains se font connaître lorsqu'ils ont une participation significative. D'autres ne déclarent même pas les franchissements de seuils. Au total, il y a, à travers le monde, 200 à 250 institutionnels (y compris les gérants français) importants pour le marché de Paris. Exemples pour quelques groupes français de la part du capital détenue par les investisseurs étrangers :

- **Schneider** : 30 %.
- **Paribas** : 33 % environ.
- **AGF** : plus de 40 %.
- **Lyonnaise des eaux** : 25 % à 30 %.
- **Pechiney** : aux environs de 20 % (dont Templeton, premier actionnaire privé du groupe avec 9,6 %, et Fidelity, avec plus de 6 %).
- **Saint-Gobain** : 33 % environ.
- **Lafarge** : 40 %.
- **Usinor-Sacilor** : plus de 20 %.

Les institutionnels américains gèrent plus de 10 000 milliards de dollars dans le monde

NOVEMBRE 1996, *Quantum*, le fonds spéculatif de l'Américain Georges Soros, célèbre pour avoir bouté la livre hors du SME en 1992, prend 5 % du capital de Moulinex. *Aussitôt, le cours de l'action, déjà* dopée par l'annonce du plan de restructuration de Pierre Blayau en juin 1996, s'envole.

Dans l'imagerie collective française, les investisseurs américains sont des méchants spéculateurs qui font la pluie et le beau temps à la Bourse de Paris. Les fonds spéculatifs de Georges Soros sont baptisés *hedge funds* ou fonds d'arbitrage. Ils sont très médiatiques, souvent très actifs mais leur nombre serait inférieur à 1 000. Ils gèreraient dans le monde des *sommes inférieures à 100 milliards* de dollars et s'adressent à des investisseurs qui peuvent placer un minimum d'un million de francs.

Les investisseurs institutionnels *américains le plus importants sont* les fonds de pension, qui gèrent les retraites des salariés américains . Leurs actifs s'élevaient, selon l'Agence financière de New York, à 4 910 milliards de dollars mi-1995, soit environ 26 000 milliards de francs : 200 fois Elf, première valeur française. Le quart de ces fonds sont détenus par des institu*tions publiques, à l'image de* Calpers, qui gère 105 milliards de dollars pour les retraites des fonctionnaires de Californie. Les autres ont été mis en place par les *entreprises ou institutions privées* américaines, comme General Motors, IBM ou l'Université de Californie.

Ces fonds investissent de plus en plus en actions, qui rapportent plus, à long terme, que les obligations. En 1995, Calpers a décidé de porter la part de ses fonds investis en actions de 49 % à 63 % . Au*jourd'hui, ces fonds investissent* hors des Etats-Unis, au Japon, en Europe et dans le sud-est asiatique. Calpers investit désormais 20 % de ses fonds hors des Etats-Unis, *contre 12 % auparavant.*

Très lourds, ces fonds ne peuvent pas toujours être gérés activement . Plus de 40 % de leurs investissements sont passifs : certains, comme Calpers, se contentent d'investir dans toutes les sociétés de la cote. Lorsqu'un titre a un mauvais parcours en Bourse, le fonds de pension ne peut pas *vendre : il provoquerait* un effondrement des cours. Il fait alors pression sur le management pour qu'il gère l'entreprise dans l'intérêt de ses actionnaires. Calpers *est ainsi devenu le champion* de la *corporate governance* (gouvernement d'entreprise). Il publie la liste noire des entreprises qui ne bichonnent pas leurs actionnaires, surveille les salaires des administrateurs, propose des résolutions en assemblée générale et contribue au départ des patrons de General Motors ou Westinghouse. *« Les fonds de pensions soulèvent aussi des questions sociales importantes, comme la non discrimination à l'embauche, l'environnement ou le travail des enfants dans les filiales étrangères »*, explique Sophie L'Hélias, auteur de l'ouvrage *Le Retour de l'actionnaire.*

Les fonds de pension ne gèrent pas eux-mêmes tous leurs actifs : *une partie est gérée personnelle*ment par le futur retraité, du moins pour les fonds de retraite privés. Les fonds sont aussi souvent confiés à des gestionnaires extérieurs ou à des *mutual funds*, l'équivalent de nos Sicav. *« Par exemple, General Motors a recours a soixante-cinq gestionnaires extérieurs pour ses 45 milliards de dollars d'actifs »*, écrit le Bulletin de l'agence financière de New York *de février 1996.*

MUTUAL FUNDS

A coté des fonds de pension, les autres grands acteurs de la gestion institutionnelle sont les *mutual funds*. Investis à plus de 40 % en actions, leur montant s'élevait à 1 910 milliards de francs mi 1995. Ils connaissent une explosion avec l'envolée de la *Bourse : en 1996,* les Américains ont investi dans les *mutual funds* 220 milliards de dollars d'argent frais, contre 130 en 1995. Ils sont promus par des noms prestigieux comme Fidelity, Bankers Trust, Merrill Lynch ou Templeton . Ils peuvent devenir gigantesques à l'image du premier d'entre eux, Fidelity, qui gère 320 milliards de dollars avec 89 gestionnaires de portefeuille. Certains gérants se contentent d'obtenir la même performance que l' indice S&P 500 de la Bourse de New York, d'autres essaient de le battre, *en choisissant avec précau*tion quelques actions ou en se spécialisant par secteur ou zone géographique. Contrairement à l'impression des Européens, les in*vestisseurs américains quittent* peu les Etats-Unis : en 1994, selon Antoine Mérieux et Philippe Marchand, auteur de l'ouvrage *Les Marchés financiers américains* (*Revue d'économie financière*), les actions étrangères ne représentaient que 3,9 % des actifs des *mutual funds* et 5,5 % pour les fonds de pension.

D'après une étude du spécialiste des *mutual funds*, Lipper Analytical Services, seuls 22 % des 1 135 fonds gérés activement aux Etats-Unis sont parvenus à battre l'indice S&P 500, *qui a réalisé* une progression annuelle de 17,1 % de septembre 1993 à septembre 1996. Sur cette période, aucun des dix plus gros fonds américains ne l'a égalé. *Le plus gros mutual fund* mondial, Magellan (53 milliards de dollars) promu par Fidelity, n'a gagné que 12,6 % par an.

Son gérant avait parié à tort fin 1995 *sur une baisse de Wall Street* en investissant seulement 65 % de ses capitaux en actions. Seul Vanguard Index Fund (15,2 milliards de dollars) a approché la performance du S&P 500 qui a réalisé une performance moyenne de 16,95 %... *en achetant les mêmes valeurs que* celles qui composent l'indice S&P 500. Ses frais de gestion l'ont empêché d'égaler l'indice.

Les *mutual funds* ont des cousins, les « fonds fermés » (130 milliards de dollars) dans lesquels il n'est pas possible d'injecter des fonds nouveaux. La solution consiste à acheter des titres de ces fonds en Bourse.

Le plus célèbre d'entre eux est Berkshire Hathaway, la société du *milliardaire* Warren Buffet, premier actionnaire de Coca-Cola, Gillette et Salomon Brothers. Mais il y a peu d'élus à la table de M. Buffet : une action vaut en bourse 34 300 dollars !

Arnaud Leparmentier

Jean Arthuis confirme le plan de scission du Crédit foncier

LE MINISTRE *de l'économie et* des finances Jean Arthuis est bien décidé à tenir le cap qu'il s'est fixé pour régler le dossier du Crédit foncier de France (CFF). Il l'a réaffirmé mercredi 15 janvier devant la commission des finances de l'Assemblée qui l'auditionnait pour la seconde fois en cinq semaines.

Que pourrait-il faire d'autre d'ailleurs ? Le 30 juillet 1996, confronté à la faillite de l'institution qui, malgré *son actionnariat privé*, évoluait dans l'orbite publique, le gouvernement avait défini un plan en trois étapes : lancement par la Caisse des dépôts d'une offre publique d'achat (OPA) sur les actions du Crédit foncier ; création d'une Caisse nationale du Crédit foncier et cession du portefeuille des prêts d'accession à la propriété (PAP). La première phase, qui a consisté à *« nationaliser »* le CFF, a été un succès et a permis de *sécuriser la dette obligataire* de quelque 280 milliards de francs détenue par l'établissement financier.

Du point de vue du ministre, il n'existe pas d'autre voie que de dérouler, contre vents et marées, le plan tel qu'il a été défini. La prise de contrôle du CFF par la Caisse des dépôts n'a pas vocation à durer. Les phases suivantes doivent donc être *impérativement* mises en œuvre. Tout d'abord, l'examen par l'Assemblée du projet de loi qui instituera la Caisse nationale. M. Arthuis a précisé aux députés les grands objectifs du texte : création d'un établissement public, où M. Arthuis propose que siègent *deux parlementaires, qui repren*drait les actions acquises par la Caisse des dépôts et serait ainsi l'actionnaire majoritaire du Foncier ; gestion du bilan du CFF dans les *meilleures conditions*, et *notam*ment dans le respect des intérêts patrimoniaux de l'Etat et des actionnaires minoritaires ; toilettage des statuts de l'établissement financier et banalisation de son mode de direction.

*Actuellement dans sa phase fi*nale, le texte devrait être proposé aux députés dans le courant du mois de février. Sa rédaction semble pourtant se heurter à des divergences de vues au sein même des pouvoirs publics.

S'il est adopté, restera la dernière phase à mettre en œuvre : la reprise de l'encours de prêts d'accession à la propriété (PAP) par le Crédit im*mobilier de France (CIF). C'est sur* ce point que depuis des mois se sont cristallisés les mécontentements, mobilisant sans relâche les syndicats du Crédit foncier. Mi-décembre, le CIF a *confirmé son intérêt* pour participer au plan défini par le gouvernement. M. Arthuis a rappelé que cet établissement restait toujours l'unique candidat pour reprendre une partie des activités commerciales du Foncier et mille *cinq cents de ses salariés*. Aujourd'hui, a précisé le ministre, *« je dois malheureusement vous rappeler qu'il n'y a pas d'autre solution »*, soulignant que le projet du CIF est *« solide et cohérent »*.

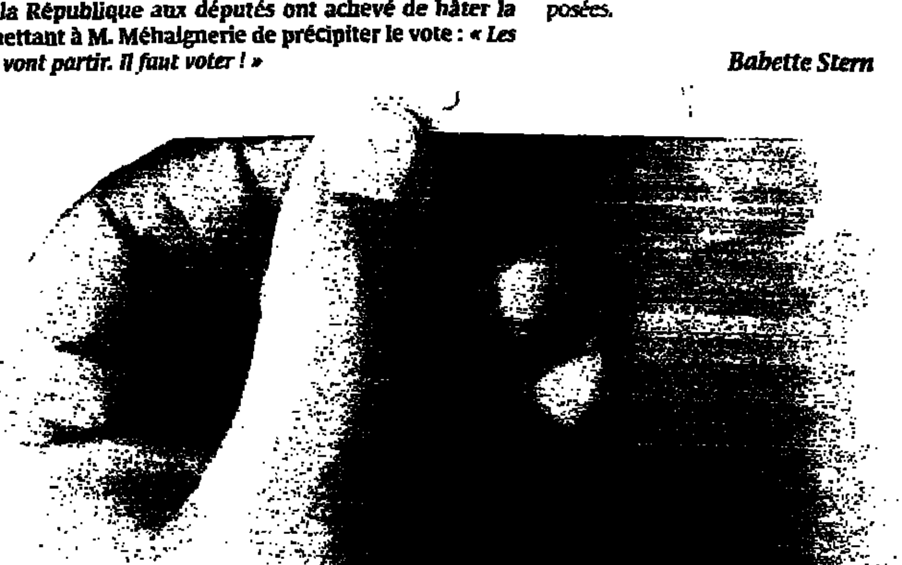
Solide et cohérent, le projet l'est certainement pour le CIF, qui voit dans la reprise du portefeuille du Crédit foncier – cinq cent mille prêts pour un encours d'un peu plus de *100 milliards de francs* dont la gestion sera rémunérée à 1,05 % –, le moyen de renforcer ses activités. L'intégration de mille cinq cents salariés de l'institution, qui seront ré*partis au sein des cent trente socié*tés composant le CIF est autrement délicate, notamment en raison des différences entre les conventions collectives des deux établissements. Pour les personnels qui seront reclassés au CIF, le ministre a tenu à préciser devant les députés qu'ils feront l'objet de contrats à durée indéterminée et que leur ancienneté sera prise en compte. *« Ces engagements sont clairs et irrévocables et l'Etat se donnera les moyens d'en vérifier, s'il était besoin, le respect »*, a-t-il ajouté affirmant que le projet de reprise *« n'a de sens pour le gouvernement »* que si les mille cinq cents offres de reclassement sont *« pleinement crédibles »*.

Au siège du CFF, on craint pourtant qu'une partie de ces transferts ne débouche sur *« des faux reclassements »*. De nombreux salariés devront changer de région pour s'intégrer à la structure du CIF et si *« les cadres sont mobiles »*, les employés administratifs trouveront moins facilement leur place. Les négociations sur les conditions de transfert ont débuté entre la direction du Foncier et celle du CIF et les déclarations du ministre semblent très optimistes. Au CIF, on rappelle simplement que chacun est libre de refuser les conditions qui lui sont proposées.

Babette Stern

La majorité ne veut plus de commission d'enquête

Six à sept minutes ont suffi à la Commission des finances de l'Assemblée nationale, mercredi 15 janvier, pour repousser le principe de la création d'une commission d'enquête sur le Crédit foncier de France (CFF). Il est vrai que le gouvernement y était hostile. Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, n'en voulait pas, *pour ne pas « compliquer la reprise »* de l'institution, et *le ministre de* la justice, Jacques Toubon, y était opposé, craignant un parasitage des actions judiciaires en cours. Les commissaires RPR et UDF avaient donc été mobilisés pour aller dans ce sens. D'emblée, Pierre Méhaignerie (UDF) a fait sienne l'argumentation de M. Arthuis. L'affaire était bouclée, d'autant que les partisans *les plus vifs de la création* d'une commission d'enquête, les députés UDF-PR, Alain Griotteray et Laurent Dominati, étaient ce jour-là submergés. Les vœux *du président de la République aux députés* ont achevé de hâter la manœuvre, permettant à M. Méhaignerie de précipiter le vote : *« Les cars pour l'Elysée vont partir. Il faut voter ! »*



SGS-Thomson pourrait ouvrir son capital à de nouveaux actionnaires industriels

Le ministère de l'industrie est à l'origine de ce projet, qui concerne la participation française

En 1997, Thomson-CSF pourra vendre les 17,3 % qu'il détient dans le capital de SGS-Thomson, fabricant franco-italien de semiconducteurs. L'hypothèse est d'autant plus probable que la privatisation du groupe d'électronique militaire est imminente. Par ailleurs, l'un des deux actionnaires français publics de SGS-Thomson, France Télécom, n'a pas vocation à y rester. Se pose donc le problème du contrôle à long terme de l'entreprise.

LES POUVOIRS publics français envisagent de faire entrer au capital de SGS-Thomson des partenaires industriels supplémentaires. Franck Borotra, le ministre français de l'industrie, en a informé récemment Pasquale Pistorio, le PDG du fabricant franco-italien de semiconducteurs. Il évoquera ce projet prochainement avec son homologue italien, lors d'un entretien à Rome.

Le capital de SGS-Thomson est détenu à près de 70 % par deux consortiums d'entreprises publiques, l'un français et l'autre italien (environ 35 % chacun), les 30 % restants étant en Bourse. Côté français, le consortium réunit, à travers deux holdings, Thomson-CSF (17,3 %), CEA-Industrie (filiale du Commissariat à l'énergie atomique, 8,75 %) et France Télécom (8,65 %).

La géographie du capital de SGS-Thomson devrait, de toute façon, évoluer en 1997. En vertu d'un accord conclu fin 1992, Thomson-CSF pourra, le 1er avril, vendre ses parts, évaluées à près de 5 milliards de francs, hypothèse rendue hautement probable par sa prochaine privatisation. CEA-Industrie et France Télécom seront tenus de les lui racheter.

Si Thomson-CSF ne vendait pas en avril, CEA-Industrie et France Télécom pourront, le 1er octobre, exiger de lui racheter ses parts. Dans les deux cas de figure, CEA-Industrie et France Télécom envisagent de revendre ensuite en Bourse les parts acquises auprès de Thomson-CSF.

L'idée de faire entrer de nouveaux partenaires dans SGS-Thomson peut être motivée par la volonté de réduire le poids de CEA-Industrie et de France Télécom, qui ont souvent été présentés comme actionnaires transitoires. En 1993, Gérard Longuet, alors ministre de l'industrie, avait déclaré que CEA-Industrie était, pour SGS-Thomson, *« un partenaire financier à court terme, mais en aucun cas un partenaire technologique de long terme »*.

L'existence même de CEA-Industrie est contestée. Début 1996, le rapport Hirsch-Piketty, remis au ministère de l'industrie, a plaidé pour une réorganisation des participations publiques dans l'énergie, au détriment de la filiale du CEA.

France Télécom, qui s'apprête à faire son entrée en Bourse, va, pour sa part, être confrontée à l'ouverture totale à la concurrence dans les services téléphoniques début 1998. Il pourrait donc être jugé judicieux de ne plus trop solliciter financièrement l'opérateur pour des investissements qui ne sont pas au cœur de son métier.

L'entrée de nouveaux partenaires serait aussi synonyme d'arrivée d'argent frais dans une industrie des semiconducteurs dévoreuse de capitaux. SGS-Thomson consacre plus de 12 % de son chiffre d'affaires à la recherche-développement. En 1995, le groupe a dépensé 1 milliard de dollars en investissements productifs, soit 28 % de ses ventes. En 1996, la dépense a été quasiment équivalente.

INDÉPENDANCE STRATÉGIQUE

Reste à savoir quel serait l'intérêt pour SGS-Thomson. En 1996, la société est l'une des rares compagnies de semiconducteurs à avoir vu son chiffre d'affaires croître, alors que les ventes mondiales régressaient de 7 %. Elle est entrée dans le cercle des dix premiers producteurs mondiaux.

Certes, à la différence de concurrents comme NEC, Toshiba, Hitachi, Motorola, Philips ou Siemens, SGS-Thomson n'appartient pas à un groupe de plus grande importance. Cette absence de débouchés commerciaux captifs peut être perçue comme un désavantage. L'arrivée de nouveaux actionnaires industriels pourrait y remédier.

Mais rien n'est moins sûr. Car l'un des facteurs de la réussite de SGS-Thomson est son indépendance. La société est libre de ses choix stratégiques et industriels. Elle a pu nouer des partenariats de long terme avec de grands clients, par ailleurs souvent concurrents (Nokia, Northern Telecom, Alcatel, Bosch, Thomson Multimédia), pour développer des circuits spécifiques à leurs besoins.

En 1996, ces partenariats lui ont procuré près de 1,5 milliard de dollars de revenus, sur un total de 4,2 milliards de dollars. Faire entrer de nouveaux partenaires industriels au capital risque de faire voler en éclats cette mécanique : pourquoi Nokia, par exemple, prendrait-il le risque de s'appuyer sur un fournisseur dont Alcatel serait actionnaire ?

Par ailleurs, SGS-Thomson n'a pas un besoin financier immédiat. Avec la recapitalisation de 1993 (2,7 milliards de francs), les deux appels à la Bourse (1994, 1995) et les bénéfices dégagés, elle dispose, selon des estimations internes, des capacités suffisantes pour se développer, à court terme, sur ses propres ressources.

La logique, si l'on entend préserver l'indépendance de SGS-Thomson vis-à-vis de tout groupe industriel, consisterait donc plutôt à continuer à faire appel à la Bourse. Les 70 % du capital encore aux mains des actionnaires publics français et italiens offrent suffisamment de marge.

Philippe Le Cœur

Les députés italiens remettent en cause la privatisation de la STET

LES DÉPUTÉS italiens se sont prononcés, mercredi 15 janvier dans la soirée, contre le transfert du contrôle du groupe public de télécommunications STET du holding national IRI vers le Trésor. Le gouvernement italien avait décidé ce transfert fin 1996. Cette opération visait à réduire l'endettement de l'IRI, conformément à un accord conclu avec l'Union européenne.

Le transfert de l'IRI vers le Trésor du contrôle de la STET était également un préalable à la privatisation de cette dernière, prévue cette année. Cette privatisation doit être précédée de la fusion entre la STET et sa principale filiale, Telecom Italia, l'exploitant téléphonique italien.

DÉPÊCHES

■ **APPLE : le constructeur informatique** américain a annoncé mercredi 15 janvier une perte nette de 120 millions de dollars (746 millions de francs) pour le premier trimestre (clos fin décembre) de son exercice 1996-1997, contre une perte de 69 millions de dollars un an plus tôt. Le chiffre d'affaires chute à 2,12 milliards de dollars, contre 3,14 milliards.

■ **INTEL : le fabricant américain de semiconducteurs** a annoncé mardi 14 janvier un bénéfice net de 5,16 milliards de dollars (27,7 milliards de francs), en hausse de 45 %, pour un chiffre d'affaires de 20,8 milliards de dollars.

■ **BOEING : le constructeur aéronautique** a accepté, mercredi 15 janvier, de prendre en charge les 120 à 140 millions de dollars nécessaires à la modification des systèmes de commandes des empennages verticaux sur la flotte mondiale de Boeing 737 les plus anciens (2 800 appareils), dont une possible défaillance a pu être à l'origine de deux accidents.

■ **AMERICAN AIRLINES : la compagnie américaine** a réalisé un bénéfice net de 854 millions de dollars hors éléments exceptionnels en 1996, contre 551 millions un an plus tôt. Après éléments exceptionnels, le bénéfice a atteint 1,02 milliard de dollars contre 162 millions.

■ **FERRARI : la firme de Modène a accru de 14 % son chiffre d'affaires** en 1996, à 800 milliards de lires (2,6 milliards de francs). Les Etats-Unis demeurent le premier marché de Ferrari avec 700 voitures vendues (+ 6 %).

■ **RENAULT : le constructeur automobile va fournir des composants mécaniques** de son modèle Mégane à la société iranienne Kish Kodro pour l'assemblage, à partir de 1998, de 5 000 véhicules de loisirs par an.

■ **MERCEDES : le président du directoire** de la filiale automobile de Daimler-Benz, Helmut Werner, pourrait quitter son poste le 1er février, selon le quotidien *Boersen-Zeitung* du 16 janvier. Le conseil de surveillance de Daimler-Benz se réunit le 23 janvier pour décider de la restructuration du groupe et de la composition du directoire.

■ **POSTE : le tribunal de première instance** de l'Union européenne a rejeté, mercredi 15 janvier, la plainte de plusieurs sociétés privées de courrier rapide contre la Société française de messageries internationales (SFMI). les plaignants accusaient cette filiale de La Poste spécialisée dans les services express internationaux de disposer d'avantages indus grâce à la mise à disposition des infrastructures du monopole français.

■ **ALCATEL : le groupe français** a annoncé le 15 janvier qu'il fournira un réseau de télécommunications clés en main à Eastern Telecommunications Philippines, soit un investissement de 1,8 milliard de francs.

■ **ARJO Wiggins Appleton : la filiale maéricaine du groupe papetier, Appleton,** soupçonnée d'avoir violé la législation antitrust, a été acquittée par un jury fédéral américain. Appleton était accusée d'avoir formé une entente avec d'autres papetiers internationaux afin d'augmenter artificiellement le prix de certains papiers, dont celui destiné aux télécopieurs, au début des années 90.

■ **TORRENTE : Rose Mett, présidente-fondatrice de la maison de couture,** a décidé d'ouvrir une *« Ecole spécifique de haute couture »*. Torrente prévoit aussi la création, en septembre, d'une école européenne de design en association avec le groupe allemand Siemens.

■ **EDF-GDF : la CFDT, la CFTC, et la CFE-CGC d'EDF-GDF** ont indiqué, mercredi 15 janvier, dans un communiqué commun, qu'elles s'engageraient *« avec résolution et responsabilité »* dans la négociation plénière sur l'emploi et le temps de travail. L'absence de Force ouvrière confirme la réserve de ce syndicat sur les propositions de la direction.

■ **AKAI : le tribunal de commerce de Honfleur** examinera vendredi 17 janvier le dossier d'Akaï, qui a déposé son bilan le 14 janvier et devrait rendre son jugement dans l'après-midi. Le ministre de l'industrie, Frank Borotra, interrogé à l'Assemblée nationale, a indiqué que son ministère allait aider les salariés à *« défendre leurs droits »*. – *(Corresp.)*

■ **CRISTAL : la collection Daum a été déménagée de Nancy** en région parisienne par le groupe Sagem, propriétaire de la cristallerie Daum depuis 1995. Selon l'AFP, les 1 500 pâtes de verre de la collection auraient été transférées à l'insu de la municipalité de Nancy.

Les Britanniques tardent à se prononcer sur la fusion Framatome-GEC Alsthom

« NOUS ATTENDONS la réponse de GEC. » La formule revient sans cesse à propos du projet de fusion entre la société publique Framatome et l'entreprise privée GEC Alsthom, détenue à 50/50 par le britannique GEC et Alcatel Alsthom. Annoncé à la fin d'août 1996, ce futur rapprochement entre le fabricant de chaudières nucléaires et le spécialiste des équipements conventionnels d'énergie permettra de constituer le deuxième groupe de construction électrique derrière l'helvético-suédois ABB. *« Il donnera une base industrielle nouvelle aux entreprises françaises du secteur »*, souligne-t-on au ministère de l'industrie, bien qu'on soit en droit de se poser des questions sur le silence britannique.

Les négociations ont réellement débuté en novembre et se déroulent entre trois actionnaires : l'initiateur de l'opération, Alcatel Alsthom, présent tant chez GEC Alsthom que chez Framatome, le britannique GEC, les pouvoirs publics, via CEA Industrie, chef de file des actionnaires publics de Framatome. Le ministre de l'industrie, Franck Borotra, a imposé cinq conditions : le *« contrôle par les pouvoirs publics des décisions stratégiques »* touchant au nucléaire, la *« poursuite de la coopération franco-allemande »* avec Siemens pour le réacteur du futur (l'EPR), la *« préservation de l'identité des activités nucléaires de Framatome »*, la *« prédominance des intérêts français »* dans le capital et l'*« identification claire des provisions associées au risque nucléaire »*. Les députés en ont ajouté quatre autres, dont le contrôle de la filière nucléaire par le Parlement et un droit de veto pour l'actionnaire public.

Côté français, Alcatel Alsthom et CEA Industrie ont accepté ces clauses et en cherchent la future forme juridique. Le président de GEC, George Simpson, a condamné la formule du pacte d'actionnaires initialement envisagée entre ses interlocuteurs français. Le groupe britannique serait aussi très sensible aux aspect financiers de l'opération. Il entend avoir une participation significative dans le nouvel ensemble, de même niveau que le français Alcatel Alsthom et le plus près possible des 50 %. Mais, sur les trois évaluations en cours, il ne manque plus que celle de la partie britannique. Mathématiquement, en fusionnant les deux entités, Alcatel Alsthom serait le premier actionnaire avec 48 % du capital, suivi par GEC à 37 %, les 15 % restants étant entre les mains des acteurs publics, dont EDF, présent chez Framatome.

Les Anglais s'intéressent particulièrement aux montants des futurs dividendes et s'interrogent sur l'étape suivante : l'introduction en Bourse de la société, qui leur permettra de valoriser leur participation. Le risque nucléaire est mal évalué par les milieux boursiers, car si les conséquences financières de l'explosion d'une turbine sont quantifiables, celles liées à un incident nucléaire le sont plus difficilement. GEC se demande donc s'il est astucieux d'intégrer un tel aléa dans son portefeuille.

La dernière inconnue concerne les intentions du nouveau président, George Simpson. Arrivé à la tête du groupe à la fin de l'année dernière, il a décidé de revoir toute la stratégie et les métiers du groupe, et devrait en présenter les grandes lignes le mois prochain.

Le partenaire de Framatome, l'allemand Siemens, a lui aussi posé ses conditions pour pouvoir poursuivre sa coopération sur le futur réacteur nucléaire européen (EPR). Des rumeurs ont évoqué un rapprochement possible du groupe allemand avec l'américain Westinghouse dans le domaine des centrales électriques conventionnelles. Ces contacts durent depuis plusieurs mois, car Siemens veut se renforcer aux Etats-Unis. En les évoquant à nouveau, le groupe allemand rappelle opportunément que s'il est oublié dans l'accord franco-britannique, il peut s'allier à un autre partenaire, présent lui aussi dans le nucléaire.

Dominique Gallois

Les syndicats s'interrogent sur un pacte secret

Lors d'un comité central d'entreprise réuni le 15 janvier, les syndicats ont demandé la convocation d'un comité central d'entreprise extraordinaire pour connaître la teneur du pacte secret qui a permis depuis 1991 le versement injustifié de sommes à deux des plus importants actionnaires du groupe, CEA Industrie et la Compagnie général d'électricité (CGE), devenue Alcatel Alsthom. Ces rétributions, révélées par la Cour des comptes, concernent des versements de 563 millions de francs qui ne correspondent à aucune prestation (Le Monde du 23 novembre 1996). Les syndicats n'excluent pas *« une action en justice »* si nécessaire.

Les sénateurs ont baptisé France Rail

LE PROJET DE LOI sur la réforme de la SNCF devrait réussir sans encombre son examen de passage au Sénat, le 21 janvier. La commission des affaires économiques et du plan du Sénat s'est contentée, mercredi 15 janvier, de *« donner du souffle »* au projet et de rebaptiser « France Rail » le nouvel établissement public chargé de l'infrastructure que le gouvernement avait au départ choisi d'appeler « Réseau ferré national ».

Les syndicats ont, pour l'instant, déposé les armes. Réunis en interfédérale mercredi 15 janvier, ils ont, une nouvelle fois, constaté *« leurs différences d'appréciations »*. FO, la FMC, la CGC et la FGAAC se rallient au projet gouvernemental, qu'ils estiment préférable au statu quo. Les deux principaux syndicats, la CGT et la CFDT, bien qu'opposés à la réforme, qui préfigure, selon eux, un démantèlement de l'entreprise ferroviaire et sa mise en concurrence, ne sont pas parvenus à s'entendre pour engager une action commune avant le débat au Sénat.

La CGT, qui a lancé une pétition auprès des cheminots pour exiger du gouvernement l'organisation d'un réferendum sur la réforme, attend de prendre la mesure du mécontentement des salariés. La CFDT, qui avait proposé le dépôt d'un préavis de grève à l'ouverture du débat parlementaire, repousse au 31 janvier sa mobilisation en espérant coordonner son action avec celle de la CGT avant l'examen du texte par l'Assemblée nationale.

Seul le syndicat Sud Rail a déposé un préavis de grève, reconductible à partir du 21 janvier, dans les treize régions où l'organisation syndicale, issue d'une scission de la CFDT au début 1996, a été reconnue comme représentative par les tribunaux. Sud Rail estime que ni la SNCF ni France Rail ne disposeront des moyens de leur développement. Elle réclame notamment une politique volontariste de promotion du fret ferroviaire et la fin du *« dumping social »* mené par le transport routier.

Christophe Jakubyszyn

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en très légère hausse *jeudi 16 janvier*. L'indice Nikkei a gagné 51,21 points, à 18 144,34 points, soit une avance de 0,28 %.

■ **LE DOLLAR** était en hausse contre le yen jeudi après-midi sur le marché des changes de Tokyo. Le billet vert cotait 116,86 yens, contre 116,81 yens plus tôt dans la journée.

■ **L'OR** a ouvert en baisse jeudi sur le marché international de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 352,50-352,90 dollars, contre 353,10-353,40 dollars mercredi en clôture.

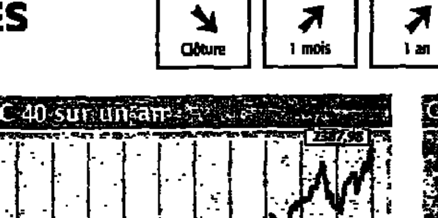
■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT** ont fortement progressé mercredi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de brut de référence aux Etats-Unis a gagné 84 cents, à 25,95 dollars.

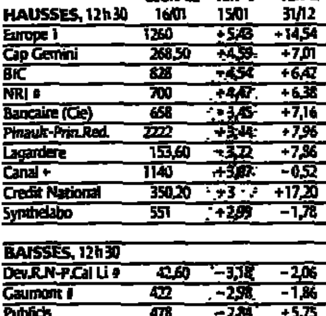
■ **L'INDICE DAX DES 30** valeurs vedettes de la Bourse de Francfort a inscrit un nouveau record à la clôture mercredi avec une hausse de 1,34 %, à 2 988,45 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↘ DOW JONES	↘ FT 100	↘ MIB 30	↗ DAX 30

Reprise à la Bourse de Paris





APRÈS LA PETITE pause enregistrée la veille, la Bourse de Paris se raffermissait jeudi dans l'espoir d'une petite diminution des taux directeurs de la Banque de France. *En hausse de 0,18 % à l'ouverture*, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,42 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises accéléraient l'allure et gagnaient 0,77 % à 2 406,25 points. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait à 2,7 milliards de francs.

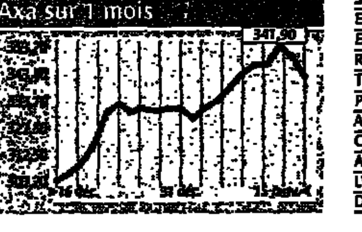
Selon l'Insee, la France a enregistré une hausse du PIB de 0,9 % au 3e trimestre 1996 par rapport au trimestre précédent, qui avait affiché une baisse du PIB de 0,2 %. L'investissement des entreprises a progressé de 3 % au 3e trimestre (*chiffre revu en hausse de 0,3 point*) après avoir baissé de 1 % au 2e trimestre. Les stocks ont diminué de 4,2 milliards au 3e trimestre et la consommation des ménages a augmenté de +0,9 % (chiffre revu en baisse de 0,1 point).

Wall Street a cédé 0,52 % mercredi, en raison notamment d'une hausse des taux à long terme, le rendement des bons du Trésor à trente ans remontant à 6,79 % contre 6,76 %.

Parmi les titres en hausse sensible, on relève Cap Gemini (+5,5 %), *Pinault-Printemps* (+3,3 %), Bic (+3,3 %) et Castorama (+1,9 %).

AXA, valeur du jour

AXA a sensiblement baissé, mercredi 15 janvier, à la Bourse de Paris. *Le titre*, qui a perdu 2,17 % à 341,90 francs, avec 1,49 million de pièces échangées, a été affecté par des anticipations de rappel par le groupe de ses obligations convertibles émises en 1993, rappel qui obligerait les détenteurs à convertir leurs obligations et créerait 14 millions d'actions. Des intervenants craignent ainsi une dilution du bénéfice d'AXA, mais une spécialiste des obligations soulignait que ces actions nouvelles étaient normalement déjà intégrées dans les prévisions de bénéfice net par action des analystes. *L'opération permettrait en* revanche de réduire de 3,5 milliards de francs l'endettement d'AXA.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 16/01	Var. % 15/01	Var. % 31/12
Europe 1	1260	+5,48	+14,54
Cap Gemini	268,50	+4,59	+7,01
BIC	828	+4,54	+6,47
NRJ #	700	+4,47	+6,38
Bancaire (Cie)	658	+3,45	+7,16
Pinault-Prin.Red.	2222	+3,44	+7,96
Lagardere	153,60	+3,72	+7,86
Canal +	1140	+3,07	−0,52
Credit National	350,20	+3	+17,20
Synthelabo	551	+2,99	−1,78
BAISSES, 12 h 30			
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,60	−3,18	−2,06
Gaumont #	422	−2,98	−1,86
Publicis	478	−2,84	+5,75
Legrand ADP	590	−2,31	+2,78
Pechiney	215,70	−2,17	−0,78
CCMX(ex.CCMC) Ly	51	−1,92	+8,97
Klepierre	741	−1,72	+6,77
SEITA	215,30	−1,68	−0,78
Galeries Lafayette	2055	−1,43	+11,32
Fimalac SA	478	−1,42	−0,82

VALEURS LES PLUS ACTIVES

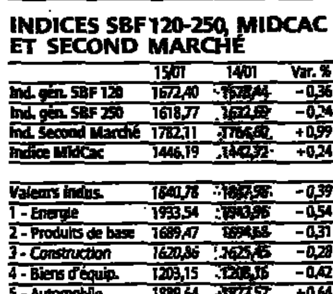
SÉANCE, 12 h 30	16/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	315622	157554655,80
Eaux (Gle des)	187036	133870297
Roussel Uclaf	72645	110928919
Total	244706	109617257,80
Pinault-Prin.Red.	45122	99403739
Axa	281191	96855853,10
Carrefour	26270	89854638
Alcatel Alsthom	187517	80962792,90
LVMH Moet Vuitton	49513	74007862
Danone	89399	69914300

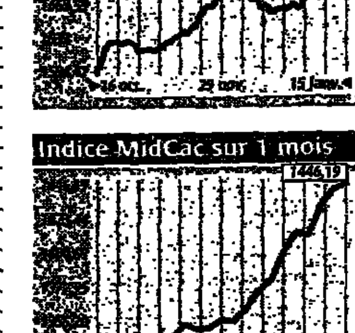
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

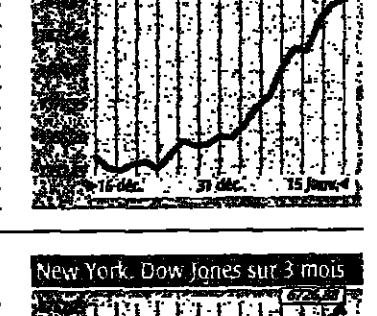
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 16/01	Var. % 15/01	Var. % 31/12
Assystem #	476	+8,38	+20,20
Groupe Partouche #	510	+5,59	+20
Toma Electro.(Ny)	98,70	+5	−5,55
But S.A.	347	+4,83	+13,77
Giravions Dorand	1,78	+4,70	+7,87
BAISSES, 12 h 30			
Pier Imp.(Damad)#	36,50	−6,41	−9,87
Nomal	155	−4,92	+3,26
Petit Bateau	24,50	−3,92	+8,88
Immob.Hotel. #	51	−3,77	+27,81
Henri Maire (Ly)	78	−3,64	+3,31

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	15/01	14/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1672,40	1678,44	−0,36
Ind. gén. SBF 250	1618,77	1622,69	−0,24
Ind. Second Marché	1782,11	1764,62	+0,99
Indice MidCac	1446,19	1442,72	+0,24
Valeurs indus.	1840,78	1847,98	−0,39
1 - Energie	1933,54	1943,96	−0,54
2 - Produits de base	1689,47	1694,68	−0,31
3 - Construction	1620,86	1625,45	−0,28
4 - Biens d'équip.	1203,15	1208,16	−0,42
5 - Automobile	1889,64	1877,57	+0,64
6 - Biens consom.	3221,74	3260,67	−1,22
7 - Indus. agro-alim.	1678,82	1673,07	+0,34
Services	1850,61	1848,42	+0,12
8 - Distribution	3589,81	3612,42	−0,63
9 - Autres services	1184,34	1175,04	+0,79
Sociétés financières	1165,68	1168,66	−0,26
10 - Immobilier	746,69	740,86	+0,78
11 - Services financ.	1116,88	1123,68	−0,60
12 - Sociétés invest.	1658,86	1654,32	+0,27







Légère hausse à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé *en légère hausse, jeudi*, après avoir évolué en dents de scie au long de la séance. L'indice Nikkei a finalement gagné 51,21 points, soit 0,28 %, à 18 144,34 points, après avoir évolué entre 17 970,85 points et 18 317,63 points. La veille, Wall Street a terminé en baisse, en raison d'*une remontée des taux d'intérêt* à long terme et de prises de bénéfice centrées dans le secteur de la haute technologie. L'indice Dow Jones a cédé 35,41 points, soit 0,52 %, à 6 726,88 points. Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities, jugeait que les prises de bénéfice n'avaient aucune incidence sur la tendance haussière de la grande Bourse new-yorkaise.

En Europe, la Bourse de Londres a légèrement reculé, mercredi, sous la double influence de Wall Street et de la baisse du chômage en Grande-Bretagne qui renforce les risques d'un resserrement de la politique monétaire. L'indice Footsie a fini en baisse de 9,3 points, soit 0,22 %, à 4 158,9 points. En revanche, la Bourse de Francfort a terminé sur un nouveau record en clôture avec une hausse de 1,34 %, à 2 988,45 points, frôlant même les 3 000 points en cours de séance.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 15/01	Cours au 14/01	Var. en %
Paris CAC 40	2387,98	2402,14	−0,59
New-York/DJ indus.	6726,88	6762,29	−0,53
Tokyo/Nikkei	18093,10	18093,16	—
Londres/FT100	4158,90	4168,20	−0,22
Francfort/Dax 30	2988,45	2948,88	+1,32
Frankfort/Commer.	1035,97	1023,07	+1,25
Bruxelles/Bel 20	2398,82	2382,23	+0,69
Bruxelles/Général	2005,37	1991,50	+0,69
Milan/MIB 30	1022	1029	−0,68
Amsterdam/Gé. Cbs	450	448	+0,44
Madrid/Ibex 35	462,56	464,12	−0,34
Stockholm/Affarsal	1944,64	1952,83	−0,42
Londres FT30	2783,90	2804,20	−0,73
Hong Kong/Hang S.	13766,70	13293,90	+3,43
Singapour/Strait t	2221,15	2215,52	+0,25

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

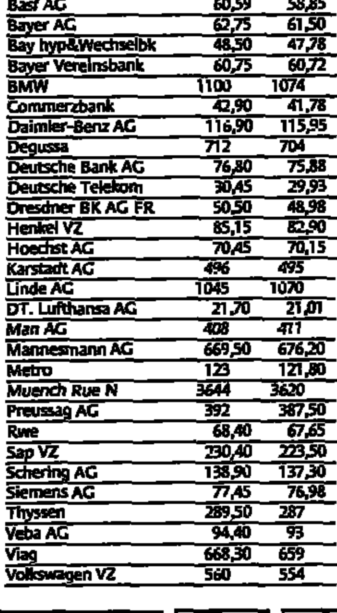
	15/01	14/01
Alcoa	70,87	71,12
Allied Signal	69,50	69,87
American Express	59	58,12
AT & T	38,75	38,75
Bethlehem	9	9
Boeing Co	105,75	106,25
Caterpillar Inc.	77,50	78,25
Chevron Corp.	68,50	68
Coca-Cola Co	57	55,50
Disney Corp.	69,12	69,25
Du Pont Nemours&Co	107	104,87
Eastman Kodak Co	81,25	82,75
Exxon Corp.	104,12	103,87
Gén. Motors Corp.H	60,12	61
Gén. Electric Co	102,62	104,37
Goodyear T & Rubbe	54,62	54,25
IBM	164,12	166,87
Intl Paper	42,37	42,87
J.P. Morgan Co	102,87	104,75
Merck & Co.Inc.	83,37	84
Minnesota Mng.&Mfg	84,50	85,25
Philip Moris	113,75	115,62
Procter & Gamble C	109,25	110,25
Sears Roebuck & Co	48,75	49
Texaco	105,87	105,25
Union Carb.	43,50	43,87
Utd Technol	66,87	68,75
Westingh. Electric	19,37	19,50
Woolworth	20,75	21,12

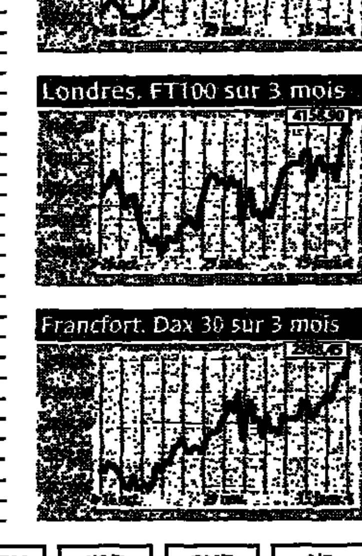
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	15/01	14/01
Allied Lyons	4,19	4,24
Barclays Bank	11,06	11,11
B.A.T. industries	4,94	4,93
British Aerospace	12,78	12,62
British Airways	5,98	6,04
British Gas	2,18	2,20
British Petroleum	7,06	7,13
British Telecom	4,16	4,14
B.T.R.	2,49	2,50
Cadbury Schweppes	4,81	4,91
Eurotunnel	0,76	0,76
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	9,26	9,34
Granada Group Plc	8,52	8,60
Grand Metropolitan	4,28	4,34
Guinness	4,31	4,36
Hanson Plc	0,85	0,86
Great Ic	5,98	6
H.S.B.C.	13,87	13,47
Impérial Chemical	7,43	7,50
Legal & Gen. Grp	3,92	3,93
Marks and Spencer	4,78	4,78
National Westminst	7,76	7,83
Peninsular Orienta	6,40	6,43
Reuters	6,62	6,83
Saatchi and Saatch	1,04	1,04
Shell Transport	10,21	10,32
Tate and Lyle	4,65	4,67
Univeler Ltd	14,04	14
Zeneca	16,53	16,24

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	15/01	14/01
Allianz Holding N	2750	2709
Basf AG	60,59	58,85
Bayer AG	62,75	61,50
Bay hyp&Wechselbk	48,50	47,78
Bayer Vereinsbank	60,75	60,72
BMW	1100	1074
Commerzbank	42,90	41,78
Daimler-Benz AG	116,90	115,95
Degussa	712	704
Deutsche Bank AG	76,80	75,88
Deutsche Telekom	30,45	29,93
Dresdner BK AG FR	50,50	48,98
Henkel VZ	85,15	82,90
Hoechst AG	70,45	70,15
Karstadt AG	496	495
Linde AG	1045	1070
DT. Lufthansa AG	21,70	21,01
Man AG	408	411
Mannesmann AG	669,50	676,20
Metro	123	121,80
Muench Rue N	3644	3620
Preussag AG	392	387,50
Rwe	68,40	67,65
Sap VZ	230,40	223,50
Schering AG	138,90	137,30
Siemens AG	77,45	76,98
Thyssen	289,50	287
Veba AG	94,40	93
Viag	668,30	659
Volkswagen VZ	560	554





LES TAUX

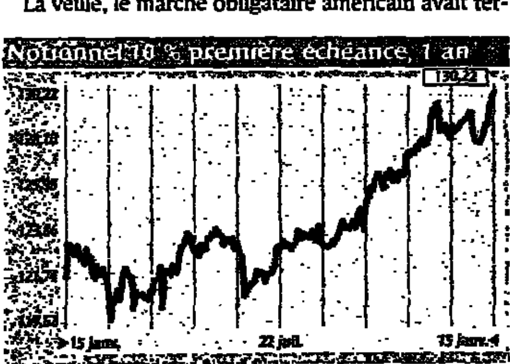
PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, jeudi 16 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 12 centièmes, à 130,34 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 5,60 %.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse. Le taux de l'emprunt à *30 ans de référence s'était inscrit en clôture à 6,80 %.*

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,25 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les analystes étaient divisés sur la décision qu'allait pouvoir prendre l'institut d'émission, réuni dans la matinée. Certains s'attendaient à une baisse du taux des appels d'offres, d'autres pariaient sur un *statu quo*.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 15/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	5,60	6,60	1,60
Allemagne	3	5,75	6,63	1,40
Grande-Bretagne	5,81	7,61	7,69	2,70
Italie	7,88	7,62	8,15	3,40
Japon	0,47	2,58	—	0,20
Etats-Unis	5,19	6,52	6,77	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 15/01	Taux au 14/01	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,07	4,08	100,27
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,95	5,97	100,46
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,42	5,47	100,99
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,86	5,93	101,10
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,49	6,52	101,66
Obligations françaises	5,81	5,86	100,54
Fonds d'Etat à TME	−2,53	−2,55	99,96
Fonds d'Etat à TRE	−2,14	−2,17	99,81
Obligat. franç. à TME	−2,17	−2,17	99,86
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,06	100,05

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 15/01	Vente 15/01	Achat 14/01	Vente 14/01
Jour le jour	3,3125	—	3,2500	—
1 mois	3,25	3,27	3,20	3,33
3 mois	3,19	3,32	3,18	3,31
6 mois	3,15	3,27	3,18	3,31
1 an	3,19	3,31	3,22	3,34
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3574	—	3,3574	—
Pibor Francs 3 mois	3,3125	—	3,3164	—
Pibor Francs 6 mois	3,2813	—	3,3125	—
Pibor Francs 9 mois	3,2773	—	3,3125	—
Pibor Francs 12 mois	3,2852	—	3,3203	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1250	—	4,1563	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1198	—	4,1458	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1198	—	4,1563	—

MATIF

Echéances 15/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	186646	130,22	130,62	130,14	130,24
Juin 97	1090	128,82	129,12	128,82	128,84
Sept. 97	213	127,56	127,36	127,16	127,16
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	14774	96,81	96,83	96,80	96,82
Juin 97	10444	96,85	96,87	96,83	96,85
Sept. 97	8206	96,80	96,83	96,79	96,82
Déc. 97	8150	96,71	96,73	96,70	96,72
ECU LONG TERME					
Mars 97	1848	96,72	97	96,60	96,70

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 15/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 97	21065	2391	2424,50	2387	2417
Février 97	1205	2396,50	2427	2395,50	2423
Mars 97	585	2399,50	2433	2398	2429
Juin 97	402	2363	2391,50	2363	2391,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 5,3955	→ 1,5863	→ 116,7800	↘ 3,3769	↗ 9,0310

Repli du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT EN BAISSE, jeudi matin *16 janvier*, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5874 mark, 5,3620 francs et 116,81 yens. La veille, le billet vert était monté jusqu'à 1,60 mark et 5,40 francs, ses cours les plus élevés depuis le mois de juillet 1994 face à ces deux devises. A ces niveaux, la monnaie américaine avait été victime de prises de bénéfices. Les opérateurs se montrent toutefois confiants et estiment qu'il ne *s'agit* là que d'une pause avant une reprise du mouvement de hausse.

Le franc s'inscrivait pour sa part en légère baisse face à la monnaie allemande, cotant 3,3780 francs pour un mark. La livre sterling faisait preuve de fermeté, à 2,6703 marks et 9,0225 francs, les opérateurs attendant la décision de la Banque d'Angleterre sur ses taux directeurs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/01	% 14/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,6900	−0,01	325	349
Ecu	6,5620	+0,02	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,3955	+0,74	5,0500	5,6500
Belgique (100 F)	16,3750	−0,04	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,6500	−0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4750	+0,17	3,2100	3,7100
Danemark (100 krd)	88,6400	+0,05	82,2500	93,2500
Irlande (1 iep)	8,8650	+0,56	8,4100	9,2500
Gde-Bretagne (1 L)	9,0310	+0,84	8,5300	9,3800
Grèce (100 drach.)	2,1630	+0,02	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	77,4400	+0,39	70	80
Suisse (100 F)	391,6100	+0,08	376	400
Norvège (100 k)	84,7200	+0,74	78,5000	87,5000
Autriche (100 sch)	47,9980	[illegible]	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0420	[illegible]	3,7400	4,3400
Portugal (100 esc.	3,3900	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,0098	+1,21	3,6600	4,2600
Japon (100 yens)	4,5962	−0,08	4,3900	4,7400
Finlande (mark)	113,3300	+0,44	106	117

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	16/01	15/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5863	1,5863	—
TOKYO : USD/Yens	116,7800	116,7800	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,3837	5,3817	5,3665	5,3650
Yen (100)	4,5995	4,5958	4,6095	[illegible]
Deutschemark	3,3766	3,3761	3,3758	3,3783
Franc Suisse	3,9174	3,9131	3,8998	3,8982
Lire ital. (1000)	3,4730	3,4694	3,4667	3,4646
Livre sterling	8,9994	8,9907	8,9581	8,9532
Peseta (100)	4,0415	4,0364	3,0381	4,0337
Franc Belge (100)	16,398	16,367	16,375	16,367

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,25	3,25
Eurodollar	5,41	5,47	5,59
Eurolivre	6,12	6,44	6,12
Eurodeutschemark	3,09	3,09	3,09

L'OR

	cours 15/01	cours 14/01
Or fin (k. barre)	61400	60900
Or fin (en lingot)	61650	61300
Once d'Or Londres	357,40	354,45
Pièce française(20f)	354	351
Pièce suisse (20f)	355	353
Pièce Union lat(20f)	355	352
Pièce 20 dollars us	2360	2355
Pièce 10 dollars us	1330	1320
Pièce 50 pesos mex.	2310	2295

LE PÉTROLE

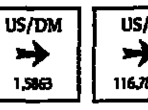
En dollars	cours 15/01	cours 14/01
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

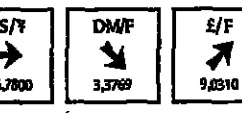
LES MATIÈRES PREMIÈRES

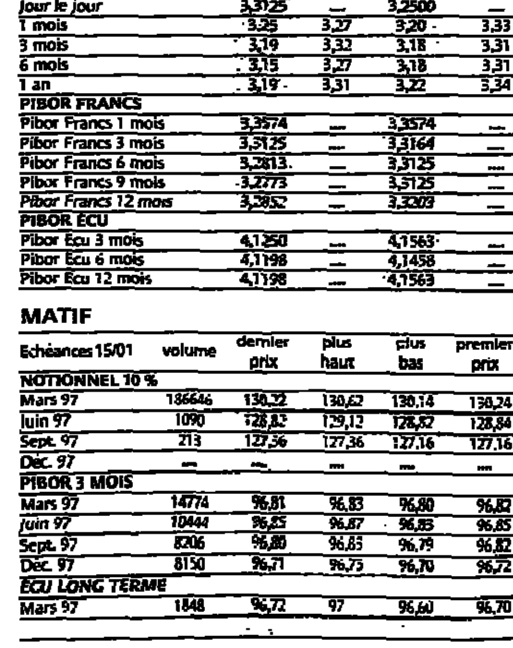
INDICES	15/01	14/01
Dow-Jones comptant	237,98	237,77
Dow-Jones à terme	405,04	405,07
CRB	243,98	242,31

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2405	2451
Cuivre à 3 mois	2244	2264
Aluminium comptant	1571	1576
Aluminium à 3 mois	1603,50	1607
Plomb comptant	703,50	682,50
Plomb à 3 mois	715	692
Etain comptant	6020	5855
Etain à 3 mois	6059	5894
Zinc comptant	1091	1044
Zinc à 3 mois	1112	1066
Nickel comptant	7140	7011
Nickel à 3 mois	7236	7090

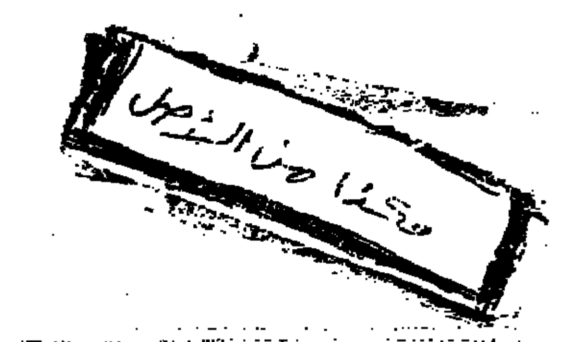
METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	—	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,71	2,71
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]











RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 16 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS **+0,74 %** CAC 40 : 2405,73

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P.)	951	950	—	885
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	826	−1,66	765
Renault (T.P.)	1620	1630	+0,61	1597
Rhone Poulenc(T.P)	1915	1895	−1,04	1840
Saint Gobain(T.P.)	1190	1212	+1,84	1220
Thomson S.A (T.P)	1015	1025	+0,98	1080
Accor	651	657	+0,92	620
AGF-Ass.Gen.France	168,60	168,50	−0,05	169
Air Liquide	853	859	+0,70	795
Alcatel Alsthom	428	430,70	+0,63	415
Axa	341,90	345,30	+0,99	330
Axime	700	695	−0,71	685
Bail Investis	754	750	−0,53	735
Bancaire (Cie)	636	658	+3,45	600
Bazar Hot. Ville	471	475	+0,84	455
Bertrand Faure	234	234,10	+0,04	280
BIC	792	828	+4,54	795
BIS	486,10	486,20	+0,02	510
B.N.P.	200,40	199,50	−0,44	198
Bollore Techno	637	636	−0,15	580
Bongrain	2000	2000	—	2010
Bouygues	522	524	+0,38	580
Bouygues Offs.	149	148	−0,67	125
Canal +	1106	1140	+3,07	1120
Cap Gemini	256,70	268,50	+4,59	265
Carbone Lorraine	989	1010	+2,12	920
Carrefour	3380	3433	+1,56	3300
Casino Guichard	238,90	240	+0,46	240
Casino Guich.ADP	191	190	−0,52	191
Castorama Dl (Li)	963	971	+0,83	905
C.C.F.	238,50	238,20	−0,16	220
CCMX(ex.CCMC) Ly	52	51	−1,92	42
Cegid (Ly)	638	590	−7,41	575
CEP Communication	400	400	—	405
Cerus Europ.Reun	134	133,90	−0,07	105
Cetelem	637	631	−0,94	615
CGIP	1450	1458	+0,55	1400
Chargeurs Intl	264,60	265	+0,15	245
Christian Dior	864	869	+0,57	820
Ciments Fr.Priv.B	162	163	+0,61	165
Cipe France Ly #	718	720	+0,27	685
Clarins	820	815	−0,60	745
CLF-Dexia France	498,40	498,10	−0,06	480
Club Mediterranee	359,50	361,10	+0,44	330
Coflexip	306,90	307,50	+0,19	285
Colas	750	752	+0,26	700
Comptoir Entrep.	10	10,10	+1	9,35
Comptoir Moder.	2940	2936	−0,13	2980
CPR	436	439,80	+0,87	415
Cred.Fon.France	65	65,40	+0,61	65
Credit Lyonnais CI	131	129,90	−0,83	121
Credit National	340	350,20	+3	300
CS Signaux(CSEE)	265,50	268	+0,94	250
Damart	4280	4288	+0,18	4060
Danone	778	784	+0,77	720
Dassault-Aviation	1308	1330	+1,68	1150
Dassault Electro	545	545	—	450
Dassault Systemes	292,50	290	−0,85	230
De Dietrich	207	206	−0,48	188
Degremont	434	441,50	+1,72	405
Dev.R.N-P.Cal Li #	44	42,60	−3,18	37
DMC (Dollfus Mi)	127,90	126,10	−1,40	125
Dynaction	122	121	−0,81	119
Eaux (Gle des)	718	714	−0,55	625
Eiffage	233,40	230,10	−1,41	210
Elf Aquitaine	498,80	502	+0,64	470
Eramet	283	283	—	260
Eridania Beghin	836	847	+1,31	800
Essilor Intl	1635	1641	+0,36	1500
Essilor Intl ADP	1318	1326	+0,60	1200
Esso	598	595	−0,50	510
Eurafrance	2310	2318	+0,34	2050
Euro Disney	10	10,15	+1,50	9,50
Europe 1	1195	1260	+5,43	1100
Eurotunnel	6,75	6,85	+1,48	7,4
Filipacchi Medias	1279	1270	−0,70	1110
Fimalac SA	484,90	478	−1,42	460
Finextel	89	89	—	82
Fives-Lille	480	486	+1,25	468
Fromageries Bel	4284	4260	−0,56	4250
Galeries Lafayette	2085	2055	−1,43	1840
GAN	101	100,60	−0,39	104
Gascogne (B)	465	461	−0,86	435
Gaumont #	435	422	−2,98	425
Gaz et Eaux	2226	2226	—	2180
Geophysique	389,90	388	−0,48	360
G.F.C.	480	481,20	+0,25	468
Groupe Andre S.A.	432,10	435,90	+0,87	408
Gr.Zannier (Ly) #	120,70	122,50	+1,49	114
GTM-Entrepose	264	264	—	235
Guilbert	1059	1063	+0,37	985
Guyenne Gascogne	2045	2056	+0,53	1998
Havas	389	399	+2,57	385
Havas Advertising	580	580	—	565
Imetal	800	800	—	780
Immeubl.France	350,50	355,10	+1,31	310
Infogrames Enter.#	668	683	+2,24	[illegible]
Ingenico	94	93,60	−0,42	83
Interbail	220	221	+0,45	215
Intertechnique	942	950	+0,84	800
Jean Lefebvre	280	284	+1,42	270
Klepierre	754	741	−1,72	685
Labinal	1270	1253	−1,33	1220
Lafarge	319,80	318,50	−0,40	310
Lagardere	148,80	153,60	+3,22	152
Lapeyre	320	316	−1,25	298
Lebon	176,60	176,50	−0,05	160
Legrand	910	919	+0,98	885
Legrand ADP	604	590	−2,31	560
Legris indust.	232	232	—	205
Locindus	799	800	+0,12	750
L'Oreal	1957	1969	+0,61	1920
LVMH Moet Vuitton	1482	1499	+1,14	1390
Lyonnaise Eaux	508	512	+0,78	465
Marine Wendel	484	484,50	+0,10	475
Metaleurop	46,20	46,90	+1,51	43
Metrologie Inter.	17,50	17,50	—	13
Michelin	290,70	290,70	—	270
Moulinex	130	129	−0,76	118
Nord-Est	131,80	132	+0,15	131
Nordon (Ny)	363	363	—	355
NRJ #	670	700	+4,47	645
OLIPAR	81,20	81,10	−0,12	75
Paribas	363,90	367,50	+0,98	340
Pathe	1300	1298	−0,15	1250
Pechiney	220,50	215,70	−2,17	200
Pernod-Ricard	301,70	303	+0,43	270
Peugeot	554	556	+0,36	565
Pinault-Prin.Red	2148	2222	+3,44	2030
Plastic-Omn.(Ly)	451	458	+1,55	420
Primagaz	606	615	+1,48	580
Promodes	1474	1481	+0,47	1430
Publicis	492	478	−2,84	460
Remy Cointreau	145,50	144,40	−0,75	141
Renault	114	115,20	+1,05	103
Rexel	1670	1710	+2,39	1570
Rhone Poulenc A	174,80	174,80	—	174
Rochette (La)	25,90	26	+0,38	26
Roussel Uclaf	1527	1527	—	1520
Rue Imperiale(Ly)	5200	5200	—	4710
Sade (Ny)	186	187	+0,53	180
Sagem SA	3190	3185	−0,15	3050
Saint-Gobain	790	787	−0,37	725
Saint-Louis	1394	1411	+1,21	1200
Salomon (Ly)	442,90	440,80	−0,47	435
Salvepar (Ny)	402	401	−0,24	405
Sanofi	537	535	−0,37	525
Sat	1555	1580	+1,60	1510
Saupiquet (Ns)	719	720	+0,13	710
Schneider SA	260,20	257,50	−1,03	235
SCOR	189,50	194	+2,37	183
S.E.B.	1105	1100	−0,45	1010
Sefimeg	388	392	+1,03	380
SEITA	219	215,30	−1,68	220
Selectibanque	78	77	−1,28	69
SFIM	1070	1070	—	1080
SGE	110	109	−0,90	104
Sidel	369,10	372,10	+0,81	360
Simco	494,90	500	+1,03	460
S.I.T.A	1150	1147	−0,26	1080
Skis Rossignol	141,80	141,40	−0,28	140
Sligos	821	813	−0,97	680
Societe Generale	556	556	—	540
Sodexho	2886	2914	+0,97	2800
Sommer-Allibert	160,80	162	+0,74	149
Sophia	210	208	−0,95	190
Spir Communication	544	545	+0,18	490
Strafor Facom	395	393	−0,50	365
Suez	214,20	215,90	+0,79	205
Synthelabo	535	551	+2,99	550
Technip	534	535	+0,18	490
Thomson-CSF	173	172,30	−0,40	168
Total	444	449,10	+1,14	470
U.A.P.(COMPAGNIE)	135,60	136,80	+0,88	[illegible]
UFB Locabail	524	520	−0,76	470
UIC	20,40	20,55	+0,73	18
UIF	441	441	—	420
UIS	176	173,90	−1,19	188
Unibail	506	506	—	498
Union Assur.Fdal	617	614	−0,48	625
Usinor Sacilor	78,30	77,90	−0,51	73
Valeo	370,90	368,80	−0,56	330
Vallourec	284,80	281,40	−1,19	265
Via Banque	201	199,20	−0,89	190
Worms & Cie	335,10	339,50	+1,31	315
Zodiac ex.dt divid	1619	1611	−0,49	1510
Elf Gabon	1375	1410	+2,54	1280

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	351,50	354,50	+0,85	330
Adecco S.A.	1450	1442	−0,55	1290
Adidas AG #	484	478,70	−1,09	445
American Express	312,10	315,20	+0,99	295
Anglo American #	295	292,70	−0,77	270
Amgold #	395	395	—	395
Arjo Wiggins App.	16,30	16,20	−0,61	15
A.T.T. #	208,80	209,50	+0,33	205
Banco Santander #	338,50	334,50	−1,18	300
Barrick Gold #	142	140,50	−1,05	151
B.A.S.F. #	203,40	201,90	−0,73	200
Bayer #	209,90	210	+0,04	205
Cordiant PLC	9,10	9,10	—	8,50
Crown Cork ord.#	282,20	289	+2,40	270
Crown Cork PF CV#	265	268,70	+1,39	260
Daimler Benz #	394,10	388,50	−1,42	340
De Beers #	156,90	155,30	−1,01	147
Deutsche Bank #	257	264	+2,72	240
Dresdner Bank #	170,50	172,50	+1,17	153
Driefontein #	52,70	51,60	−2,08	53
Du Pont Nemours #	561	572	+1,96	505
Eastman Kodak #	439,10	434,50	−1,04	425
East Rand #	1,88	1,87	−0,53	1,72
Echo Bay Mines #	34,50	34,50	—	35
Electrolux #	320,10	[illegible]	—	300
Ericsson #	178,80	181	+1,23	155
Ford Motor #	182,20	177,50	−2,57	166
Freegold #	38,35	39	+1,69	38
Gencor Limited #	21,10	21,10	—	19
General Elect. #	556	550	−1,07	535
General Motors #	325	321,30	−1,13	285
Cie Belgique #	410	408,50	−0,36	385
Grd Metropolitan	39	39,70	+1,79	39
Guinness Plc #	38,50	39	+1,29	39
Hanson Plc	7,65	7,80	+1,96	7
Harmony Gold #	45,35	45,35	—	40
Hitachi #	48,35	48,25	−0,20	48
Hoechst #	236,20	234,30	−0,80	240
I.B.M #	899	880	−2,11	885
I.C.I #	66,95	65,85	−1,64	66
Ito Yokado #	247,40	255	+3,07	230
Matsushita #	81,40	80,65	−0,92	86
Mc Donald's #	235	239,50	+1,91	240
Merck and Co #	446,20	446,10	−0,02	435
Mitsubishi Corp.#	48,55	49,20	+1,33	56
Mobil Corporat.#	695	705	+1,43	650
Morgan J.P. #	558	555	−0,53	520
Nestle SA Nom. #	5740	5760	+0,34	5560
Nipp. MeatPacker #	65,50	65	−0,76	67
Nokia A	342	348	+1,75	290
Norsk Hydro #	305	310	+1,63	265
Petrofina #	1815	1808	−0,38	1670
Philip Morris #	616	608	−1,29	580
Philips N.V #	222,90	230,20	+3,27	210
Placer Dome Inc #	113,60	112	−1,40	118
Procter Gamble #	586	588	+0,34	565
Quilmes	310	301	−2,90	285
Randfontein #	26,20	26,80	+2,29	26
Rhone Poul.Rorer #	403,50	406,40	+0,71	405
Royal Dutch #	928	936	+0,86	885
R T Z #	81,25	81	−0,30	81
Sega Enterprises	172	172	—	192
Saint-Helena #	30,50	30	−1,63	31
Schlumberger #	610	614	+0,65	550
SGS Thomson Micro.	411,60	420,40	+2,13	363
Shell Transport #	91,10	91,25	+0,16	86
Siemens #	261	262	+0,38	240
Sony Corp. #	343	351	+2,33	340
Sumitomo Bank #	69,60	70,50	+1,29	79
T.D.K #	340	340	—	330
Telefonica #	132,60	134,50	+1,43	121
Toshiba #	32,05	32,10	+0,15	32
Unilever #	926	938	+1,29	900
United Technol. #	352,10	358	+1,67	355
Vaal Reefs #	338	—	—	348
Volkswagen A.G #	2438	2404	−1,39	2130
Volvo (act.B) #	126,50	126,90	+0,31	109
Western Deep #	150,50	153	+1,66	159
Yamanouchi #	102,50	102,30	+0,19	108
Zambia Copper	6,50	6,45	−0,76	6

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 16 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,21	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,68	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,70	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,35	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,65	2,712 d
CFF 10,25%90-01CB#	120,85	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,74	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,69	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,59	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,83	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	113,08	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,37	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,28	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,08	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	117,50	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,12	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,93	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	102	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,50	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	110,19	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,87	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,40	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	118,59	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105,80	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,90	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	125,27	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	125,12	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,45	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	930	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		88	85
Baccarat (Ny)	◆	500	500
Bains C.Monaco		498	510
Bque Transatlanti.	◆	145	145
B.N.P.Intercont.		526	508
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		366	370
Champex (Ny)		26,60	26,90
CIC Un.Euro.CIP		321,30	323,50
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2121	2121
Concorde-Ass Risq		931	935
Continental Ass.Ly.		398,10	398,10
Darblay	◆	415	415
Didot Bottin		800	800
Eaux Bassin Vichy	◆	3601	3601
Ecia		875	875
Ent.Mag. Paris		1260	1300
Fichet Bauche	◆	70	70
Fidei		34,50	34
Finalens		351,50	351,50
F.I.P.P.	◆	419,20	419,20
Fonciere (Cie)		500	515
Fonciere Euris		234,90	235
Fonc. Lyonnaise #		624	635
Foncina #	◆	475	495
Francarep		247,30	250
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.	◆	1150	1150
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	954	954
G.T.I (Transport)		197,90	200
Immobail		702	701,80
Immobanque		614	629
Locamion (Ly)	◆	500	500
Lucia	◆	55	55
Monoprix		210	218
Metal Deploye		375	375
Mors #		8,90	8,35
Navigation (Nle)		85	85,20
Optorg	◆	275	275
Paluel-Marmont	◆	225	225
Exa.Clairefont(Ny)		1080	1070
Parfinance	◆	225	225
Paris Orleans	◆	261	261
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)	◆	1010	1010
PSB Industries Ly		345	347
Rhin Moselle(Ny)		1700	1700
Rougier #		298	298
Saga	◆	101,60	101,60
Salins du Midi		607	607
Silic		798	795
S.I.P.H.	◆	198,60	198,60
Sofal	◆	37	37
Sofragi		4251	4378
Taittinger		7800	7899
Tour Eiffel		255	255
Vicat		406	410
Finaxa		294	294
Gaillard (M)	◆	1480	1480
Givaudan-Lavirotte	◆	1025	1025
Grd Bazar Lyon(Ly)		186	190
Cd Moul.Strasbourg	◆	1510	1510
Immeubl.Lyon(Ly)#		460	460
L.Bouillet (Ly)	◆	340	340
Lloyd Continental		7300	7000
Lordex (Ny)	◆	18	18
Mag.Lyon Gerl.(Ly)		160	160
Matussiere Forest.		67,90	68
Moncey Financiere		2750	2700
M.R.M. (Ly)	◆	156	156
Part-Dieu(Fin)(Ly)		110,30	110,20
Poliet		477	480
Sabeton (Ly)		739	740
Samse (Ly)		820	838
Sechilienne (Ly)		1050	1040
Tanneries Fce (Ny)	◆	321	321
Union Gle Nord(Li)		192	193

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	143,60	146,20
Fiat Ord.	18,50	18,40
Gevaert	337	338
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp.	23,90	23
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45	45
Robeco	444	443,10
Rodamco N.V.	155	154
Rolinco	465,50	466,60
Sema Group Plc	121	120
Solvay SA	3517	3517

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 16 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		43,60	42,55
AFE #		450	449,80
Aigle #		170	170
Albert S.A (Ns)	◆	139	139
Altran Techno. #		1843	1839
Montaignes P.Gest.		1824	1824
Assystem #		440	436
Bque Picardie (Li)	◆	640	640
Bque Tarneaud(B)#		260	260,10
Bque Vernes	◆	188	188
Beneteau #		625	640
B I M P		63,10	63,10
Borron (Ly) #		678	683
Boisset (Ly)#		255,10	255,10
Bur S.A.		331	347
Cardif SA		754	738
C.E.E #		183	[illegible]
Cermex (Ly)	◆	370,30	370,30
CFPI #		315	315
Change Bourse (M)		270	269
Christ.Dalloz #		2083	2138
CNIM CA#		195,10	195
Codetour		288	289
Comp.Euro.Tele-CET		483	484
Confiandey S.A.		249,90	253,50
C.A.Haute Normand.		325,80	324
C.A. Paris IDF		770	785
C.A.Ille & Vilaine		344,40	344,20
C.A.Morbihan (Ns)		324,90	324,90
C.A.du Nord (Li)		530	528
C.A. Oise CCI		280	280
Creeks	◆	21,75	21,75
Devanlay		475	480
Devernois (Ly)		500	495
Ducros Serv.Rapide	◆	60,10	60,10
Adecco Trav.Tem.Ly		409	408
Europ.Extinc.(Ly)#		346,10	397
Expand s.a		334	335
Factorem		685	690
Faiveley #		315	[illegible]
Finacor		81	80,50
Fininfo		561	565
Fructivie		602	593
Gautier France #		243	235
Gel 2000		68	68,50
GFI Industries #		893	890
Girodet (Ly) #		32	32,95
GLM S.A.		282	282
Grandoptic.Photo #		830	832
Gpe Guillin # Ly		180	176
Kindy #		145	145
Guerbet		300	300
Hermes Internat.1#		1466	1457
Hurel Dubois		590	600
ICBT Groupe #		199	199
I.C.C.		110	115
ICOM Informatique		285	287,80
Idianova		69,90	68
Int. Computer #		115	117,70
IPBM	◆	74	74
M6-Metropole TV		463	463
Manitou #		680	688
Manutan		605	596
Marie Brizard #		978	988
Maxi-Livres/Profr.		168	167
Mecelec (Ly)		70	70
MGI Coutier		226	223
Monneret Jouet Ly#		77,50	77
Naf-Naf #		55,70	56,40
NSC Schlum. Ny		611	610
Onet #		965	979
Paul Predault #		190	195
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	84	84
Phyto-Lierac		347	349
Pochet		956	956
Poujoulat Ets (Ns)	◆	214	214
Radiall #		535	530
Rallye(Cathiard)Ly		221	219,20
Robertet #		1030	1080
Rouleau-Guichard		374,80	371,80
Securidev #		86	86
Smoby (Ly)#		541	541
Sofco (Ly)		50,05	50,10
Sofibus	◆	366	366
Sogepag #		149	150
Sogeparc (Fin)		832	836
Sopra		448	445
Steph.Kelian #		81	82
Sylea		590	598
Teisseire-France		168,10	169
TF1-1		515	520
Thermador Hold(Ly)		280	280
Trouvay Cauvin #		111	112,10
Unilog		551	554
Union Fin.France		600	598
Viel et Cie #		129	128,10
Vilmorin et Cie #		454	452
Virbac		619	610

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
JEUDI 16 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	80	80
Coil		162	165
Electronique D2		545	548
FDM Pharma n.		198	198
Genset		258	257
High Co.		180	185
Infonie		112	102
Joliez-Regol		86,90	87
Mille Amis		118,50	118,50
Picogiga		210	205
Proxidis		28	28
Stelax	◆	4,11	4,11

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
JEUDI 16 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	701	701
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	21,10
Générale Occidentale	◆	85,50	85,50
Mumm	◆	1450	1450
Sté lecteurs du Monde	◆	165	165

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 15 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		128,13	122,03
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2392,76	2357,40
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9619,77	9619,77
Arbitr. Première		9678,22	9582,40
Arbitr. Sécurité		17655,25	17567,41
BNP			
Antigone Trésorerie		872296	872296
Natio Court Terme		14013	14013
Natio Court Terme2		380464	380464
Natio Epargne		2270,68	2248,20
Natio Ep. Capital C/D		16718,95	16553,42
Natio Ep. Croissance		2590,92	2540,02
Natio Ep. Obligations		230,40	225,88
Natio Epargne Retraite		151,75	148,77
Natio Epargne Trésor		11126,64	11104,43
Natio Epargne Valeur		617,31	605,21
Natio France Index	◆	1264,51	1239,72
Natio Immobilier		1321,34	1295,43
Natio Inter		1996,70	1957,55
Natio Monétaire C/D		5419,47	5419,47
Natio Opportunités		175,57	172,13
Natio Patrimoine		1558,01	1527,46
Natio Perspectives		1376,49	1349,50
Natio Placements C/D		77786,19	77786,19
Natio Revenus		1129,35	1118,17
Natio Sécurité		11317,92	11317,92
Natio Valeurs		1205,80	1182,16
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		91095,07	91095,07
Oblig. tres caté.		254,42	250,66
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D		727,08	705,90
Le Livret Portefeuille D		960,69	932,71
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2342,91	2338,23
Patrimoine Retraite C		308,13	302,09
Sicav Associations C		2398,18	2398,18
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19378,34	19378,34
Mutual. dépôts Sicav C		19088,07	19088,07
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		243,49	236,73
Ecur. Capicourt C		231,27	231,27
Ecur. Capitalisation C		243,26	243,26
Ecur. Distrimonétaire D		10451,67	10451,67
Ecur. Expansion C		81471,36	81471,36
Ecur. Géovaleurs C		3144,84	3083,18
Ecur. Investis. D		198,32	194,43
Ecur. Monépremière		11174,91	11174,91
Ecur. Monétaire C		12896,38	12896,38
Ecur. Monétaire D		12282,17	12282,17
Ecur. Trésorerie C/D		316,99	316,99
Ecur. Trimestriel D		2026,26	2026,26
Eparcourt-Sicav D		199,26	199,26
Géoptim C		12431,17	12247,46
Géoptim D		12097,97	11979,78
Horizon C		1922	1884,31
Prévoyance Ecur. D		105,56	105,56
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11838,44	11838,44
Ecur. Sécuripremière C		11797,52	11783,23
Ecur. Sensipremière C		12817	12817
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	118123,51	118123,51
Atout Amérique		157,34	153,50
Atout Asie		98,15	95,76
Atout Futur C		694,50	677,56
Atout Futur D		653,79	637,84
Coexis		1935,94	1899,84
Dieze		2007,54	1970,11
Elicash	◇	936934,08	936934,08
Epargne-Unie		187,63	183,05
Eurodyn		2157,44	2104,82
Indicia	◆	1473,84	1437,83
Moné.JC	◇	11815,56	11815,56
Moné.JD	◇	11439,95	11439,95
Oblifutur		535,41	525,43
Oraction		1780,16	1736,74
Revenu-Vert		1241,50	1218,35
Sévéa	◆	112,86	110,77
Synthésis		17525,99	17182,34
Uni Foncier		1330,41	1297,96
Uni France		760,09	741,55
Uni Garantie C		1852,95	1818,48
Uni Garantie D		1417,22	1390,79
Uni-Régions		1657,76	1617,33
Univar C	◇	306,06	306,06
Univar D	◇	300,24	300,24
Univers Actions		205,91	200,89
Univers-Obligations		235,12	230,24
CIC — CIC BANQUES			
Francic		643,33	624,58
Francic Pierre		127,90	124,17
Francic Régions		1787,36	1735,30
CIC PARIS			
Cicamonde		1435,05	1393,25
Conventicic		373,84	368,32
Ecocic		1576,88	1530,98
Oblicic Mondial		3600,66	3547,45
Oblicic Régions		1203,80	1186,01
Rentacic		170	167,49
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1358,52	1345,07
Lion 20000 C		16982,13	16982,13
Lion 20000 D		16290,40	16290,40
Lion Association		11644,56	11644,56
Lion Plus		1518,85	1489,07
Lion Trésor		2503,34	2478,55
Oblilion		1996,98	1977,21
Sicav 5000		660,95	647,99
Slivafrance		1111,92	1090,12
Slivam		528,37	518,01
Slivarente		244,72	239,92
Slivinter		656,93	644,05
Trilion		5305,06	5296,98
CRÉDIT MUTUEL			
Avenir Alizes		2253,76	2209,57
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		148,87	144,89
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		904,83	904,83
Créd.Mut.Ep.Ind. C		121,86	118,60
Créd.Mut.Ep.J		22686,67	22686,67
Créd.Mut.Ep.long.T.		254,85	248,03
Créd.Mut.Ep.Monde		1394,43	1359,31
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1837,61	1801,58
Créd.Mut.Ep.Quatre		1119,44	1097,49
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		811,76	776,80
Saint-Honoré Capital		19355,09	18791,35
St-Honoré March. Emer.		724,97	693,75
St-Honoré Pacifique		684,48	655
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1814,70	1814,70
Stratégie Actions		992,13	963,87
Stratégie Rendement		1907,26	1842,23
LA POSTE			
Amplitude Monde C		880	858,54
Amplitude Monde D		857,28	836,37
Amplitude Europe C/D		132,36	129,13
Elanciel D		154,16	150,40
Emergence Poste D		126,98	123,88
Géobilys C		648,36	638,78
Géobilys D		618,82	609,67
Intensys C		116,71	116,54
Intensys D		111,76	111,59
Latitude C		146,84	146,84
Latitude D		138,15	138,15
Oblitys D		618,24	609,10
Plénitude D		181,05	176,63
Poste Gestion C		43992,53	43992,53
Revenus Trimestr. D		5340,94	5293,86
Solstice D		2367,34	2361,44
Thésora C		964,70	955,45
Thésora D		878,10	869,41
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37563,54	37563,54
Actimonétaire D		30587,05	30587,05
Cadence 1 D		1078,94	1068,26
Cadence 2 D		1082,52	1071,80
Cadence 3 D		1069,69	1059,10
Capimonétaire C		406,15	405,74
Capimonétaire D		377,37	376,99
Sogeoblig C		9056,04	8966,38
Interoblig C		7034,86	6965,21
Intersélection France D		653,71	640,89
S.G. France opport. C		1847,56	1811,33
S.G. France opport. D		1781,66	1746,73
Sogenfrance C		1615,19	1583,52
Sogenfrance D		1490,63	1461,40
Sogépargne D		308,33	305,26
Soginter C		1995,06	1955,94
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1356,56	1329,96
Sogeliance D	◆	1706,81	1689,91
Sogenfrance Tempo D	◆	161,51	161,51

SYMBOLES
∴ cours du jour; ◆ cours précédent.

NOMINATIONS

Mouvement préfectoral

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres du mercredi 15 janvier a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Pierre Dartout**, préfet de la région Guyane, est nommé directeur de l'*administration* territoriale et des affaires politiques. Il remplace Pierre-Etienne Bisch, qui était aussi conseiller officieux chargé des affaires corses, et qui a été nommé préfet de la Savoie (*Le Monde* du 13 novembre 1996). **Dominique Vian**, secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe, est nommé préfet de la région Guyane, en remplacement de Pierre Dartout. **Gérard Calixte**, sous-préfet de Mulhouse, est nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement. **Pascal Vieu**, administrateur civil, est nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

[Né le 9 avril 1954 à Limoges, Pierre Dartout, *ancien élève de l'ENA, est successivement* directeur du cabinet du préfet de la Vendée (1980), sous-préfet du Blanc, dans l'Indre (1981), et secrétaire général de la préfecture de la Réunion (1983). En 1985, il est nommé chef du bureau de l'organisation territoriale de l'Etat, puis, en 1986, chef du bureau des élections et des études politiques au ministère de l'intérieur. Après avoir été directeur du cabinet du préfet des Pays de la Loire (1989), puis secrétaire général de la préfecture du Calvados (1991), il entre au cabinet de Dominique Perben, ministre des départements et territoires d'outre-mer du gouvernement *Balladur, en qualité de directeur adjoint* (avril 1993). Depuis novembre 1994, il *était préfet de la Guyane.*]

[Né le 25 décembre 1944 à Valence (Drôme), diplômé de l'Institut d'études politiques, Dominique Vian commence sa carrière comme attaché au ministère des anciens combattants (1966). Il est ensuite chef de cabinet puis chef du service du personnel du haut-commissaire de la République dans le Territoire français des Afars et des Issas (1969), et adjoint au chef du district de Djibouti (1971). Après avoir travaillé à la sous-direction des affaires économiques du ministère des départements et territoires d'outre-mer (1972), il est délégué français au condominium des Nouvelles-Hébrides (1976), directeur du cabinet du préfet des Deux-Sèvres (1980), secrétaire général de la préfecture de Mayotte (1982), sous-préfet de Cognac *(1984) et secrétaire général de la préfec*ture de la Guadeloupe (1986). A la direction *de la Sécurité civile du ministère de l'inté*rieur, il est directeur de cabinet, puis chef du groupement des moyens aériens (1991). Après un détachement, en 1992, en qualité de secrétaire général de la Compagnie européenne de fret aérien, il est nommé, en 1994, secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe.]

Police

Jean-Louis Ottavi, inspecteur général de la police nationale, a été nommé directeur central de *la Diccilec (Direction centrale du* contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins), mercredi 15 janvier au conseil des ministres. Jusqu'alors chef du Service de coopération technique internationale de la police (SCTIP), Jean-Louis Ottavi succède au préfet Robert Broussard, admis à faire valoir ses droits à la retraite le 27 novembre (*Le Monde* du 29 novembre), après avoir passé trois années *à la tête de cette direc*tion qui avait remplacé, en 1994, la Police de l'air et des frontières (PAF).

[Né le 11 octobre 1943 à Tunis, Jean-Louis Ottavi a commencé sa carrière de commissaire en 1977 à la Police de l'air et des frontières de Marseille, puis il a été affecté, à partir de 1982, au service central de la PAF à Paris. *Nommé adjoint au chef de l'Unité* de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat) en mars 1990, il a ensuite suivi le préfet Ivan Barbot, en septembre 1991, pour s'occuper des questions de sécurité au cabinet du premier ministre socialiste Edith Cresson. En juillet 1992, Jean-Louis Ottavi est devenu chef adjoint du SCTIP, avant d'en assumer la direction depuis septembre 1993.]

Culture

Monique Barbaroux a été *nommée directeur général* de l'Etablissement public du parc et de la grande halle de La Villette, en remplacement de Jean-Claude Walter.

[Née le 27 septembre 1952 à Laval (Mayenne), Monique Barbaroux est licenciée en droit, diplômée de l'Institut d'études politiques et ancienne élève de l'ENA (1975-1977). Elle a fait l'essentiel de sa carrière au ministère de la culture, avant d'être directeur général de la Comédie-Française (1988-1993), puis directeur général de l'Union centrale des arts décoratifs (1993-1994). De mars 1994 à juin 1996, Monique Barbaroux *était directeur général du Centre Georges-*Pompidou.]

Défense

Le conseil des ministres du mercredi 15 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** – Sont promus général de brigade, les colonels **Jean Novacq** (nommé directeur général de l'Ecole polytechnique) et **Alain Bourrouêt**.

● **Marine.** – Sont nommés : conseiller du gouvernement pour la défense, le vice-amiral d'escadre **Hubert Foillard** ; commandant la zone maritime de l'océan *Indien, le contre-amiral* **Stéphane *Legrix de La Salle*** ; président de la commission permanente des programmes et des essais, le contre-amiral **Alain Béreau**.

Sont promus : commissaire général de première classe, le commissaire général de deuxième classe **Jean-Claude Boulet** ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe **Marc Delaunay**, chargé des fonctions de directeur adjoint à la direction centrale du commissariat de la marine.

● **Air.** – Sont promus : général *de division aérienne, le général de* brigade aérienne **Marc Alban** ; général de brigade aérienne, les colonels **Jean-Jacques Ducout**, **Jean-Claude Rodriguez** et **Jean-Paul Vinciguerra**.

Sont nommés : commandant en second la région aérienne Nord-Est, le général de brigade aérienne **Serge Cocault** ; commandant en second les systèmes de surveillance, d'information et de communications, le général de brigade aérienne **Yves Paret**.

● **Gendarmerie.** – Sont promus général de brigade, les colonels **Paul Moullian** et **Pierre Pottier**.

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le *médecin général* **Jean-Philippe Chabanne** ; médecin général, les médecins chefs **Jean-Auguste Waag** et **Bernard Colombié**.

Sont nommés : directeur du service de santé en région aérienne Méditerranée, le médecin général **Jean-Claude Rouveure** ; sous-directeur « ressources humaines » à la direction centrale du service de santé, le médecin général ***Michel* Meyran**.

DISPARITIONS

■ **LORD TODD**, Prix Nobel de chimie 1957, est mort vendredi 10 janvier à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Les travaux de ce chimiste britannique sur les acides nucléiques – les constituants de base du matériel *génétique* – permirent à ses compatriotes James Watson et Francis Crick de découvrir, en 1953, la structure en forme de double hélice de l'ADN (acide désoxyribonucléique), la molécule porteuse de l'hérédité. Forte personnalité et figure importante du milieu scientifique britannique, Alexander Robertus Todd – *fait* chevalier en 1954 puis Lord en *1962 – avait dirigé la chaire* de chimie organique de l'université de Cambridge de 1944 à 1971.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Garance GOURDEL

est née le 23 nivôse 205

chez **Geneviève, Laure LECOIN et Pascal GOURDEL.**

5, rue Blaise-Pascal.
92220 Bagneux.

Mariages

Sylvie LEGRAND
et
Paolo ROSSI

sont heureux d'annoncer leur mariage qui a eu lieu dans l'intimité, le 30 décembre 1996, à Meudon.

31, rue de la République.
92190 *Meudon*.

Décès

– *Saint-Vincent-de-Mercuze.* Le Touvet. Paris. Chili. Italie.

Nicole et Joseph Souyet Ghérardi,
ses parents,
François, Francis, David,
ses frères,
Le docteur François Souyet,
son grand-père,
Mme Simone Souyet
et Mme Adélaïde Ghérardi,
ses grands-mères,
Leurs familles, Souyet, Ghérardi, Joubert, Mosca et Cavagna,
ont la grande peine de faire part du rappel à Dieu le mardi 7 janvier 1997, de

Christophe,

à l'âge de quatorze ans.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Saint-Cloud. Boury-en-Vexin.

Mme Paulette Bassinet,
son épouse,
Philippe Bassinet,
Bruno et Annie Bassinet,
Bernard et Christine Bassinet,
Dominique Bassinet,
ses enfants,
Laurence, Delphine, Cécile,
Anne, Elodie, Nicolas,
ses petits-enfants,
Les familles Guillaumat et Biguet,
ont la douleur de faire part du décès de

René BASSINET,
ancien premier maire adjoint
de Saint-Cloud,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
chevalier dans l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier dans l'ordre
des Arts et des Lettres,

survenu à Boury-en-Vexin, le 14 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le *samedi 18 janvier, à 10 heures, en* l'église de Boury-en-Vexin (Oise).

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, route de Montbines,
60240 Boury-en-Vexin.

– Bernard Ayrault, directeur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunica*tions de Bretagne,*
Et ses collaborateurs,
font part avec tristesse et émotion du décès de

M. Pierre Alain DEVIJVER,
directeur scientifique de l'école,

survenu le 28 *décembre* 1996, à l'âge de cinquante-huit ans, des suites d'une longue maladie.

Ecole nationale supérieure
des télécommunications de Bretagne,
Technopôle de Bre-Iroise,
BP 832,
29285 Brest Cedex.

Natalina FACCARELLO,
née **CLERICO,**

nous a quittés le 6 janvier dernier. La cérémonie religieuse a eu lieu le 9 janvier, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Que ceux pour qui son absence est douloureuse aient une pensée pour son époux,

Renzo FACCARELLO,

auprès de qui elle repose.

« *Tant de mots sont synonymes d'adieu, tant de visages n'ont pas d'équivalent.* »
René Char.

Ses enfants,
Sa famille.

– Cosne-sur-Loire.

Mme Roger Hamelin,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger HAMELIN,
ingénieur ICAM,

survenu le 14 janvier 1997, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses obsèques auront lieu le vendredi *17 janvier, à 15 heures, en l'église* Saint-Agnan de Cosne-sur-Loire, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Héléna,
son épouse,
Esther Leneman,
Benjamin et Hana Leneman,
ses enfants,
Ilana et Abraham,
ses *petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon LENEMAN,
président de l'Association
des écrivains et journalistes
juifs de France,

survenu à son domicile, le 14 janvier 1997.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 janvier, à Haïfa, (Israël).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de Trétaigne.
75018 Paris.

– Yvette Monteil,
son épouse,
Jacques Monteil,
Clara et Gaëtan,
son fils et ses petits-enfants,
Florence Monteil,
sa fille,
Les familles Monteil, Vidal,
Parents et alliés,
font part du décès du

pasteur Franck MONTEIL,
de l'Eglise réformée de France,

survenu le 12 janvier 1997, à Sèvres, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Un service d'action de grâce aura lieu au temple de Lasalle (Gard), le 17 janvier, à 10 h 30.

« *Le soir venu, Jésus leur dit : Passons sur l'autre rive.* »
Marc 4, 35.

Les Horts-Soudorgues,
30460 Lasalle.
6, rue Ampère,
92310 Sèvres.

– Françoise Orlic,
Zlatko, Yelka, Yovan,
Daniel Orlic-Sarky,
Marie,
La famille Reysset,
ont la douleur de faire part du décès de

Zoran ORLIC,

survenu le 10 janvier 1997.

Les obsèques civiles ont été célébrées dans *l'intimité familiale.*

17, allée du Cloître,
91210 Draveil.

– Mme Henry Rey, née Laurence Fauvet,
son épouse,
Henry, Benjamin et Clémentine,
ses enfants,

Mme Henry Rey,
sa mère,
M. et Mme Jacques Fauvet,
ses beaux-parents,
Mme Michèle Rudler
et ses enfants,
M. et Mme Antoine Rey
et leurs enfants,
M. Pascal Rey
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Claude Fauvet
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Fauvet
et leurs enfants,
Laure et Camille Fauvet,
en union avec leur père Christian (†),
M. et Mme Michel Vauzelle
et leurs enfants,

ses sœur, frères, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Henry REY,

survenu le 14 janvier 1997, à l'âge de cinquante-quatre ans,

et prient d'assister à la cérémonie religieuse qui aura lieu le vendredi 17 janvier, à 15 heures, en l'église *Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de* l'Annonciation, Paris-16e.

46, boulevard Emile-Augier,
75116 Paris.

– Mme Ginette Turchini,
son épouse,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
Familles et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre TURCHINI,

survenu le 13 janvier à Paris.

Une messe sera dite le 17 janvier, à *15 h 30, en l'église de l'Annonciation* à Sermano (Corse).

– Les familles Vinche, Birague, Brustier

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Renée VINCHE,
née **BRUSTIER,**

survenu le 13 janvier 1997, dans sa quatre-*vingt-septième année.*

Les obsèques ont eu lieu à Auterive.

Le Vernes,
13190 Cailjac.

Condoléances

– Rome. Paris.

L'ambassadeur et la comtesse Ludovico Carducci Artenisio,
Laura, Francesco et Filippo
communient par la prière au deuil qui vient d'éprouver leurs chers amis

HACÈNE.

Remerciements

– *Lila et Bernard Moch,*
Batia Baum,
Uriel Moch et Josette Andrieux,
Yonas et Lil Moch,
Sylvie Briefwechsler,
Catherine Moch,
remercient de leurs témoignages d'affection tous ceux qui les ont *accompagnés et ceux qui n'ont pu, faute* de place, participer à la soirée en mémoire de

Nuje MOCH

qui nous a quittés le 4 janvier 1997, à trente-deux ans.

Anniversaires de décès

– Il y a sept ans,

Françoise CHAUVET,
engagée dans la Résistance,
agrégée d'anglais

disparaissait accidentellement.

Ceux qui l'ont connue auront une pensée ou la transmettront à

M. J. Chauvet,
1, rue Champollion,
38000 Grenoble.

– Pointe-à-Pitre. Elne. Grasse.
Il y a cinq ans, le vendredi 17 janvier 1992, notre très aimé

***Pierre* SAINT AURET**

décédait en l'hôpital de Grasse.

Un passé qui ne passe pas.

« *Il riait parce qu'il croyait*
[que ses ennemis ne parvenaient pas
[à l'atteindre ; mais il ne savait pas
[qu'ils s'exerçaient à le manquer. »
B. Brecht.

Françoise Saint Auret-Bontems,
Marc et Marina,
Résidence Aigue-marine,
54, avenue Riou-Blanquet,
06130 Grasse.

Conférences

– **Le Cercle J. P. Lévy (Toulouse) et l'Alliance israélite universelle organisent un forum. « L'école juive dans la société française »**, dimanche *19* janvier, de 9 heures à 18 h 45.
Centre des Congrès Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V, Paris-8e.
Renseignements : 01-42-80-35-00 *(PAF).*

– *Ouverture du cycle de conférences du* CRJM (Centre de recherche sur les Juifs du Maroc) pour l'année 1997.

Le lundi 20 janvier, à 18 h 30

Mme Monique Eleb, professeur à l'Ecole d'architecture, Paris-Villemin.

M. Jean-Louis Cohen, professeur à l'IFU, université Paris-VIII.

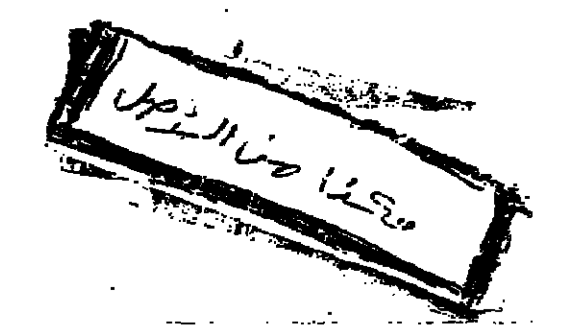
Architecture, culture et société à Casablanca : la contribution des Juifs, 1900-1960.

Réservation impérative au 01-45-49-61-40.

Soutenances de thèse

– **Laurence Alfonsi** a soutenu sa thèse de doctorat en études cinématographiques, le 10 janvier 1997, à l'université Provence-Aix-Marseille-I, **« La réception de François Truffaut auprès de la critique et du public à l'étranger »**, devant un jury international.
Mention : très honorable à l'unanimité du jury, composé de Michel Larouche, professeur, université de Montréal ; Marie-Claude Taranger, directrice de thèse, professeur, université de Provence ; Jean Collet, professeur, université Paris-V et Maurice Drouzy, professeur émérite, université de Copenhague.

– **Christophe Genin** soutiendra son doctorat d'Etat ès lettres, **« Essai sur l'autoréférence en art. Logique de la réflexivité esthétique »**, le samedi *18 janvier 1997, à 13 h 30, à la Sorbonne,* en la salle Octave-Gréard, 46, rue Saint-Jacques, 2e étage. Siégeront au jury, Mmes Moeglin-Delcroix et Kintzler, MM. Dagognet, Mourey, et Revault d'Allonnes, directeur de thèse.



AUJOURD'HUI

SCIENCES

ÉPIDÉMIOLOGIE La lutte contre les maladies infectieuses a fait de sérieux progrès, et certaines, comme la variole, ont été éradiquées. ● LE DANGER n'en est pas écarté pour autant, comme le montre le rapport annuel de l'Organisation mondiale de la santé. ● LES FOYERS D'INFECTION se multiplient dans les zones tropicales, particulièrement exposées aux fièvres hémorragiques *et aux maladies parasitaires, mais* aussi dans les pays développés. ● DU SIDA à la maladie de la « vache folle » ou à la fièvre d'Ebola, les affections nouvelles posent aux chercheurs de redoutables problèmes. Mais les anciennes, comme la peste, la tuberculose ou la malaria, trouvent un terrain nouveau dans les grandes mégalopoles et les zones de *pauvreté.* ● LES PLUS COMMUNS des virus, comme celui de la grippe, pourraient représenter l'une des principales menaces.

Le retour en force des maladies infectieuses

Des affections nouvelles apparaissent partout dans le monde, tandis que d'autres, qui semblaient en voie de disparition, redoublent de virulence. L'Organisation mondiale de la santé s'inquiète de ce phénomène, dû souvent à la pauvreté et à la modification des modes de vie

LA PANDÉMIE de grippe qui a sévi en 1918 et 1919 a tué entre 20 et 40 millions de personnes. Plus que les *cinq* ans de guerre qui l'ont précédée. Ce fut *« la plus grande catastrophe naturelle ayant frappé l'humanité »*, indique le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la *santé* (OMS) dans son *Rapport sur la santé dans le monde en 1996.*

Le document fait froid dans le dos. Car s'il existe de bonnes raisons de se réjouir en matière de santé publique, beaucoup reste encore à faire. *« Nous sommes à la veille d'une crise mondiale en ce qui concerne les maladies infectieuses.*

nature & le Monde

Aucun pays n'est à l'abri. Aucun pays ne peut plus se désintéresser de la question », prévient l'OMS.

L'avertissement vient à point nommé, les succès dans la lutte contre certaines maladies pouvant conduire à la démobilisation. Pourtant, la *moitié* de la population mondiale actuelle, qui est de 5,72 milliards, est menacée par un large éventail de maladies infectieuses endémiques, solidement enracinées. Les taux des naissances et des décès sont partout en diminution. Si l'on dénombre à peu près le même nombre de décès en 1995 qu'en 1960 (52 millions environ), la population a doublé entre ces deux dates. Mais l'OMS met en *garde : près de 33 % de ces* décès sont le fait de maladies infectieuses ; si la mortalité infantile est en baisse, 9 des 11 millions d'enfants de moins de cinq ans décédés en *1995 ont été victimes* d'une maladie infectieuse. Nombre de ces morts auraient pu être évitées par une meilleure nutrition et l'accès aux vaccinations.

L'OMS établit deux grandes catégories : les maladies anciennes qui réapparaissent et gagnent de nouvelles zones – parfois en raison d'une résistance acquise aux médicaments – et les maladies infectieuses véritablement nouvelles, ou émergentes, jamais vues auparavant, trente *depuis* 1973.

Parmi les grands retours, on note ceux de la malaria, de la tuberculose, de la fièvre jaune et du choléra. La malaria frappe 500 millions de personnes chaque année, dont 450 millions en Afrique ; 2 millions y succombent. L'apparition de formes résistantes aux traitements, liée à la progression de l'urbanisation et de la pauvreté, a redonné une brûlante actualité à la tuberculose. Elle a tué 3 millions de personnes en 1995, et un tiers de la population mondiale est porteuse du bacille de Koch.

La croissance des villes contraint à la promiscuité, souvent dans des conditions sanitaires déplorables. L'extension des banlieues et des bidonvilles, qui gagnent sur des *zones rurales autrefois couvertes* par la forêt, met par ailleurs de nombreuses populations vulnérables au contact des insectes porteurs de maladies, anciennes (dont la malaria) ou nouvelles. *« Beaucoup de grandes cités dans le monde sont menacées par une épidémie de fièvre jaune* [transmise par un moustique] *qui pourrait être dévastatrice »*, prévient l'OMS. Le Kenya, qui n'avait pas vu réapparaître cette maladie depuis 1943, a *ainsi été* frappé en 1992. Il *n'y eut* certes que cinquante-quatre cas, dont vingt-huit décès, en 1992-1993, mais le choc fut rude. L'épidémie a été stoppée grâce à l'administration d'un million de doses de vaccin, action que l'OMS qualifie d'*« efficace manifestation de la collaboration internationale »*.

À CAUSE DE L'URBANISATION

La peste est une autre maladie du passé qui inquiète aujourd'hui. Fléau du Moyen Age, elle n'a jamais vraiment disparu. Certains pays tropicaux signalent des cas presque tous les ans, mais elle peut, ailleurs, se manifester après plusieurs décennies d'absence. Ce fut le cas récemment en Inde. Là encore, l'urbanisation est en cause. Elle met en contact les populations avec les rats, et plus précisément la puce du rat porteuse du bacille, *Yersinia pestis.* La peste se déclare en des lieux inattendus. Aux Etats-Unis, trois Etats seulement ont signalé des cas entre 1944 et 1953. Treize l'ont fait de 1984 à 1995. Le phénomène pourrait s'expliquer par l'extension des banlieues et par un déplacement des rongeurs vers l'Est.

D'autres maladies liées au surpeuplement et à une mauvaise hygiène sont également en progression. On peut citer le choléra ou des affections que l'on trouve plus communément dans les pays en développement, comme la grippe et les intoxications alimentaires mettant en cause les bactéries *Salmonella* et *Escherichia coli.*

Sans oublier, bien sûr, la nouvelle menace d'origine alimentaire qu'est l'encéphalopathie spongiforme bovine, ou ESB, dernière des trente maladies inédites dénombrées par l'OMS depuis 1973. Le sida figure, évidemment, en bonne place parmi ces dernières. Identifié il y a une quinzaine d'années, il s'est répandu vite : 24 millions de personnes ont déjà été infectées, 4 millions en sont mortes. Les répercussions de la maladie seront aussi politiques et économiques, entraînant des problèmes graves, insurmontables même dans les pays mal équipés pour lutter.

Si le sida fait beaucoup moins de victimes que la malaria ou la tuberculose, il est souvent fatal et frappe surtout des hommes et des femmes dans la fleur de l'âge. L'OMS prévoit une forte augmentation du nombre des cas jusqu'en 2010, puis son maintien à un niveau élevé. Aux Etats-Unis, l'infection par le VIH 1 touche 514 personnes sur 100 000. San Francisco est durement frappée, en raison de l'importance de la population homosexuelle.

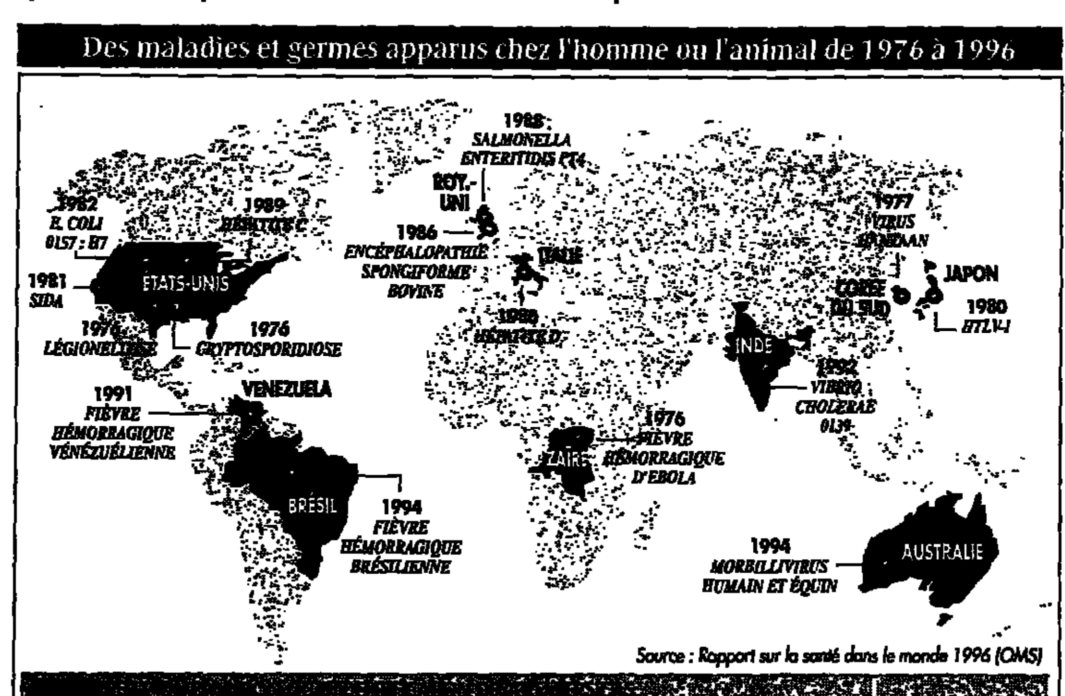
LE SPECTRE D'EBOLA

Les problèmes des pays en développement sont du même ordre, à une échelle beaucoup plus vaste. *En Thaïlande,* où des efforts importants ont été consentis pour combattre l'infection par l'éducation du public, la proportion des personnes infectées est de 2 115 *pour 100 000, soit quatre fois celle* des Etats-Unis. Elle atteint 17 351 au Zimbabwe et 18 038 pour 100 000 au Botswana. Au Rwanda, déchiré par la guerre, le coût du traitement des cas existants pourrait atteindre 50 % du budget de l'Etat.

La sombre histoire du virus Ebola pourrait avoir une fin plus heureuse. *Elle a,* en effet, permis de tester de nouvelles stratégies visant à combattre avec célérité et efficacité les maladies émergentes. L'épidémie de fièvre hémorragique due à ce virus a eu au Zaïre, en 1995, des conséquences sans rapport aucun avec ce qu'elles auraient pu être : 316 cas dont 245 mortels. Le vif intérêt qui fut porté à cette maladie s'explique par l'importance de la mortalité qu'elle entraîne et, surtout, par son caractère extrêmement contagieux et ses terribles symptômes.

La contagion a pu être limitée à une zone relativement restreinte grâce, précise le rapport, à une réaction rapide des personnels de l'OMS à Genève et au bureau régional de Brazzaville, au Congo. Présents sur les lieux en moins de vingt-quatre heures, ils ont pris les *mesures qui s'imposaient.* L'OMS reconnaît avoir beaucoup appris d'Ebola, qui lui a permis de mettre sur pied une *« procédure d'intervention rapide ».*

Henry Gee



Si l'épidémie due au virus Ebola au Zaïre a été très spectaculairement médiatisée, de nombreux autres agents pathogènes ont été identifiés depuis vingt ans.

Motifs d'inquiétude et raisons d'espérer

Durant les vingt dernières années, les régions tropicales ont été très touchées par les maladies nouvelles. Toutefois, les *formes nouvelles de maladies* anciennes apparaissent jusque dans les pays développés. On a ainsi enregistré en Ecosse plus d'une dizaine de décès attribuables à *une forme virulente d'Escherichia coli,* bactérie intestinale d'ordinaire inoffensive.

Le tableau n'est cependant pas totalement noir. La variole a été éradiquée. En l'an 2000, la dracunculose et la poliomyélite pourraient appartenir au passé et la lèpre ne constituerait plus une menace pour la santé publique. La rougeole tuait dans les années 60, avant l'arrivée du vaccin, 7 à 8 millions d'enfants *sur les 135 millions touchés* chaque année. On lui attribue aujourd'hui 1 million de décès annuels sur 42 millions de cas.

Bernard Le Guenno, de l'Institut Pasteur

« Le risque majeur est l'arrivée d'un virus grippal équivalent de la grippe espagnole »

RESPONSABLE du laboratoire pour les fièvres hémorragiques et les arbovirus à l'Institut Pasteur de *Paris, Bernard Le Guenno exprime* les interrogations et les inquiétudes du monde médical face aux maladies émergentes.

« On assiste depuis quelques années, semble-t-il, à une multiplication des bouffées épidémiques fréquemment mortelles, *de fièvres virales hémorragiques,* qu'il s'agisse de la fièvre due au virus Ebola, de la fièvre de Lassa, de la dengue hémorragique, etc. Pourquoi ?

– *Le fait est particulièrement* établi pour la fièvre hémorragique due au virus Ebola. Peut-être ne s'agit-il là que d'un artefact, la résultante d'une meilleure connaissance et d'une meilleure identification de cette maladie. Nous savons aujourd'hui que des épidémies dues à ce virus ont eu lieu, en particulier chez les Pygmées, sans qu'on les identifie comme telles. Différentes explications peuvent aussi être avancées, comme le fait *que les virus peuvent être de nos* jours plus fréquemment véhiculés par les moyens de transport modernes et disséminés à partir du recours plus fréquent à l'hospitalisation. *Dans les hôpitaux,* des contaminations de soignants peuvent, en effet, trop souvent se *produire.* Au départ, toutefois, l'épidémie due au virus Ebola provient toujours d'un seul cas de contamination, la personne étant infectée dans la forêt.

– Les précautions d'hygiène et de lutte préventive contre ce type d'épidémie, toujours très spectaculaire et très médiatisée, vous semblent-elles aujourd'hui *adéquates* ?

– Oui et non. Il importe tout d'abord de ne pas attendre la confirmation biologique du diagnostic avant de prendre les mesures de précaution et de mettre en œuvre les gestes thérapeutiques. Il faut aussi tout faire pour que l'on ne disperse pas les malades en différents points géographiques. Malheureusement ce n'est pas, loin s'en faut, toujours le cas. Il faut aussi reconnaître que, *en dépit de l'intérêt et de la crainte* des pays occidentaux pour ces maladies, on ne fait pas grand-chose sur le terrain. Cela s'est vérifié notamment lors de l'épidémie zaïroise de *Kikwit,* dont les médias ont énormément parlé. Sans l'aide de Médecins sans frontières-Belgique, nous aurions été, sur place, totalement démunis. Il y a une grande disproportion entre ce que l'on voit dans les journaux et la réalité de la réponse médicale sur le *terrain africain.*

» Il faut ajouter que les dispositions préventives qui commencent à se mettre en place en France et en Europe sont raisonnables et suffisantes. *Avec le virus Ebola,* le risque ne commence qu'à partir du moment où il y a défaut dans la prise en charge du malade. D'autre part, l'Organisation mondiale de la santé change totalement de politique dans ce domaine, grâce à sa division des maladies émergentes, *dirigée par le docteur David Heyman.*

» En ce qui concerne le virus Ebola, le principal risque est le contact d'une personne saine avec le *sang* infecté. *Aller à Libreville* aujourd'hui ne représente pas, en soi, un risque infectieux. Dans ce domaine, le risque majeur n'est pas celui que représente le virus Ebola, mais l'arrivée, hautement probable, d'un virus grippal qui sera très dangereux – l'équivalent de la célèbre « grippe espagnole » – et qui débordera toutes les dispositions sanitaires. J'ajoute encore que toutes les fièvres hémorragiques ne sont pas médiatisées sur le même mode. Ainsi la fièvre de Lassa, qui est aussi dangereusement mortelle qu'Ebola, a fait plus *de quatre cents cas l'an dernier en* Sierra Leone, où elle sévit sur le mode endémique sans que des précautions particulières soient prises. Ce virus a notamment été *importé par voie aérienne au* Canada, au Japon, etc.

– A-t-on fait le tour des entités virales possiblement impliquées dans les fièvres hémorragiques *humaines* ?

– Certainement pas. Les progrès de la biologie moléculaire font que l'on découvre chaque semaine, ou chaque mois, de nouveaux virus de ce type. Ces virus ne sont, certes, pas toujours impliqués dans des maladies humaines, mais différents exemples établis ces dernières années montrent que la chose est possible. Pour revenir au virus Ebola, des travaux se mettent en place en Côte-d'Ivoire afin d'établir quel est le mystérieux « réservoir » de ce virus.

» *Tout indique qu'il se situe dans* la canopée des forêts humides équatoriales, cette partie feuillue des arbres située entre 30 mètres et 60 mètres. Le problème, c'est qu'il existe des centaines, des milliers d'espèces vivantes au mètre carré. Les derniers résultats africains dans ce domaine établissent que certaines chauves-souris pourraient être temporairement porteuses du virus. Je pense que les suspects actuellement étudiés *en priorité, comme les rongeurs,* les chauves-souris ou les oiseaux, ne sont pas en réalité de bons candidats. Je ne serais pas surpris que des mollusques ou des chenilles, voire d'autres organismes méconnus, soient impliqués dans la transmission du virus Ebola à l'homme. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Le nombre de victimes de la « vache folle » ? « Entre zéro et des millions »

LA PLUS RÉCENTE des maladies émergentes affectant l'espèce humaine est la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), *affection neurodégénérative toujours* mortelle dont la forme classique a été initialement décrite en 1920. Les premiers cas sont apparus en Grande-Bretagne dès le début de l'année 1994, mais il a fallu attendre la fin du mois de mars 1996 *pour que les autorités britanniques* admettent officiellement que cette maladie résultait, selon toute vraisemblance, *d'une transmission à l'homme* de l'agent pathogène responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou *maladie de la* « vache folle »). On compte aujourd'hui en Grande-Bretagne quinze cas de cette affection, et la principale question posée est celle de savoir si ce phénomène va évoluer sur un mode épidémique et, dans cette hypothèse, quelle dimension aura l'épidémie.

Des chercheurs britanniques publient, dans le numéro de *Nature* daté 16 janvier, une étude *qui tente de prédire ce que l'on peut, dans ce* domaine, raisonnablement redouter. Ce groupe, qui réunit des spécialistes de la London School of Hygiene and Tropical Medicine et de l'unité d'Edimbourg chargée de l'épidé*miologie de la MCJ au Royaume-Uni,* a recours à différentes variables concernant la durée d'incubation (de dix à vingt-cinq ans) ou *l'inefficacité* des méthodes préventives concernant l'interdiction des abats bovins. Au terme de leur travail, les auteurs situent entre une centaine et treize mille le nombre des personnes qui pourraient être atteintes par la *nouvelle forme de MCJ dans le prochain quart* de siècle.

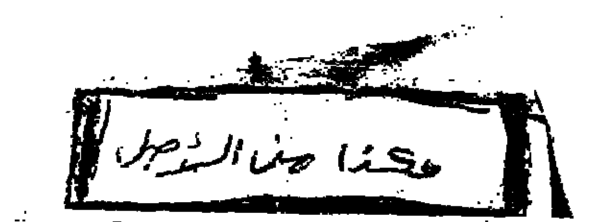
CATASTROPHISME

Ce travail n'est pas en contradiction avec les révélations du quotidien *The Independent,* qui, *citant un papier soumis pour publication au Lancet,* estimait que des centaines, voire des milliers, de personnes pourraient être touchées (*Le Monde* du 27 novembre 1996). Ces prévisions sont en retrait par rapport à celles de certains scientifiques britanniques, comme le professeur Richard Lacey, qui annonçait, en 1996, la survenue de centaines de milliers de cas *avant d'être accusé de catastrophisme par* nombre de ses collègues.

On ne peut toutefois manquer de souligner l'écart considérable qui existe entre les hypothèses pessimiste et optimiste. Tout indique *en réalité que les scientifiques ne sont pas en*core en mesure de fournir des indications précises sur l'ampleur du phénomène. Certains *spécialistes britanniques de statistique ex*pliquent, sans rire, que la seule prévision raisonnable quant au nombre futur des cas hu*mains se situe « entre zéro et des millions ».* En d'autres termes l'affaire de la « vache folle » gardera longtemps encore son caractère mystérieusement dramatique.

J.-Y. N.

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature.* Traduction de Sylvette Gleize.



Le Québec découvre Gerry Roufs depuis sa disparition

MONTRÉAL
correspondance

Jour après jour, le sourire sympathique de Gerry Roufs, avec ses cheveux aux quatre vents, s'étale à la « une » des journaux québécois ou apparaît lors des bulletins télévisés. Inquiète, la population suit les recherches menées à l'aide du satellite Radarsat pour retrouver le marin montréalais, disparu depuis le 7 janvier, même si, il y a dix jours à peine, peu de gens connaissaient son nom. Les spécialistes en aventure, en sports nautiques ou en télédétection par radar deviennent des invités privilégiés pour les présentateurs de journaux télévisés, qui se découvrent brusquement un intérêt pour la voile et l'espace.

Les Québécois apprennent donc avec les responsables de l'Agence spatiale canadienne à interpréter les images brouillées transmises par Radarsat, en orbite à 800 kilomètres de la Terre. Ils savent d'ores et déjà que ce satellite canadien, utilisé habituellement lors des crises dans le domaine de l'environnement, comme les marées noires, fonctionne avec un signal qui peut capter une image par temps de brouillard ou durant la nuit.

Les tempêtes qui soufflent sans cesse dans cette zone du Pacifique sud nuisent toutefois à la qualité du signal retransmis. Dans les 50es rugissants, il est toujours très difficile de distinguer l'éclat de la réflection des vagues de celui du métal sur un bateau, surtout lorsque celui-ci peut être chaviré.

CONTEUR DES MERS

Tandis que les images du skipper de quarante-trois ans bravant seul une mer agitée à la barre de *Groupe-LG-2* défilent inlassablement sur les écrans, la polémique reprend sur la nécessité d'exposer ou non les navigateurs à de tels dangers. Certains éditorialistes soulignent que les organisateurs du Vendée Globe ont pris trop de risques en prévoyant une course sans escale, ce qui a encouragé les concurrents à naviguer dans les mers déchaînées et à se rapprocher de l'Antarctique pour réduire la durée du parcours.

Ils stigmatisent cette recherche à tout prix de la démesure pour attirer l'attention sur la navigation solitaire. De leur côté, les défenseurs d'une liberté totale implorent les législateurs de les laisser jouir d'espaces sans réglementation, quitte à payer ce plaisir de leur vie.

Descendants de marins bretons ou normands, les Québécois s'intéressent pourtant peu à la mer et aux grandes joutes nautiques depuis qu'ils ont pris pied en Nouvelle-France. Pour percer comme marin professionnel, Gerry Roufs, qui a étudié le droit à Montréal, a dû s'exiler en France, où il vivait avec sa femme et sa fille jusqu'à son départ pour le Vendée Globe.

Sa rencontre avec le skipper Mike Birch, lors de la Transat Québec-Saint-Malo en 1984, sa première grande compétition, a d'ailleurs été déterminante dans sa décision de s'installer de l'autre côté de l'Atlantique.

Pourtant, depuis quelque temps, cet ancien membre de l'équipe olympique canadienne envisageait de revenir au Québec. Il pensait, en effet, bénéficier d'une notoriété suffisante pour susciter l'intérêt de commanditaires éventuels. Afin de reprendre contact avec son pays natal, il avait même proposé à un hebdomadaire culturel montréalais de tenir une correspondance régulière durant la course avec les utilisateurs de leur site Internet.

Plusieurs fois par semaine, le marin se transformait en conteur des mers lointaines, jusqu'à ce fameux 7 janvier, jour de sa disparition. Dans son dernier message, Gerry Roufs soulignait le caractère dangereux de son métier, en particulier dans la zone qu'il traversait, mais surtout il s'inquiétait de la situation de ses deux camarades, Thierry Dubois et Tony Bullimore, récupérés en mer le lendemain. *« Et prions, même si on n'est pas croyant, pour que nos deux amis s'en sortent »*, suggérait-il dans un message quasi prophétique.

Pascale Guéricolas

Les footballeurs de la Juventus humilient le Paris-SG

Pris à la légère, le match aller de la Supercoupe s'est traduit par une lourde défaite (1-6) qui fait peser des doutes sur le devenir du club

Soirée de cauchemar, mercredi 15 janvier, pour les joueurs du Paris-SG, qui ont été laminés par l'équipe de la Juventus de Turin (1-6) en match aller de la Supercoupe. Les quelque 30 000 spectateurs présents au Parc des Princes *ont manifesté leur déception devant une prestation indigente des Parisiens. Les champions du monde turinois, disposant d'une meilleure forme physique, se sont « promenés » dans le jardin français. « C'est la première fois que je vois ça comme entraîneur ou comme joueur »*, a expliqué Ricardo, manager général du PSG. Pour le président délégué du club, Michel Denisot, la défaite de l'équipe à la veille de la reprise du championnat de France est une dure leçon. Elle pose la question de la composition de la formation et aussi celle de sa préparation à l'épreuve par une tournée à la Réunion et à Maurice.

PARIS a la tour Eiffel ; Turin une grande équipe de football. Turin n'aura jamais la tour Eiffel. Paris aura-t-il un jour une grande équipe de football ? La victoire en finale de la Coupe des coupes, en 1996, et le départ tonitruant de ce début de saison le laissaient croire. Les errances de ces deux derniers mois, conclues en une triste apothéose par la déconvenue subie face à la Juventus, mercredi 15 janvier, ce 6-1 avalé but après but au Parc des Princes, font renaître les interrogations.

La Supercoupe, épreuve opposant le vainqueur de la Coupe des clubs champions à celui des la Coupe des coupes, était certes présentée comme un simple gala d'étoiles. Un match de plus pour un trophée de plus. Créé en 1972, ce rendez-vous en aller-retour express n'est jamais parvenu à être autre chose qu'un poids mort dans un calendrier surchargé. Les Parisiens l'ont suffisamment dit : malgré le prestige du sparing-partner, cette rencontre n'était qu'une préparation au déplacement à Monaco, dimanche 26 janvier, pour un match capital dans l'attribution du titre de champion de France.

Mais, six buts plus tard, ce match inutile revêtait un rien de sens. Les hâles attrapés lors du stage hivernal à la Réunion atténuaient à peine la déconfiture des mines à la sortie du vestiaire. Le PSG s'en était allé faire une cure d'optimisme sous le soleil de l'océan Indien. Quatre-vingt-dix minutes sur la pelouse gelée du Parc des Princes ont anéanti les bienfaits de la photosynthèse. La gamberge, la maudite gamberge, est revenue, aussi récurrente qu'une attaque de goutte. Les doutes sont rentrés dans Paris.

Face à la meilleure équipe du moment, les faiblesses parisiennes ont été passées au révélateur. Absence de pressing, pauvreté du jeu collectif, multiplication des bévues individuelles, l'équipe semblait avoir abandonné tous les fondements du jeu. A l'exception de Rai, aucun joueur de l'équipe francilienne n'a été capable d'adresser une passe dans la course de son partenaire, ce qui est pourtant le b.a.-ba du football, ce jeu de mouvement. Si le néant est, selon la définition bien connue, un couteau sans lame auquel il manque le manche, le PSG était, mercredi, une équipe sans attaque à laquelle il manquait une défense. La pelouse gelée a accentué jusqu'à la caricature la différence de maîtrise technique des deux formations qui s'affrontaient.

« JEUNESSE »

Le Gaffiot, dictionnaire de nos versions latines, rappelle que Juventus signifie, outre bien sûr « jeunesse », « les jeunes gens », pris dans le sens d'une collectivité. Le collectif des jeunes gens de Turin a pointé par antithèse les lacunes du PSG. Didier Deschamps résume ainsi la philosophie de la Juventus : *« Des talents individuels au service d'une équipe. »* Un tel poncif ferait rire sur une affiche publicitaire. Sur une pelouse, elle peut soulever l'enthousiasme comme le firent les Bianconeri mercredi. L'équipe piémontaise n'a eu aucun mal à pallier l'absence du Croate Alen Boksic, son buteur. Cinq joueurs différents ont fait tourner le tableau d'affichage du Parc des Princes aussi rapidement qu'un compteur de taxi en lire (Sergio Porrini, Michele Padovano deux fois, Ciro Ferrara, Attilio Lombardo, Nicola Amoruso).

De cette triste soirée pour le football français, il convient de tirer une note positive. L'incroyable aisance affichée par Zinédine Zidane, l'autre compatriote de la Juve, laisse penser qu'un grand champion finit d'éclore. L'impitoyable école italienne est en train de tirer la quintessence du joueur, comme elle commence également à sublimer Youri Djorkaeff, passé du PSG à l'Inter de Milan.

Avec le transfert de son attaquant vedette à l'intersaison, Paris avouait avoir perdu la bataille des transferts, un des points chauds où se jauge la puissance d'un club. L'insuffisance des arguments financiers – doublée semble-t-il d'une mauvaise appréciation de la valeur de certains arrivants – explique le manque de brio de l'effectif. La difficulté à dénicher un renfort de dernière minute a confirmé ce talon d'Achille. Pour que le PSG puisse acheter un joueur, Cyrille Pouget, Canal Plus a dû se payer son club en perdition, le Servette de Genève.

Mais l'argent n'est pas tout, même en football. Jeune encore, le Paris-SG n'est pas parvenu à s'inventer un style de jeu. La succession rapide d'entraîneurs aussi différents qu'Artur Jorge, Luis Fernandez et aujourd'hui Ricardo n'a pas permis de créer un moule où viennent se fondre les générations de joueurs. L'incompréhension dont souffre sur le terrain Patrice Loko, qui, deux ans après, ne se remet toujours pas d'avoir tué son père en quittant Jean-Claude Suaudeau et l'école nantaise, est la démonstration de cette absence de langage commun.

Discutant longuement avec les journalistes à l'issue de la rencontre, sans dissimuler son désarroi, Gentleman Ricardo semblait quêter une explication auprès de ses interlocuteurs, cherchait les clés de la défaite. Ce week-end, en Coupe de France, face à la modeste équipe de Besançon, le PSG a une occasion de retrouver la confiance à peu de frais avant le rendez-vous de Monaco. Michel Denisot, le président délégué, a dit haut et fort au début de la saison que son équipe n'aurait pas le droit de perdre un troisième championnat d'affilée. Reste à trouver comment le gagner.

Benoît Hopquin

Le mécontentement du public

Ce n'est rien de dire que Paris a déçu son public. Ils étaient trente mille mercredi 15 janvier et n'ont pas caché leur désappointement. Dès le deuxième but, le mécontentement a commencé à sourdre des tribunes, s'enflant à chaque nouveau but. *« Mais ils sont où les Parisiens ? »*, *« Une équipe à Paris ! »*, *« A l'usine ! »*, *« Remboursez ! »* : le peuple du Parc des Princes a grondé, sifflé, hué, les tribunes d'Auteuil et de Boulogne pour une fois unies dans cette cabale. A la mi-temps, alors que leur équipe était menée 4-0, presque toutes les banderolles des clubs de supporteurs avaient disparu. Le but de Rai sur un penalty généreux ne recueillit que des *« Merci l'arbitre ! »*. Principal objet de la vindicte, Julio-Cesar Dely-Valdès fut remplacé sans apaiser la colère. Elle a atteint son paroxysme quand le public a scandé à l'unisson *« Juve ! »*, en hommage à l'adversaire. La bronca n'a fait que tétaniser un peu plus les Parisiens. Ce n'est pas le premier accroc entre l'équipe et son public, mais cette fois l'alerte a semblé sérieuse. Plus tard, dans la nuit, la boutique des supporteurs proche du parc a été ravagée par un incendie.

■ Nicolas Anelka, l'attaquant de dix-sept ans formé au PSG, devrait quitter le club parisien pour *évoluer dès cet été* dans les rangs du club britannique Arsenal. Il a signé un contrat avec l'équipe anglaise à la faveur de l'arrêt Bosman et malgré un règlement français qui l'oblige à demeurer avec son club formateur. Cette nouvelle a provoqué la mise à l'écart d'Anelka du groupe professionnel du PSG et son éviction de la formation prévue pour le match de mercredi contre la Juventus. L'affaire devait être examinée, jeudi 16 janvier, par la Fédération française de football (FFF), dont l'accord est indispensable pour entériner son départ.

Les Parisiens : « Nous n'avons pas été à la hauteur »

● Ricardo (manager du PSG) : *« Je ne peux donner aucune explication à cette défaite. Ce n'est pas possible à ce niveau de prendre quatre buts sur coups de pied arrêtés en première mi-temps. Cela va être dur de se remettre de ce coup. Je suis déçu, pas en colère. J'assume les responsabilités. »*

● Bernard Lama : *« Personne n'est satisfait de prendre six buts. Moi le premier. Il faut montrer maintenant que nous sommes capables de réagir. Mais il ne faut pas oublier non plus, même si le public est prompt à brûler aujourd'hui ce qu'il a adoré hier. Si nous étions là ce soir, c'est parce que le 8 mai 1996 nous avons gagné une Coupe d'Europe. »*

● Laurent Fournier : *« Nous sommes tombés sur plus forts que nous. Nous n'étions pas prêts. Eux, en revanche, ils n'étaient pas venus pour jouer un match de gala. La fin de saison va maintenant être difficile pour nous, mais, si nous sommes champions, nous oublierons ce faux pas. »*

● Vincent Guérin : *« C'est catastrophique. C'est allé très vite. A la mi-temps, Ricardo nous a dit de gommer la première période. Dans la seconde, nous avons fait avec nos moyens. »*

● Rai : *« Ça fait mal. Nous sommes très tristes de ce résultat désastreux. Nous savions que la Juve était très forte. Nous n'avons pas été à la hauteur. Nous allons essayer de rebondir tous ensemble. »*

COMMENTAIRE

LE BON EXEMPLE

Il faut savoir suivre les bons exemples. Et celui de l'honorable Vieille Dame de Turin, qui fêtera son centenaire en novembre, en est un. Pendant que les joueurs du PSG tentaient de se refaire une santé dans l'océan Indien après une fin d'année calamiteuse, leurs homologues de la Juventus restaient dans la froidure piémontaise pour travailler. Travailler dur. Quatre petits jours de vacances pour les coéquipiers de Didier Deschamps, qui, il est bon de le rappeler, disputent tous les dimanches des rencontres dont l'intensité ne permet ni le moindre relâchement physique ni les états d'âme déplacés. La Juventus, meilleur club de la planète à l'heure actuelle, a tout gagné. Mais ses joueurs, loin d'être blasés, continuent d'aborder chaque rencontre comme si leur avenir en dépendait.

Mercredi soir au Parc des Princes, le paradoxe a voulu que ce soit le PSG, jeune club prometteur sur la scène européenne mais ayant encore beaucoup à prouver, qui, par son impuissance affligeante, ait semblé prendre ce match « de gala » par-dessus la jambe. Le public parisien n'a pas apprécié. Michel Denisot, d'habitude si calme, non plus.

Au-delà de la déroute d'un soir, le passage de la Vieille Dame dans la capitale aura permis de constater la différence existant entre une vraie grande équipe, qui ne se contente pas de se reposer sur un passé glorieux, et une formation bouleversée pérodiquement par des états d'âme incompatibles avec une approche sérieuse de la compétition de haut niveau. A Turin, chaque jour, tout le monde travaille sans se plaindre. Ceux qui ne sont pas titularisés ne pleurent pas misère, mais redoublent d'effort pour gagner leur place. A Paris, la notion d'effort semble passée de mode. Comme si, déjà fatigués avant d'avoir prouvé quelque chose, les joueurs du PSG revendiquaient le droit à la retraite aux alentours de la trentaine.

Alain Constant

Thierry Roland persiste dans « Présent »

DANS LE LIVRE entretien publié en 1995 par les éditions Albin Michel, *Tout à fait Thierry*, le commentateur de TF 1 pour le football, Thierry Roland, n'a pas simplement raconté les souvenirs que lui ont laissé quarante ans de télévision et plus d'un millier de matches suivis des tribunes. Il a aussi rappelé son inclination pour l'OAS à l'époque où certains croyaient encore à l'Algérie française. Et il s'est livré à un plaidoyer en faveur du rétablissement de la peine de mort pour les tueurs d'enfants de policier, et de personnes âgées. Enfin il a nié toute compétence footballistique aux rares femmes journalistes qui, telles Marianne Mako à TF 1 et Frédérique Galametz à *L'Équipe*, suivent les affaires du ballon rond. Interrogé à la suite de ses déclaration sur Canal Plus, Thierry Roland avait non seulement persisté, mais, en plus, il avait précisé : *« Je suis d'accord avec Le Pen sur de nombreux points. »*

Plus d'un an après les remous que suscitèrent ces propos, le journaliste de TF 1 en a-t-il le moindre regret ? La question a été posée par le magazine *Présent* à *« la star journalistique la plus médiatique du monde sportif »*, que le quotidien proche du Front national trouve de surcroît *« populaire »*, *« talentueux »*, *« charmant »* et *« sympathique »*. *« Non, non et non ! »*, répond Thierry Roland dans le numéro du 15 janvier. *« C'est vrai que Le Pen est un peu excessif, mais c'est vrai qu'il y a certains points sur lesquels je suis d'accord avec lui. Notamment sur la sanction suprême, la peine de mort à l'encontre des criminels s'attaquant aux enfants, aux vieillards, aux policiers. Surtout sur ce point-là, parce qu'il touche la vie de tous les Français. Par rapport aux crimes qui sont commis, les sanctions sont dérisoires dans la plupart des cas. La preuve, c'est qu'on se retrouve avec des gars qui ont fait des horreurs et qui, quelques années plus tard, sont dehors et recommencent. Il y a quelque chose qui est mal foutu dans ce système. »*

L'auteur de ces propos est le journaliste qui avait traité de *« salaud »*, l'Ecossais Foote, arbitre de la rencontre Bulgarie-France qualificative pour la Coupe du monde de football 1978 parce que l'homme en noir, décédé depuis, avait accordé un penalty à l'équipe Bulgare. C'est le même qui, lors de la tragédie du Heysel, en 1985, n'a pas quitté son poste de commantateur pour s'enquérir du sort des victimes, et a décrit la rencontre Liverpool-Juventus de Turin comme un match ordinaire. C'est encore lui qui, lors de la Coupe du monde 1986, lance : *« Ne croyez-vous pas qu'il y a autre chose qu'un arbitre tunisien pour arbitrer un match de cette importance ? »* C'est toujours lui qui feint de ne pas comprendre une réponse du Franco-Libérien George Weah, qui parle de la *« pseudo-intelligence »* de Bernard-Henri Lévy, ou qui se flatte de l'amitié de Bernard Tapie. Aucune réelle sanction n'a été prise à l'encontre de ces « dérapages », le soutien des téléspectateurs lui ayant permis de traverser tous les orages. Thierry Roland a été mis à pied une seule fois, en 1968 : les dirigeants de l'ORTF l'avaient pris pour... un dangereux gauchiste.

Alain Giraudo

Martina Hingis en 16es de finale des Internationaux d'Australie

VAINQUEUR, JEUDI 16 JANVIER, de l'Américaine Lisa Raymond (6-4, 6-2), Martina Hingis, tête de série n° 4, s'est qualifiée pour le troisième tour des Internationaux d'Australie. Agée de seize ans, la Suissesse, qui vient de gagner le Tournoi de Sydney, *affiche une grande forme et apparaît comme* l'une des favorites à Melbourne. Chez les Françaises, Anne-Gaëlle Sidot, Alexandra Fusai et Noëlle van Lottum ont été battues au deuxième tour. Chez les messieurs, défaites de Jean-Philippe Fleurian et de Lionel Roux. Celui-ci a été battu par Arnaud Boetsch, qui devait rencontrer l'Espagnol Felix Mantilla (n° 14), vendredi, et se plaint de douleurs persistantes au dos.

RÉSULTATS

TENNIS

Internationaux d'Australie
Deuxième tour

● Simple messieurs

P. Sampras (E-U, n° 1) b. A. Voinea (Rou.), 3-6, 6-2, 6-3, 6-2 ; A. Berasategui (Esp., n° 16) b. T. Carbonell (Esp.), 6-3, 7-5, 6-4 ; J. Courier (E-U, n° 11) b. S. Dosedel (Tch.) 4-6, 6-2, 3-6, 6-4, 6-4 ; F. Mantilla (Esp., n° 14) b. F. Meligeni (Bré.) 6-2, 6-4, 6-1 ; S. Bruguera (Esp.) b. M. Larsson (Suè.) 4-6, 6-3, 6-4, 7-6 (7-0) ; A. Boetsch (Fra.) b. L. Roux (Fra.) 6-4, 6-4, 6-1 ; M. Woodforde (Aus.) b. H. Gumy (Arg.) 6-1, 6-0, 7-5 ; D. Hrbaty (Rép. Slo.) b. N. Kulti (Suè.), 6-2, 6-1, 6-2 ; N. Godwin (RSA) b. G. Kuerten (Bré.) 6-7 (5-7), 6-0, 6-1, 6-0 ; S. Draper (Aus.) b. F. Dewulf (Bel.) 7-6 (7-5), 7-5, 6-0 ; C. Woodruff (E-U) b. J. Novak (Tch.), 6-2, 7-6 (8-6), 6-2 ; W. Ferreira (RSA, n° 8) b. J. Frana (Arg.) 6-3, 3-6, 6-2, 6-1 ; C. Ruud (Nor.) b. L. Paes (Ind.) 6-2, 6-2, 6-2 ; T. Muster (Aut., n° 5) b. G. Stafford (RSA), 6-3, 6-2, 6-2 ; J. Tarango (E-U) b. M. Rosset (Sui.), 6-4, 6-4, 6-1 ; J. Krajicek (P-B) b. J.-P. Fleurian (Fra.), 6-2, 7-6 (7-5), 7-5 ; A. Costa (Esp., n° 10) b. J. Kroslak (Rép. slov.), 6-1, 7-6 (7-2), 7-6 (7-0) ; R. Furlan (Ita.) b. P. Tramacchi (Ita.) 7-6 (7-1), 6-7 (3-7), 6-2, 7-6 (7-4).

● Simple dames

K. Brandi (E-U) b. N. van Lottum (Fra.), 6-0, 1-6, 6-4 ; T. Tanasugarn (Thaï.) b. J. Taylor (Aus.), 6-4, 6-3 ; A. Carlsson (Suè.) b. P. Hy-Boulais (Can.), 2-6, 6-3, 6-0 ; P. Schnyder (Sui.) b. M. Endo (Jap.), 6-0, 6-4 ; A. Huber (All., n° 5) b. F. Lubiani (Ita.), 4-6, 6-2, 6-0 ; S.-T. Wang (Taï.) b. J. Watanabe (E-U) 7-5, 6-3 ; M. Hingis (Sui., n° 4) b. L. Raymond (E-U), 6-4, 6-2 ; S. Kleinova (Tch.) b. A.-G. Sidot (Fra.), 6-4, 4-6, 8-6 ; S. Farina (Ita.) P. Suarez (Arg.), 6-4, 6-1 ; B. Schett (Aut.) b. A. Fusai (Fra.), 2-6, 7-5, 7-5 ; K. Habsudova (Rép. slo., n° 9) b. N. Bradtke (Aus.), 6-3, 6-3 ; H. Nagyova (Rép. slo.) b. F. Labat (Arg.), 6-3, 6-2 ; D. van Roost (Bel.) b. Y. Yoshida (Jap.), 4-6, 7-5, 6-3 ; M. J. Fernandez (E-U, n° 14) b. Y. Basuki (Indo.), 7-5, 6-4 ; I. Spirlea (Rou., n° 8) b. J. Kruger (RSA), 6-1, 6-1 ; M. Grzybowska (Pol.) b. M. Tu (E-U), 6-4, 6-7 (3-7), 6-1 ; R. Dragomir (Rou.) b. V. Ruano-Pascual (Esp.) 7-6 (7-3), 6-1 ; A. Sanchez Vicario (Esp., n° 2) b. S. de Ville (Bel.), 1-0, ab.

ilient le Paris-SG

Les nouvelles traces du ski nordique

Les amateurs de balade intimiste, comme les participants aux grandes courses populaires, sont de plus en plus nombreux à fréquenter les pistes de fond

DESSIN NATALI FORTIER

UNE HOULE de résineux chargés de neige à perte de vue, un silence à peine troublé par le chuintement des skis, les sourcils ourlés de givre et le picotement de l'air vif : les fondeurs savent bien où trouver leur bonheur. Ils *sont deux millions et* demi, plus ou moins assidus, à parcourir sans se lasser quelques-uns des 13 000 kilomètres de pistes de ski de fond balisées et tracées essentiellement *dans les massifs de* moyenne montagne. A quel rythme ? Cela dépend du style.

Le ski de fond classique garde en effet la préférence d'une majorité *de pratiquants. Ils adoptent* souvent, de manière empirique, ce que l'on appelait autrefois le pas alternatif et qui reste la technique la plus simple, même si elle mérite une certaine application. Ils partent en famille pour une balade intimiste, à la demi-journée, autour des stations-villages *du Jura*, du Vercors, des Pyrénée catalanes, vers des paysages où l'hiver garde tout son naturel.

Mais de plus en plus souvent les *tenants de la foulée glissée se font* (gentiment) doubler par les partisans du pas de patineur, autrement dit le skating. Gestes amples et synchronisation des mouvements, le skating permet d'aller un peu plus vite et est à peine plus exigeant physiquement. Aux dires des moniteurs diplomés de l'Ecole de ski français (ESF), il attire maintenant les jeunes, mais demeure accesible à toutes les générations, avec un minimum de préparation.

SIGNALISATION ET ACCUEIL

Dans les faits, la plupart des deux cent quarante sites aménagés en France réalisent un double damage des pistes. D'un côté des « rails » bien rectilignes pour la méthode *traditionnelle et de l'autre une par*tie lisse pour le skating. Sous l'égide de France ski de fond, les responsables des espaces nordiques portent aussi leurs efforts sur la si*gnalisation et l'accueil. Ils ont fina*lement réussi, non sans mal, à faire accepter aux usagers le paiement d'une redevance couvrant les frais d'entretien. Les chenillettes-dameuses utilisées pour préparer les pistes coûtent en effet cher. Carte journalière, hebdomadaire ou annuelle sont vendues au départ des pistes. Les pratiquants le savent, la liberté *en toute sécurité* a un prix. De leur côté, les fabricants de matériels étoffent sérieusement leur gamme. Ils ont commercialisé un ski de skating, plus court et ner*veux, et vendent des chaussures* plus ergonomiques.

Le ski de fond réfute ainsi son image vieillotte. D'autant que les récentes études de l'Institut Louis *Harris et de la SOFRES bousculent* les idées reçues. L'âge moyen des pratiquants est de trente-deux ans (62 % sont des hommes) et le ski de fond serait même la première acti*vité souhaitée par les vacanciers à* la neige. S'agit-il d'un voeu pieux ? Il semble bien en réalité que le goût de l'effort et le retour à l'authentique incitent la clientèle des stations à *découvrir l'aspect pluridisci*plinaire des sports d'hiver. Aux professionnels du tourisme de ne plus considérer le ski nordique comme le « ski du pauvre » (encore un *a priori démenti* par les *enquêtes* sociologiques) et de fidéliser cette clientèle potentielle, qui se contente pour l'instant de louer ses skis et de suivre les traces occasion*nellement*.

Quand aux passionnés, ils en oublient parfois le caractère bucolique de leur sport et se retrouvent fidèlement dans les grandes courses po*pulaires, qui font l'autre charme du* ski de fond. Ils seront ainsi près de huit mille à s'élancer tous ensemble dimanche 19 janvier pour la dix-neuvième édition de la Foulée *blanche, autour d'Autrans (dans le* Vercors). Amateurs et champions vont se côtoyer pour le plaisir ou la performance sur une distance de 5, 20 ou 42 kilomètres, dans la plus importante épreuve open de la saison.

S'il fallait retenir trois autres rendez-vous parmi une quarantaine cet hiver (c'est d'ailleurs un peu trop pour qu'il y ait du monde partout !), ce serait assurément ceux du Grand Prix de fond 1997 : la Transpyrénéenne, l'Etoile des Saisies et surtout la Transjurassienne, courue entre les bourgades de Lamoura et de Mouthe sur la distance record de 76 kilomètres et devant près de cent cinquante mille spectateurs enthousiastes ! La « Transju », c'est une ambiance digne de la ferveur scandinave pour le ski de fond ou une version du Tour de France disputée dans les frimas de février.

Le ski de fond a de beaux jours devant lui, pour peu que la neige abonde en moyenne altitude. C'est bien le cas cette année...

Philippe Bardiau

Pratique

● **Matériel.** Le skating utilise un simple fart de glisse et des bâtons plus longs afin de mieux pousser sur les bras. *Le ski classique* comporte une semelle à écailles anti-recul, c'est plus commode *que d'appliquer un fart de* retenue. Il existe plusieurs normes de fixations-chaussures. *Le prix* d'un ensemble complet varie de 800 à 2 500 F. Location du *matériel : 50 F par jour environ.*
● **La redevance.** La carte « saison » nationale (valable partout en France) : 370 F (adulte) et 90 F (jeunes âgés de moins de *16 ans). La carte « saison »* par massif ou département (tarif variable) : de 220 à 320 F. Il n'existe pas de réciprocité entre les régions. La carte journalière (sur un seul site) : de 15 à 45 F.
● **Evénements.** La Foulée blanche (Autrans, près de Grenoble), dimanche 19 janvier, tél. : 04-76-95-37-37. La Transpyrénéenne (Bolquère, près de Font-Romeu), dimanche *26 janvier, tél. : 05-68-30-12-42. La* Transjurassienne (plateaux du Jura), dimanche 16 février, tél. : 03-81-46-66-00. L'Etoile des Saisies (site olympique, en Savoie) dimanche 9 mars, tél. : 04-79-38-94-80. Des épreuves pour les juniors et les vétérans *sont souvent prévues* les jours précédents.
● ***Destinations.*** *L'Association* nationale des centres écoles de ski de fond (Ancef) regroupe une trentaine d'organismes qui proposent des séjours tout *compris, tél. : 04-76-87-81-47.* Espace nordique jurassien : un circuit de 7 jours avec portage des bagages et en gîtes d'étape, à partir de 2 090 F par personne, tél. : 03-84-52-58-10. Nouvelles Frontières : séjours à partir de 2 740 francs (basse saison, chambre double) en Haute-Savoie ou dans les *Hautes-Alpes. tél. :* 08-03-33-33-33.
● **Renseignements.** France Ski de fond, tél. : 04-79-70-35-04. Minitel : 3615 En montagne.

VENTES

Collection de tisanières

UN ENSEMBLE de cent trente veilleuses tisanières, estimé entre 1 500 et 10 000 francs, sera dispersé *lundi 20 janvier à Drouot. Utilisées* pour tenir les breuvages au chaud grâce à une flamme, elles ont éclairé en veilleuse toutes les chambres à coucher du dix-neuvième siècle, leur décor *évoluant au gré des cou*rants artistiques successifs. Elles comprennent un socle cylindrique creux, surmonté d'une verseuse ; la flamme, placée dans la partie basse, *éclaire l'intérieur* du cylindre.

Inventées au dix-huitième siècle, elles deviennent réellement à la mode sous l'Empire avec l'essor de la porcelaine, *dont l'effet de trans*parence joue à plein quand la flamme est allumée. Les modèles *Empire sont blancs, soulignés de fi*lets dorés, remplacés vers 1810 par les « paysages déroulés », qui comptent parmi les plus beaux décors de la porcelaine.

Tournant autour du support et des flancs de la verseuse, un véritable tableau polychrome, souvent rehaussé d'or, illustre des vues de Paris ou de la campagne. Ce goût *plaît toujours sous la* Restauration. Et les tisanières reproduisent alors des tableaux célèbres, des scènes historiques ou mythologiques, des vues de paysages fameux. Trois *modèles de ce type sont proposés* à la vente, ornés de paysages et d'une scène champêtre, polychrome, rehaussés de dorures. Les supports sont en forme de tour *crénelée sur l'une, perlée sur* l'autre, droite sur la dernière (estimés *2 000-6 000 francs selon* l'état). Ensuite s'impose la mode du néo-gothique, qui reprend des *éléments* architecturaux du Moyen Age. Un modèle à support carré, rehaussé d'ogives et d'arcatures, *offre des peintures de personnages* et de paysages (3 000 à 5 000 francs).

Vers 1830, le céramiste Jacob Petit, élève du peintre Gros, invente les tisanières en trompe-l'œil, qui ont l'aspect de statuettes, habillées de costumes somptueux et extravagants – marquises, chinois, hindous, mousquetaires, châtelains, etc., – ainsi que des modèles dits « grotesques », créés dans un esprit caricatural – soldats, paysans, religieux. Inspiré de ces personnages, un moine, bouteille de vin dans une main, verre dans l'autre (3 000 à 5 000 francs), tient compagnie à une *jardinière tenant son ar*rosoir à la main (8 000 à 10 000 francs). Un autre trompe-l'œil a la forme d'un lampion chinois en papier, de couleur tur*quoise (3 000-6 000 francs).*

Sous Napoléon III, la mode du rocaille chargé s'impose : une tisanière néo-Louis XV polychrome rose et or est annoncée de 3 000 à 5 000 francs. Plus rare, un modèle *orné d'une statuette de petite fille* jouant avec des canards en relief, entourée de guirlandes de fleurs (5 000 à 8 000 francs). Une porcelaine de Bayeux présente des scènes chinoises animées de personnages, dans un cartouche entouré de noir et de rouge (5 000 à 8 000 francs).

Les prix des tisanières dépendent de la rareté, de l'originalité du sujet et de l'état de conservation. Elles *doivent être complètes de leurs* trois éléments : support, verseuse et lumignon ou lampe à huile, sans partie cassée ni fêlée si possible.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, lundi 20 janvier. Exposition samedi 19 de 11 heures à 18 heures et le matin de la vente, de 11 heures à 12 heures. Etude Pescheteau-Badin-Godeau-Leroy, 16, rue de la Grange-Batelière, Paris-9e. Tél. : 01-42-61-23-10.

ESCAPADES

■ **LE PARTAGE DES LOISIRS.** Un séjour gratuit pour un séjour payant. Une idée simple et généreuse conçue par une agricultrice et son chô*meur longue durée de mari.* Du 26 janvier au 1er février et du 9 au 15 mars, Birgit et Jean-Claude Loizance offrent cette possibilité. La semaine en pension complète dans une ferme des Pyrénées ariégeoises, avec ski de fond, veillées autour de la cheminée et nourriture familiale : 2 000 F en chambre double avec la personne au chômage que l'on invite, conjoint, parent ou ami.
★ Renseignements au 05-61-02-71-29.

■ **POLO SUR NEIGE.** Forte de la réussite de la première édition, Megève organise, du 23 au 26 janvier, sur le plateau du Mont d'Arbois, le deuxième Trophée international de polo sur neige (six équipes en lice dont trois françaises). Egalement à l'affiche, la première mondiale de *jumping poney sur neige* (du 17 au 19), *qui réunira quatre-vingts des* meilleurs jeunes Européens de cette discipline équestre, une présentation d'attelages et des compétitions, démonstrations et initiations au ski Jöring (les 24 et 25), discipline associant cheval et skieur. A cette occasion, la station propose des forfaits spéciaux (de 2 585 F à 6 685 F, par personne en chambre double, selon le type d'hébergement et la formule choisie) pour 7 nuits avec forfait remontées, location de skis et survol du mont Blanc.
★ Renseignements à l'Office du tourisme, au 04-50-21-27-28. Pour les forfaits s'adresser à Megève Réservation au 04-50-21-29-52.

■ **CHEVALIERS DU TASTEVIN.** Ils ont créé la Saint-Vincent tournante, *grande fête vinicole et bourguignonne s'il en est. Les 25 et 26 janvier*, plus de soixante-dix sociétés de secours mutuel, leurs saints patrons et tous les amateurs de maranges – un rouge né du pinot noir – célébreront comme il convient le protecteur des vignerons. Rues fleuries, défilés de confréries, messe solennelle, intronisations, dégustations dans *quatorze caveaux ouverts de 11 heures à 17 heures* et banquet.
★ Comité d'organisation, Sampigny-les-Maranges, tél. : 03-85- 91-10-83. Office de tourisme de Beaune, tél. : 03-80-26-21-30.

■ **FINS DE SEMAINE.** Un concept lillois associant balades musico-ar*chitecturales, visites d'expositions et deux spectacles*. Proposées, des adresses de bonnes tables de la région. A titre d'exemple, le week-end des 1er et 2 février associant *Peer Gynt*, d'Ibsen, *Les Contes d'Hoffmann*, d'Offenbach, à l'Opéra de Lille, et la découverte de l'Hospice Comtesse construit en 1237 coûte, selon l'hôtel choisi, de 690 F à 895 F en chambre double, *petit déjeuner et places de spectacle inclus* .
★ Programmes et réservations au 01-48-00-59-62 (Maison du Nord-Pas-de-Calais) et 03-20-21-94-21 (office de tourisme de Lille).

■ **SALON DE TOURISME.** Sur le thème des parcs et jardins, le *deuxième Salon des vacances en France présentera, les 31 janvier, 1er et* 2 février, le panorama français des loisirs. Occasion pour le public, auquel on offrira un guide gratuit des deux cents parcs et jardins de l'Hexagone, de s'informer auprès de l'ensemble de la profession : comités régionaux et départementaux du tourisme, service de réservation (*Pays d'accueil, Loisirs Accueil*), *syndicats d'initiative, voyagistes*, compagnies maritimes et fluviales, parcs de loisirs, musées et éditeurs.
★ Salon des vacances en France, Parc des expositions, Porte de Versailles, de 9 heures à 19 heures (20 heures le vendredi). Entrée 35 F.

■ ***NUIT D'EXCEPTION.*** Chambre *luxueuse*, bouquet de roses, cœur en cristal de Baccarat, housse de robe de mariée, bougie parfumée Annick Goutal, petit-déjeuner au champagne ; tels sont les ingrédients du cocktail *romantique concocté par l'Hôtel de Crillon* (place de la Concorde, à Paris) à l'intention de ceux qui entendent célébrer, de manière mémorable, une lune de miel ou un anniversaire de mariage. Prix de cette nuit d'exception : 3 900 F pour deux personnes.
★ Réservations au 01-44-71-15-01.

■ **LA BRETAGNE À CHEVAL.** Accessible toute l'année, un itinéraire de 2 000 *kilomètres permet, le temps d'une journée, d'un week-end* ou d'une semaine, de découvrir, au pas d'un cheval, l'ensemble de la Bretagne, de monts en vallées, de landes en forêts, de rivières en sites côtiers. L'Equibreiz – tel est son nom – est jalonné de lieux d'hébergement adaptés aux cavaliers et à leurs montures, du camping à l'hôtel confortable en passant par *la chambre d'hôte à la ferme. Précieux*, un topo-guide (100 F) détaille l'ensemble de l'itinéraire, recense les hébergements et fournit tous les détails pratiques. Des randonnées accompagnées, avec port des bagages, sont également organisées.
★ Association régionale de tourisme équestre de Bretagne. Tél. : 02-98-91-02-02.

ANTIQUITÉS

● **Strasbourg** (Bas-Rhin), *Parc expo de Wacken*, 110 exposants, entrée 45 F, du vendredi 17 au lundi 20 janvier. Vendredi de 10 heures à 22 heures, de 10 heures à 20 heures les autres jours.
● **Lisieux** (Calvados), Parc expo, 200 exposants, entrée 30 F, samedi 18 et dimanche 19 janvier, de 9 h 30 à 19 heures.
● ***Hazebrouck*** (Nord), *Espace Flandre*, 40 exposants, entrée 25 F, du vendredi 17 au dimanche 19 janvier. Vendredi de 18 heures à 21 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures.
● **Saint-Didier-au-Mont-d'Or** (Rhône), Gymnase, 45 exposants, entrée 20 F, vendredi 18 et dimanche 19 janvier, de 9 heures à 19 heures.

BROCANTES

● **Saint-Germain-lès-Corbeil** (Essonne), 120 exposants, samedi 18 et *dimanche 19 janvier.*
● **Châteauneuf-du-Rhône** (Drôme), 23 exposants, samedi 18 et dimanche 19 janvier.
● **Nuits-Saint-Georges** (Côte-d'Or), 30 exposants, samedi 18 et dimanche 19 janvier.

Une perturbation arrive par l'ouest

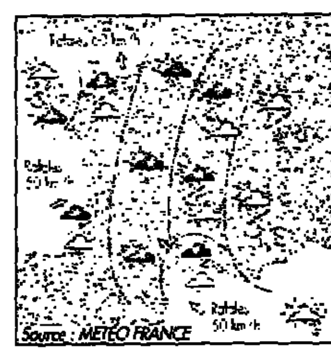
L'ANTICYCLONE situé sur l'Europe centrale se décale lentement vers l'est. Une perturbation sur le proche atlantique abordera l'ouest du pays vendredi. Elle sera suivie par une autre perturbation qui intéressera l'ouest du pays samedi.

Vendredi matin, la pluie faible intéressera la Bretagne, les Pays de Loire, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine. A l'avant de cette zone pluvieuse, de la Normandie au Centre, au Limousin et à la région Midi-Pyrénées, le ciel se couvrira en cours de matinée. Du Nord-Picardie à l'Ile-de-France, à l'Auvergne, le ciel se voilera. Les entrées maritimes persisteront en Languedoc-Roussillon avec des pluies faibles. Dans les régions de la moitié est, la matinée sera claire, mais il y aura toujours des risques de brouillard givrant en plaine d'Alsace et dans la vallée de la Saône.

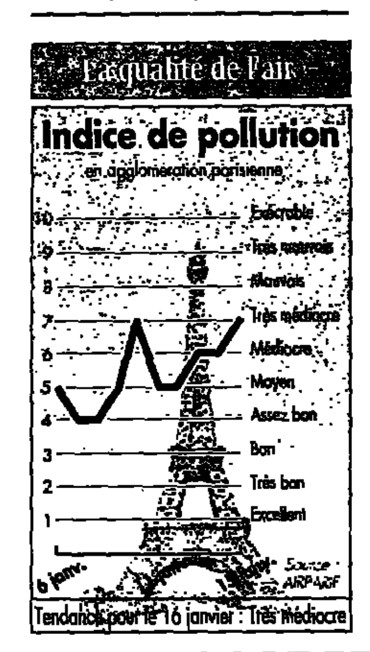
En cours d'après-midi, la zone pluvieuse se situera de la Normandie, au Centre, au Limousin, à la région Midi-Pyrénées et au Languedoc-Roussillon. En Bretagne, dans les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine, les éclaircies reviendront. Du Nord-Picardie à l'Ile-de-France et à l'Auvergne, le ciel se couvrira. Dans les régions de la moitié est, le ciel se voilera progressivement. La nuit suivante, la perturbation se décalera vers les régions du Nord-Est où elle pourra donner un peu de verglas étant donné la température négative des sols. Le vent de sud-est sera modéré sur les côtes atlantiques et sur le golfe du Lion.

Le matin, les températures seront encore bien négatives dans le nord-est du pays, entre −7 et −10 degrés, négatives aussi dans le Centre-Est, entre 0 et −4 degrés. Dans le Nord et l'Ile-de-France, elles seront comprises entre −1 et +2 degrés. Ailleurs, elles se situeront entre 3 et 8 degrés, localement 10 près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera 4 à 6 degrés dans le Nord-Est, localement encore −1 degré, 5 à 8 du Nord au Centre-Est, 8 à 11 dans l'Ouest et 11 à 16 dans les régions méridionales.

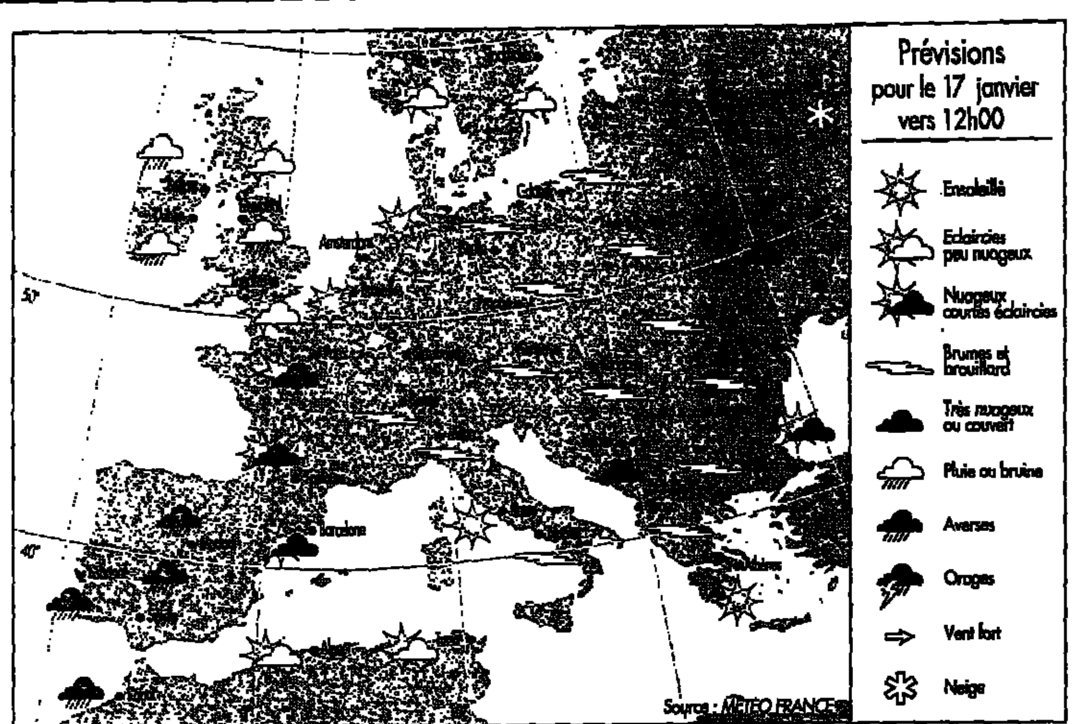
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 17 janvier vers 12h00

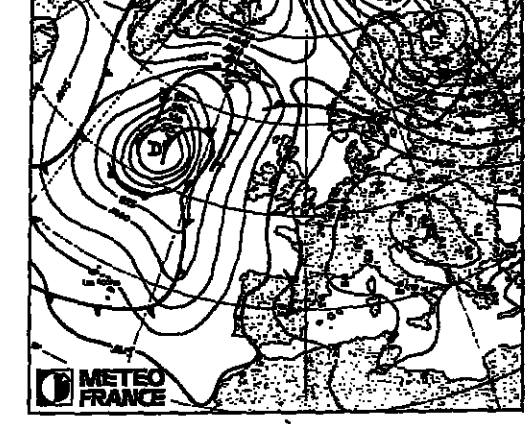


Tendance pour le 16 janvier : Très médiocre

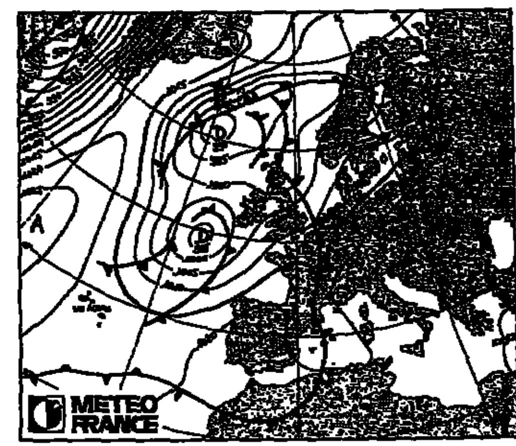


TEMPÉRATURES du 15 janvier maxima/minima

FRANCE						ÉTRANGER							
AJACCIO	14/2	GRENOBLE	6/−5	TOURS	11/0	CHICAGO	−5/−11	LISBONNE	13/10	PRETORIA	26/18		
BIARRITZ	16/9	LILLE	5/−3	ALGER	19/13	COPENHAGUE	4/−2	LONDRES	2/−3	RABAT	19/13		
BORDEAUX	13/4	LIMOGES	15/−2	AMSTERDAM	5/−4	DAKAR	23/20	LOS ANGELES	14/10	RIO DE JAN.	28/22		
BOURGES	6/−2	LYON	8/−5	ATHÈNES	12/7	DJAKARTA	31/24	LUXEMBOURG	3/−4	ROME	16/−1		
BREST	9/6	MARSEILLE	13/0	BANGKOK	35/23	DUBAI	23/13	MADRID	12/5	SAN FRANC.	7/6		
CAEN	10/0	NANCY	1/−12	BARCELONE	12/11	DUBLIN	8/1	MARRAKECH	18/11	SANTIAGO	30/14		
CHERBOURG	10/−2	NANTES	12/2	BELGRADE	3/0	FRANCFORT	−5/−14	MEXICO	17/8	SÉVILLE	15/10		
CLERMONT-F.	10/1	NICE	16/6	BERLIN	6/−4	GENÈVE	−2/−4	MILAN	13/−5	ST-PÉTERS.	2/1		
DIJON	−1/−9	PARIS	8/−1	BOMBAY	31/14	HANOÏ	23/19	MONTRÉAL	−2/−3	STOCKHOLM	5/2		
FORT-DE-FR.	29/22	PAU	16/1	BRASILIA	30/20	HELSINKI	2/3	MOSCOU	2/−1	SYDNEY	27/20		
		PERPIGNAN	12/6	BRUXELLES	9/0	HONGKONG	21/16	MUNICH	−9/−13	TENERIFE	22/16		
		POINTE-À-PIT.	30/20	BUCAREST	−2/−7	ISTANBUL	6/4	NAIROBI	25/13	TOKYO	10/2		
		RENNES	12/1	BUDAPEST	−2/−2	JÉRUSALEM	−/−	NEW DELHI	20/5	TUNIS	17/6		
		ST-DENIS RÉUNION	31/24	BUENOS AIRES	30/21	KIEV	−2/−1	NEW YORK	2/−4	VARSOVIE	3/−1		
		ST-ÉTIENNE	11/−2	CARACAS	28/19	KINSHASA	33/22	PALMA DE M.	16/5	VENISE	6/0		
		STRASBOURG	−4/−12			LE CAIRE	19/11	PÉKIN	0/−10	VIENNE	−4/−4		
		TOULOUSE	13/8			LIMA	24/20	PRAGUE	−5/−11				



Situation le 16 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 18 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Sous la Coupole

LONG, *mince*, les cheveux séparés dans le milieu par une raie toute droite et plaqués de chaque côté, comme les portait Henri-Robert, Mᵉ Maurice Garçon qui, comme lui, représente le barreau à l'Académie française, y est reçu cet après-midi par M. André Siegfried.

Il y a quelques semaines, M. Jean Tharaud dans une circonstance semblable prononça l'éloge de son prédécesseur et du prédécesseur de son prédécesseur. Ainsi fait Mᵉ Maurice Garçon, mais pour une raison différente. C'est que Paul Hazard, à qui il succède, étant mort sans avoir été reçu en séance publique, Georges Goyau qu'il remplaçait fut frustré du tribut d'hommage traditionnel dont s'acquitte *aujourd'hui* le récipiendaire.

On entend donc parler et de christianisme social et d'histoire religieuse, puis, quand on en vient à Paul Hazard, de la *Crise de la conscience européenne*, à la fin du XVIIᵉ et au début du XVIIIᵉ siècle, son œuvre maîtresse restée malheureusement inachevée.

Voilà un sujet qui prête aux rapprochements d'actualité. Ils sont pour Mᵉ Maurice Garçon l'occasion d'une plaidoirie pour la justice qui ne doit pas être *« un moyen de se débarrasser d'adversaires ou d'assouvir des vengeances »* ; pour le droit des individus, pour le bon sens, pour les traditions libérales *« sorties de la crise des consciences dont la Révolution fut l'aboutissement »* et auxquelles il nous faut revenir *« si nous ne voulons déchoir »*.

Il plaide aussi pour la liberté tout court, et l'on se prend à songer que c'est du sein de cette même Académie que vers la fin de la Restauration s'élevèrent les voix qui défendirent cette liberté dont le nouvel académicien nous dit qu'elle est une idée qui nous paraît *« simple »*, mais qui *« demeure cependant l'une des plus malaisées à faire respecter »*.

(17 janvier 1947.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6997

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III								■	
IV			■						
V							■		
VI	■								
VII				■	■	■			
VIII			■						■
IX						■			
X		■							
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Prêter l'oreille à des bruits intérieurs. – II. Vraiment tordues. – III. Peut se faire traiter de morue. – IV. Adverbe. Sans changement. – V. Au Zimbabwe, autrefois. En Orient. – VI. Une cerise amère. – VII. Une réponse vague. Mammifère. – VIII. Préfixe. Qui apporte un appui. – IX. Les Japonais y atterrissent. Pour ceux qui voulaient se mettre dans le bain. – X. Quand on la prend, on est tout noir. – XI. Devins très coulant. Dans le Brabant.

VERTICALEMENT

1. Si c'est non, est vraiment nul. Quand elles sont vives, peuvent être pleines de charmes. – 2. Sans flâner. – 3. Terre imperméable. Grecque. Ville du Nigeria. – 4. Ferme un jardin en Suisse. On leur réserve parfois une chambre. – 5. Un traducteur du Nouveau Testament. N'est pas bon s'il est trop dur. – 6. Fit partie du groupe surréaliste. Possessif. – 7. Siège d'une riche nécropole. Donné quand le compte est bon. – 8. Préposition. Sont semés quand ils ne poussent pas. – 9. N'avait pas l'esprit de famille. Bien ouverte.

SOLUTION DU Nº 6996

HORIZONTALEMENT

I. Fossoyeur. – II. Alpiniste. – III. Uélé. EV. – IV. Entière. – V. Eon. Envie. – VI. Sedan. On. – VII. Tertre. – VIII. Taupe. Eu. – IX. Ressort. – X. La. Eure. – XI. Laitière.

VERTICALEMENT

1. Fauves. Tell. – 2. Olé ! Oeta. Aa. – 3. Splendeur. – 4. Sien. Arpent. – 5. On. Tentes. – 6. Yibin. Sée. – 7. Es. Evoé ! Our. – 8. Utérin. Erre. – 9. Rêvée. Muté.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie aérienne American Airlines a dû annuler environ 600 de ses vols au départ de l'aéroport de Dallas-Fort Worth, en début de semaine, en raison d'abondantes chutes de neige et de pluie verglaçante. – *(Bloomberg.)*

■ ***MANCHE.*** En 1996, la compagnie suédoise de transport maritime Stena Sealink a transporté 16,9 millions de personnes et 3,1 millions de voitures particulières, soit une augmentation de 13 % par rapport à 1995. A l'exception de Douvres-Calais, sur laquelle cinq ferries ont accueilli 5,6 millions de passagers (+72 %), les autres liaisons transmanche ont vu leur fréquentation baisser. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** Le premier atterrissage sur le nouvel aéroport Chek Lap Kok de Hongkong aura lieu le mois prochain. Il sera le prélude à une série d'essais destinés à tester le système d'aide à la navigation. Chek Lap Kok et ses satellites, dont un tunnel sous le port de Hongkong et un pont suspendu rail-route, doivent entrer en service en avril 1998 afin de désengorger l'aéroport sursaturé de Kai Tak. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL.** La compagnie américaine United Airlines, qui dessert Sao Paulo sans escale au départ de New York et Miami, mettra en service à l'automne prochain une liaison quotidienne sans escale entre Chicago et Sao Paulo. Les vols seront assurés avec des Boeing 767-300.

■ **FRANCE.** Le trafic aérien contrôlé par les services français de la navigation aérienne a augmenté de 5,5 % en 1996 par rapport à 1995. Le trafic domestique a progressé de 8,7 %, les vols internationaux (717 748) de 5,7 % et les survols, avec 693 362 mouvements, de 3 %. – *(AFP.)*

■ ***SUISSE.*** La compagnie helvétique Swissair a retiré du service un Boeing 747 en raison d'une fissure dans le système de fixation d'un réacteur. Elle s'est engagée d'autre part à renforcer toutes les attaches des réacteurs de ses cinq Boeing d'ici deux ans. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 18 janvier

■ **MARAIS :** le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MÉNILMONTANT,** des Cendriers aux Nanettes (60 F), 11 heures, sortie du métro Ménilmontant (Vincent de Langlade).

■ **L'ASSEMBLÉE NATIONALE** (*carte d'identité*, 55 F), 11 h 20, angle de la rue de Lille et de la rue de Courty (Christine Merle).

■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités orientales, 11 h 30 ; la peinture flamande du XVIIᵉ siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition *La Cité interdite* (50 F + prix d'entrée), 11 h 30, hall d'entrée (Odyssée).

■ **LE QUARTIER DE CHAILLOT** (45 F), 14 heures, 27, avenue de Friedland sortie du métro Trocadéro, côté Musée des monuments français (Monuments historiques).

■ **LE CLOÎTRE DES BILLETTES** et son église (45 F), 14 h 30, 22, rue des Archives (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL POTOCKI,** siège de la chambre de commerce (45 F), 14 h 30, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

■ **MARAIS :** maisons d'autrefois (50 F), 14 h 30, place Baudoyer devant la mairie du 4ᵉ (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES :** exposition Astérix (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE :** le mouvement monastique du Xᵉ au XIIIᵉ siècle (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, place Painlevé (Institut culturel de Paris).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy devant la BNP (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** et l'histoire des grandes écoles (50 F + prix d'entrée), 14 h30, sortie du métro Monge (La Parisienne).

■ **LA RUE SAINT-HONORÉ,** de la galerie Véro-Dodat aux Saints-Innocents (50 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE VILLAGE DE PASSY** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Passy (Paris capitale historique).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Découvrir Paris).

■ **L'ANCIEN FAUBOURG DE LA CHANSON** (60 F), 15 heures, sortie du métro Château-d'Eau (Vincent de Langlade).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO,** 15 heures (40 F + prix d'entrée), 6, place des Vosges (Approche de l'art) ; 15 heures (30 F + prix d'entrée), 6, place des Vosges (Musées de la Ville de Paris).

■ ***MUSÉE ZADKINE*** (30 F + prix d'entrée), 15 heures, 100 *bis*, rue d'Assas (Musées de la Ville de Paris).

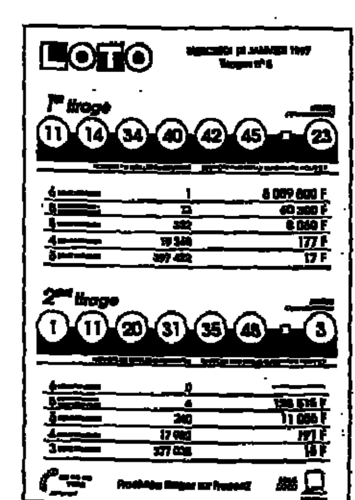
■ ***LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE*** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Cité (Claude Marti).

■ **GRAND PALAIS :** exposition Picasso et le portrait (34 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall d'entrée (*Musées nationaux*).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** exposition Frank Horvat (30 F + prix d'entrée), 16 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

JEUX



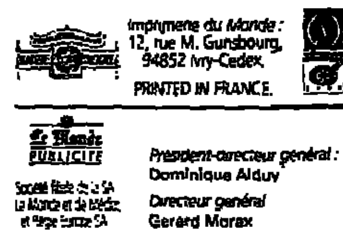
LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet	http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

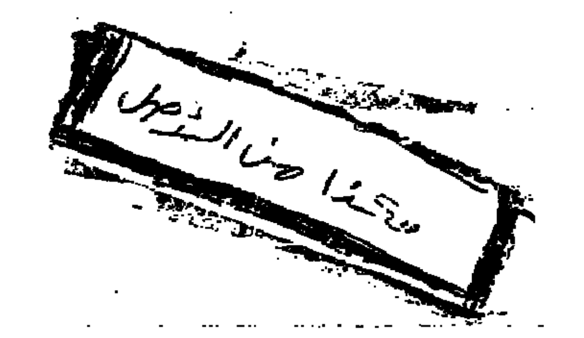
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



ART L'exposition des œuvres récentes de Jean-Michel Albérola au Musée d'art moderne de la Ville de Paris réunit toiles, dessins, objets et installations au sein d'un dispositif dense et réfléchi qui permet à l'artiste d'affirmer fortement son propos. ● LA PEINTURE est, à ses yeux, le meilleur moyen d'analyse du monde contemporain, un monde dont il veut rendre sensible l'état de délabrement et de chaos, l'histoire tragique et l'invasion par des *images anonymes et fantomatiques*. Aussi souligne-t-il le caractère *« politique »* de son travail. Son style est celui du monde d'aujourd'hui : brutal et incohérent. ● PROFUSION ET PROVOCATION sont les moyens choisis pour mettre le visiteur à l'épreuve. Elles bousculent ses habitudes de vision, l'obligent à regarder lentement et à lire les textes-*manifestes qui s'inscrivent dans les* œuvres ou à proximité.

La peinture de Jean-Michel Albérola pour comprendre et résister

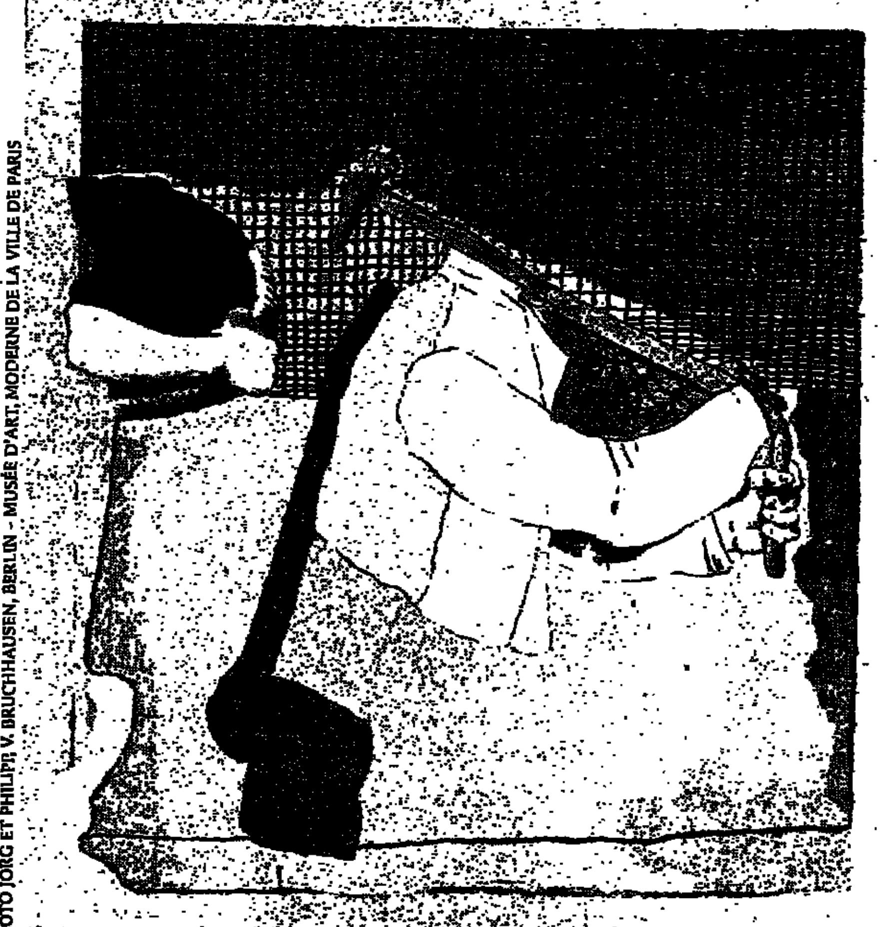
Une exposition complexe et réfléchie au Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente les œuvres récentes, toiles, dessins, objets et installations de l'artiste. En prise sur le monde contemporain, ces travaux laissent une grande place à l'écriture et interpellent la conscience du visiteur

« LES ÉVÉNEMENTS, LES SITUATIONS, LES SENTIMENTS », *Musée d'art moderne de la Ville de Paris*, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e ; tél. : 01-53-67-40-00. Tous les jours, du mardi au vendredi de 10 h à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 h à 18 h 45. Jusqu'au 23 mars.

Jean-Michel Albérola aime tant les livres qu'il ne cesse d'en faire. Peintre, dessinateur, il fait des tableaux, des gouaches, des aquarelles, des lavis, des croquis. Mais il écrit aussi des livres, des dépliants, de courts ou de longs textes. Alors qu'il n'aime guère la parole publique et ne se montre qu'avec parcimonie, au point de ne pas assister aux vernissages de ses expositions, Albérola est, des artistes d'aujourd'hui, celui qui lie le plus étroitemennt peinture et écriture.

Quand on le rencontre dans les salles où il achève d'accrocher ses œuvres, avant toute autre considération, il lui importe de dire que l'exposition actuelle s'accompagne de cinq livres en même temps, dont le catalogue – exercice obligé –, mais aussi un *Abécédaire* ironique, un journal de douze pages dénommé *Dérèglements de comptes* rempli de considérations historiques, économiques et politiques précisément documentées et un opuscule associant phrases et photos, *Diverses observations concernant la traversée du périphérique sud en l'île de la Réunion*.

Le titre paraît annoncer un exercice de style dans le genre loufoque. Fausse piste : les maximes imprimées ne prêtent pas à rire. Exemple : *« Peut-être sommes nous condamnés à vivre cet écart de plus en plus grand entre ce que nous faisons et le monde autour. Je me dis :* « Ils en ont besoin », *immédiatement saisi de la pensée qui suit* « Ils n'en ont pas besoin » ». Ils ? Les gens, n'importe qui, tout le monde. Nous ? Ceux qui créent, ceux qui exposent, les artistes contemporains. La question qu'Albérola affronte est ainsi lancée, question embarrassante : à quoi bon l'art – et plus particulièrement la peinture – aujourd'hui ? *« Le peuple écrit sur les murs et les artistes ennuient le peuple*, note-t-il aussi. *Pourtant, les artistes voudraient encore être des guides et montrer les chemins de traverse afin de ne jamais cesser d'être en éveil, d'être subversifs. »* Autrement dit : l'art contemporain, détaché du plus grand nombre, vit d'une vie autonome, cependant que la société évolue selon sa propre logique.



« Les Casseurs de pierre III », 1996. Gouache sur papier, 122 × 109 cm. Collection particulière

PHOTO JÖRG ET PHILIPP V. BRUCHHAUSEN, BERLIN – MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Son exposition se veut à l'inverse. *« Je voudrais qu'elle donne, ou qu'elle redonne, le sentiment que l'on est sur terre. Voilà ce qu'il faut : que l'on puisse se situer réellement. A travers tout cela, à travers ces tableaux, à l'intérieur de la langue de la peinture, il faut produire une autre version, une autre vision, « contemporanéiser » le regard si l'on peut dire. Que tout revienne ensemble, en même temps, la peinture, la politique, l'économie, Auschwitz. Jusqu'à Matisse, jusqu'à Malevitch, l'art ne cesse d'intervenir sur la question de la société. »* Il lui importe essentiellement que l'on puisse en dire autant du sien. *« Ma peinture est politique. »*

Précision nécessaire et aussitôt affirmée : politique ne signifie en *rien narration, description*, obsession de la photographie ou espoir illusoire de rivaliser avec elle. L'artiste désigne un groupe de dessins, où se reconnaissent un portrait de Michel Leiris et une étude d'après le *Massacre des Innocents* de Poussin, le pied du soldat écrasant la gorge de l'enfant qu'il veut tuer. *« C'est venu au moment des hécatombes du Rwanda. Que faire ? Sûrement pas ce que feraient certains conceptuels, mettre une photo sous verre. Ces hécatombes m'ont fait penser au* Massacre des Innocents *et, d'autre part, à Leiris, parce qu'il est, dans l'ethnographie moderne, celui qui ne perd jamais le sens de l'humain, de l'individuel et de l'esthétique. Voyez dans* L'Afrique fantôme *comment ses descriptions restent au plus près des personnes. Et Leiris, c'est aussi l'un des créateurs du réseau de résistance du Musée de l'homme. Une association d'idées, d'œuvres et de noms a pris forme de la sorte : Rwanda, Poussin, Leiris. »*

Les œuvres, quels que soient leurs formats, leurs techniques, leurs sujets apparents et réels, sont donc rangées non selon l'ordre chronologique de l'exécution, mais selon des modes d'association doués de sens. Elles exigent un regard attentif et que l'on lise ce qui est écrit sur la toile, le dessin ou le mur, surfaces où Albérola aime à écrire autant que sur le papier de ses carnets. *« Pourquoi ces écritures ? Tout simplement pour introduire de la parole en plus. Ma peinture ne vaut pas plus que celle d'un autre. Elle a sa place à la fin de notre siècle. Qu'est-ce que j'ajoute à cette fin de siècle ? Du bruit, du sens. »*

« ÉTENDUE CHAOTIQUE »

Il considère les murs où les cadres se juxtaposent presque et les présentoirs à roulettes dont les étagères sont abondamment garnies de dessins et petits objets symboliques de sa fabrication. *« Nous vivons dans un très grand chaos. Il convient donc que l'exposition soit dans une sorte de désordre. Je ne voulais pas d'une rétrospective dans le genre classique, mais que ça ressemble à l'atelier. Je revendique la saturation, l'excès. Est-ce que ma peinture ne ressemble pas à l'époque où nous vivons ? Il me semble. Dans une semaine de ma vie figurent à la fois les frères Le Nain, Bakounine, Spinoza, l'actualité, tout cela mêlé, tout cela du même ordre. A la notion de durée, je préfère la notion d'étendue. Nous sommes dans une étendue chaotique. »*

Il ne lui est que trop facile d'énumérer quelques-unes des composantes de ce fatras de faits, d'images, de notions – tout cela trouble et douteux. Dans l'une des cellules ménagées au fil du parcours, Albérola a redisposé les néons, les téléviseurs et le tableau qui composaient l'installation *L'Effondrement des enseignes lumineuses*, présentée à la Fondation Cartier, il y a deux ans. Sur un écran passent et repassent les premiers courts-métrages des Lumière, dont *L'Entrée d'un train en gare de La Ciotat*, dont Breton a écrit qu'il mettait en grand péril la peinture. Leur projection est entrecoupée de bandes de vidéo-surveillance, autre usage de la technique, *images qui annoncent* l'âge de l'anonyme, de l'homme matricule, du fantôme.

Faire œuvre de peintre, dans une telle situation, c'est aller à l'encontre du mouvement général, *« amener à voir »*, *« réintroduire la peinture dans un espace – les salles de l'ARC – d'où elle avait à peu près disparu depuis longtemps »*. *« Il ne s'agit pas de sacraliser le tableau. Il ne s'agit pas non plus de faire de la peinture pour elle-même, pour tomber dans un discours sur le travail, sur le métier. Ce qui m'importe, c'est me situer par rapport à l'engagement de Poussin, de Watteau, de Courbet, ou même de Balthus. »*

Albérola tient le *Gilles* de Watteau pour l'un des moyens de comprendre la société française du XVIIIe siècle. La démonstration vaut tout autant, sinon mieux, à propos des *Casseurs de pierre* de Courbet, toile à message, toile inspirée par la vue de quelques terrassiers au bord d'une route en 1849, toile détruite par un bombardement près de Dresde en 1945, toile à l'histoire emblématique, des révolutions sociales du siècle dernier aux destructions de masse du siècle qui s'achève. Il lui dédie une série d'hommages sous forme d'allusions et de métamorphoses.

Un texte s'y ajoute, placardé sur le mur. On y lit : *« Toute production artistique tourn(e) aujourd'hui autour de deux questions : qui a peur de la peinture et qu'est-ce que la stratégie ? Nous pouvons voir de par le monde structuré par le commerce étendu ressurgir l'esclavage et par là « l'expression la plus complète de la misère ». La disparition d'un tableau peut parfois permettre au réel de revenir. »*

Philippe Dagen

« La vulgarité du monde »

Dans une pièce close de vitres, Albérola a réuni des dessins, une toile, un objet et une musique. Les dessins sont une suite de croquis pris sur le motif, à Auschwitz. La toile, un visage spectral dévoré par le gris, est placée dans une boîte blanche, genre caisson d'isolation ou fourgon cellulaire. L'objet est une béquille peinte en blanc et accrochée sur le mur blanc. Etrangement, elle ressemble plus à une arme qu'à un instrument médical. La bande son ressasse jusqu'à la nausée une chanson de Claude François, *Les Magnolias*. L'effet de choc atteint son paroxysme d'intensité.

Albérola constate que lui-même ne s'attendait pas à obtenir un résultat à ce point insupportable. *« C'est ce que je voulais : une pièce sur la vulgarité du monde d'aujourd'hui, sur ce qu'il est vraiment. Elle contient en puissance tout ce qui est suggéré dans le reste de l'exposition. Aussi fallait-il qu'elle soit à l'entrée, comme un avertissement. »*

Une évolution singulière

● **Dates.** Jean-Michel Albérola est en 1953 à Saïda, en Algérie. Après des études aux Beaux-Arts du Havre, il expose pour la première fois en 1982, aux Ateliers 81-82 de l'ARC, et accomplit sa première exposition personnelle la même année à la galerie Daniel Templon. Il vit et travaille à Paris et dans le sud de la France. Il enseigne à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA).

● **Citations.** Ses premières œuvres se caractérisent par l'abondance des morceaux choisis dans le Tintoret, Véronèse, Velasquez ou Manet, ainsi que par le choix déconcertant de sujets classiques : *Suzanne et les Vieillards, Le Bain de Diane, La Mort d'Actéon*. Cette période prend fin avec les années 80.

● **Expositions.** L'un des rares peintres français contemporains présents à l'étranger. Albérola a exposé à Düsseldorf, Haarlem, Bruxelles, Helsinki ou Berlin, ainsi qu'au Centre Georges-Pompidou (1993) et à la Fondation Cartier (1995).

Fragments inachevés par fatalité

IL EST plusieurs manières de visiter une exposition *si réfléchie et* si complexe. Quelle que soit celle qui se révèle la plus profitable, que *l'on cherche à suivre la logique de* l'accrochage ou que l'on procède au coup par coup, œuvre après œuvre, il faut en tout état de cause du temps, celui de l'accoutumance et celui de l'analyse.

Profusion et provocation s'imposent dès l'entrée. L'œil est sollicité *de tous côtés* par des formes étranges, par des couleurs acides, par des écritures qui appellent la lecture, par des signes qui exigent l'interprétation. Il arrive que les œuvres se superposent sur plusieurs registres ; que des objets soient disposés parmi elles ; *qu'une mosaïque posée par terre* arrête la déambulation. L'oreille n'est pas épargnée, forcée d'entendre tour à tour les couplets idiots de Claude François et des bruits sourds *de mécaniques et de* moteurs. Dans les premiers moments de la visite, ces heurts, ces superpositions, ce désordre déconcertent, déplaisent, inquiètent.

UNE RÉPONSE A GAUGUIN

Ils ont cependant une fonction *essentielle, étant à la fois le sujet* des œuvres et leur mode de fonctionnement. Aux questions dont *Gauguin* fit jadis le titre d'un tableau – *Que sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ?* –, Albérola répond que nous sommes des fantômes venus du chaos *et promis au néant. Ce n'est* pas très réjouissant, mais c'est néanmoins une évidence qui se *vérifie sans* cesse, tranquillement si l'on peut dire.

Autre certitude, en sens *contraire et moins accablante* : la tyrannie de la vacuité ne laisse d'autre défense que l'art. Toute œuvre *d'Albérola peut donc* passer pour une vanité. La vanité annonce la disparition, l'absence, la mort. *Au même instant, elle déjoue* la mort, l'absence, la disparition, parce qu'elle vit, parce qu'elle existe, parce qu'elle représente. Elle feint de prendre le parti de la destruction afin de lui infliger le démenti le plus résolu. La démonstration se répète de gouache en toile, d'objet en néon, toujours fragile et victorieuse à la fois. Il s'en faut de peu que le vide ne l'emporte, mais il y a, chaque fois, assez de traits, assez de couleurs, assez de formes et de volumes pour faire obstacle à son invasion.

Ainsi de la plupart des toiles, dont *l'exécution dure d'ordinaire* plusieurs années, de reprises en effacements jusqu'à la formulation finale – ce qu'Albérola appelle *« coagulation d'un doute »*. Ce sont des peintures dont le format n'excède pas l'échelle humaine. Leur composition n'obéit pas à des *schémas géométriques*. Elle relève de l'agrégat et de la dispersion, de l'amoncellement et de l'émiettement. On y reconnaît des morceaux de choses ou d'images, un *fruit, un visage, une lampe, un* parquet, une corne, une main. Dessinés ou peints, ils demeurent *incomplets*. Il leur manque le ton qui permettrait de parfaire l'imitation, les lignes qui préciseraient *la* figure ou le modelé qui produirait l'illusion du volume. Ce sont des *représentations inachevées, par* nécessité, par fatalité. Inutile d'évoquer à leur propos les vieux *genres, la nature-morte*, le portrait. Inutile d'attendre du peintre un inventaire ou un récit, ou ce sont le récit d'un désastre et l'inventaire des restes.

Ces fragments, afin de se frayer un chemin jusqu'à la surface, écartent des nuées blanches et crèvent des surfaces mono*chromes. A quelques-uns de* ces vestiges, buisson d'épines ou crâne humain, s'attachent des *fonctions symboliques* immédiatement identifiables. La plupart n'en ont pas, ou de si mystérieuses et personnelles qu'elles ne se laissent pas deviner.

MÉPRIS DE L'ÉLÉGANCE

D'autres suggèrent des références, enfant immolé de Poussin, prolétaires de Courbet, paysans des Le Nain, bouches de Bacon, jambes de Matisse, têtes de Picasso. Elles n'ont pas pour unique fonction d'avouer une admiration et de payer une dette. Elles traitent, à demi-mot, d'au*jourd'hui, et ce qu'elles disent* est d'autant plus convaincant que la matière picturale le répète, épaisse, grumeleuse parfois. Elle ne révèle pas une virtuosité manuelle. Elle avoue doutes et reprises, l'usure et l'incertitude. Sa justesse tient au mépris de l'élégance et du brillant, qui naîtraient si Albérola s'efforçait de montrer la supériorité d'un beau style. Or il ne se veut d'autre style que celui du monde d'aujourd'hui, brutal, *désaccordé*, incohérent. Cet art sévère n'aspire pas à la délectation, mais à la méditation.

Les dessins s'offrent avec moins de réticences à la contemplation. Encres et gouaches permettent de capter un motif, d'expérimenter une construction particulièrement *acrobatique*, de chercher des formulations qui servent ensuite sur la toile. La main va vite, le trait résume, l'aquarelle rehausse légèrement. Sur de petits cartons, Albérola invente des calligraphies afin d'inscrire en boucles et dentelures quelques mots. Le slogan sur lequel il travaille aujourd'hui exige : *« Aérez l'âge d'or. »* Comme si quelqu'un pouvait encore croire à l'âge d'or.

Ph. D.

Georges Lavaudant et Aurélien Recoing lancent de jeunes comédiens sur les mers de l'exil

Création de deux spectacles collectifs à Brest

La Cabane itinérante de l'Odéon, superbe théâtre tout en bois, fait escale à Brest, sur les quais du port du Finistère, où Georges Lavaudant revisite, dans *Ulysse-Matériaux*, la longue attente de Pénélope durant les voyages d'Ulysse. Au Théâtre du Quartz, Aurélien Recoing met en scène *Ernesto Prim*, le monde de Raymond Lepoutre avec policiers, psychanalystes et banquiers.

ULYSSE-MATÉRIAUX, fragments d'Homère, Rimbaud, Melville, Hölderlin, Claudel et autres. Mise en scène : Georges Lavaudant, avec les comédiens du Jeune Théâtre national. 20 h 30, jusqu'au 19 janvier.
***ERNESTO PRIM*, de Raymond Lepoutre. Mise en scène : Aurélien Recoing, avec les jeunes comédiens de l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre. Le Quartz, 2-4, avenue Georges-Clemenceau, Brest. Tél. : 02-98-44-10-10. Reprise du 21 janvier au 16 février, *au Théâtre de la* Commune d'Aubervilliers, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : trois heures. De 70 F à 130 F.**

BREST
de notre envoyé spécial

Le port de Brest se devine à peine sous l'ouate gris clair de la brume. C'est la fin de la semaine, le silence à la criée, les perspectives vides entre les hangars clos, les bras immobiles des grues. Tout un angle des quais est couvert par les énormes bouchons coniques des balises, qui attendent, couchés de travers, d'être repeints à neuf, bleus, verts, rouges, toutes les couleurs, spectacle irréel, fantasme de géants de *Gulliver* pêchant des baleines à la ligne. Comme sur tant de quais, une grande absence : celle des navires. Seul le remorqueur de très gros tonnage, *L'Abeille-Flandre*, est là, prêt à foncer, depuis qu'à la suite de plusieurs marées noires il est autorisé à repousser au large les tankers imprudents. Il porte beau, le vieil océan du bout de notre terre, à Brest. La charge affective de ses quais, de ses pierres, est violente, et Jacques Blanc, le directeur du Centre national dramatique et chorégraphique de Brest, Le Quartz, s'est dit que comédiens, metteurs en scène, peintres et autres coéquipiers de l'art du théâtre pourraient venir se requinquer au vent et au sel de Brest.

Il y a, sur les côtes de Bretagne, pas mal de manoirs et belles demeures d'antan. Jacques Blanc, avec l'appui des édiles, en a « dégagé » deux, et il y a invité deux volées d'artistes, tout frais sortis du Conservatoire national et de l'Ecole de la rue Blanche, conduits par Georges Lavaudant et Aurélien Recoing. La préparation, les répétitions, ont eu lieu en novembre et décembre 1996 et les premiers jours de ce mois de janvier. Les élèves d'Aurélien Recoing viennent de jouer, dans la grande salle du Quartz, la pièce de Raymond Lepoutre *Ernesto Prim*. Pendant ce temps, les comédiens du Jeune Théâtre national, conduits par Georges Lavaudant, jouaient dans la « Cabane » de Lavaudant, installée sur le quai du port de commerce, un spectacle de lui, *Ulysse-Matériaux*.

EXPLOIT SCÉNIQUE

Raymond Lepoutre avait été lancé par Antoine Vitez, qui avait joué sa traduction de *Hamlet* à Chaillot, et, à l'Odéon, *Un transport amoureux*. L'un des compagnons les plus proches de Vitez, Aurélien Recoing, qui s'était signalé, dès le Conservatoire, par une mise en scène magistrale de l'œuvre de Malcolm Lowry *Au-dessous du volcan*, et qui n'a pas chômé depuis, présente donc *Ernesto Prim*, de Raymond Lepoutre, parade endiablée embarquant en pleine tempête trois partenaires majeurs de nos vies aujourd'hui : la banque, la psychanalyse, la police. La singularité de cette pièce est que les protagonistes sont bel et bien physiquement là, des pieds à la tête, mais c'est tout comme si nous regardions et écoutions vivre, en prise directe, sans le relais du corps, leurs consciences, leurs pensées. Ce qui donne une liberté inhabituelle de vitesse d'envol à l'action, aux échanges, une liberté de recoupements, d'ellipses, de retours de mémoire... Les acteurs dansent, dorment, sautent, meurent, chantent, c'est tout un rapide opéra de chambre, plutôt de commissariat de police, de divan de psychanalyste, de salle de conseil d'administration. Il n'y a pas un temps mort, la mise au point de cette danse de fous implique un travail acharné, cet *Ernesto Prim* est un rare exploit scénique, passionnant.

Planté sur le quai à deux mètres de l'eau, le superbe théâtre tout en bois, vaste, et paré à toute épreuve, que George Lavaudant a baptisé frauduleusement La Cabane, abrite *Ulysse-Matériaux*. La solitude de Pénélope, lâchée par son Ulysse qui court l'aventure, a incité Georges Lavaudant à modeler, rythmer, affiner une rêverie dansée-chantée sur les destins brisés des couples et, de là, sur l'évasion, sur l'exil, sur les voyages de découvertes où se croisent l'Afrique du *Soulier de satin*, l'Amérique de *Moby Dick*, les « *féroces infirmes* » de Rimbaud... Ombres, silences, transparences, souplesse à sembler marcher sur les eaux, ralenti des embrassements, notes du piano qui s'égouttent comme de l'eau de larme dans l'abîme, toute cette pavane défunte est d'une élégance et d'un charme accomplis.

Michel Cournot

Serge Tranvouez rate l'occasion de mettre en scène « L'Orestie »

La trilogie tragique d'Eschyle est à Nanterre

***L'ORESTIE*, d'Eschyle. Mise en scène : Serge Tranvouez. Avec Catherine Epars, Jean-Baptiste Sastre, Nathalie Nambot, Jean-François Cochet, Nicols Lê Quang, Muriel Solvay, Catherine Sola, Séverine Batier, Vincent Dissez, Elisabeth Doll...**
THÉÂTRE NANTERRE-AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. AGAMEMNON, les 16, 21, 23, 28, 30 janvier et 4 février, à 20 heures. LES CHOÉPHORES et LES EUMÉNIDES, les 17, 19, 22, 24, 29, 31 janvier, 2 et 5 février, à 20 heures. Intégrale les 18, 25 janvier et 1er février, à 16 heures. 140 F. Jusqu'au 5 février.

Un homme traverse le plateau, accompagné par la lueur d'un lumignon. Il vient de la nuit des temps. C'est le veilleur qui introduit *L'Orestie*. De son pas lent, il monte dans les hauteurs de la cage de scène, atteint une passerelle où il se pose. Après avoir frappé les trois coups de brigadier, à l'ancienne, il entonne le chant de sa tristesse : « *Et je gémis sur l'état de la maison, qui n'est pas celui d'autrefois.* » La maison est celle des Atrides, dont *L'Orestie* d'Eschyle déploie la tragédie, en trois volets (*Agamemnon, Les Choéphores et Les Euménides*) écrits à la lumière violente de l'humanité européenne naissant au théâtre, à la démocratie, à l'inconscient.

Tout commence avec la chute de Troie. Agamemnon revient en son pays d'Argos, où l'attend son épouse Clytemnestre, ivre du désir de venger le meurtre de leur fille Iphigénie, sacrifiée par son père pour les besoins de la victoire. Clytemnestre tue Agamemnon, tandis que Cassandre, la fille du roi de Troie, Priam, retenue en otage, se donne la mort après avoir prophétisé une suite sanglante. Dans *Les Choéphores* advient ce que Cassandre avait prédit : Oreste, qui avait été condamné à l'exil par sa mère Clytemnestre, revient huit ans après le meurtre de son père Agamemnon. Il retrouve sa sœur Electre, qui vit sous le joug du règne de Clytemnestre et de son amant Egyste, et prépare sa vengeance : le meurtre de sa mère et de son amant, pour lesquels il ne doute pas d'être dans son droit. « *Faux* », lui répond Athéna dans *Les Euménides* : le droit n'est pas la justice. Lasse de cette suite sans fin de meurtres, la déesse descend de son Olympe pour fonder un tribunal où seront jugés les crimes de sang. A la fin d'un procès où intervient le vote majoritaire, Oreste est innocenté.

ENCHAÎNEMENT DE DRAMES

Si forte qu'elle soit, cette histoire ne recouvre que la face apparente d'une question obsédante : pourquoi cet enchaînement de drames ? Quel est ce destin qui s'acharne sur la famille des Atrides ? Le rapt d'Hélène, qui signa le début de la guerre de Troie, ne peut pas tout expliquer. Comme dans un suicide, où l'acte est toujours plus fort que les raisons, *L'Orestie* ouvre sur une béance vertigineuse : où niche la fatalité, avec ses ailes de mort ? Chaque lecteur d'Eschyle, chaque spectateur de sa trilogie reçoit de front la brutalité de la question, que le théâtre se doit de mettre en scène. Cela requiert une force peu commune, dont Peter Stein et Ariane Mnouchkine surent faire preuve, la première en jouant sur la théâtralité, le second sur l'intelligence.

Serge Tranvouez est peut-être trop jeune dans le métier – *L'Orestie* est sa deuxième mise en scène – pour maîtriser le monstre d'Eschyle. Si l'arrivée nocturne de son veilleur augure d'une plongée dans l'abîme, rien, par la suite, ne vient confirmer ce sentiment et l'on doute de l'intérêt de l'entreprise. Cependant, une singularité intéressante l'habite : la traduction de Paul Claudel. Dans *Agamemnon*, la langue exulte, magnifiée par le souffle de l'épopée. Dans *Les Euménides* et *Les Choéphores*, elle résiste : tiraillé par le ciel plus que par l'Olympe, par Dieu plus que par les dieux, par la loi plus que par la justice, Paul Claudel semble prendre ses distances avec Eschyle. Serge Tranvouez suit ce chemin. En passionné de l'auteur de *Partage de Midi* – qu'il a monté en 1995 –, il ne met pas en scène Eschyle, mais Claudel à l'écoute d'Eschyle : cela s'appelle l'inconscient.

Brigitte Salino

Les grandes manœuvres se poursuivent autour de Châteauvallon

TOUT DEVIENT contradictoire dans le combat qui oppose Gérard Paquet, directeur du Théâtre national de la danse, à la fois à Jean-Marie Le Chevallier, maire Front national de Toulon, et à Jean-Charles Marchiani, préfet du Var. Convoqué le 10 janvier 1997 par l'administrateur provisoire Georges Nespoulous, le conseil d'administration a voté le budget artistique pour 1997, malgré l'opposition du maire de Toulon et du préfet du Var – le représentant du ministère de la culture comme ceux de la région et du département ont voté pour.

Cette décision a été accueillie favorablement par les amis de Gérard Paquet, pour lesquels le vote de ce budget (10 millions de francs) démontre que Châteauvallon peut fonctionner sans les subventions de la mairie de Toulon. La position de Gérard Paquet, qui a toujours refusé d'accepter l'argent de la municipalité Front national, ne paraît pas pour autant confortée à terme. La prochaine échéance judiciaire s'annonce pleine de périls. Le 13 février, le tribunal de grande instance de Toulon examinera en effet l'assignation déposée par le maire de Toulon et le préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, afin d'obtenir la dissolution de l'association qui régit Châteauvallon. C'est-à-dire le départ de Gérard Paquet.

Les paris sont ouverts sur la position de M. Nespoulous. Certains pensent qu'il est prêt à approuver cette demande de dissolution, arguant des différends entre les protagonistes qui paralysent le fonctionnement du centre. Les partisans de Gérard Paquet comptent tirer argument du vote du budget pour prouver le contraire. Après trois mois d'arrêt la programmation a en effet repris normalement le 10 janvier. « *L'Etat ne pourra pas assister plus longtemps au lynchage de Gérard Paquet. Les contrôles financiers n'ont révélé que des broutilles. S'il y avait quelque chose de gros, le maire n'irait pas au tribunal demander la dissolution. Il aurait sorti l'affaire depuis longtemps. On sait que le dossier est prioritaire pour Philippe Douste-Blazy. Il est temps d'agir* », dit un proche du directeur de Châteauvallon.

Le rapport de forces commence en effet à changer. René Arnoux, maire d'Ollioules (RPR), jusqu'alors un fidèle de Paquet, a suivi Jean-Marie Le Chevallier et Jean-Charles Marchiani dans leur demande de dissolution. Ollioules est la commune sur laquelle se trouve la pinède de Châteauvallon. Elle forme avec Toulon un syndicat intercommunal qui est le bailleur de l'association jusqu'en 2005. Il pourrait y avoir d'autres désertions, notamment parmi les représentants du département. Gérard Paquet, habituellement confiant, dit : « *Si le 13 février la dissolution est prononcée, on fera appel. Mais cette bagarre d'avocats et de juges asphyxie Châteauvallon et la vie des dix-sept personnes qui y travaillent.* »

Philippe Douste-Blazy reste pour Gérard Paquet un soutien essentiel. Le ministre de la culture a placé Châteauvallon dans la liste des trois nouveaux établissements qui devraient être labellisés « centres culturels de rencontre » au cours de l'année 1997. On assisterait alors à une sorte de nationalisation du lieu qui serait dès lors financé directement par l'Etat. Gérard Paquet pourrait être dans ce cas conforté à sa tête. Le dossier sera examiné le 21 janvier par la commission des centres culturels de rencontre présidée par Jacques Rigaud, chargé de mission auprès de M. Douste-Blazy.

Dominique Frétard

Les chemins enchanteurs d'« Ariodante », de Haendel

***ARIODANTE* de Haendel, version de concert. Avec Anne Sofie von Otter, Lynn Dawson, Ewa Podles, Veronica Cangemi, Richard Croft, Denis Sedov, Luc Coadou, Les Musiciens du Louvre-Orchestre de chambre de Grenoble, *Marc Minkowski* (direction). Théâtre de Poissy, le 16 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-39-79-03-03. Concertgebouw d'Amsterdam, le 18 janvier, à 14 heures. Tél. : (31) 20-671-8345/20-621-1212.**

La basse israélienne Denis Sedov (vingt-trois ans) incarne le roi d'Ecosse dans *Ariodante*. S'il n'a pas encore la stature de Nikolaï Ghiaurov, de Paata Burchuladzé, il a leur sûreté technique, leur égalité des registres, leur facilité confondante à descendre dans les profondeurs de sa tessiture. On peut lui prédire un brillant avenir s'il parvient – les scènes du monde commencent à se l'arracher – à gérer au mieux son présent.

Anne Sofie von Otter, elle, a su le faire, et elle atteint la perfection dans l'éclat de sa maturité. Dans le rôle-titre de l'opéra de Haendel, silhouette longiligne, presque androgyne, éclairée par un sourire juvénile, elle subjugue, bouleverse, émerveille. Cette artiste d'exception a une façon bien à elle d'installer la musique avant même la première note. Elle touche au sublime dans l'air *Scherza infida* : la grande déploration du deuxième acte, où Ariodante pleure son amour bafoué, est chantée sur le souffle, pianissimo, comme une houle parcourant un océan de douleurs. Le reste de la distribution réunie par Marc Minkowski ne dépare pas : la voix fruitée et charnue de Lynn Dawson, un peu voilée par un rhume, la solidité fruste d'Ewa Podles, la musicalité de Richard Croft, la vivacité et le tempérament de la jeune Veronica Cangemi, sont aussi les atouts d'une lecture enthousiasmante. Il faut un chef inspiré pour venir à bout de ces trois heures et demie de musique, construites à la manière d'un *opera seria*, avec sa suite d'airs, ses quelques ensembles, ses ballets. L'intrigue de cet ouvrage, créé à Londres le 8 janvier 1735 – Haendel était en pleine bagarre contre l'Opéra de la Noblesse et son armada de castrats, Farinelli en tête –, est relativement mince : la princesse d'Ecosse, Ginevra, aime Ariodante et doit l'épouser, mais un complot noué par le traître Polinesso la fait accuser d'infidélité.

La musique est magnifiquement adaptée aux personnages, leur donne leur couleur, suggère leurs sentiments cachés. Il y a dans la gestique de Minkowski un bondissement, un rythme, et, presque, un sentiment d'improvisation (au bon sens du terme) qui restituent la musique dans sa fraîcheur première. La soirée s'allège au fur et à mesure que le temps passe. Même dans cette version de concert, les personnages prennent vie comme dans une belle histoire tendre, déchirante, joyeuse et finalement très morale. Les Musiciens du Louvre, auxquels sont désormais intégrés les instrumentistes de l'Orchestre de chambre de Grenoble, suivent leur directeur avec allégresse.

Donné au Cargo de Grenoble, puis à Clermont-Ferrand, *Ariodante* est repris à Poissy, puis à Amsterdam. Il y trouvera sûrement de meilleures conditions acoustiques qu'à Grenoble. Archiv-Production doit enregistrer le concert de Poissy.

Pierre Moulinier

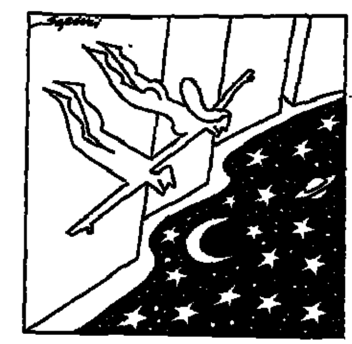
Marc Minkowski entre Grenoble et les Flandres

L'Ensemble instrumental de Grenoble était moribond. Les Musiciens du Louvre, créés par Marc Minkowski en 1982, n'avaient pas de sécurité financière. Le ministère de la culture, la ville de Grenoble, le conseil régional de Rhône-Alpes et le conseil général de l'Isère ont donc fusionné en juin 1996 ce qui reste de l'orchestre de chambre dauphinois (huit instrumentistes permanents) et la formation baroque qui engage ses musiciens au cachet. L'administration est installée à Grenoble, où quatorze concerts sont prévus pour 1997. La toute récente nomination de Marc Minkowski à la direction musicale de l'Opéra des Flandres (il prendra ses fonctions en septembre 1997) risque-t-elle de remettre en question le projet grenoblois ? Le directeur des Musiciens du Louvre affirme que non. Mais il lui reste à prouver que ce qui apparaît d'abord comme un montage technocratique peut réellement prendre ancrage au cœur des Alpes.



Ils l'appelaient Jean-Luc

Théâtre ouvert rend hommage à Lagarce, dramaturge disparu en 1995 après avoir écrit vingt pièces



C'ÉTAIT un grand garçon mince, discret, chaleureux, d'apparence fragile, mais doté d'une énergie imperturbable : en dix-huit ans, Jean-Luc Lagarce – mort du sida le 30 septembre 1995, à l'âge de trente-huit ans – a écrit vingt pièces, tout en menant des activités de directeur de troupe (il avait fondé la compagnie de la Roulotte) et de metteur en scène (de Crébillon, Marivaux, Jouhandeau, *Swift, Ionesco ou Labiche*).

Jean-Luc Lagarce avait la plume sensible aux fêlures de l'âme, il savait pointer les souffrances, les faiblesses et les cruautés, et mettre au jour, l'air de rien, le puits sans fond des petits drames quotidiens de la province française. Pour lui rendre hommage, vingt auteurs, comédiens et metteurs en scène – Christiane Cohendy, Irina Dalle, Joël Jouanneau, Redjep Mitrovitsa, Stanislas Nordey, Olivier Py... – se donnent le relais au Jardin d'Hiver : pendant trois jours ils vont lire, *jouer et commenter* des textes souvent inédits de Lagarce, dont la dernière pièce qu'il ait écrite, *Le Pays lointain*.

★ Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18ᵉ. Mᵒ Blanche. Le vendredi 17, à 19 heures ; le samedi 18, à 15 heures, 16 heures, 17 heures, 18 heures et 19 heures ; le dimanche 19, à 15 heures, 15 h 30, 16 heures et 18 heures. Tél. : 01-42-62-59-49. Entrée libre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Sciences-Po contre le sida
Les étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris organisent, pour la deuxième fois, une soirée de jazz dont les bénéfices seront intégralement reversés à une organisation de lutte contre le sida. Après Henri Texier Quintet et le Bobun Brass Band, ce sont le *quintette du trompettiste Antoine* Illouz et la Tortuga caliente qui participent à cette manifestation musicale et caritative. Une formation d'étudiants, Hutchinson, ouvrira le concert.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mᵒ Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-42-00-14-14. De 85 F à 100 F.

Des musiciens contre le fascisme
Les versants les plus libres du jazz se sont souvent élevés contre les exclusions et les injustices. Avec Ras l'Front, une douzaine de musiciens – Pifarély, Delbecq, Madiot, Kassap, Labarrière, Tchamitchian... – donneront de la voix et des instruments contre le(s) fascisme(s). Salutaire.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mᵒ Robespierre. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Orquesta Calentura
Dix fringants musiciens de la scène latino parisienne, dont certains membres du groupe Mambomania, rendent hommage à Celia Cruz et rejouent ses morceaux de bravoure. Pour tenir le rôle de la chanteuse, ils ont fait appel à une – courageuse – Vénézuélienne, Elvita Delgado.
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10ᵉ. Mᵒ Belleville. 23 heures, les 16 et 17. Tél. : 01-42-02-20-52. 80 F le jeudi ; 100 F le vendredi.

Brancusi contre Etats-Unis
En octobre 1926, le sculpteur Constantin Brancusi envoie à New York une vingtaine de sculptures en vue de préparer une exposition à la Galerie Brummer. En arrivant à la douane, les œuvres sont saisies et taxées comme des marchandises, le statut d'œuvre d'art ne leur étant pas reconnu. A partir des minutes du procès qui eut lieu en 1927, Eric Vigner a écrit et mis en scène une pièce qui a été créée à Avignon en juillet 1996.
Centre Georges Pompidou, Plateau Beaubourg, grande salle, 1ᵉʳ sous-sol, Paris 4ᵉ. Mᵒ Châtelet. 20 h 30, jusqu'au 19 janvier. Relâche mardi. Tél. : 01-44-78-13-15. 75 F et 90 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Jean-Michel Albérola
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16ᵉ. Mᵒ Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Du 16 janvier au 23 mars. 27 F.
Cecil Beaton
Mission du patrimoine photographique - Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4ᵉ. Mᵒ Bastille, Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Du 17 janvier au 16 mars. 25 F.
Daniel Chastang
Le Bistrot des Pensées, 19, rue Pascal, Paris 5ᵉ. Mᵒ Gobelins ou Censier-Daubenton. Tél. : 01-43-31-95-63. A partir de 18 heures, le 21 janvier, puis de 10 heures à 22 heures, du lundi au samedi. Fermé dimanche. Jusqu'au 8 février. Entrée libre.
Sylvain Delange, Jean-Claude Loubières
CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 16 janvier au 9 mars. Entrée libre.
Ernest Pignon-Ernest
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8ᵉ. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 16 janvier au 15 mars.
Vermeer : l'Astronome et le Géographe réunis
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1ᵉʳ. Mᵒ Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 17 h 45 ; nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Du 22 janvier au 16 mars. 45 F avant 15 heures, 26 F après 15 heures.

EXPOSITIONS PARIS

L'Amérique de la dépression, artistes engagés des années 30
Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7ᵉ. Mᵒ Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février. 25 F.
Arman et l'art africain
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12ᵉ. Mᵒ Porte-Dorée. Tél. : 01-43-46-51-61. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 février. 36 F.
Art orienté objet
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3ᵉ. Mᵒ Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 février.
Autour de Bourdelle, Paris et les artistes polonais, 1900-1918
Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15ᵉ. Mᵒ Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 janvier. 27 F.
François Boisrond
Galerie Rachelin-Lemarié-Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4ᵉ. Mᵒ Châtelet. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 janvier.
Fondation COPRIM, 112, avenue Kléber, Paris 16ᵉ. Mᵒ Trocadéro. Tél. : 01-47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 23 janvier. Entrée libre.
Cité interdite, vie publique et privée des empereurs de Chine 1644-1911
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8ᵉ. Mᵒ Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 40 F.
Collections, passions
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4ᵉ. Mᵒ Rambuteau, Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. 20 F.
Marc Devade
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3ᵉ. Mᵒ Arts-et-Métiers. Tél. : 01-42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1ᵉʳ mars.
La Différence
Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16ᵉ. Mᵒ Sablons, bus 73. Tél. : 01-44-17-60-00. De 9 h 30 à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 23 F.
10-Aziz + Cucher, Dystopia
Espace d'art Yvonamor Palix, 13, rue Keller, Paris 11ᵉ. Mᵒ Ledru-Rollin. Tél. : 01-48-06-36-70. De 14 heures à 20 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 20 janvier. Entrée libre.
Double vie, double vue
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14ᵉ. Mᵒ Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 30 F.
Face à l'histoire (1993-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5ᵉ étage), galerie Nord, place Georges-Pompidou, Paris 4ᵉ. Mᵒ Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 45 F.
Günther Förg
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3ᵉ. Mᵒ Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 01-42-78-40-44. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 février.
Robert Frank : photographies de 1941 à 1994
Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3ᵉ. Mᵒ Saint-Paul et Rambuteau. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 26 janvier. Entrée libre.
Gérard Garouste
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11ᵉ. Mᵒ Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 janvier.
Frank Horvat : Paris-Londres, London-Paris, 1952-1962
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3ᵉ. Mᵒ Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 35 F.
Jeune Création : Damien Cabanes, Bruno Carbonnet, Djamel Tatah
Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, Paris 4ᵉ. Mᵒ Pont-Marie. Tél. : 01-42-78-71-72. De 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 janvier. Entrée libre.
Morris Louis, 1912-1962
Galerie Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8ᵉ. Mᵒ Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février.
Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16ᵉ. Mᵒ Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.
Giorgio Morandi
Fondation Dina-Vierny-Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris 7ᵉ. Mᵒ Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 février. 40 F.
Picasso et le portrait
Grand Palais, galeries nationales, avenue W.-Churchill, entrée place Georges-Clemenceau, Paris 8ᵉ. Mᵒ Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 50 F, lundi 35 F.
Picasso, gravures 1900-1942
Musée Picasso, Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3ᵉ. Mᵒˢ Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 28 F.
Pierre & Gilles : 20 ans (1976-1996)
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4ᵉ. Mᵒˢ Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 26 janvier. 30 F.
Louis Pons
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4ᵉ. Mᵒ Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-72-09-10. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 janvier.
Rétrospective Soto
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8ᵉ. Mᵒ Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. 38 F.
Soto
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3ᵉ. Mᵒ Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 mars.
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7ᵉ. Mᵒ Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 mars.
Willy Ronis : 70 ans de déclics
Pavillon des arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1ᵉʳ. Mᵒ Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février. 30 F.
Tous les savoirs du monde
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2ᵉ. Mᵒˢ Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Réservé aux scolaires mardi de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F (valable sur les deux sites).
Felice Varini
Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc, Paris 4ᵉ. Mᵒ Sully-Morland. Tél. : 01-42-72-46-72. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 février.
Patrick Vilaire, Huang Yong Ping
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14ᵉ. Mᵒ Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Les Soirées nomades jeudi à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 30 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Christian Bouillé
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 01-30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.
Stéphane Calais, Bernard Tran; Jean-Luc Verna
Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard, 91 Brétigny-sur-Orge. Tél. : 01-60-85-20-85. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 février. Entrée libre.
Corps mémorable
Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars. 20 F.
Daniel Dezeuze
Maison populaire, espace Mira-Phalaïna, 9 bis, rue Dombasle, 93 Montreuil. Tél. : 01-42-87-08-68. De 10 h 30 à 21 heures ; samedi de 10 h 30 à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 3 mars. Entrée libre.
André François
Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 01-34-43-34-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 9 mars. 20 F.
William Wegman
Théâtre de l'Agora, scène nationale, place de l'Agora, 91 Evry. Tél. : 01-60-91-65-79. De 11 heures à 18 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 février. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DIEU SAIT QUOI
Film français de Jean-Daniel Pollet. (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5ᵉ (01-43-26-19-09).
LEÇONS DE SÉDUCTION
Film américain de Barbra Streisand, avec Barbra Streisand, Jeff Bridges, Pierce Brosnan, Mimi Rogers, Lauren Bacall (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2ᵉ (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6ᵉ ; UGC Odéon, dolby, 6ᵉ ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8ᵉ ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16ᵉ (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17ᵉ ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10).
LOST HIGHWAY
Film américain de David Lynch, avec Bill Pullman, Patricia Arquette, Balthazar Getty, Robert Blake, Robert Loggia, Gary Busey (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; Bretagne, dolby, 6ᵉ (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6ᵉ ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8ᵉ (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9ᵉ (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11ᵉ (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13ᵉ (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10).
LOVE SERENADE
Film australien de Shirley Barrett, avec Miranda Otto, Rebecca Frith, George Shevtsov, John Alansu, Jessica Napier (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6ᵉ (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11ᵉ (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13ᵉ (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14ᵉ (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10).
LA NUIT DES ROIS
Film britannique de Trevor Nunn, avec *Helena Bonham Carter, Richard* E. Grant, Nigel Hawthorne, Ben Kingsley (2 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; UGC Danton, dolby, 6ᵉ ; UGC Rotonde, dolby, 6ᵉ ; UGC Triomphe, dolby, 8ᵉ ; La Bastille, dolby, 11ᵉ (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13ᵉ (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).
ROMAINE
Film français d'Agnès Obadia, avec Agnès Obadia, Martine Delumeau, Eva Ionesco, Laurence Cote (1 h 22).
UGC Ciné-cité les Halles, 1ᵉʳ ; Saint-André-des-Arts II, 6ᵉ (01-43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (01-43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14ᵉ (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
THE PILLOW BOOK
Film franco-britannique de Peter Greenaway, avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg (2 h 06).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1ᵉʳ (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2ᵉ (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5ᵉ (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11ᵉ (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13ᵉ (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5ᵉ (01-43-37-57-47) ; Le République, 11ᵉ (01-48-05-51-33).
BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier.
Danois (2 h 38).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1ᵉʳ ; Le Quartier Latin, 5ᵉ (01-43-26-84-65) ; UGC Triomphe, 8ᵉ ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LES CENDRES DU TEMPS
de Wong Kar-wai.
Hongkongais (1 h 31).
VO : Studio 28, 18ᵉ (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).
DESTINÉE
de Shaji N. Karun.
Indien, couleur et noir et blanc (2 h 14).
VO : Epée de Bois, 5ᵉ (01-43-37-57-47).
DET, UNE PETITE FILLE
de Abolfazl Jalili.
Iranien (1 h 26).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3ᵉ (01-42-77-14-55).
EVITA
de Alan Parker.
Américain (2 h 15).
VO : Gaumont Kinopanorama, dolby, 15ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10).
FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Entrepôt, 14ᵉ (01-45-43-41-63).
GO NOW
de Michael Winterbottom.
Britannique (1 h 26).
VO : Images d'ailleurs, 5ᵉ (01-45-87-18-09).
L. D.
de Philip Davis.
Britannique (1 h 47).
VO : Action Christine, dolby, 6ᵉ (01-43-29-11-30) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (01-43-20-32-20) ; Studio 28, 18ᵉ (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).
IRMA VEP
de Olivier Assayas.
Français (1 h 38).
Epée de Bois, 5ᵉ (01-43-37-57-47) ; Denfert, 14ᵉ (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany et Marie Perennou.
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, 1ᵉʳ ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5ᵉ (01-43-54-42-34) ; Bretagne, 6ᵉ (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8ᵉ ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13ᵉ (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15ᵉ (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17ᵉ ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20ᵉ (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
ONLY THE BRAVE
de Ana Kokkinos.
Australien (1 h).
VO : Epée de Bois, 5ᵉ (01-43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5ᵉ (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (01-43-20-32-20) ;
POUR RIRE
de Lucas Belvaux.
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1ᵉʳ (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6ᵉ (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, 7ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8ᵉ (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9ᵉ (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12ᵉ (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13ᵉ (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14ᵉ (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16ᵉ (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10).
LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (01-43-26-48-18).
LA SEPTIÈME DEMEURE
de Marta Metzaros.
Franco-italo-hongro-polonais (1 h 50).
VO : Action Christine, 6ᵉ (01-43-29-11-30).
LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet.
Français (2 h 46).
L'Entrepôt, 14ᵉ (01-45-43-41-63).
THE INCREDIBLY TRUE AVENTURES OF TWO GIRLS IN LOVE
de Maria Maggenti.
Américain (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ (01-42-77-14-55).
TROP TARD
de Lucian Pintilié.
Franco-roumain (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3ᵉ (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6ᵉ (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).
UN ÉTÉ A LA GOULETTE
de Férid Boughedir.
Franco-tunisien.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6ᵉ (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8ᵉ (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9ᵉ ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ ; Mistral, 14ᵉ (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (01-43-20-32-20).
LE VIOLON DE ROTHSCHILD
de Edgardo Cozarinsky.
Franco-suisse-finlandais-hongrois (1 h 41).
VO : Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4ᵉ (01-44-78-12-33) ; Grand Pavois, dolby, 15ᵉ (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
WALK THE WALK
de Robert Kramer.
Français (1 h 12).
Studio des Ursulines, 5ᵉ (01-43-26-19-09).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOEL ?
de Sandrine Veysset.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5ᵉ (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6ᵉ (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13ᵉ (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15ᵉ (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19ᵉ (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

INTOLÉRANCE
de D. W. Griffith.
Américain, 1916, noir et blanc (2 h 45).
L'Arlequin, 6ᵉ (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10).
UN JOUR A NEW YORK
de Stanley Donen.
Américain, 1949, (1 h 38).
VO : Mac-Mahon, 17ᵉ (01-43-29-79-89).
(*) Films interdits aux moins de douze ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

NRJ devient la deuxième radio française derrière RTL

Les responsables de Radio-France jugent « conjoncturelles » les pertes d'audience de France-Inter et de France-Info tandis qu'Europe 1 amorce une lente remontée

LE DERNIER sondage sur l'audience des radios jette un froid à la Maison ronde de Radio-France. France-Inter et France-Info apparaissent comme les grandes victimes de l'enquête réalisée par Médiamétrie en novembre et décembre 1996. En un an, France-Inter perd un point d'audience, de 11,7 à 10,7 % – et 1,2 point par rapport à la vague de septembre-octobre 1996 –, tandis que France-Info passe de 11,6 % à 10,1 %. Un point d'audience représente 464 600 personnes de 15 ans et plus.

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) de Radio-France juge ces « *résultats inquiétants, catastrophiques à certains égards et prévisibles pour France-Inter* ». Le SNJ dénonce notamment « *la gestion catastrophique de la grille info* », qui « *a perturbé les auditeurs* ». « *Certains d'entre eux n'ont plus voulu cautionner par ailleurs une reprise en main de l'antenne, souhaitée à l'extérieur et publiquement, par des politiques comme Michel Péricard* », estime le syndicat.

Ce mauvais sondage intervient après les polémiques qui ont suivi l'arrivée à la tête de Radio-France de Michel Boyon, ancien du cabinet de François Léotard, puis certaines de ses décisions : la rétrogradation de Pierre Bouteiller, celle d'Ivan Levaï et enfin les atermoiements pour trouver à ce dernier un successeur à la revue de presse. Le directeur de la rédaction, Jean-Luc Hees, le reconnaît : « *On a été mal compris. On nous a fait un procès que je trouve injuste. Nos auditeurs lisent entre les lignes, ils ont eu l'impression que quelque chose avait changé, ils nous ont puni. Dans le même temps, Europe 1 s'est redressé, a profité de nos maladresses. Je ne suis pas catastrophé. Une petite claque, ça fait aussi du bien. C'est à nous de montrer que nous n'avons pas changé. Je prends le pari que nous aurons retrouvé en avril les 600 000 auditeurs perdus.* »

Dans un communiqué, Michel Boyon, PDG de Radio-France, estime pour sa part que « *les inflexions d'audience sont conjoncturelles (...). La vitalité de ces deux radios est grande. La nouvelle grille de France-Inter a déjà su trouver son public.* » Il souligne que « *les parts de marché se gagnent aujourd'hui à la marge dans un contexte de plus en plus concurrentiel, en particulier pour les sessions d'informations* ». Daniel Boudet, conseiller auprès du président de Radio-France, reconnaît toutefois qu'« *une petite lumière d'alarme s'allume, mais ce n'est pas de nature à modifier la stratégie de France-Inter et de France-Info. On reste vigilant, mais il est trop tôt pour envisager des modifications.* » La situation de France-Info, dont la chute d'audience est plus forte (– 1,5 % en un an), est paradoxalement moins inquiétante.

FRANCE-INFO EN CHUTE

La radio d'information avait connu un pic lors des mouvements sociaux de la fin 1995. La station recule cependant de 0,5 point par rapport à septembre-octobre 1996, alors qu'Europe 1 progresse de 0,5 % sur la même période. C'est en effet France-Info et la tranche du matin de France-Inter qui ont le plus souffert de la concurrence d'Europe 1, dont la grille a été largement remaniée par Jérôme Bellay et qui progresse de 8,6 % à 9,1 % par rapport à septembre-octobre 1996, mais marque un recul de 1 point par rapport à la fin de l'année 1995. « *Il est incontestable que nous avons connu une sortie de route au printemps 1996* », souligne le PDG de la radio du groupe Lagardère, Jacques Lehn, satisfait du « *bond en avant* » de ses radios : Europe 2, RFM et surtout Europe 1. Le grand vainqueur de ce sondage est la station de Jean-Paul Baudecroux, NRJ, qui, malgré un fléchissement par rapport à septembre et octobre, devient la deuxième radio française, loin derrière l'indétrônable RTL.

Après avoir dépassé Europe 1 et France-Info, la première radio musicale devance de 0,1 % France-Inter. Skyrock gagne 1 point et arrive à égalité avec son ennemie Fun radio, en perte de vitesse à 5,8 %. Enfin, après de multiples tentatives de privatisation avortées et une chute régulière, RMC se redresse pour dépasser légèrement la barre des 4 % d'audience.

Alain Salles

Philippe Labro, vice-PDG de RTL

« Il n'y a pas d'antenne plus libre que la nôtre »

« Quelles sont les recettes qui ont permis à RTL, dont l'audience est de 18,3 %, d'être à la première place des radios depuis quinze ans ?

– RTL est sans doute une exception dans le paysage radio européen. Il est rare qu'une station offrant une palette aussi large (information, chroniques, musiques, jeux, interactivité, météo, etc.) soit autant écoutée. Son succès témoigne que la radio multithématique a encore de beaux jours devant elle, en dépit de ceux qui annoncent régulièrement sa mort.

» La fidélisation est notre maître-mot, elle fait partie de nos recettes. Notre tactique consiste à ne pas changer trop, et tout d'un coup. Mais la société change, les mœurs changent : nous avons donc évolué avec eux, et en fonction de la sociologie de notre public.

Comment cernez-vous les attentes de vos auditeurs ?

– Nous les connaissons grâce à Médiamétrie, et à notre propre instrument de mesure. Et puis nous recevons en moyenne plus de dix millions d'appels téléphoniques par an, que ce soit pour des places aux jeux, à des concerts, à des matches ou à des expositions. On parle donc avec les auditeurs, de leurs réactions par rapport à des émissions, de leurs centres d'intérêt, etc. On sait donc qu'il y des « poches » d'auditorat, ce qui nous a permis de lancer des émissions sur le multimédia, le foot, etc.

»En plus, et c'est capital, il y a ce fameux instinct collectif qui anime les équipes de RTL, dotées d'une culture raffinée de la radio, d'une expertise transmise de génération en génération. La rédaction – une centaine de journalistes –, sait aussi capter l'air du temps, l'analyser et le diffuser. Un exemple : l'information, dont on sait les Français de plus en plus friands. Ils sont en outre devenus des « rurbains », qui se lèvent de plus en plus tôt. On a donc multiplié les tranches d'info et on débute maintenant à 5 heures du matin. Cela compte aussi dans notre succès, comme les grandes signatures, de Michèle Cotta à Christine Clerc, d'Olivier Mazerolles à Nicolas Beytout.

»Le fait que RTL dispose en outre d'une campagne de communication permanente fait aussi partie des facteurs de succès.

Que vous inspire la fusion CLT-UFA et la polémique sur une éventuelle mise en cause de l'indépendance de RTL ?

– Il n'y a pas d'antenne plus libre que la nôtre. Philippe Alexandre a bâti de façon artificielle des insinuations sur une indépendance perdue, mais il a tout faux : ses vingt-cinq ans à l'antenne ont été un rendez-vous de liberté totale. Et cela continue avec Michèle Cotta, mais aussi pour l'ensemble de l'antenne. Le contenu de RTL ne peut être entamé de quelque façon que ce soit par une fusion. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé

■ **PRESSE : Jean-Marie Le Pen a été débouté**, mercredi 15 janvier, par un arrêt de la 11e chambre de la cour d'appel de Paris, de sa plainte de n'avoir pu publier un droit de réponse dans *Libération*. Le président du Front national avait incriminé un article publié le 4 décembre 1996 qualifiant son parti d'« *extrême droite* », ce qu'il réfute en arguant que « *la sémantique est aujourd'hui un des terrains de l'affrontement intellectuel et politique* ». Les magistrats ont estimé dans leur arrêt « *que rien n'est plus contraire à la liberté d'expression que l'imposition d'une sémantique politique obligatoire* ». Le Front national multiplie les droits de réponse dans les journaux, en usant de ceux-ci comme d'une tribune libre.

JEUDI 16 JANVIER

TF 1

12.15 Cuisinez comme un grand chef. Le parfait au café.
12.20 Le Juste Prix. Jeu.
12.55 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 et 15.15 Côte Ouest. Feuilleton.
16.05 Karine et Ari. Série.
16.30 L'Homme qui tombe à pic. Série.
17.25 Melrose Place. Feuilleton.
18.15 Flipper. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

VAN LOC, UN GRAND FLIC DE MARSEILLE
Pour l'amour de Marie. Série de Claude Barrois (95 min). 794790
Un jeune homme qui ne supporte pas le mariage de son ex-fiancée rejoint une bande de voyous...

22.20

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invitée : Nicoletta. Née sous X ; Des familles dans la classe ; *L'illettrisme : Histoire d'une vie* ; SPA ; Pompier à 10 ans... (100 min). 7628852
0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. *Invité : Laurent Boix Vives, PDG de Skis Rossignol (25 min).* 86104
0.25 Les Aventures du bien. Mademoiselle Jeanne.
0.30 et 1.10, 2.20, 2.55, 3.55 TF 1 nuit.
0.40 Cas de divorce. Série.
1.20 et 2.30, 3.05, 4.05, 5.05 Histoires naturelles. *Documentaire (rediff.).* 5.00 Musique (5 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Rapport du Loto. Jeu.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Le dernier rendez-vous.
14.55 L'As de la Crime. Série.
15.45 Tiercé. A Vincennes.
15.55 La chance aux chansons. [2/3] Adamo d'amour.
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel Air.
17.45 C'est cool ! Série.
18.20 Studio des artistes.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.20 Studio Gabriel. Invités : Yvan Attal, Richard Bohringer.
20.00 Journal, *Image du jour*, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. La passion Lacroix ; Pilules amères ; La centrale de Moulins ; Post-Scriptum : Les ordinateurs de Marille Hirou (125 min). 4378622
23.00 Expression directe.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Eros Ramazotti. Invites : Raw Stylus, Lucio Dalla, Kadja'nin (70 min). 3855332
0.20 Journal, *Météo*.
0.35 Dakar - Agadès - Dakar. *Magazine présenté par Gérald Holtz.* Le bivouac (45 min). 6938104
1.45 *Diamir : les envoûtés de Nanga Parbat.* Documentaire. 2.40 Urti. Documentaire. Les enfants de la terre qui tremble. *3.05 La Route de la perle noire.* Documentaire. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Les Z'amours (rediff.). 4.15 Pyramide (rediff.). 4.50 La Compète. Pas de fumée sans feu. 5.15 Chip et Charly. Le neveu de Fafnir (30 min).

France 3

12.05 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Une mort trop naturelle. Téléfilm de Robert Day (100 min). 2840326
16.10 Couleur pays. Evasion.
16.40 Les Minikeums.
17.35 et 20.38 La Piste du Dakar.
17.55 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Gjirokaster, la ville de pierre*, d'Ismail Kadaré.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.55

HOT SHOTS 2
Film de Jim Abrahams, avec Charlie Sheen (1993, 95 min). 2447697
Le pilote complexé de Hot Shots s'est retiré en Inde, dans un ashram. Parodie pas drôle de Rambo et autres films de guerre américains.
22.30 Journal, Météo.

23.00

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine présenté par Jean-Michel Mariou. L'ami Virgile ; Pierre Michon ; *Bibliothèque privée* ; Polac plus (50 min). 18210
23.50 Saga-Cités. Carnets palestiniens (rediff., 30 min). 9938531
0.20 Espace francophone. Ecrans francophones n° 15 (25 min). 34659
0.50 Capitaine Furillo. Série. Souvenirs.
1.35 Musique graffiti. *Magazine.* Daphnis et Chloé, de Ravel par l'orchestre philharmonique d'Oslo dirigé *par Vladimir Ashkenazy (20 min).*

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Les dangers de la vie quotidienne : les produits défectueux. 12.25 Le Jardin des délices. Le chou. 12.30 Nouveaux Horizons. 12.55 Attention santé. Sida : problèmes de peau. 13.00 Signes de vies (rediff.). 13.35 Un auteur, une œuvre. *L'Education sentimentale* [2/5]. 14.30 Arrêt sur images. 15.30 Le Journal de la création (rediff.). 16.00 Teva. Chaka Zoulou (rediff.). 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.55 Missions extrêmes. Sur les traces des cannibales. 18.25 Le Monde des animaux. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Don Quichotte. Série. La barque enchantée [27/39].
19.30 7 1/2. Magazine. L'ETA contre les Etats.
19.55 ▶ Palettes : Pablo Picasso. Documentaire d'Alain Jaubert. La crucifixion - les couleurs de la passion (35 min). 4509055
20.30 8 1/2 journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE !
QUELLE PROTECTION SOCIALE POUR DEMAIN ?
20.45 Toucher le fond. Reportages. La fin du "Welfare State", de Siegfried Fischer ; Solidaires par nécessité, de Thomas Morawski (30 min). 355581
21.15 Rétrospective (15 min). 1909500
21.30 Un enfant malgré tout. Reportages. Portrait d'une mère célibataire allemande, de Corrina Spies ; Portrait d'une mère célibataire française, d'Hélène Risacher (30 min). 8993
22.00 et 23.35 Débat.
22.25 Le Social à marée basse. Reportages. Voyage au cœur de la machine à exclure, de Pierre Mathias ; Hôpital ou domicile ?, d'Amadou Seitz (35 min). 926158
23.00 Exclusion. Reportages. Organiser la discrimination, de Pierre Mathias ; Opération survie, de Khaled Melhaa (35 min). 81622
0.05 Asphalte ■ ■ Film de Joe May, avec Gustav Fröhlich *(1929, N., muet, 95 min).* 3427765
1.40 Courts métrages. Joe's Appartment (1992, rediff., 5 min) ; 1.45, Pit Parker contre l'araignée (1994, rediff., 5 min) ; 2.00, Ayrton la bête (1994, rediff., 15 min) ; 2.05, La Sieste (1992, rediff., 5 min).
2.10 La Nausée. Documentaire (rediff., 30 min). 6550389

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.20 Un amour fou. Téléfilm de Piero Schivazappa, avec Brooke Shields (110 min). 7762803
15.10 Les Rues de San Francisco. Série.
16.45 Rintintin junior. Série.
17.10 et 2.15 Faites comme chez vous. Magazine. Invitées : Guesh Patti, Ondina.
18.00 Bugs. Série. La dure loi du sport.
19.00 Code Quantum. *Série. Au nom du père.*
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 Passé simple. Spécial 100e émission. 1968 : 50 millions de Français.

20.45

VOYAGE À ROME ■
Film de Michel Lengliney, avec Suzanne Flon, Gérard Jugnot (1992, 100 min). 231018
Pour calmer sa mère qui veut divorcer à soixante-dix ans, un homme, lui-même en instance de divorce, l'emmène à Rome.

22.25

L'EXORCISTE ■
Film (□) de William Friedkin, avec Ellen Burstyn, Linda Blair (1973, 120 min). 1216500
La petite fille d'une actrice de télévision est atteinte de troubles qui la rendent dangereuse. Le diable est entré en elle et sa mère fait appel à un exorciste. Mise en spectacle d'un livre (étrange, intéressant) de William Peter Blatty.
0.25 Lady Blue. *Série (○). Amour perdu.*
1.15 Best of trash. Sélection de clips. 3.00 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.30 Jazz 6. Documentaire. 4.25 Hot Forme. Magazine (rediff.). 4.50 Girls de Paris. Documentaire. 5.50 Culture pub. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 I Like it Like That. Film de Darnell Martin (1994, 105 min). 7230516
15.20 Le Journal du cinéma.
15.45 Papa est un mirage. Téléfilm de Didier Grousset, avec Jacques Weber, Elisabeth Vitali (100 min). 2870968
17.25 Les Grands Crimes du XXe siècle. John Dillinger ennemi public n° 1.
17.50 Il était une fois... les explorateurs.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Martin Amis, Yolande Moreau, Ophélie Winter.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

KISS OF DEATH ■ ■
Film de Barbet Schroeder, avec David Caruso (1994, 95 min). 911245
Reprise de l'argument d'un classique du film noir, Le Carrefour de la mort, *de Henry Hathaway (1947).*
22.10 Flash d'information.

22.20

HARCÈLEMENT ■
Film de Barry Levinson, avec Michael Douglas, Demi Moore (1994, v.o., 120 min). 5485887
Adaptation d'un roman de Michael Crichton où la guerre des sexes et la soif de pouvoir dans la bourgeoisie d'affaires américaine étaient férocement décrites.
0.25 Candyman 2. Film de Bill Condon (1995, v.o., 95 min). 9874659
2.00 Sinatra : l'anniversaire (v.o., rediff., 55 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. *Michel Deguy [4/5].*
20.30 Lieux de mémoire. *A l'occasion des entretiens du Patrimoine.* Les monuments historiques.
21.32 Les Poétiques. Yves Buin.
22.40 Nuits magnétiques. Les libraires sont morts ? Vivent les libraires.
0.05 Du jour au lendemain. James Lord (Cinq femmes exemplaires). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du mardi 10 avril 1945, avec Jean Faustin et son orchestre. 1.00 Les *Nuits de France Culture (rediff.)*. La promenade au phare, de Virginia Woolf ; 2.41 Virginia. D'Edna O'Brien ; 4.28 Agora. Pierre Schneider pour Sam Francis ; 4.59 Grand angle. *Biron : le monument des vivants* ; 5.57 Nouvelles d'Autriche.

France-Musique

20.00 Concert. En direct de la Salle Olivier-Messiaen, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. Œuvres de Ravel : Valses nobles et sentimentales ; Poulenc : *Concerto pour deux pianos et orchestre en ré mineur*, Florence Laffitte et Isabelle Laffitte (pianos) ; Stravinsky : Petrouchka.
22.30 *Musique pluriel.*
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Hanson, Strauss, Bizet, Brahms, Bartok, Tchaïkovski, Liszt.
0.00 Tapage nocturne. Festival des 38es rugissants. Concert donné le 6 *décembre 1996 au Cargo à Grenoble*, par le Quatuor Maria-Braun, Marin Favre (violon, saxophones), Dominique Favat (chant), Olivier de Mones (violoncelle), Jean Pierlot (marimba, zarb, steel-drums, tambours d'eau). Œuvre de Marin Favre. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Fibich, un peintre-musicien. Symphonie pour cordes n° 10 en si mineur de Mendelssohn ; Quintette pour piano et cordes op. 42 de Fibich ; Ouverture de Lohengrin de *Wagner, par l'Orchestre* symphonique d'Etat d'URSS ; Sentiments impressions et réminiscences op. 41 de Fibich ; Ma Patrie, de Smetana, par l'Orchestre phil. tchèque ; La Fiancée de Messine : scènes 1 et 2, acte II de Fibich.
22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Schumann, Fibich, Janacek. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Mina Tannenbaum ■ Film de Martine Dugowson (1993, 115 min). 74880671
21.55 Météo *des cinq continents.*
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Marche du siècle.
0.00 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

8.25 Rue de la Liberté.
● Lire ci-dessus
20.35 Paris dessous.
21.05 Rungis, ville marchande.
21.55 Un jour dans la mort de Sarajevo.
22.55 La Vie secrète des machines. [3/18] La machine à coudre.
23.25 *Missions aériennes* au Vietnam. [2/6] L'armée des ombres.

Paris Première

20.00 et 0.35 *20 h Paris Première.*
21.00 L'Homme *au bras d'or* (The Man With *Golden Arm*) ■ Film d'Otto Preminger (1955, N., v.o., 120 min). 1007784
23.00 et 1.50 Le J.T.S.
23.30 Mahler : Symphonie n° 1 *en ré majeur*, Titan. Concert donné par l'Orchestre Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink (65 min). 89758413

France Supervision

20.25 Basket. En direct. *Euroligue (Groupe D)* : Asvel - Dynamo Moscou (100 min). 86116887
22.05 La Fille de quinze ans ■ ■ Film de Jacques Doillon (1988, 85 min). 67263054
23.30 Sur la piste de l'aigle.

Ciné Cinéfil

20.30 La Fugue de monsieur Perle ■ Film de Roger Richebé (1952, N., 95 min). 1500968
22.05 La Marseillaise ■ ■ Film de Jean Renoir (1937, N., 130 min). 40332852
0.15 Le Club.
1.35 La Femme à abattre ■ Film de Raoul Walsh et Bretaigne Windust (1951, N., v.o., 90 min). 76206017

Ciné Cinémas

20.30 Yentl ■ ■ Film de Barbra Streisand (1983, 120 min). 5101429
22.30 *La Sentinelle* ■ ■ Film d'Arnaud Desplechin *(1992, 145 min).* 44861603
0.55 Les Roseaux sauvages ■ ■ Film d'André Téchiné (1993, 110 min). 72202814

Série Club

20.50 Ellery Queen. *Un thé chez les fous.*
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Zéro un Londres. *Défense de voler.*
23.00 Flash. *L'ange de la mort.*
23.45 Chapeau melon *et Bottes de cuir.* L'heure perdue.

Canal Jimmy

20.35 Elle court, elle court la banlieue ■ Film de Gérard Pirès (1973, 100 min). 18318603
22.15 Tucker ■ ■ *Film de Francis Ford Coppola* (1988, v.o., 110 min). 69059784
0.05 Souvenir. Françoise Hardy Blues : 15 octobre 1966.

Eurosport

11.00 Tennis. En direct. Open d'Australie (4e jour) (120 min). 5821983
20.30 Basket-ball. En direct. Euroligue (Groupe F) : TS Bologne - CSP Limoges (90 min). 243535
21.30 Rallye raid. 12e étape du Dakar : *Tombouctou - Néma.*
1.00 Tennis. En direct. Open d'Australie (5e jour) (450 min). 35539340

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.00 Trois Couleurs : Rouge. Film de Krzysztof Kieslowski (1993, 100 min), avec Irène Jacob. *Drame.*

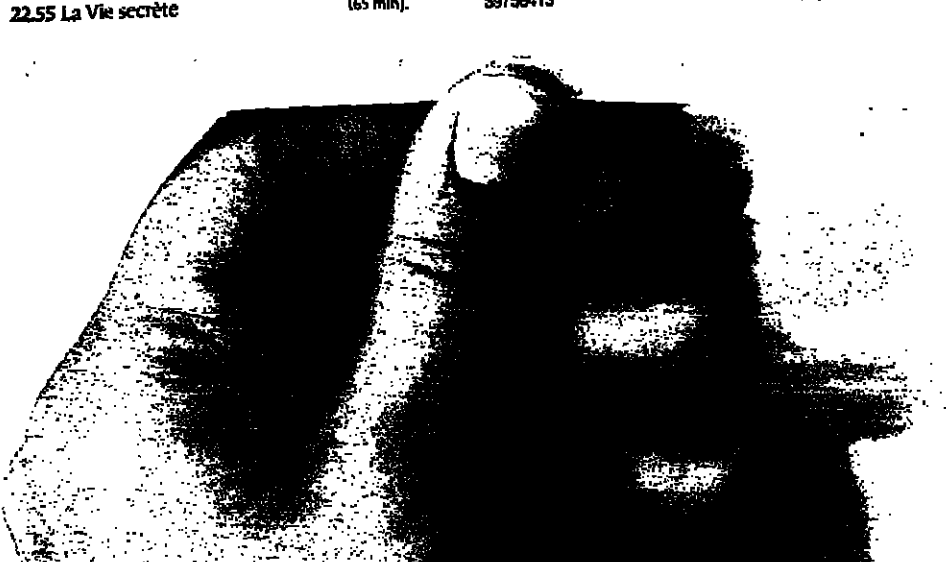
RTL 9

20.30 Calme blanc. Film de Philip Noyce (1989, 100 min), avec Nicole Kidman. *Suspense.*
22.10 Luke la main froide. Film de Stuart Rosenberg (1968, 125 min), avec Paul Newman. *Drame.*

TMC

20.35 Rhapsodie royale. Film d'Herbert Wilcox (1955, 85 min), avec Errol Flynn. Idylle royale à Monte-Carlo. *Mélo.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



L'eau à vau-l'eau

Gaspillage, rejets domestiques, pollutions : le magazine « Nimbus » s'inquiète du sort de notre patrimoine liquide. Il y a urgence...

ELLE TOMBE du ciel, coule des robinets, passe encore sous les ponts, et porte les bateaux : l'eau est présente dans notre quotidien sans qu'on s'en soucie outre mesure. Et pourtant... Des jardins arrosés en pleine canicule aux pompages des agriculteurs pour leurs champs, des rejets domestiques à la pollution par les pesticides et les nitrates, notre eau est malade. C'est ce qu'a voulu montrer le magazine d'Elise Lucet intitulé *Histoires d'eau*. *« En cherchant comment capter le maximum d'eau, les industriels et agriculteurs se conduisent comme des prédateurs sur une ressource épuisable. Les mécanismes nécessaires de régulation ne sont pas en place malgré l'existence de la loi sur l'eau »*, constate Bernard Rousseau, ingénieur au CNRS et vice-président de France nature environnement. Les différents aspects de cette « prédation » sont illustrés par des reportages sur le terrain.



Elise Lucet aborde l'épineux problème du gaspillage avec une enquête sur le plateau de Beauce. La Conie, petite rivière qui coule entre Chartres et Châteaudun, s'assèche régulièrement entre avril et octobre. Pendant sept mois, les agriculteurs pompent la nappe phréatique pour arroser leurs champs de maïs. Résultat : en 1976, la nappe avait fortement baissé, mais la rivière coulait encore. Vingt ans plus tard, le niveau a encore baissé de 1,50 mètre et le lit de la rivière est sec. Les agriculteurs ont pompé six fois plus d'eau qu'industriels et particuliers réunis. Les céréaliers se défendent en disant qu'il y a eu cinq hivers sans pluie, tandis que les riverains de la Conie se mobilisent pour une irrigation raisonnée, *« en fonction des possibilités de recharge de la nappe »*.

SANS PRÉCAUTION

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a bien inscrit le principe que l'eau fait partie du patrimoine commun, mais ledit principe n'est pas encore passé dans les habitudes. Comme le souligne la voix *off*, *« gérer et économiser sont des mots nouveaux quand on parle d'eau »*. C'est si vrai qu'on n'imagine pas le nombre de litres utilisés pour les gestes quotidiens : 70 litres pour une douche, 35 litres avec une chasse d'eau, 4 litres par heure avec un robinet qui fuit... Les pollutions subies par les rivières et nappes phréatiques obligent les stations d'épuration à des traitements de plus en plus coûteux. Le prix de l'eau a ainsi augmenté de 74 % en cinq ans et devrait être encore multiplié par deux dans la prochaine décennie. Pourtant, les consommateurs ne sont pas tous logés à la même enseigne : la redevance dont ils doivent s'acquitter comme contribution à la dépollution est cinq à six fois plus élevée pour les particuliers que pour les industriels ; quant aux agriculteurs, leur contribution est quasi nulle.

Nitrates, pesticides, métaux lourds, autant de rejets agricoles et d'effluves industrielles qui dérèglent les milieux aquatiques et qui sont montrés sans fard. Envahies d'algues microscopiques, les rivières manquent d'oxygène et les poissons étouffent. Les pesticides entraînent des modifications génétiques chez les mollusques et mammifères qui peuplent les mers. Ces molécules de poison se retrouvent aussi dans l'air et dans les aliments. Et si aucune étude épidémiologique n'a encore sérieusement traité le problème en France, des équipes américaines ont mis en cause ces pesticides dans des phénomènes de stérilité masculine et des cancers. Bref, l'heure est à l'urgence.

Pourtant, dans sa course à la productivité, la France continue à employer massivement ces produits sans précaution. Les autorités sanitaires envisagent même de modifier les seuils de concentration de pesticides acceptés dans l'eau potable. La législation européenne spécifie en effet que les pesticides ne doivent se trouver en aucun cas dans l'eau potable et impose un maxima de 0,1 microgramme. Le ministère de la santé souhaiterait se conformer aux normes moins strictes de l'OMS de 2 microgrammes par litre, et pousse en ce sens pour une nouvelle directive européenne.

Sylvia Zappi

★ « Nimbus », France 3, vendredi 17 janvier à 23 h 20.

PPDA

par Agathe Logeart

VOILÀ DEUX HOMMES autour d'une table, dans le huis clos d'un studio. L'un vient d'écrire un livre ; l'autre l'interroge. Il s'agit à la télévision d'un genre parfaitement rodé qui, la plupart du temps, n'est rien d'autre qu'une déclinaison de la promotion nécessaire à la vente de l'ouvrage. On sort rarement du *« J'aime beaucoup ce que vous faites »*, auquel répond en général un *« C'est très aimable à vous de penser autant de bien de ma modeste personne. »* C'est du « cheramitage » cathodique, qui, c'est selon, contribuera ou non à faire décoller les ventes du livre. De courbettes en amabilités, on s'emploie ainsi abondamment à tenter de nous fourguer de tout un peu dans un climat de civilités réciproques.

Parfois, pourtant, l'exercice prend un tour particulier, et déroge aux si tièdes règles de bienséance. On a compris tout de suite en rencontrant Patrick Poivre d'Arvor sur le plateau de LCI où l'avait convié Guillaume Durand qu'il s'agirait là d'un moment de télévision. Le premier vient de publier *Une lettre ouverte aux violeurs de vie privée* où, d'après ce qu'on a pu lire (notamment dans *Le Monde*), il rive leur clou à ceux qui ont fait profession de le pourchasser dans l'intérêt bien compris de leur compte en banque et du tirage des feuilles à scandale qui les emploient. Lassé de la traque dont il est l'objet, écœuré des méthodes employées (filatures, écoutes téléphoniques, embuscades en tout genre), PPDA, se posant en victime rebelle, « *dégaine* » à son tour. Le second tente de comprendre ce qui a bien pu le pousser à fournir à nouveau les verges pour se faire fouetter, dans cette obsession de lui-même qu'il reproche si fort aux autres.

Il est comme la tour Eiffel, PPDA, un genre de monument national : on peut ne pas l'aimer, mais il est tellement ancré dans le paysage qu'on s'y est fait. Il fait presque partie de la famille. On connaît ses moues, ses tics, son français délicat, sa préciosité. On remarque son teint, ses nouvelles cravates, on devine son humeur. On rit, un peu, de son inimitable art de faire du charme. On brocarde ses frasques, aussi, de ses avatars lyonnais à la fausse interview de Fidel Castro, en passant par le passage à tabac d'un photographe trop indiscret. On le plaint, évidemment, et cela ne se discute pas, quand l'un de ses enfants se suicide. Mais avait-il vraiment besoin d'en rajouter en s'exposant ainsi une nouvelle fois, à travers ce livre empreint d'une colère qu'il n'arrive plus à contenir ? C'est la question, la seule en vérité, que lui pose Durand, interloqué. N'y aurait-il pas là, dans cette mise à nu volontaire, péché d'indécence ? Décence-indécence : le mot fait bondir l'intéressé, touchant sans doute là où cela fait le plus mal, à l'ambiguïté la plus intime.

On se disait, en le voyant répliquer, pied à pied, qu'il n'y avait pas loin de l'indignation à un nouveau pugilat, qu'on évita, au bout du compte, de justesse. Avant de retrouver PPDA au journal de vingt heures de TF 1, volcan en apparence calmé. A son immuable place.

VENDREDI 17 JANVIER

TF 1

12.55 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 et 15.15 Côte Ouest. Feuilleton. Intermédiaire. Un secret bien gardé.
16.05 Karine et Ari. Série.
16.30 L'Homme qui tombe à pic. Série. Au nom de la loi.
17.25 Melrose Place. Feuilleton.
18.15 Flipper. Série. Mauvaise compagnie.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.45

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Invité d'honneur : Enrico Macias. Avec Francis Perrin, Vincent Perrot, Darie Boutboul, Christian Morin, Sim, Carlos, Amanda Lear... (120 min). 774765

22.45

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Les familles d'accueil. Avec Marie Lecoq, Mᵉ Didier Bergès (110 min). 3898814
0.35 Les Aventures du bien. Un mot qui fait peur (5 min). 73452147
0.40 et 2.40, 3.50, 4.35 TF 1 nuit.
0.50 Ténor. Pièce de Ken Ludwig, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Michel Leeb (110 min). 80158483
2.50 et 4.00, 4.40, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.10 *Musique. Concert* (5 min)

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo, Point route.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 L'As de la Crime. Série.
15.50 La Chance aux chansons. [3/3] Adamo d'amour.
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel-Air. Série.
17.45 C'est cool ! Série.
18.15 Studio des artistes. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 0.30 Studio Gabriel. Invités : Chantal Lauby, Jean-Pierre Daroussin.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

L'AMOUR ASSASSIN
Téléfilm d'Elisabeth Rappeneau, avec Ludmila Mikaël (90 min). 139678
Une femme quadragénaire, mal remise de son récent divorce, est prête à tout pour récupérer son ex-mari.

22.30

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. La Chine et ses dissidents. Invités : Harry Wu (*Retour au Laogai, la vérité sur les camps de la mort dans la Chine d'aujourd'hui*) ; Alain Peyrefitte (*La Chine s'est éveillée*) ; Noël Mamère et Marie Holzman (*On ne bâillonne pas la lumière*) (65 min). 9893253
23.35 Journal, Météo.
23.45 Dakar - Agadès - Dakar. (45 min). 5982889
1.00 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). *3.00 Urti. Documentaire.* Aider l'oreille. 3.30 Ozroti. Documentaire. L'écriture des eaux. 4.00 Crocodile ballon. Documentaire (rediff.). 4.15 Les Z'Amours (rediff.). 4.45 Pyramide (rediff.). 5.15 La Compète. A ta santé. 5.40 Chip et Charly.

France 3

12.05 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 L'Engrenage. Téléfilm de Peter Werner (100 min). 2617088
16.10 Couleur pays.
16.40 Minikeums.
17.35 La Piste du Dakar.
17.55 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Ile de Ré*, de Vincent Brunot.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.45 Consomag.

20.55

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Un paquebot dans le jardin (65 min). 3341388
Un mineur de fond lorrain, passionné par les paquebots, décide d'en construire un de ses propres mains. Si tout se passe bien, il sera baptisé en l'an 2005.

22.00

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invitée : Nadia Farès. Trinidad : les tambours d'acier. France : les hommes du canal. Pakistan : la route de l'amitié (55 min). 19678
22.55 Journal, Météo.
23.20 Nimbus. Magazine présenté par Elise Lucet. Histoires d'eaux (55 min). 8666185
● Lire ci-dessus.
0.15 Libre Court. Court métrage de Daniel Duqué. Entre ciel et terre (20 min). 181079
0.35 Sidamag (rediff.).
0.55 Capitaine Furillo. Série.
1.40 Musique graffiti. Magazine. Populaire. Los Divinos (Extraits) (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Les dangers de la vie quotidienne : faut-il faire peur ? Invitée : Martine Allain-Regnault. 12.25 *Le Jardin des délices*. 12.30 Nouveaux Horizons. 12.55 Attention santé. 13.00 Détours de France. Romans : capitale de la chaussure. 13.35 Un auteur, une œuvre. *L'Education sentimentale* [3/5]. 14.30 Le Sens de l'Histoire. Le STO (rediff.). 16.00 Terre humaine [1/4]. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.55 Les Grands Tournants de l'Histoire. La bataille d'Actium. 18.25 *Le Monde des animaux*. Oiseaux des cinq continents : le rouge-gorge d'Europe. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Tracks. Magazine. Flash Tracks : la vague androgyne ; On tracks : Boygroups ; Back Tracks : Dr Motto.
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Brut. Magazine (30 min). 6185
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

MARIA LA MALÉFIQUE
Téléfilm de Tom Tykwer, avec Nina Petri, Katja Studt (100 min). 474017
Maria mène une vie de couple désastreuse. Elle confie ses peines et ses rêves à son fétiche, « Fomino », une statue africaine. Atmosphère oppressante proche du fantastique. Ce téléfilm a reçu plusieurs prix en Allemagne.

22.25

▶ GRAND FORMAT : LE MYSTÈRE PICASSO ■ ■
Film documentaire d'Henri-Georges Clouzot, avec Pablo Picasso (N. et couleur, 1956, 80 min). 6493307
Un grand documentaire sur le peintre et l'acte de création qui reçut le Prix spécial du jury (à l'unanimité) au Festival de Cannes 1956. Passionnant.
23.45 Mystères de l'eau-delà. Téléfilm de Klaus Gietinger, avec Walter Nuber, Robert Hauber (100 min). 6483291
1.25 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. La Nouvelle-Zélande : oublier l'Europe (rediff.).
1.35 Pop Galerie : Les Doors. Documentaire (rediff., 60 min). 9592499
2.35 L'Enfant de La Ciotat. Court métrage (1995, rediff., 20 min). 5242708

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. Le wagon fou.
13.20 Les Routes de la vie. Téléfilm de Michael Landon, avec Michael Landon (100 min). 4898272
15.00 Les Rues de San Francisco. Série. Une adoption illégale.
16.50 Hit machine. Magazine. Invités : 2 Be 3, Zazie, Tribal Jam.
18.00 Bugs. Série. Têtes chercheuses.
19.00 Code Quantum. Série. La corde raide.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

TRAQUE À MANHATTAN
Téléfilm (©) de Tom Mankiewicz, avec Tony Goldwyn (100 min). 472659
Un yuppie, témoin d'un meurtre perpétré par un parrain de la Mafia, est convoqué au tribunal.

22.25

POLTERGEIST
La cloche de Girardius. Série (©) (55 min). 5512543
La conservatrice d'un musée dérobe une clochette médiévale supposée détenir de surnaturels pouvoirs.
23.20 Une étrange baby-sitter. Téléfilm de Rick Berger, avec Kim Ayers, Brett Cullen (90 min). 7596974
0.50 Best of groove. Clips.
1.50 Fréquenstar. Magazine. Invitée : Estelle Hallyday. 2.45 Jazz 6. Documentaire. *3.40 Et le ciel t'aidera.* Documentaire. 4.25 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.50 Culture pub. Magazine (rediff.). 5.15 Coulisses : Patricia Kaas. Documentaire. 5.45 Boulevard des clips (75 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 French Kiss. Film de Lawrence Kasdan, avec Kevin Kline (1995, 110 min). 7142307
15.25 Caméra sauvage. Ituri, la forêt des éléphants.
16.20 Pardaillan. Téléfilm d'E. Niermans, avec Jean-Luc Bideau, Guillaume Canet (85 min). 1315253
17.40 Pas si vite.
17.50 Il était une fois... les explorateurs.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Christophe Dechavanne.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA FAMILLE SAPAJOU
Téléfilm d'Elisabeth Rappeneau, avec Robin Renucci, Marie Trintignant (95 min). 326746
Une famille très système D.
22.10 Babylon 5. Série.
22.50 Flash d'information.

23.00

NELLY ET M. ARNAUD ■ ■
Film de Claude Sautet (1995, 99 min). 7205524
0.45 Quand les colts fument... on l'appelle Cimetière. Film d'A. Ascott (1971, v.o., 95 min). 6393272
2.15 Rendez-vous avec le destin. Film de Glenn G. Caron (1994, v.o., 105 min). 6951944
4.00 Surprises.
4.10 C'est jamais loin. Film d'Alain Centonze (1995, 85 min). 5495108

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Deguy [5/5].
20.30 Radio archives. Hommage à Roger Pillaudin.
21.32 Black and Blue. *104 inédits de Bill Evans.*
22.40 Nuits magnétiques. Les libraires sont morts. Vivent les libraires !
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Cournot. 0.48 Musique : Les cinglés du Music'hall. Journée du mardi 10 avril 1945. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Une vie, une œuvre. *James Joyce, avec Jacques Aubert,* Michel Cusin, Daniel Ferrer, Jean-Michel Rabaté ; 2.26 Du jour au lendemain. Paul Otchakovsky-Laurens, éditeur ; Répliques, par Alain Finkielkraut. Face à la modernité ; 4.02 Entretiens. Raymond Queneau ; Fiction : Les Petites Valises ; 5.58 *Carnets de voyages aux* Antilles. Toi.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. *En direct de l'Ancien Opéra de* Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Gianluigi Gelmetti. Beethoven : Symphonie nº 4 en si bémol majeur op. 60 ; Bruckner : Symphonie nº 6 en la majeur.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Reich, Henry.
23.07 *Miroir du siècle.*
0.00 Jazz-club. En direct du Duc des Lombards à Paris. Flavio Boltro (trompette), Stefano Di Battista (saxophone), Eric Legnini (piano), *Rémy Vignolo (contrebasse),* Jean-Pierre Arnaud (batterie). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoniste et chef d'orchestre Andrew Manze. Sonate nº 6, de Biber ; Concerto op. 4 nº 6, de Haendel ; Fantaisie nº 7, de Telemann ; Concerto pour hautbois en si bémol majeur, d'Agrell ; Concerto grosso op. 3 nº 5, de Hellendaal, par l'Orchestre baroque de la *Communauté Européenne* ; Sonate pour violon op. 4 nº 1, de Pandolfi Mealli ; Trio nº 25 *en mi mineur, de Haydn.*
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres *de Sibelius, Stenhammar, Nielsen,* Grieg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Médecins de nuit. [3/4].
21.00 Bon week-end. *Invité : le groupe Alabina.*
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Eros Ramazotti.
23.45 Ça cartonne. Invité : Jean-Pierre Coffe.
0.30 Soir 3 (France 3).
22.20 Un monsieur si gentil.
23.20 Maroc, corps et âmes. [4/11] Rythmes de Marrakech.
23.45 Ballet. [1/2].

Planète

20.20 Portraits d'Alain Cavalier. [2/24] La fileuse.
20.35 E.T. téléphone planète Terre.
21.25 Paul Catrain, un soldat oublié.

Paris Première

20.00 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 Paris chante Francis Lemarque (55 min). 9339036
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.25 Xerxes. *Opéra de Georg Friedrich* Haendel. Mise en scène de Nicholas Hytner. Direction d'orchestre : Charles Mackerras. Enregistré au London Coliseum en 1988 (205 min). 91757340

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine.
21.20 Grand Prix des chiens de traîneaux.
21.50 Cyclo-cross. Championnat de France.
22.50 World Music. Documentaire. Noa.
23.40 Ecran Large. Magazine.

Ciné Cinéfil

20.30 Une larme sur ton visage. *Film d'Ettore M. Fizzarotti* (1964, N., v.o., 90 min). 2891678
22.00 Texas ■ Film de George Marshall (1941, N., v.o., 95 min). 1589475
23.35 Au son des guitares ■ Film de Pierre-Jean Ducis (1936, N., 75 min). 86899340

Ciné Cinémas

21.00 La Disparue. Film de George Sluizer (1992, 105 min). 15282415
22.45 La Forêt d'émeraude ■ Film de John Boorman (1985, v.o., 115 min). 92490104
0.40 Mo'Money. Film de Peter MacDonald (1992, 90 min). 53011186

Série Club

20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue. Sélection pas très naturelle.
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Zéro un Londres. Jamais deux sans trois.
23.00 Ellery Queen. Un thé chez les fous.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Meurtre par téléphone.
0.40 Au-delà du réel. Une nouvelle dimension.

Canal Jimmy

20.50 Star Trek. Cour martiale.
21.45 The New Statesman. Bien mal acquis profite toujours.
22.10 On the Air.
22.35 Chronique du front.
22.40 Dream On. Ce que femme veut.
23.05 Seinfeld. La pomme de douche.

Eurosport

11.00 Tennis. En direct. Open d'Australie (5ᵉ jour) (120 min). 5725765
21.30 Rallye raid. *13ᵉ étape du Dakar :* Néma - Kiffa.
22.00 Tennis. Open d'Australie : les temps forts du 5ᵉ jour.
1.00 Tennis. En direct. Open d'Australie (6ᵉ jour) (450 min). 35506012

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Le Fou du labo 4. Film de Jacques Besnard (1967, 95 min), avec Jean Lefebvre. *Comédie.*

RTL 9

22.40 Emmanuelle. *Film de Just Jaeckin* (1974, 90 min), avec Sylvia Kristel. *Erotique.*
0.55 Carnet de bal. Film de Julien Duvivier (1937, 125 min), avec Louis Jouvet. *Comédie dramatique.*

TSR

20.05 Dangereusement vôtre. Film de John Glen (1985, 135 min), avec Roger Moore. *Espionnage.*
22.20 Benny and Joon. Film de Jeremiah Chechik (1992, 100 min), avec Johnny Depp. *Drame.*
0.15 *Le Péril jeune. Film de Cédric Klapisch* (1993, 100 min), avec Julien Lambroschini. *Comédie dramatique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 17 JANVIER 1997

Page 21 et dernière

par Pierre Georges

C'EST UN PEU comme dans les blagues de fin de banquet : « *Cher ami, j'ai deux nouvelles pour vous. Une bonne et une mauvaise. Par laquelle je commence ?* »

La bonne d'abord. Au train où vont les choses, la fin du monde n'est pas pour demain. Deux astrophysiciens, de l'espèce Nostradamus à calculette, viennent d'en arriver, après moult projections, simulations et considérations sur l'état des étoiles, galaxies, électrons et positrons à la conclusion suivante : si l'on doit voir le bout de notre bel univers, ce ne sera pas avant un certain nombre et même un nombre certain de millénaires. En gros – car là, on ne fait plus le détail –, notre bébé univers, tout juste sevré 10 milliards d'années à peine, devrait vivre encore quelque chose comme dix années puissance 100. Autrement dit un nombre d'années équivalant à 1 avec 100 zéros derrière.

Donc, nous pouvons raisonnablement nous installer sur ou sous le pont Mirabeau. Il devrait y couler encore quelque temps quelque eau avant fermeture générale. Les deux chercheurs américains, Greg Laughling et Fred Adams, dans un magnifique effort de vulgarisation, ont même tenu à faire connaître la chose suivante : « *Il reste beaucoup plus d'années* [à vivre] *à l'univers que de grains de sable sur une plage.* » C'est dire si le sablier universel est plein et si le drapeau vert flotte sur notre bonne vieille Planète-les Flots Bleus !

Voilà pour ce qui était de la bonne nouvelle. Passons à la mauvaise. Ames sensibles, s'abstenir ; hypocondriaques, passez votre chemin ! *Le Monde* publie aujourd'hui avec la complicité de la revue *Nature*, car il fallait bien se mettre à deux pour ce mauvais coup-là, une page 21 à ne pas mettre entre toutes les mains. Une de ces pages qu'il faudrait baliser de quelque signalétique précautionneuse, comme une émission de télévision, pour en signifier la violence extrême de nature à en finir la lecture épouvanté, exténué, plus un poil de sec.

Cela s'appelle aimablement « *le retour en force des maladies infectieuses* ». Et, carte du Tendre à l'appui, avec catalogue de fléaux aux noms charmants, cela tend à nous démontrer deux choses : la première est que les maladies anciennes se refont, et de façon virulente, une seconde jeunesse. La seconde est que plein d'affections nouvelles ne demandent, depuis 1976, qu'à prospérer et embellir.

Il y a même dans cette page, qui n'est ni hilarante ni drolatique, – mais quoi, il faut bien faire avec ! –, une merveille de litote. Un petit titre admirable : « *Motifs d'inquiétude et raisons d'espérer* ». Etant entendu, bien sûr, que les secondes sont inversement proportionnelles aux premiers.

Donc vous qui entrez ici, en cette page, abandonnez tout espoir ! La maladie nous cerne, nous frappe, nous guette. La maladie sous toutes ses formes, antiques, mutantes ou nouvelles, presque aussi nombreuses que grains de sable à La Baule-plage, suit obstinément son funeste dessein. L'Univers est promis à un bel avenir. Nous, c'est moins sûr !

Voilà bien pourquoi, malgré les fermes exhortations et les plus vifs encouragements, on s'est refusé à parler ici des grands et vulgaires malheurs du pauvre PSG étrillé (6-1) par la centenaire Juventus. Eh quoi, il est des affections secondaires ! Et l'anémie graisseuse en est une.

La gendarmerie veut se transformer en « service public de sécurité »

Un plan d'action est lancé fixant de nouvelles règles de fonctionnement

LE DIRECTEUR général de la gendarmerie, Bernard Prévost, a rendu public, jeudi 16 janvier, un *plan d'action « Gendarmerie 2002 »*, qui vise à mettre les activités de l'arme en harmonie avec la loi de programmation militaire 1997-2002, la loi d'orientation relative à la sécurité et avec la circulaire gouvernementale de juillet 1995 sur la réforme de l'Etat.

Ce plan, élaboré en 1996 lors de plusieurs séminaires internes, est en voie d'être transmis aux autorités préfectorales et judiciaires, *aux élus nationaux ou locaux et* aux divers échelons d'exécution de l'arme qui réunit 93 670 hommes et femmes à ce jour et dont la mission *de sécurité publique touche directement* une trentaine de millions de Français.

C'est une nouvelle « charte » de la gendarmerie, *censée lui fixer de* nouvelles règles de fonctionnement pour mieux l'adapter à l'évolution de la société et à la nécessité *– face à de nouvelles menaces* comme la drogue, la délinquance itinérante, le terrorisme, les atteintes à l'environnement, la violence urbaine ou le blanchiment de l'argent sale – de coopérer avec d'autres services de l'Etat français et avec des partenaires européens.

M. Prévost a retenu quatre grandes orientations prioritaires, avec un double souci : celui de pouvoir déconcentrer davantage *encore les lieux de décision, pour* être un véritable « *service public de sécurité* », et celui de rester au sein d'un budget qui a cessé d'être extensible.

● **Davantage de proximité et de professionnalisme dans la sécurité de la population.** Cette action passe par un redéploiement des effectifs, issus de la dissolution des unités qui sont situées en zone de police d'Etat, dans les zones périurbaines où la gendarmerie est seule responsable. Sont concernées en particulier quelque 500 brigades en grande banlieue des villes, soit le quart de la population surveillée par la gendarmerie et le tiers des crimes et délits constatés. De même, seront créées, dès 1997, une dizaine de brigades de prévention de la délinquance juvénile, pour faire face au développement de la délinquance des mineurs. Ainsi, encore, la gendarmerie mobile doit mettre en œuvre des pelotons légers d'intervention pour tenter de *contrôler les agressions urbaines.* Enfin, il est prévu de constituer une nouvelle réserve de gendarmerie (de 50 000 hommes), qui renforcera la gendarmerie, dans les zones de défense et dans les départements, pour la protection des points jugés sensibles et pour la sécurité de grandes manifestations ou de migrations saisonnières.

● **Favoriser la cohésion des personnels au sein de l'institution.** La gendarmerie va devoir concilier le maintien du statut et de l'éthique militaires – c'est une force militaire, depuis sa création, gérée *par le ministère de la défense* – avec le recrutement de nouveaux personnels d'origines très différentes. En effet, d'ici à 2002, elle accueillera, en sélectionnant des volontaires, 134 officiers et 3 386 sous-officiers des trois armées, ainsi qu'un millier de civils *supplémentaires. Ces nouveaux* embauchés se verront confier, sous un autre statut, des postes techniques et administratifs dans le cadre d'un corps de soutien qui sera créé pour permettre à des gendarmes de revenir à des tâches opérationnelles sur le terrain. De même, il est prévu de pouvoir disposer de quelque 12 000 gendarmes auxiliaires sous contrat (ils pourront accomplir jusqu'à deux contrats de deux ans chacun et ils exerceront la fonction d'auxiliaire adjoint de police judiciaire) et 4 000 volontaires du service national.

● **Une coopération accrue en France et à l'étranger.** M. Prévost a demandé que la gendarmerie travaille, davantage que par le passé, dans une logique de coopération et de complémentarité avec ses partenaires de la sécurité en France et à l'étranger, notamment dans le cadre européen. Ce qui nécessite de dépasser le cadre strict des logiques ministérielles ou administratives et celui des rivalités dues aux chevauchements de compétences, par exemple avec la police et les douanes, en permettant aux commandements de groupements de gendarmerie de jouer leur rôle d'expert de la sécurité lors de la rédaction des plans départementaux de sécurité et des plans départementaux de prévention de la délinquance.

Mais ce qui implique aussi – dans le cadre des accords de Schengen ou dans celui d'accords transfrontières conclus en matière de coopération policière européenne – que la gendarmerie puisse être plus active à l'étranger, comme elle l'est déjà dans des opérations extérieures de l'armée française sous mandat international où, par exemple, elle a détaché pas moins de 1 150 cadres en ex-Yougoslavie depuis 1992.

● **Devenir un modèle de réforme de l'Etat.** La gendarmerie, selon son directeur général, doit se conduire « *en acteur imaginatif de la réforme de l'Etat* ». Ce qui sous-entend, en réalité, qu'elle devra participer – sur la demande insistante du gouvernement et à l'instar de nombreux autres services de l'Etat – au mouvement général de maîtrise des dépenses publiques, de déconcentration des responsabilités et de gestion plus économique des personnels. Le « format » de la gendarmerie défini pour les six années prochaines ne prévoit ni accroissement exponentielle de ses effectifs d'active ni augmentation de ses ressources financières.

Hormis l'achèvement en 2000 du déploiement du réseau de communications « tout numérique » Rubis, la gendarmerie ne prévoit pas d'engager de projets majeurs d'acquisition de matériels au sein d'un budget annuel d'équipement limité à 2,4 % des crédits de la défense.

J. I.

COMMENTAIRE

VA-TOUT

La gendarmerie tente son va-tout. *Plus qu'une simple adaptation*, le plan d'action « Gendarmerie 2002 » se veut, d'une certaine manière, une révolution ou, *plus exactement, un pari sur* son avenir dans une relative « *transparence* » – l'expression est souvent utilisée par son directeur général – sur ses moyens, ses capacités, ses objectifs et aussi sur ses faiblesses internes.

« *Il ne faut pas que la gendarmerie*, dit-on en son sein, *subisse. Trop réactive et pas assez active, elle doit devenir une force de proposition* » et se rénover profondément de l'intérieur dans un monde qui n'attend pas après elle pour évoluer selon ses propres lois. A cette fin, le projet *de Bernard Prévost se veut mobilisateur* sans être, pour autant, un catalogue ambitieux et exhaustif de mesures très concrètes *dont, peut-être, ont aussi besoin* des gendarmes sur le tas.

Tel qu'il apparaît, y compris dans ses initiatives louables *comme l'effort en faveur de davantage* de proximité envers le citoyen, ce plan d'action repose sur un postulat de base : désormais, *la gendarmerie est invitée à faire* mieux avec moins de moyens, puisque ceux-ci lui seront mesurés, face à des attentes de sécurité croissantes de la population.

Déjà, pour s'en tenir à de simples exemples de la vie de tous les jours, un gendarme départemental passe en moyenne plus de neuf heures dans ou hors sa brigade, sans compter les heures d'astreinte au casernement, *et un gendarme mobile est* en déplacement professionnel, loin de chez lui, à raison de deux cent huit jours par an. Dans les *nouvelles zones de responsabilités* qui leur sont confiées, les gendarmes devront, d'ici à 2015, selon des calculs prospectifs de *l'Insee, surveiller et protéger* 7,7 millions de Français qui s'ajouteront aux 30 millions déjà sous leur contrôle.

C'est vouloir résoudre la quadrature du cercle que d'exiger toujours plus – sans lui promettre davantage – d'un corps qui, là où *il est déployé, est souvent le premier* témoin – et parfois le seul à y remédier à sa façon – des fractures sociales grandissantes en France.

Jacques Isnard

Grotte Chauvet : la directrice du patrimoine mise en examen

MARYVONNE DE SAINT-PULGENT, directrice du patrimoine au ministère de la culture, a été mise en examen, mercredi 15 janvier, par le juge lyonnais Gilbert Emery, pour « *complicité de faux et usage* », dans le dossier sur des irrégularités administratives présumées lors de la découverte de la grotte Chauvet en Ardèche, a annoncé son avocat, Me Francis Szpiner. Il s'agit du troisième haut fonctionnaire du ministère de la culture mis en examen dans cette affaire. Patrice Beghain, qui était directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes lors de la découverte de la grotte en 1994, et Jean-Pierre Daugas, conservateur régional de l'archéologie en Rhône-Alpes, doivent, pour leur part, répondre du chef de « *faux en écriture publique par personne dépositaire de l'autorité publique* ».

Une information judiciaire a été ouverte à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile déposée par les découvreurs de la grotte, Jean-Marie Chauvet et deux amis spéléologues amateurs. Tous trois accusent la DRAC d'avoir antidaté un document administratif pour faire croire que la cavité avait été mise au jour dans le cadre d'une mission de l'Etat, les empêchant ainsi de revendiquer des droits sur l'exploitation du site (*Le Monde* du 15 janvier).

■ **NIGER : le pouvoir a décidé de durcir le ton** face à l'opposition en arrêtant, mardi 14 janvier, ses trois principaux responsables, dont un ancien chef d'Etat – Mahamane Ousmane – et en instituant, le même jour, une Cour de sûreté, devant laquelle ces personnalités pourraient comparaître. Selon le ministre de l'Intérieur, Idi Ango Omar, une enquête est ouverte sur une récente manifestation interdite par les autorités et au cours de laquelle des heurts avaient éclaté. – (*AFP.*)

Des dirigeants syndicaux arrêtés par la police en Corée du Sud

Le mouvement de grèves contre la réforme du code du travail donne des signes d'essoufflement

SÉOUL
de notre envoyé spécial

A peine la grève du mercredi 15 janvier, moins suivie qu'on ne l'attendait, s'est-elle achevée que la police a commencé à arrêter dans la soirée des dirigeants syndicaux : trois à Mokpo, cité industrielle du sud-ouest de la péninsule, ce qui porte à cinq le nombre des syndicalistes détenus actuellement. Des avis de recherche ont aussi été affichés visant une douzaine d'autres qui, se sentant menacés, ont pris le large, et des mandats d'arrêt lancés contre une vingtaine de dirigeants de *la Confédération coréenne des syndicats* (KCTU), dont son président, Kwon Young-kil.

Le ministère de la justice a en outre mis en garde les quatre membres de la délégation de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), arrivés samedi 11 janvier, à Séoul, pour apporter leur soutien aux grévistes contre ce que les autorités qualifient d'« *ingérence dans les affaires intérieures de la Corée* ». Ils ont été avertis par écrit qu'ils seraient expulsés s'ils prenaient part à des « *grèves illégales* ».

Cette mise en garde étant intervenue à la veille de leur départ, le 16 janvier, elle constitue surtout un avertissement aux représentants d'autres organisations syndicales internationales qui doivent se rendre à Séoul la semaine prochaine. M. John Evans, secrétaire général du conseil pour les syndicats de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui accompagnait cette délégation, s'est vu signifier qu'il n'était « *pas souhaitable qu'*[il] *revienne en Corée tant que dureront les grèves* », a-t-il déclaré au *Monde* avant de prendre l'avion pour Paris. La Corée vient d'adhérer à l'OCDE.

CAMP RETRANCHÉ

L'arrestation des dirigeants de la KCTU, non reconnue par le gouvernement, semble la suite logique de l'action entamée par la police. Le ministère de la justice a préparé le terrain en déclarant que « *ces grèves étaient une sérieuse menace pour la sécurité nationale* » et que la « *Corée du Nord cherchait à provoquer une crise au sud en poussant les ouvriers à la grève* ». De là à faire des syndicalistes des « agitateurs du Nord », il n'y a qu'un pas. « *Ces accusations sont ridicules* », a déclaré M. Kwon qui, depuis quatre semaines, campe avec six autres dirigeants sous une tente dans l'enceinte de la cathédrale de Myongdong, à Séoul.

La cathédrale de briques rouges et grises de style gothique a pris l'allure d'un camp retranché défendu par des militants armés de barres. Des manifestations rassemblant de 20 000 à 30 000 personnes ont pris un tour violent, mercredi. De certains immeubles, des employés lançaient des meubles sur la police et des mouchoirs en papier aux manifestants pour qu'ils se protègent des gaz lacrymogènes. Des troubles ont éclaté dans dix autres villes. Ces manifestations sont la nouvelle tactique de la KCTU à la suite du demi-échec de la grève de mercredi qui aurait été suivie par 770 000 personnes (120 000 officiellement).

Vingt-quatre parlementaires de l'opposition étaient venus dans la soirée de mercredi apporter leur soutien aux syndicalistes. Certains passèrent la nuit avec eux. « *Le pouvoir accuse les grévistes d'actions illégales mais c'est lui qui a commencé par ne pas respecter les lois. Nous avons le sentiment que pour les Coréens, ça suffit : ce pays n'est plus prêt à subir l'arbitraire* », nous a confié Kim Sang-hoo, membre du Parti du congrès pour la nouvelle politique.

Philippe Pons

Bataille juridique

Un tribunal sud-coréen a demandé, jeudi 16 avril, à la Cour suprême du pays de se prononcer sur la constitutionnalité du nouveau code du travail et de la loi sur le renforcement des pouvoirs des services de renseignement, les deux textes qui ont déclenché l'actuel mouvement syndical.

Le juge Noon Hung-soo, du tribunal de Changwon (sud-ouest du pays), avait été saisi par le groupe Hyundai Precision (armement), qui lui demandait d'examiner la légalité de la grève menée dans ses usines. Le magistrat a estimé que, « *avant que ce tribunal ne décide si la grève en cours est légale ou illégale* », il fallait vérifier la « *constitutionnalité* » des deux textes controversés.

Ces derniers avaient été adoptés en catimini, le 26 décembre au petit matin, en présence des seuls députés du parti pro-gouvernemental. – (*AFP.*)

BOURSE

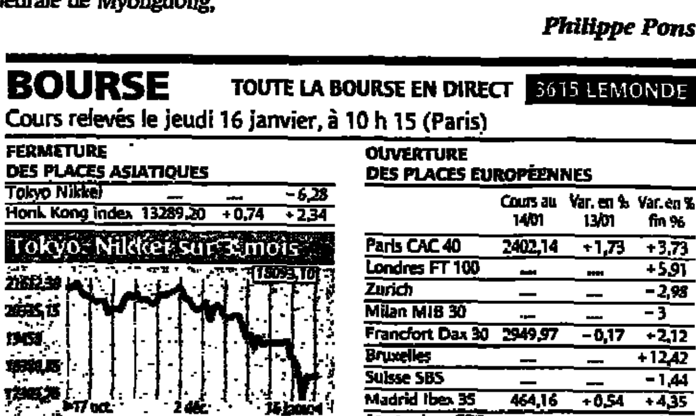
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 16 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	– 6,28
Honk Kong index	13289,20	+ 0,74	+ 2,34

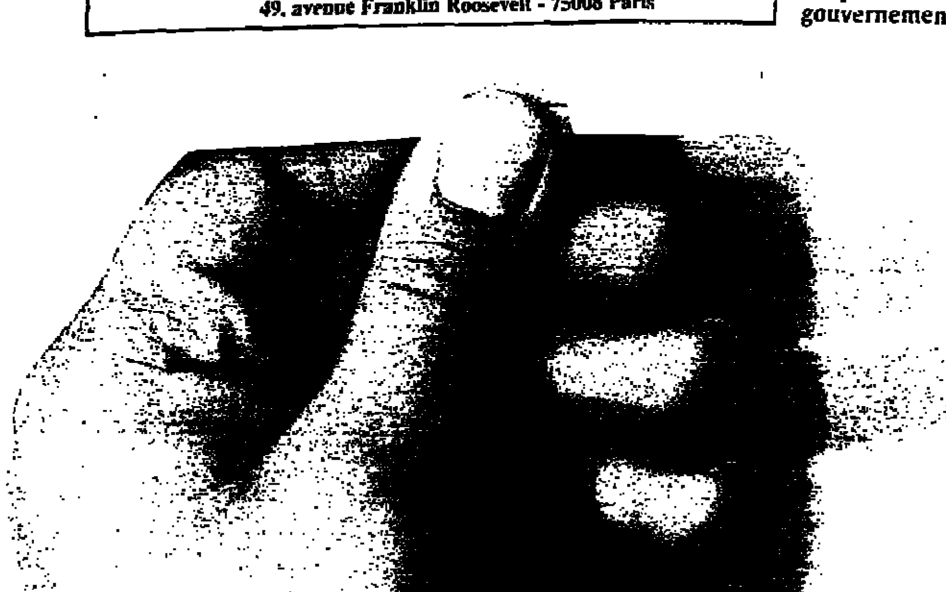
Tokyo: Nikkei sur 3 mois



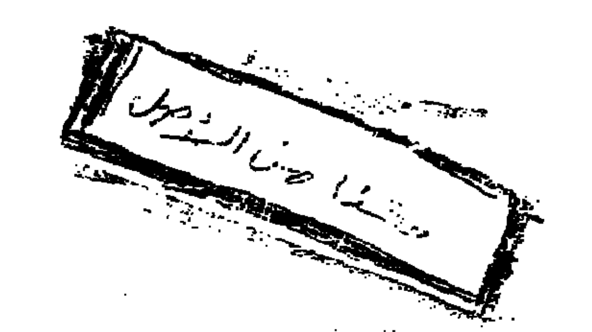
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 14/01	Var. en % 13/01	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2402,14	+ 1,73	+ 3,73
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	– 2,98
Milan MIB 30	—	—	– 3
Francfort Dax 30	2949,97	– 0,17	+ 2,12
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 1,44
Madrid Ibex 35	464,16	+ 0,54	+ 4,35
Amsterdam CBS	—	—	+ 1,73

Tirage du *Monde* daté jeudi 16 janvier 1997 : 469 525 exemplaires · 3



e transformer
de sécurité



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« La Télévision »
de Jean-Philippe Toussaint
page II



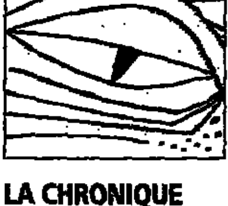
HENRI MICHAUX
page III

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 17 JANVIER 1997

CLIFFORD GEERTZ
pages VI et VII





LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VIII

Amis, le mal-pensant

Le trublion des lettres britanniques a encore sévi. Autour de la rivalité entre deux écrivains, sa plume délicieusement féroce bouscule une société en décomposition. Sans concession

Il est talentueux, séduisant, il porte magnifiquement ses quarante-sept ans, il est le fils d'un romancier britannique tout à fait estimable, Kingsley Amis. Il lui fallait se faire un prénom et il y est parvenu. Mais alors, pourquoi donc Martin Amis ne se contente-t-il pas d'être un *Golden boy* des lettres britanniques et d'écrire des romans distrayants ? Pourquoi veut-il absolument s'afficher comme un romancier radicalement « politiquement incorrect » ? A quoi rime ce désir de prouver que la littérature n'a pas pour fonction d'aider le bon peuple à oublier, à s'évader, en un mot à éviter de penser ? Voilà des questions que la presse britannique s'est plu à poser lors de la sortie de *L'Information*, gros livre *rageur, vengeur, cruel, qui paraît* aujourd'hui en France. *« Sexy »*, Martin Amis, certes, mais *« arrogant »*, *« misogyne »*, *« égotiste »*, *« masochiste »*, et même *« antisémite »*, pour faire bonne mesure. Sans oublier, désormais, *« cupide »* : depuis qu'il a pris comme agent Andrew Wylie, dit *« le chacal »*, et a obtenu quelque 500 000 livres, soit plus de 4 millions de francs pour ce livre.

Un écrivain aussi insulté, accusé de misogynie par des hommes et défendu, dans la critique, par quelques femmes lucides, ne peut certainement pas être mauvais. « Mauvais » est d'ailleurs une épithète que personne n'ose. On sait que Martin Amis est un styliste impressionnant et tous ses dons sont à l'œuvre dans ce gros roman. L'histoire ? A première vue, la rivalité entre deux écrivains du même âge (quarante ans) dans le Londres des années 90. Richard Tull et Gwyn Barry sont amis depuis leurs années d'université. Tull a été publié le premier. En bonne logique. Il est le plus subtil des deux, celui qui réfléchit à la création. Barry, avec un livre niais, est devenu best-seller mondial, a fait un beau mariage et s'est installé dans les quartiers chics, tandis que Tull – gagnant chichement sa vie comme critique littéraire – restait, avec sa femme et ses jumeaux, dans North Kensington, bruyant, malodorant, mal famé (les descriptions de Londres sont particulièrement réussies). Mais Martin Amis est très mal-pensant et n'a guère envie de nous édifier avec les déboires d'un *incompris* talentueux obligé d'applaudir au succès des romans de gare de son ami – et même de le suivre dans une tournée de promotion aux Etats-Unis pour écrire un article sur lui. Tous les deux sont, au fond, *des tocards. Tull rêve d'exterminer* Barry et s'assure le concours de loubards (là encore, l'évocation de ce petit monde de délinquants et *de loosers est de premier ordre*).

Dans *L'Information*, Amis donne la pleine mesure de sa critique sociale, de son dégoût aussi. Que *montre-t-il ? Une société qui se dé*compose, un monde dont on pense qu'il ne peut pas aller plus mal et qui va toujours plus mal. Des lendemains qui déchantent et des aujourd'hui invivables. Des femmes et des hommes qui n'ont pas fini de se faire la guerre. Des femmes « abîmées » dans des stéréotypes. Gina, *l'épouse de Richard, voudrait* qu'il cesse d'écrire. Mais *« alors il ne lui resterait plus que le vécu, le quotidien. La vie (...). C'était là un mot funeste à prononcer devant une femme, devant les femmes qui donnent la vie, qui la porte au monde en hurlant, et qui n'accepteront jamais son déclassement »*. Misogynie ou réalité ? Les hommes, d'ailleurs, ne sont pas épargnés par Martin Amis puisque leur compétition absurde pour le pouvoir et l'accomplissement social est au cœur du roman. Tull et Barry incarnent ces « combattants mâles », jusqu'à la caricature, grinçante de vérité.

Josyane Savigneau

Martin Amis, et cela ne va certainement pas arranger ses affaires, est au mieux de sa puissance créatrice et de son désir de littérature, dans ce roman. Il court sur les traces de Saul Bellow, qui est évidemment, avec Nabokov, son « héros » littéraire intime. *L'Information* évoque aussi, pour le lecteur français, le Sollers des années 80 (à l'époque où il avait l'âge actuel d'Amis), en moins concentré toutefois, mais avec une même allégresse d'écriture, une identique ironie vengeresse et une semblable interrogation sur l'origine de l'univers, ses galaxies et ses trous noirs. S'il est nourri de Bellow, Amis n'a *certainement pas lu Sollers*, mais les romanciers qui cherchent à dire la société de leur temps finissent un jour ou l'autre par monter dans le même train – et par provoquer la même détestation.

Ce qu'on leur oppose, entre autres ? *Une supposée trivialité* réaliste, une propension au « roman à clés ». Ainsi *L'Information* mettrait en scène, de manière allégorique, Martin Amis et Julian Barnes, rivaux et amis (leur amitié ayant pris fin lorsqu'Amis a quitté son agent – épouse de Barnes – pour Wylie). Peut-on faire plus réducteur ? D'autant que si l'on voulait vraiment chercher des « modèles » de Tull ou Barry (est-ce vraiment nécessaire ?), on en trouverait de plus pertinents dans *Visiting Mrs. Nabokov*, le recueil d'articles qui paraît en France en même temps que le roman.

Entre autres portraits, souvent excellents, on relève celui (en 1975) de John Braine, qui connut une inexplicable gloire, voilà quelques décennies, avec *Room at the Top*. *« On s'interroge sur l'état d'appauvrissement de l'imagination à la fin des années 50 pour qu'elle ait pu se laisser capturer ainsi par un livre si modeste et si peu sophistiqué*, écrit Amis. *Il eut en tout cas un tel succès que tout le monde s'accorda pour reconnaître l'importance des opinions de John Braine, qui connut une période d'autopublicité béate dans les médias »*... Tout à fait la figure de Gwyn Barry.

L'Information est le genre de livre qu'on voudrait enfermer dans des clichés pour se prémunir contre sa complexité. C'est une comédie dévastatrice, un roman démesuré, arborescent. On peut s'y perdre comme dans Londres, comme dans New York, toutes deux magnifiquement évoquées. On peut aussi s'arrêter pour s'interroger : où est « l'information » ? Elle est simple et terrible : tout individu veut la mort de l'autre et la société ne « tient » que comme ça. Alors, dépression ? Amertume ? Le mauvais livre qu'on aurait pu écrire sur le sujet en aurait été bourré. Mais *L'Information* est tout le contraire, qui montre comment l'art peut renverser les perspectives, inverser le cours du temps – remplacer son déroulement linéaire, horizontal, mortifère, par une verticalité inédite. Ecrire sans se poser la question de l'avenir, de la postérité, ce n'est pas écrire, dit Amis, finalement. Et la différence entre Tull et Barry, tous deux mauvais écrivains, c'est que Tull se demande encore s'il *« se moquerait de ne pas avoir de génie, si personne n'en avait »* et répond *« non »* : *« Il voulait que les gens en aient, du génie ; il voulait qu'il y en ait, du génie, dans le monde. »* Cette affirmation-là, à la fin du XXe siècle, est franchement impardonnable. Martin Amis le sait. Arrogance maximale, n'est-ce pas ?



PATRICK MESSINA/METIS POUR « LE MONDE »

★ *D'autres gens*, de Martin Amis, paraît en poche (10/18 n° 2783).

L'INFORMATION
(The Information)
de Martin Amis.
Traduit de l'anglais
par Frédéric Maurin,
Gallimard, coll. « Du monde entier », 516 p., 160 F.

VISITING MRS. NABOKOV
de Martin Amis.
Traduit par Géraldine Koff-D'Amico,
éd. Christian Bourgois,
440 p., 150 F.

Le meurtre antisémite, une maladie d'Allemagne ?

Objet de polémiques, l'essai de Daniel Goldhagen fait resurgir la figure de l'antisémitisme allemand

LES BOURREAUX VOLONTAIRES DE HITLER
Les Allemands ordinaires et l'Holocauste
(Hitler's Willing Executionners. Ordinary Germans and the Holocaust)
de Daniel Jonah Goldhagen.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre Martin,
Seuil, 586 p., 160 F.

Voici, enfin accessible au lecteur francophone, ce livre sur la responsabilité des Allemands dans le génocide des juifs qui depuis sa parution, il y a un an aux Etats-Unis et au mois d'août en Allemagne, alimente une controverse *incroyablement* vive, suscite la colère d'une grande partie de la communauté des historiens, et a déjà attiré à lui un public de plusieurs centaines de milliers de lecteurs. Qu'est-ce qui a bien pu transformer un ouvrage savant sur la Shoah en ce véritable phénomène éditorial, qui, non content de réveiller les inévitables polémiques entre universitaires, a, à nouveau, profondément ébranlé une Allemagne, *qu'on croyait pourtant* familière avec l'exercice de *Vergangenheitsbewältigung* (le fait d'assumer son passé) ?

Certes, le livre de Daniel Goldhagen, fondé sur un patient travail d'archives, apporte un certain nombre d'éclairages historiques sur des points précis et souvent négligés du massacre des juifs. Par exemple sur les « marches de la mort » qui *ont suivi, dans les toutes dernières* semaines de la deuxième guerre mondiale, l'évacuation des camps. Ou sur les expéditions meurtrières menées par les bataillons de la police d'ordre (*Ordnungspolizei*) – troupes formées, non de fanatiques ni de SS, mais de réservistes, dont l'échantillonnage peut être considéré comme représentatif de l'Allemagne de ce temps-là, et où ne régnait pas, loin s'en faut, une discipline de fer. Tout ordinaires qu'ils aient été, ces Allemands se sont montrés tout aussi cruels que les tristement célèbres « *commandos* mobiles de tuerie » (*Einsatzgruppen*), les premiers à mener l'« assaut » final des nazis contre les juifs, en juin 1941. Cependant, tout cela ne suffirait pas à rendre raison de la passion et des controverses qui entourent cet ouvrage.

Nicolas Weill

Si le livre a fait scandale, c'est d'abord parce qu'il ébranle une sorte de consensus qui avait fini par se former auprès des spécialistes du sujet, de Hannah Arendt à Christopher Browning (1) : le génocide des juifs apparaissait de plus en plus comme le résultat d'une radicalisation de la guerre, d'un emballement des structures à la fois chaotiques et totalitaires de l'Allemagne nazie, et surtout pas la conséquence d'un projet mûri de longue date ; les bourreaux auraient agi sous l'effet d'un conformisme meurtrier, bureaucratique, pris qu'ils étaient dans une machinerie industrielle de la mort, et non d'une conviction – l'obsession antisémite n'étant le fait que d'une minorité fanatisée. Ce contexte explicatif où le mal est « banal », et le meurtre une routine, fait immanquablement passer au second plan, la spécificité culturelle des bourreaux (allemands) et de leurs victimes (juives). L'histoire de la Shoah en perd peu à peu son caractère indéchiffrable et sa particularité, et la souffrance juive finit par ne plus figurer que comme un codicille des horreurs imposées par les nazis à tous ceux qu'ils considéraient comme les ennemis du *Volk* allemand.

Or c'est bien ce consensus que Daniel Golhagen a entrepris de briser. Si la plupart des historiens, à commencer par Raul Hilberg, ont été en mesure de décrire le « comment » de la Shoah, l'historiographie « traditionnelle » n'a, selon lui, jamais su fournir une réponse pertinente à la question du « pourquoi ».

Que celui-ci ait placé son travail sous l'invocation de Max Weber, et pris pour fondement de son analyse l'individu, ses motivations et ses conceptions du monde plutôt que le jeu des structures anonymes, économique ou politique, est de ce point de vue révélateur. Tout autant que son insistance sur le processus « primitif » de génocide où l'assassin et sa victime sont à portée de fusil (*d'après Daniel Goldhagen plus de 40 % de celles du Génocide auraient péri de cette manière « artisanale »*).

Les protagonistes de ce livre sont les « agents du génocide » (*« toute personne ayant contribué en le sachant au massacre collectif des juifs »*). Leur nombre, encore à déterminer avec précision, pourrait aller de cent à cinq cent mille.

(1) Christopher Browning, *Des hommes ordinaires*, Les Belles-Lettres, voir « Le Monde des livres » du 25 février 1994.

le feuilleton
de Pierre Lepape

Pascal qui rit



Que fait-on lorsque l'on a décidé de ne plus regarder la télévision ? Tourner définitivement le bouton de son petit écran suffit-il à s'arracher du pouvoir des images ? Sur le mode romanesque, Jean-Philippe Toussaint analyse avec malice et drôlerie cette machine à stopper la pensée et à écarter l'ennui

LA TÉLÉVISION
de Jean-Philippe Toussaint.
Minuit, 272 p., 98 F.

Il n'y a pas davantage d'« école de Minuit » aujourd'hui qu'il n'y eut hier d'école du « nouveau roman ». Le « nouveau roman » est né du hasard d'une photographie, de l'opportunisme publicitaire de Robbe-Grillet et de l'amour universitaire des étiquettes. Comme il se trouvait que les écrivains de ladite « école » avaient du talent – du génie même, pour certains d'entre eux –, l'illusion a pris consistance. Si l'on réunissait aujourd'hui sur le trottoir de la rue Bernard-Palissy Jean Echenoz, Marie Ndiaye, Jean-Philippe Toussaint, Jean Rouaud, Eric Laurrent, Eric Chevillard, Christian Gailly, quelques autres encore, il ne serait pas difficile de leur trouver assez de points de ressemblance pour donner l'image d'un groupe, à tout le moins d'un compagnonnage spirituel. Ils ont un air de famille.

On y trouverait d'abord le sentiment commun que la langue française est une vieille dame respectable qu'on ne fait danser sur des airs nouveaux qu'après lui avoir fait convenablement sa cour. Les écrivains de Minuit ne rêvent plus de briser la langue; ils savent qu'il n'y a rien à gagner à ce terrorisme, sinon à abandonner la place aux conservateurs et aux perroquets. Le français, ils préfèrent en connaître minutieusement, scrupuleusement toutes les règles, toutes les figures rhétoriques, toutes les subtilités étymologiques, toutes les contraintes séculaires pour mieux s'en jouer et en jouer: dans la parodie, dans les surprises de la métaphore, dans le raffinement des néologismes, dans l'incongruité des rapprochements. Ils n'inventent pas une langue : ils gonflent la nôtre jusqu'à la rendre aussi transparente et légère qu'une bulle de savon dont les irisations changeantes donnent leurs couleurs arbitraires au récit.

Leur second point commun doit aussi beaucoup à la leçon de Diderot, c'est le rire. Ils écrivent tous des livres drôles, chacun à sa manière: la farce, l'ironie, l'humour, la cocasserie, le sarcasme, la facétie, le persiflage, la dérision. Ils ne sont pas les seuls. A la liste susdite, il conviendrait d'ajouter des écrivains comme Weyergans, comme Roubaud, comme Noguez. Après des années de dictature de la gravité – mais il y eut toujours d'indispensables pitres –, le rire est redevenu l'axe autour duquel tournent les perceptions de la comédie humaine, de la pantomime des gueux et du grand branle du monde. Les habitudes ne s'y sont pas encore faites : dire d'un roman qu'il est léger et drôle, dans un monde qui ne l'est guère, c'est l'envoyer dans l'enfer du divertissement, du superficiel, de l'éphémère. Nous avons encore un peu de mal à prendre le rire au sérieux.

La Télévision est un roman léger et drôle. Jean-Philippe Toussaint se fit, avec *La Salle de bain* et *Monsieur*, et sans le vouloir, la réputation d'un écrivain « post-moderne ». Le post-modernisme ressemblant à un grand sac où dégringole le je-ne-sais-quoi de ceux qui ne savent pas grand-chose, l'étiquette dont était affublé Toussaint ne risquait guère de le gêner. Tout juste le poussa-t-elle, peut-être, à écrire un roman en 1991, *La Réticence*, qui, à force d'être concerté et ingénieux, écrit sur une table d'architecte, avait perdu à l'arrivée ses couleurs et son charme. Avec *La Télévision*, il retrouve sa belle liberté d'esprit – qui est chez lui aux antipodes de la licence.

La Télévision ne raconte rien. Plus exactement : rien est ce que raconte *La Télévision*. Un universitaire a obtenu une bourse d'études à Berlin pour y mener une recherche sur Titien (ou le Titien, ou Tiziano Vecellio, ou T.V., chacun y va de son nom)... Sur un épisode, peut-être légendaire, de la vie de Titien et que rapporte Musset dans une nouvelle : le peintre, ayant reçu la visite de Charles Quint, laisse tomber son pinceau devant l'empereur. Celui-ci se baisse, ramasse la brosse gluante de peinture et la tend à l'artiste. Métaphore glorieuse de la supériorité de la création sur le pouvoir. Mais c'est l'été à Berlin, il fait beau, la femme enceinte du jeune historien d'art est partie en Italie avec leur fils. La ville est presque vide, comme le temps dont dispose le narrateur, surtout depuis qu'il a décidé de ne plus regarder la télévision. Que fait-on à ne rien faire, lorsque le petit écran est éteint, qu'on recule sans cesse le moment où l'on doit commencer à écrire, qu'on perd même peu à peu les raisons qui vous ont fait entreprendre ce travail ? On ne fait rien : on pense. « *Par ne rien faire, j'entends ne rien faire d'irréfléchi ou de contraint, ne rien faire de guidé par l'habitude ou la paresse. Par ne rien faire, j'entends ne faire que l'essentiel, penser, lire, écouter de la musique, faire l'amour, me promener, aller à la piscine, cueillir des champignons. Ne rien faire, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer un peu vite, exige méthode et discipline, ouverture d'esprit et concentration.* » Notre universitaire sait se payer de mots. La vérité est qu'il ne lit plus guère, que la musique fait partie du « *gigantesque tapis d'ondes qui s'abat quotidiennement sur le monde* », que ses amours sont en voyage, les champignons hors de portée. Restent les promenades et la piscine : des activités qui laissent le terrain libre à la pensée. Il pense donc, dans cette totale vacance, dans le temps qui s'étire désormais sans repère ; et plus il pense – on ne sait trop à quoi : à rien, peut-être –, plus le reste lui semble perdre peu à peu de sa consistance et de sa réalité. Tout devient pensée, c'est-à-dire combinaisons de représentations : fantaisie.

Le narrateur se dénude, intellectuellement et physiquement, dans la candeur et la cocasserie. Penser les choses procure un pur plaisir qu'on ne retrouve jamais complètement dans leur réalisation. Ainsi de son étude sur Titien : « *Si l'on a déjà joui tout son soûl des jouissances potentielles d'un projet aux étapes précédant sa réalisation, il ne reste plus, au moment de le mettre en œuvre, que la douleur inhérente à la création, le fardeau, le labeur.* » Toussaint – son narrateur tout au moins – expérimente la possibilité d'un travail – d'un livre par exemple ; et, pourquoi pas, d'un roman – qui serait pure jouissance du temps, pur projet, potentialité toujours maintenue à l'état de veille, sans passage à l'acte. Il est devenu un pur spectateur des images qu'il se fabrique, sans le moindre pouvoir sur elles.

Rien de tout cela n'est évidemment dramatique : un drame ne peut jamais survenir ailleurs que dans la réalité. Quand tout est devenu potentiel, virtuel, il suffit de modifier le scénario ou d'inverser les rôles pour que les catastrophes se transforment en gags. Le héros de Toussaint a décidé de ne plus regarder la télévision, mais il est déjà trop tard : le mal est fait, il est devenu à lui-même sa propre télévision, sa fabrique perpétuelle d'images dont le flux incessant, incohérent, uniformisant est devenu la seule réalité, interdisant par son désordre jusqu'à la formation même de la pensée, jusqu'à la possibilité de la création : « *L'homme maintenant – l'entrepreneur, l'artiste, l'homme politique – semblait consacrer davantage de temps et d'énergie au commentaire de ses actions qu'à ses actions elles-mêmes. N'étant évidemment pas étrangère à cette dérive, la télévision pouvait cependant nuire encore bien davantage à la création artistique, en proposant par exemple des émissions où les artistes seraient invités à venir parler de leurs projets. (...) Les artistes seraient sans doute bien meilleurs d'ailleurs, plus vivants et plus convaincants, pour parler d'œuvres auxquelles ils n'auraient pas encore mis la première main et pour lesquelles ils auraient conservé toute leur énergie intacte, que pour commenter une œuvre qu'ils viendraient de finir, une œuvre qui leur tiendrait à cœur, fragile et délicate, qu'ils prendraient jalousement soin de défendre, et dont ils seraient, finalement, infoutus de parler avec la désinvolture qui sied.* » Quelques essayistes ont analysé avec gravité la crise de la représentation – et donc de la civilisation – ouverte par le bombardement continu d'images virtuelles que nous subissons, dans l'extase et le manque. Jean-Philippe Toussaint lui donne une expression romanesque d'une efficacité comique et critique exemplaire.

Il ne s'en tient pas au banal constat que la télévision nous mange. Avec malice, tout sourire, il balaie les arguments de la mauvaise foi : la télévision nous est devenue indispensable ; même ceux qui prétendent le contraire, les intellectuels, les créateurs ; ceux qui prétendent n'y jeter un œil que par mégarde ne peuvent plus se passer de cette machine à stopper la pensée et à écarter l'ennui. Tout au long de *La Télévision* s'ourle une méditation qui commente, sur le ton de l'humour et de la farce, certaines des pensées de Pascal. Celle-ci par exemple : « *La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement, et cependant c'est la plus grande de nos misères. Car c'est cela qui nous empêche principalement de songer à nous, et qui nous fait perdre insensiblement. Sans cela nous serions dans l'ennui, et cet ennui nous pousserait à chercher un moyen plus solide d'en sortir, mais le divertissement nous amuse et nous fait arriver sensiblement à la mort.* » Toussaint est un janséniste qui rit.

version originale

Sciascia, un candide pessimiste

Ecrivain réservé, timide, polémiste et moraliste engagé : deux positions ambivalentes autour desquelles s'articule la première biographie que lui consacre Matteo Collura

IL MAESTRO DI REGALPETRA, VITA DI LEONARDO SCIASCIA
de Matteo Collura.
Longanesi, 390 p., 32 000 lires.

Dans la vie de Leonardo Sciascia, on note comme un tiraillement entre deux pulsions différentes. D'un côté, l'écrivain né en Sicile en 1921 était un homme timide et réservé, plus à son aise dans le monde retiré de son village natal, où, protégé par les liens familiaux, il menait une vie tranquille en se consacrant à l'écriture. De l'autre côté, sa verve polémique et sa rigueur de grand moraliste l'ont poussé sans cesse à s'engager, d'abord avec ses livres, mais aussi directement dans la réalité bouillonnante de la politique italienne des années 70 et 80. C'est cette ambivalence que Matteo Collura montre tout au long de sa biographie de l'écrivain, *Il Maestro di Regalpetra*, où, pour la première fois, la vie de Sciascia est reconstituée en détails. Une vie qui, sur le plan privé, a été sans éclats ni aventures, mis à part le suicide du frère et la mort du père malade et fou, deux épisodes qui touchèrent profondément l'écrivain. Pour le reste, son existence fut inlassablement

prendra le large, plus il se sentira lié au microcosme de ses origines jamais répudiées », écrit le biographe. D'ailleurs, toute sa littérature naît de son expérience vécue, qu'il transfigure dans ses romans et nouvelles. C'est « *la Sicile comme métaphore* », la Sicile qu'il connaît personnellement et celle historique découverte dans les bibliothèques.

On peut comprendre alors que, ayant grandi entre l'injustice du fascisme et celle de la Mafia sicilienne, Sciascia pose d'entrée « *le problème de la justice* », auquel se rattachent « *ceux de la liberté, de la dignité et du respect entre les hommes* ».

municipal de Palerme dans les rangs du Parti communiste, mais il démissionnera dix-huit mois plus tard, en s'éloignant de plus en plus de ce parti. La distance se creusera à l'occasion de l'enlèvement et du meurtre d'Aldo Moro par les Brigades rouges. Dans *L'Affaire Moro* (publié en 1978 en France avant l'Italie) il dénonça les démocrates-chrétiens et les communistes pour n'avoir pas voulu sauver le président de la DC et, tout en condamnant la violence terroriste, il se refusa à cautionner cet Etat qu'il avait tant critiqué. Une telle prise de position fut à l'origine de très violentes polémiques. Tout comme, en 1987, deux ans avant sa mort, ses critiques aux « *professionnels de l'anti-Mafia* » et sa dénonciation de toute rhetorique à propos de la Mafia furent considérées comme un désaveu des juges engagés sur ce front. Ce n'était pas son intention, mais c'est ainsi que fut interprétée et violemment critiquée sa liberté de parole.

Finalement, pour Collura, Sciascia est « *un grand personnage du monde tranquille des lettres qui est continuellement tenté de franchir les frontières le séparant du monde turbulent et visqueux de la politique* ». Dans ses livres comme dans ses expériences politiques il

Leurre espagnol

Derrière le masque, le héros bouge encore. Juan Manuel de Prada livre son trop-plein de références dans un roman étonnant

LAS MÁSCARAS DEL HEROE
de Juan Manuel de Prada.
Valdemar, « El Club Diogenes »
600 p., 2 950 pesetas.

A vingt-six ans, Juan Manuel de Prada a déjà publié un recueil de nouvelles au titre provocateur *Coños* (« cons » au sens anatomique), puis un autre, *El silencio del patinador*, et à partir d'une nouvelle de ce deuxième livre, un roman, ces « masques du héros », qui l'ont fait qualifier – comme on siffle ou comme on tire son chapeau – par un des plus célèbres écrivains espagnols, Arturo Pérez-Reverte, de *hijo de puta* (ce que l'on pourrait traduire ici par « ben mon salaud »).

Juan Manuel de Prada n'est certainement pas un jeune écrivain typique au sens où on l'entend actuellement un peu partout : il ne s'inscrit pas dans cette ligne plus ou moins dure à base de sexe, de drogues, de musique, de violence ou de résignation. C'est un écrivain. Mais c'est un écrivain enfant, un enfant surdoué, un peu monstrueux, un peu effrayant, qui renverse tout sur son passage, mélange tout, malaxe tout, jette, casse, et repart en courant dévaster son domaine : l'écriture. Il n'aime que ça, ne pense qu'à ça,

ré, un poète, pas beaucoup plus ragoûtant, mais qui atteindra une sorte de rédemption par le martyre, Pedro Luis de Gálvez. Avec eux, à travers eux, Prada réécrit l'Histoire, qu'il singe et persifle en lui accolant systématiquement ce « H » majuscule dont il s'excuse chaque fois dans une parenthèse *(perdón por la mayúscula)*, l'histoire donc d'une quarantaine d'années, depuis le début du siècle jusqu'à 1940, l'histoire circonscrite à l'Espagne et, principalement, l'histoire de Madrid, avec autour des deux héros, et encore plus masqués, des dizaines de personnages aux noms plus ou moins célèbres de la littérature, de la peinture, du cinéma et de la politique, de Valle-Inclán à Borges, Salvador Dali, Buñuel, Ramon Gómez de la Serna, le roi Alphonse XIII, en passant par Hoyos y Vinent, González-Ruano – surnommé « Ruanito », Pío Ba-

pesante et tragique, une fresque sanglante et sordide, profondément pessimiste, des passions humaines, de la vilenie, de la barbarie et de la misère.

Ce qui avait démarré comme une parodie de roman picaresque va exploser, et vont surgir des énormités et des mesquineries, des horreurs et des trahisons, et des scènes inoubliables comme celle où Gálvez, poussé par l'incurie à l'indignité absolue, va mendier de bar en bar en portant dans une boîte en carton le cadavre de son enfant mort-né. Scène qui se répète plus abjecte encore dans un cimetière où Buñuel accompagné de Dali va profaner les tombes par fascination pour la putréfaction. Buñuel qui prône « *la dialectique des poings et des pistolets* » et Gálvez lui-même, parti comme mercenaire cambrioler des banques en Amérique du Sud dans l'ombre de Buenaventura Durruti, apportent une tonalité anarchisante face à un José Antonio Primo de Rivera assez charmant mais falot. Navales et Gálvez s'affrontent sur tous les terrains, celui de l'amour de Teresa, la femme tuberculeuse de Gálvez pour qui Fernando conçoit une passion empreinte de dépit, celui des lettres et de la littérature, Fernando volant et plagiant Gálvez, celui de la politique enfin,

Henri Michaux, de colère et d'acquiescement

Tous les poèmes, inédits ou inconnus, présents dans cette anthologie involontaire traduisent les styles et les genres dont l'explorateur des « espaces du dedans » usa pour dire ses rêves, ses peurs, ses obsessions. Un recueil d'où jaillit la force d'un verbe de résistance

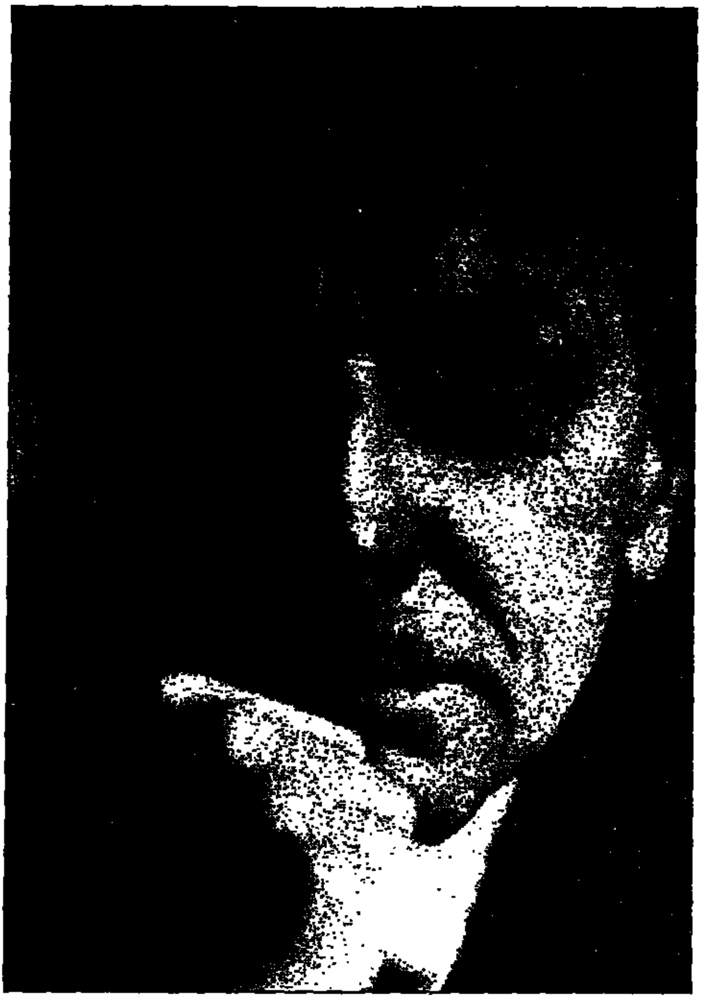
A DISTANCE
d'Henri Michaux.
Mercure de France, 136 p., 70 F.

Les lecteurs d'Henri Michaux, comme ceux qui gagneraient à le devenir, recevront, en ce début d'année, cette petite cinquantaine de poèmes, presque tous inédits, comme un *précieux cadeau* – en attendant la « Pléiade », mise en chantier sous la direction de Raymond Bellour, qui ne verra pas le jour avant l'année prochaine. A sa mort en octobre 1984, le poète de *Face aux verrous* laissa peu d'inédits. Il était exigeant, sévère avec lui-même, autant qu'avec ses lecteurs ou ses exégètes. Son grand souci de la composition de ses livres, sa volonté de ne pas laisser échapper, sous sa signature, des textes dont il n'aurait pas dûment contrôlé la publication, firent place nette, ou à peu près. Inutile de trop fouiller et d'organiser un culte à l'œuvre inconnue : la poussière que Michaux laissait derrière lui ne recèle, a priori, pas d'or caché. Mais l'œuvre publiée, dont une large part, sinon l'essentiel, est à présent disponible en poche (en « Poésie »/Gallimard), est assez riche et diverse pour donner à Michaux la place qui lui revient : celle de l'un des plus grands poètes de ce siècle.

Composé par Micheline Phankim, exécutrice testamentaire de Michaux, et Anne-Elisabeth Halpern, ce recueil ne contient nullement des pièces mineures, fonds de tiroirs, brouillons ou ébauches. Les poèmes et proses poétiques rassemblés ici, dans l'ordre chronologique de leur rédaction – dans la mesure où celui-ci a pu être reconstitué –, soit sont inédits, soit ont paru en revues ou dans des plaquettes à tirage limité, sans être repris dans les grands recueils. Ils recouvrent, du début des années 20 à la mort, la totalité de la carrière de l'écrivain, et sont presque tous au niveau de qualité des textes *connus*. Les raisons pour lesquelles ils ont été écartés par Michaux des éditions courantes de ses livres pourraient être analysées, pesées – mais elles n'importent guère pour le lecteur d'aujourd'hui, qui n'aura aucune difficulté à les inscrire naturellement dans le corps de l'œuvre.

Le choix de présenter une édition *non savante*, délestée d'un trop lourd appareil de notes et d'explications, est parfaitement justifiable et justifié, même si quelquefois on souhaiterait en savoir un peu plus sur la genèse de certains textes. Un autre volume, de proses « non poétiques » cette fois, pourrait suivre – avec notamment, on doit l'espérer, *Nous deux encore*, ce récit datant de 1948, écrit après la mort tragique de sa femme et dont Michaux empêcha toujours la réédition. C'est à ce même événement que le poème *Portes donnant sur le feu* du présent volume fait probablement écho.

A distance se présente ainsi comme une anthologie involontaire mais néanmoins représentative des principales manières, des différents styles et genres – fable ou apologue, aphorisme, incantation, glossolalie... – dont le poète, successivement ou simultanément, usa pour traduire ses obsessions et ses peurs, ses visions ou ses rêves. Deux chapitres sont pourtant absents de ce florilège – celui de *Plume*, personnage conçu, *« entre centre et absence »*, dans l'immédiat avant-guerre, et celui des expériences hallucinogènes, de *L'Infini turbulent* et de *Connaissance par les gouffres*.


PAUL FACCHETTI
La cohérence du monde sensible et des univers imaginaires

Ce qui frappe d'abord ici, c'est la cohérence du monde sensible et de l'univers imaginaire du poète. Ou plutôt *des* univers imaginaires. Certes, cela n'est pas une découverte ; et c'est d'ailleurs cette richesse, fédérée par une langue unique, qui fait de Michaux un poète plus complexe et divers que René Char, Saint-John Perse, ou même Francis Ponge. Mais à bien connaître, ou non, cette œuvre, on s'enchante toujours et à nouveau de le constater : travaillant dans le mouvant et l'impondérable, dans cela qui ne peut jamais trouver repos, se fixer en une forme définitive, être admis, par l'esprit ou le corps, comme hypothèse solide et véritable, Michaux oppose à la délitescence du monde, aussi bien intérieur qu'extérieur, l'étonnante force de résistance de son verbe poétique.

Résistance sur tous les fronts : *« Ubiquité par les voix / par les sons / par les lendemains qui avancent et crient déjà / Ubiquité par les restes de vieux enfantements / par les braillements contemporains / par les absences récalcitrantes / qui réclament présence, intime judicieuse présence. »* Cette force, il la retrouvera intacte lorsque les mots se tairont (très provisoirement) et que le verbe se fera traits de plume ou de pinceau.

Quel autre poète invite à une si fastueuse jubilation des mots, fomente une si belle fête à partir de ce que son ami Jean Paulhan appelait les *« incertitudes du langage »* ? Et cela à l'instant même où le dégoût, la colère ou bien encore l'angoisse ont la prétention de réduire l'homme au silence, la parole au cri inarticulé et au sanglot.

Chez Michaux, tout s'invente à tout instant, obéit à une liberté supérieure, prend incessamment le risque de l'inconnu, ne se laisse enfermer dans aucune pose ou stature, aussi noble et séduisante soit-elle. Voyageant par exemple, en Asie ou ailleurs, il crée, à côté des pays réels et des espaces du dehors, des contrées imaginaires, des peuplades vraisemblables, réalités intérieures destinées à mieux souligner l'irréalité et la contingence des données de la raison ou de l'expérience.

A chacun de ses *« espace*[s] *du dedans »*, Michaux attacha un style, un lexique, un rythme. Sans quitter le domaine de la poésie, il traduit ainsi ses humeurs et ses pensées, sa philosophie, sa morale, et jusque sa vision politique. Les textes les plus émouvants de ce volume sont d'ailleurs ceux qui renvoient, de près ou de loin, à l'univers de la guerre – à laquelle, sans faire jamais sonner le clairon militaire ou patriotique, il ne se sentit nullement étranger. De cette époque, le recueil *Epreuves, exorcismes*, en 1946, reste le premier et bouleversant témoignage.

« Une fois de plus, venez / venez, mots misérables / pour exprimer plus misérable encore / pour exprimer le tombé, le dévasté, le méconnaissable / le trois fois plus redoutable qui dans l'ombre se prépare », écrit Michaux en 1943. A ces vers répond l'injonction que Beckett s'adressait à lui-même : *« ... Il faut dire les mots, tant qu'il y en a, il faut les dire, jusqu'à ce qu'ils me trouvent, jusqu'à ce qu'ils me disent, étrange peine, étrange faute... »*

L'œuvre d'Henri Michaux tient dans ce paradoxe qui sépare et cheville ensemble un formidable dynamisme d'écriture et une vision très noire, souvent grimaçante. Comme ces quelques poèmes le montrent à nouveau, elle tire son énergie d'être au bord de cet épuisement, des mots et de l'être. Ce qui pourrait, ou devrait l'abattre, l'exalte ; les poisons se changent en remèdes. Mais cette noirceur n'est pas le dernier mot. Lecteur dès son jeune âge des grands mystiques – qu'il n'interprète pas du tout avec la condescendance d'un Cioran –, l'auteur des *Grandes épreuves de l'esprit* regarda aussi, surtout à la fin de sa vie, vers une certaine sérénité. Pas du tout celle, rassurante et tiède, qu'on se fabrique pour parer spirituellement à toute éventualité, mais celle qui postule et médite l'*« accomplissement des accomplissements / avec l'acquiescement, le complet acquiescement / du cœur repris, retrouvé, recueilli... »*. C'est aussi ce « oui, ou du moins son désir, que Michaux nous donne à lire.

Patrick Kéchichian

Signalons également : le beau catalogue d'une exposition de dessins et gouaches organisée à Nantes à l'automne 1996 (Galerie J.-C. Fradin, 4, place Edouard-Normand, 44000 Nantes, 95 F) ; un essai de Claude Fintz, *Expérience esthétique et spirituelle chez Henri Michaux* (L'Harmattan, 334 p., 170 F) ; le numéro de la revue *Sources*, qui reproduit les actes du colloque Michaux qui s'est tenu à Namur en octobre 1995 (Revue de la Maison de la poésie de Namur, rue Fumal, 28, B-5000 Namur, 250 p., 100 F).

Jean Rambaud au dernier temps de l'enfance

LES MIROIRS D'ARCHIMÈDE
de Jean Rambaud.
Plein Sud, 219 p., 120 F.

ADIEU LA RAILLE
de Jean Rambaud.
Plein Sud, 190 p., 120 F.

La raille est à Toulon ce que les titis sont à Paris, *« gamins de la rue, pas des voyous »*. En prime, l'accent. De deux romans qui mettent en scène cette jeunesse, l'un pour le traditionnel *« adieu à l'enfance »*, l'autre pour une aventure où les garnements d'une classe de 4e lancent un *« A nous deux »* aux Panzer de la Wehrmacht, on ne peut guère attendre de surprise. A moins d'aller voir ce que Jean Rambaud en a fait. C'est-à-dire non des redites de *Grand Meaulnes* ou de *Guerre des boutons*, non une reprise d'un folklore pagnolesque, mais des récits qui tiennent leur caractère à la fois plaisant et grave d'être pathétiques sans emphase, romanesques sans manquer de réalisme, et surtout d'être d'une écriture pour laquelle s'imposent les épithètes rigoureuse et joyeuse. Il y a toute la folie de l'enfance, ses rêves, ses tentations d'héroïsme et de découverte de l'amour, dans ce petit monde, résumé du grand, et l'on s'attache aussi bien à Zé, chef de bande qui découvre que quinze ans est un âge bien difficile, qu'à Hélène dite « Blondie », professeur dont l'arrivée arrache au jeune Moutarde : *« Pour moi, c'est réglé dans la minute : je suis amoureux, point final. »* Un *« final »* qui peut résumer ces deux romans des derniers temps de l'enfance. Et l'on retrouvera l'art du portrait qu'a Jean Rambaud avec les quinze personnages d'un recueil de nouvelles, intitulée *Espèce d'individus* (1), qui sont, comme ces miniatures de camée, peu importantes en volume mais ciselées avec précision.

Pierre-Robert Leclercq

---

(1) La Bartavelle, 147 p., 90 F.

La cavalière et le premier venu

« L'essentiel ne se voit pas », affirme Christian Oster par la voix de Louis, saisi par l'amour d'une femme sur son cheval

LE PIQUE-NIQUE
de Christian Oster.
Minuit, 190 p., 88 F.

On ne peut pas dire que Christian Oster soit un timide qui fuit devant les « grands » sujets pour s'attarder sur lui-même, se pencher sur les arcanes de son moi et flâner dans les labyrinthes de sa personnalité. Ce n'est pas un de ces écrivains frileux et minimaliste effarouché par l'ampleur de la tâche. Ce n'est pas lui que l'on verrait se replier sur son intimité – ce qui est tout de même à noter par les temps littéraires qui courent et qui piétinent.

Non, ces sujets massifs et quasi éternels il s'en saisit ; intrépide, il les prend à bras-le-corps, en fait son bien. L'amour et l'amitié, la solitude, la mémoire, la paternité sont ainsi les thèmes bien délimités de ce *Pique-nique*, cinquième roman de Christian Oster, et deuxième en un an (1). Comme cela est sans doute un peu juste, l'écrivain a également puisé dans une thématique secondaire : l'écologie forestière et autoroutière associée à quelques rudiments d'équitation. Mais voilà, de tout cela, qui ne brille quand même pas, en tant que tel, par son originalité, Oster traite d'une manière particulière, originale. Une expression familière mais adéquate pourrait décrire cette particularité : l'auteur prend les choses par le petit bout de la lorgnette. Par ce côté de la lentille, le monde et les créatures qui s'agitent à sa surface ne sont plus exactement à leur place connue, habituelle. Quelque chose s'est produit, déplacé. Quelque chose de drôle et en même temps d'inquiétant, qui prête à rire, à rire sur fond de gravité.

« L'homme auquel j'aimerais donner ici quelque importance, banalement je l'appellerai Louis. Ou Charles. Ou Julien. A la mi-journée d'un samedi, donc, Louis... » Ainsi débute, au son des fanfares de l'incertitude, l'histoire du héros superlativement banal et invisible de Christian Oster... Mais l'écriture est apte, précisément, à faire advenir le premier venu, celui qui, l'instant d'avant, n'avait pas la moindre ambition, ni même l'idée d'exister. Vingt-quatre heures de la vie de Louis donc, comme déroulées en temps réel : celui de la fiction.

De quoi ces heures sont-elles faites ? En quoi méritent-elles de surnager de l'ennui et de la platitude des jours qui ont précédé, qui vont suivre ? Pour être plus précis, en quoi leur banalité mérite-t-elle d'être distinguée, spécifiée, tirée hors de l'océan de la banalité générale ?

COUP DE FOUDRE ?

Avant de tenter de répondre à ces questions, résumons l'intrigue, ou ses prolégomènes. Ce sera vite fait. Au début du roman, Louis et sa fille Pauline, cinq ans, se rendent à un rendez-vous en forêt de Sénart – tous les lieux sont nommés par l'écrivain qu'on imagine sans peine avoir procédé à des repérages précis – pour un pique-nique avec trois amis, perdus de vue depuis vingt ans. Arrivée près du parking, la voiture de Louis tombe en panne. Les choses ensuite se précipitent, si on ose dire : Louis perd Pauline, la recherche non sans angoisse – celle, bien naturelle, qu'éprouve un père à l'égard de sa fille, surtout dans le cadre contemporain d'une famille monoparentale. Là, parmi les fourrés et au cœur de son angoisse, il croise une cavalière accorte, dont on saura le nom quelques dizaines de pages plus loin ; un nom qui mérite qu'on le mentionne : Blanche Hazanavicius, agent de l'Office national des forêts. Coïncidence ou salut adressé ? Dans un court et beau récit de Denis Roche – *Prose au-devant d'une femme* (éd. Fourbis, 1988) –, la cavalière rencontrée par le narrateur se prénommait également Blanche (Castle).

« C'est, pour l'instant, à peu près tout, et cependant ce n'est pas l'essentiel. L'essentiel ne se voit pas. » Cela s'appelle peut-être une illumination, ou un coup de foudre : *« L'essentiel est que, imprécise encore, quoique impérieuse, la beauté de la jeune femme, à savoir l'idée qu'il s'en fait, pourrait emporter Louis comme il souhaite d'ailleurs qu'elle l'emporte. Car voilà Louis saisi. C'est son tour. C'est à lui que ça arrive. Il le sait. »* Les dernières pages du livre développeront – magnifiquement, il faut bien le dire –, à l'issue de péripéties que l'on devrait presque qualifier de palpitantes, le motif du saisissement : inhabile (banalement), ne voyant rien, ou pas grand-chose, inapte à quelque apprentissage, Louis soudain *« sait »*, d'un savoir indubitable. Et le roman peut se clore, se refermer sur le mystère qui l'a mené jusqu'à cette issue. Mystère où se jouent à nouveau les grands thèmes dont nous parlions – l'amour, l'inclination amoureuse au premier chef.

« On sait la difficulté de dire plusieurs choses qui arrivent ensemble, quand l'image, prétend-on, peut rendre tout. Mais ce qui reste à dire ne se verra point, ou sera peu visible, tel le visage de la cavalière. » Ces lignes donnent en quelque sorte la mesure du projet ou du désir littéraire de Christian Oster. Ce n'est pas sur la volonté morbide de faire triompher la platitude que Christian Oster s'appuie, scrutant ce qui n'a aucun relief, ce qui est imperceptible (lorsqu'on regarde du « bon » côté de la lorgnette). Tirant au contraire avec la plus grande délicatesse, avec attention et humour, sans se laisser distraire par les sirènes de la psychologie, le fil ténu d'une intrigue que l'on peut juger improbable – mais elle est simplement vraisemblable –, le romancier construit, de fait, une image convaincante, une image que nul objectif ne peut fixer. Image paradoxale, contradictoire, principe d'incertitude qui commande nos vies, alimente nos troubles.

P. K.

---

(1) *Volley-ball* (1989) ; *L'Aventure* (1993) ; *Le Pont d'Arcueil* (1994) ; *Paul au téléphone* (1996) ; tous chez Minuit.

Désillusions du retour

Les mots. Ultime refuge pour le poète Abellatif Laâbi en mal du pays perdu

LE SPLEEN DE CASABLANCA
Abellatif Laâbi.
La Différence, 96 p. 89 F.

Aimé Césaire dit que *« l'exil est un dur métier »*. Abdellatif Laâbi, qui a connu les nuits et les jours sombres de l'isolement et de la prison, qui a goûté aussi à l'exil et à l'éloignement, a eu la même réflexion quand il a tenté de s'installer de nouveau au Maroc. Pour lui, *« le retour au pays est un dur métier »*. Il s'est rendu compte que le pays a été volé, déplacé vers des territoires et des mœurs où le poète ne se reconnaît point. Il a eu le sentiment d'avoir perdu un vieil ami. Ce n'est peut-être pas le pays qui a changé mais ceux qui n'ont pas su l'habiter, l'aimer et le préserver de certaines dérives.

Il se demande : *« Où s'en est allé le pays de notre jeunesse ? »* Il regarde et observe. Ce qu'il voit ne le rassure pas : des gardiens partout ; des cafés réservés aux hommes ; des gens qui se bousculent sans ménagement ; des regards qui vous suspectent et des mains qui se tendent. Ce Maroc-là, comme dirait le regretté Mohammed Khaïr-Eddine, est un pays qui fait mal. C'est plus qu'une déception, c'est une blessure de plus dans un corps qui a été si maltraité par les temps de la répression et de l'injustice.

Le poète est devenu un étranger qui avance dans des ruelles défoncées, dans des terrains abandonnés, les yeux rivés sur l'horizon caché par une brume de poussière. Il espérait l'apaisement et la sérénité et ne trouve qu'un amas d'apparences où toutes les férocités se valent. Alors vivre est devenu une tâche ardue. Heureusement que les mots le couvrent et lui promettent un lieu pour le repli.

Le poète se réjouit malgré tout, parce qu'il se sent dans un buisson de questions qui le réveillent au milieu de la nuit. Comme il dit, ses *« idées n'ont pas d'ombre »*. Il attend son *arbre* pour écrire. *« Pourquoi fermes-tu ta porte quand tu écris ? »*, se demande-t-il. La réponse est donnée dans ce poème :

Je tire les rideaux
pour pouvoir fumer à ma guise
Je tire les rideaux
pour boire un verre
à la santé d'Abou Nouwas
Je tire les rideaux
pour lire le dernier livre de
[Rushdie
Bientôt, qui sait
Il faudra que je descende à la
[cave
et que je m'enferme à double tour
pour pouvoir
penser
à ma guise.

Après cette chute, il quitte le pays alors qu'il n'est guéri ni du rêve ni de la vie. Il revient à Paris, cette ville *« qui en a vu des détresses et des suicides de poètes »*. Paris l'accueille de nouveau, et lui continue de penser à l'enfance dans la médina de Fès, à sa mère à qui il dit : *« Je suis ton éternel enfant/Grandir/est au-dessus de mes forces. »* Il prie le pays qui l'écarte et l'éloigne de le laisser au moins le chercher, persuadé que *« c'est un pays encore à naître/dans la lenteur du lointain/et du proche/Dans la langueur de l'espérance/mille fois trahie/Dans la langue éperdue/et retrouvée »*.

Abdellatif Laâbi atteint avec ce recueil une belle maturité ; il poursuit son itinéraire de témoin et de poète avec des mots simples, des mots ciselés dans l'angoisse existentielle, au-delà de l'urgence, parfois avec violence, et se débarrasse de ses illusions. Comme il écrit dans *Le soleil se meurt* (1992) :

Qui parle
de refaire le monde ?
On voudrait simplement
le supporter
avec une brindille
de dignité
au coin des lèvres.

Tahar Ben Jelloun

Jean-Pierre Otte, professeur de désir

De sa Belgique natale, pays de la confusion du réel et du surréel, le romancier a conservé le sens du merveilleux quotidien. S'il conte avec drôlerie les ébats sous toutes leurs formes, c'est pour conduire à une même invite : celle du « plaisir d'exister »

HISTOIRES DU PLAISIR D'EXISTER
de Jean-Pierre Otte.
Julliard, 224 p., 119 F.

Jean-Pierre Otte s'intéresse beaucoup au coït. Par largesse d'esprit, il étend ses prospections aux histoires d'amour, aux mythes qu'elles engendrent et à l'existence en général. En fait, Jean-Pierre Otte a dans la vie ce qu'il appelle « *un état de disponibilité absolue* ». C'est bien malgré lui, croyez-le, s'il est indiscret et s'il se fait le voyeur de scènes intimes au point, parfois, de s'identifier à leurs acteurs : « *Notre tâche ne va pas être commode : ces femelles offrent des formes qui glissent comme des songes consistants mais poisseux. Trop humides et comme huilées, elles se dérobent à la prise. Leur peau lisse, même en s'agrippant résolument aux aisselles, ne permet pas de se maintenir en place. Il n'y a pas de confort : on croule de tous côtés. Ce n'est pas tout d'obtenir un consentement, il faut encore réussir à s'attacher et continuer le chevauchement le temps nécessaire à l'action.* »

Nous sommes toutes des grenouilles vertes. C'est du moins ce que doit penser Jean-Pierre Otte en décrivant avec une si évidente « sympathie », au sens propre, les tracas intimes de cet homme grenouille s'épuisant ainsi à la tâche. Pour connaître la suite de ses ébats et de ses déboires avec la dame grenouille, il faudra se reporter au chapitre adéquat dans *L'Amour en eaux dormantes* (1) où, après le non moins merveilleux *Amour au jardin* (2), l'écrivain a recueilli les aventures amoureuses des riverains de ces eaux qui dorment (grenouilles vertes, libellules bleues, scorpions d'eau, tritons, salamandres, sangsues ou moustiques). Et son humour est d'autant plus gracieux que son espionnage est rigoureusement scientifique. Pour lorgner tout ce petit monde, Jean-Pierre Otte a trouvé un observatoire privilégié : les Causses du Lot – Ernst Jünger est venu là deux fois, paraît-il, pour y chercher des insectes rares. Otte s'y est construit lui-même, à partir d'une grange en ruine, la maison qu'il habite depuis une dizaine d'années avec sa femme, Myette Ronday, dans un état discret mais visible de bonheur absolu. Le dernier roman de Myette, *Comment devenir une mante religieuse quand on a des réflexes de fourmi* (3), peut donner un aperçu, très lacunaire, de leurs intarissables conversations.

BONHEUR

Leur accent vient de Belgique, comme eux et comme leur histoire d'amour qui a commencé sur le pont des Arts, à Liège, beaucoup plus simplement que pour le mâle grenouille. Jean-Pierre Otte mesurait déjà 1,96 mètre, il avait dix-huit ans et il fut ébloui, en croisant un ami, par la jeune femme qui l'accompagnait. « *Est-ce que je peux vous revoir ?* », lui a-t-il lancé au bout de quelques minutes, en bafouillant. Et elle a répondu : « *Seulement si c'est pour toujours.* » En la quittant, il avait oublié de lui demander son nom mais les voilà, près de trente ans après, aussi éblouis que sur le pont de Liège, au milieu d'une de ces dolines du Quercy que l'on croirait sauvages si les fameuses « murettes » de pierres ne quadrillaient pas les champs. Il y a aussi six ânesses, trois poules rousses, une chatte, un chien et un perroquet, sans compter les larves et autres têtards qui attendent leur heure dans des jarres. Le chien s'appelle Twin Peaks en hommage à David Lynch, le perroquet Gala en hommage à Dali, et un autre chien Knut en hommage à Knut Hamsun, mais Knut est mort, sa photo (celle du chien) trône sur les étagères. Quant aux six prénoms des six ânesses qui vous contemplent bien alignées au bord du pré, ils ne rendent hommage qu'à elles-mêmes, et c'est bien comme ça.


« VERS L'AVENIR »
« Le vrai secret, c'est d'avoir toujours vécu plus qu'on ne raconte »

De la Belgique, Jean-Pierre Otte a gardé le sens d'une évidence, celle du merveilleux quotidien. « *Chez nous, le réel et le surréel, c'est la même chose* », explique-t-il avec son visage rieur qui a l'air de sortir d'un dessin d'Hergé, doux mélange du professeur Halambique et d'un enfant très tenté de faire une farce. « *Je me demande pourquoi certains voient du surréalisme dans les peintures de Delvaux. Des femmes nues dans une gare, c'est pourtant normal, non ?* » Son art singulier est de donner aux *Histoires du plaisir d'exister*, qui sont toutes vraies, un air délicieusement invraisemblable. A ces courtes nouvelles (qui ne concernent cette fois que des humains), il apporte son sens joyeux de l'observation, le charme d'une écriture tout entière disponible aux aventures minuscules, une sorte de bonheur mystérieux et sensuel, le désir de voir le désir s'épanouir. Ce que les grenouilles vertes et les animaux du jardin finissent, tant bien que mal, par accomplir, les humains ne font parfois que l'effleurer : plus timides, plus incertains, passant à côté de l'essentiel ou le découvrant violemment, soudain éveillés au désir comme ce professeur bouleversé par son assistante, basculant « *insensiblement dans un monde d'émotion dont il ne connaissait ni les principes ni les pièges* ».

APPRENTISSAGE

Dans un sens, les *Histoires* d'Otte sont intimement pédagogiques : un apprentissage de la sensualité et du « *plaisir d'exister* », une ethnographie du désir amoureux, une invitation à s'émerveiller et à vivre qui ont le mérite, en plus de leur beauté étrange, d'être souvent très drôles. Disposé en trois parties, le livre s'accomplit plus crûment au deuxième acte où l'on voit un boucher céder à la fureur de tous ses sens avec une cliente exhibitionniste. Et au troisième Otte reprend sa passion ancienne, celle des mythes des origines. Cela fait dix ans que l'écrivain travaille à retranscrire ces légendes, du cercle polaire à l'Océanie, dont il a publié près d'un millier de pages (4). Dans la lignée d'un Chappaz ou d'un Lacarrière, Otte est un marcheur, avide de savoir sensuel et sensible. Pour lui, il n'y a qu'une alternative : être dans le monde ou hors du monde. « *Dans le monde, il y a Mozart et Einstein, John Cowper Powys, Bruno Schulz et Paul Klee, John Cage et Merce Cunningham, Alain Cavalier et Maurice Chappaz. Pour entrer dans le monde, disent les récits cosmogoniques, il faut une vision, une idée, un désir.* »

Il faut avouer encore une chose : pour gagner sa vie, Jean-Pierre Otte donne des conférences et dit des contes inventés par lui ou retranscrits des traditions anciennes, ces mêmes histoires improvisées sur scène et qu'il a rassemblées, justement, dans son dernier livre. C'est un conteur ambulant à la manière de John Cowper Powys, son maître entre tous. Accompagné par un contrebassiste à l'archet, il arrive sur scène, dans le noir, sans savoir à l'avance ce qui se dira, après s'être échauffé avec Bob Dylan, Maria Farandouri et une vodka. « *Je ne sais pas comment ça marche*, raconte-t-il avec sa même modestie amusée et enthousiaste. *Ma voix change, devient grave, tremble. Barthes parlait du plaisir physique du texte, moi je l'ai avec ma voix. Mais le vrai secret, c'est d'avoir toujours vécu plus qu'on ne raconte.* »

Son prochain livre, étude d'entomologiste sur « *ce qu'il faut savoir des amours humaines avant l'an 2000* », fera le point sur des espèces humaines particulières : « l'obsédé tripoteur », « l'onaniste radieux », « le sportif priapique », « l'adultère domestique » ou « la nymphe lycéenne ». « *Je ne fais que constater ce qui existe* », conclut Otte. Et sa voix commence à devenir grave et drôle, signe que les histoires d'amour, d'insectes, d'humains ou de grenouilles peuvent entrer en scène.

Marion Van Renterghem

(1) Julliard, 1996.
(2) Phébus, 1995.
(3) Le Comptoir, 1996.
(4) *Les Aubes sauvages, Les Aubes enchantées* et *Les Naissances de la femme*, Seghers, 1994 à 1996.

Apologie du scepticisme

Etranges à plus d'un titre, les contes philosophiques d'Albert Lhermite, publiés en 1861, reparaissent

UN SCEPTIQUE S'IL VOUS PLAÎT
d'Albert Lhermite.
Edition établie
et présentée par Julia Przybos,
éd. Corti, 168 p., 100 F.

Un candide fouille pendant plus de vingt ans Paris et la province à la recherche d'un sceptique : il ne croise que des dogmatiques, s'emporte contre Descartes, qui eut la malencontreuse idée d'appliquer à la philosophie la rigueur des mathématiques, et loue Abélard, qui inscrivit en tête d'un de ses livres ce titre significatif « Oui et Non ».

A défaut d'un sceptique en chair et en os, notre candide a néanmoins la main heureuse : il découvre dans une voiture publique un manuscrit égaré ; ce qu'il y lit l'émerveille ; ce sont de brefs contes philosophiques témoignant d'une très médiocre confiance dans la raison humaine. Il décide de faire partager son plaisir à ses contemporains et publie en novembre 1861, chez Lévy Frères, dans une collection destinée à la vente dans les gares, sous le titre *Un sceptique s'il vous plaît*, les nouvelles que le destin lui a malicieusement confiées.

Notre candide s'appelle Albert Lhermite. Il est un parfait inconnu dans les bataillons de la littérature. Son livre disparaîtra des rayons de manière aussi insolite qu'il y est apparu. Pas un critique ne daignera se pencher sur ces histoires étranges où de jeunes suicidaires ressuscitent à la suite de passions insensées et où des vieillards décryptent de savoureuses vérités dans des livres composés de papier blanc. Personne ne sera sensible à ce climat fantastique, souvent proche du romantisme allemand, où le sommeil de la raison engendre des cauchemars qui, à leur tour, ouvrent de surprenantes perspectives. Il faudra donc attendre plus d'un siècle pour que Julia Przybos, dix-neuviémiste enseignante à New York, intriguée par le titre, le fasse sortir des oubliettes de la Bibliothèque nationale, s'enthousiasme pour ces contes philosophiques et se mette en quête de leur auteur : Albert Lhermite a-t-il jamais existé ?

Pendant plusieurs années, elle suivra des pistes obscures, empruntera des voies sans issue – elle le raconte fort drôlement dans ses deux préfaces – jusqu'à ce que, finalement, elle identifie un certain Albert Dupuis, avocat à Paris, qui aurait publié, sous pseudonyme, un recueil de contes philosophiques en 1861.

MODERNITÉ

Plus important, elle convaincra les éditions Corti de donner à cet objet littéraire énigmatique, qui pourrait être issu des rêveries d'un Borges, un nouveau statut en le plaçant à côté des maîtres du romantisme. Il y est parfaitement à sa place et n'attend plus que la curiosité du lecteur. Nous pouvons l'assurer qu'il ne sera pas déçu. Il y trouvera une réponse définitive à la question fondamentale : faut-il préférer les femmes maigres aux femmes grasses ? Il y apprendra quels escrocs libidineux et vaniteux furent les philosophes chargés d'instruire la princesse Sophie et combien une émotion forte guérit de tout, y compris du scepticisme. Ce n'est pas l'un des moindres charmes de ce précieux petit livre que de tourner en dérision la philosophie qui l'inspire et de se moquer des prestiges de la littérature auxquels il feint parfois de succomber. En ce sens, il est terriblement moderne.

Roland Jaccard

Mises à cœur

Jean-Marie Rouart enferme ses personnages dans un huis clos où se mêlent intrigues et révélation de soi

L'INVENTION DE L'AMOUR
de Jean-Marie Rouart.
Grasset, 224 p., 120 F
(en librairie le 21 janvier).

Le hasard est-il un miroir aux vérités ? Quand le destin d'un être fait un coude sur un parcours que l'on croyait maîtrisé en ligne droite, toute la richesse de l'imprévu s'impose : gratifiante ou dramatique, c'est selon. De là un rebond, une remise en cause, un effondrement, qui pourraient faire croire que la vie obéit à cette obscure singularité mathématique que l'on appelle fatalité. Ce sont précisément les questions que soulève le dernier roman de Jean-Marie Rouart, *L'Invention de l'amour*. Le titre même nous met sur la voie : rien n'est acquis de ce que l'on croit l'être ; dans la conduite des sentiments, il y a les « bonus » et des « malus » comme dans les contrats d'assurance.

A la suite d'une tempête de neige, divers personnages se retrouvent bloqués sur une route suisse, dans les Grisons. La propriétaire d'une luxueuse demeure voisine, la comtesse d'Aspern, énigmatique beauté froide, leur offre l'hospitalité. Ces hôtes involontaires sont trois universitaires qui se rendaient à un colloque : Pierre Valberg, suffisant et tourmenté, et ses deux condisciples, Rachel et Sylvie ; Julien Bataille, un écrivain en plein désarroi sentimental ; Aldo, un quinquagénaire, secrétaire de l'ambassade d'Italie à Genève, et Andrea, sa jeune maîtresse, qu'il aspire à quitter. L'entourage de la comtesse d'Aspern est également composite : en l'absence d'un mari très absorbé par ses affaires, elle passe son temps entre le baron Oskar, amoureux éconduit, marié à une jeune femme volage, Eduardo, un beau jeune homme, « *ombre portée* » de la maîtresse des lieux, « *courtisan sentimental* », compagnon de ski et, à l'occasion, souffre-douleur, et Vérity, nièce de la comtesse, idéaliste, intransigeante et révoltée, en quête d'un épanouissement amoureux.

Le huis clos – prison, cloître ou île déserte – a le privilège de restreindre le temps et l'espace pour offrir un mode d'accentuation aux dilemmes, désirs, frustrations et détresse de ceux qui en sont les victimes, consentantes ou pas. Ce no man's land relatif où l'on est trop avec soi-même pour être indifférent à autrui offre à l'investigation de Jean-Marie Rouart un climat propice. Au fil des pages se dessine un réseau d'intrigues où la rancœur, l'hostilité, la soif d'aimer vont prendre corps, et l'on va ainsi assister à un chassé-croisé aboutissant à des situations réductrices ou formatrice, en tout cas déterminantes. Chacun va être amené à dresser son propre constat personnel. Tout le recel d'un passé prend, pour chaque individu, un relief aigu : c'est le suicide d'un frère trop aimé, la perte d'un père, la femme qui n'est pas venue à un rendez-vous d'amour, un enfant mort qui nourrit un remords. Prendre sa revanche sur des désillusions meurtrissantes, avouer des hantises tenues secrètes, tout dire à l'autre pour mieux se réconcilier avec soi-même ou prendre le risque d'un nouveau départ sentimental : pour les hôtes forcés de la comtesse d'Aspern, l'heure de la vérité a sonné qu'aucune parade ne peut plus différer...

Les rebondissements proprement romanesques ne manquent pas dans cet entrecroisement de velléités passionnelles, de foucades sensuelles, de mises en cause et de mises en question, mais là n'est pas l'essentiel. Il reste dans cette quête d'un équilibre moral auquel le terme « bonheur » ne s'applique que trop vaguement et que l'auteur illustre avec rigueur et ferveur, tenant la balance juste entre gravité et futilité.

Pierre Kyria

Sombres nuages

Daniel de Roulet renoue avec la veine prophétique. Tendance fin de siècle

BLEU SIÈCLE
de Daniel de Roulet.
Seuil, 208 p., 95 F.

Peu de romanciers s'inquiètent de rendre compte des mutations technologiques et des perspectives inédites que la nouvelle donne scientifique ouvre chaque jour plus largement. Aussi faut-il saluer l'audace et la réussite de Daniel de Roulet, dont on n'a pas oublié le si remarquable *Virtuellement vôtre !* (1). Après une parenthèse du côté de *La Ligne bleue* (2), l'écrivain retrouve cette veine de prophétie immédiate, pour une histoire de nuages, déguisée en éloge funèbre du monde des « fabricants » suisses.

Légende du siècle, la vie de Paul vom Pokk tient de ces sagas familiales qui n'oublient ni les amours contrariées et le triomphe de l'intérêt sagement compris, ni l'affairisme feutré qui déjoue les curiosités « forcément vulgaires » du journalisme d'investigation, ni même l'héroïsme face aux crises qui adoube l'héritier plus sûrement que la mort de l'aïeul. Outre les rebondissements romanesques sur fond de luttes sociales, de négociations internationales et de prospérité sans frein, ne manque pas même le soupçon de roman d'espionnage avec course-poursuite intercontinentale, liquidation silencieuse d'un inopportun dans l'aube blême du Léman et manipulation des médias. Mythifié par sa longévité et sa fortune, Paul vom Pokk passe pour une sorte de lieutenant de Dieu, plus encore qu'une sibylle aux oracles redoutés. Qu'une crise secoue le pays et les dirigeants – « *les sept nains* », souligne avec une ironie cruelle le patriarche – accourent chercher aide ou médiation. A l'heure où triomphe un inhumain « *calme de stratosphère* », la Suisse, incolore, dort tranquille. « *La guerre des classes n'a pas eu lieu* » : « *L'Est a été racheté.* » Hors jeu, isolé sur son bateau, le vieil homme règne, invisible, sur un monde sous surveillance, animé d'illusions.

Une seule réalité lui résiste. Opiniâtre. Les nuages. Phénomène qui hésite entre le concret et l'abstrait, image même de la virtualité réelle, irréductible, échappant donc à toutes les « *simulettes* » du monde – ces consoles vidéo en 3 D qu'il produit sous le nom énigmatique de « Bleu siècle » et qui évacuent le réel pour se repaître de sa seule image, instruments de contrôle sans faille ou presque. « Bleu siècle » ou l'heure de la simulation humaine. Ultime relais de l'ingénierie depuis la machine à vapeur, triomphe du cynisme des « fabricants » qui n'ont trouvé que ce moyen radical pour en finir avec ces concessions insupportables au catéchisme démocratique. Rien d'étonnant dans un monde où la société idéale est anonyme. Pourtant la partie n'est pas gagnée. « *Je suis la Suisse en sursis* », ironise l'aïeul. Héroïne manipulée et mère de l'héritière de l'empire vom Pokk, « la Néphologue » est à peine plus vivante. « *Etudier les nuages (...) ce n'est pas une vie. Juste le début d'un savoir-vivre.* » La vraie vie est ailleurs, du côté des enfants ce que proclamait un titre précédent (3) – ici Kumo, une fillette dont le nom signifie *nuage* en japonais. La petite fée épileptique, joueuse et magicienne, aura le dernier mot. Victoire de la poésie et de la grâce sur la science et l'intérêt. Edifiant ? Certes non. Aussi visionnaire qu'une fable d'Orwell, le livre de Roulet inquiète trop pour qu'on se rassure à si bon compte, puisqu'il précise, confidence ou imprécation, que « *la Suisse n'est que l'avenir de l'Europe* ».

Philippe-Jean Catinchi

(1) Canevas, 1993.
(2) Seuil, 1995.
(3) *La vie, il y a des enfants pour ça*, Canevas, 1995.

Fulgurances et musique d'une langue locale

Ancien médecin de campagne, Joao Guimaraes Rosa parcourt les terres calcinées du nord du Brésil, riches en faune et en flore

SAGARANA
de Joao Guimaraes Rosa.
Traduit du portugais (Brésil)
par Jacques Thiériot,
Albin Michel, 393 p., 150 F.

C'est au fin fond des provinces brésiliennes : une bourgade au nom biscornu. Joao Guimaraes Rosa y est né. Il y a grandi dans une famille de petits bourgeois cultivés. Puis il est devenu médecin, ensuite diplomate, enfin l'un des plus grands écrivains de notre siècle ; le plus grand, assurément, des Latino-Américains. Ce recueil de nouvelles – traduit pour la première fois – l'a fait connaître. Il composait depuis l'adolescence d'innombrables histoires publiées ici ou là, dans la presse locale, des revues médicales ou le supplément dominical du *Globo*. Il écrivait aussi des poèmes, dont certains primés dans des concours nationaux. Les textes de *Sagarana*, écrits, ou réécrits, vers 1938 mûrirent dans un tiroir pendant sept ans avant leur publication en 1946 : un succès immédiat, soutenu par les grands noms de la critique brésilienne. Mais cet auteur est homme de silence, et d'attente. Il faudra dix ans, après ce premier triomphe, pour que paraissent les contes de Buriti et l'étincelant *Diadorim*, seul roman dans cette œuvre. Encore dix ans avant les nouvelles plus achevées – et plus hermétiques – de *Toutameia*.

Pour cette création ramassée, un seul cadre, un seul sujet, un seul style. Tout se passe là-bas, dans les savanes du Nord où paissent les grands zébus à demi sauvages. Terres calcinées, parfois inondées, avec des aubes glaciales, des moiteurs torrides, des bandits de grands chemins et des élections sanglantes. Ces confins, l'auteur, établi à Rio, n'y retournera que rarement : il les aime par cœur, et de tout cœur. Son père les a sillonnés avant lui, grand chasseur à la gibecière bourrée d'anecdotes. Lui-même, médecin de campagne, y a galopé pour des accouchements, des morsures de cobra ou des couteaux dans le ventre. Il parle de cela, il ne parlera que de cela, et fascinera des générations de lecteurs qui ne fouleront pourtant jamais ces landes désolées. Car son premier recueil illustre déjà les paradoxes de toute son œuvre : celui du régionalisme et celui de la langue. Plus le personnage est enraciné dans sa région – plus sa vie est brute, plus ses préoccupations sont immédiates : manger, aimer, tuer, survivre, ... – et plus il atteint l'universalité. En outre, plus la langue est riche, complexe, difficile, et mieux elle suscite chez le lecteur l'extase – la transe – qui le rend réceptif à la Vérité.

ETHNOLOGUE AMOUREUX

Universel et régionaliste, profondément universel parce qu'intensément régionaliste, Guimaraes Rosa déniche l'homme, tout l'homme au fond de sa province ingrate. La région n'est guère hospitalière ? Tant mieux : trop d'aménités dans les paysages nuit à la profondeur des analyses. Cantonnez-vous sur les rives de Provence, vous deviendrez un Jean Aicard, au mieux un Pagnol. Il faut gravir la montagne pour rencontrer Giono. Car il ne s'agit ni de s'exclamer ni de ronronner, il s'agit de décrire, de tout décrire. Le régionalisme de Guimaraes Rosa, c'est d'abord un immense travail de documentation. Tout est noté, archivé : la forme des nuages, la robe des bœufs, les plastrons de cuir et les étriers de bois, les jeux de cartes et les cantilènes. Ce labeur d'ethnologue, c'est évidemment un chant d'amour à son pays, à son enfance, à ses parents ; mais aussi une alchimie délibérée. Elle touche aux plus profonds mystères de la littérature : la parfaite exactitude des paysages et du climat, des accoutrements et des jurons, des outils et des armes favorise l'éclosion de l'idée universelle. Tout cela orchestré de manière systématique et consciente : l'écrivain s'en est expliqué dans maintes gloses ; pas moins de quatre préfaces pour *Toutameia* ! Mais est-il besoin d'une explication ? Dès les premiers paragraphes, le symbole envahit la page et nous éblouit comme une évidence. Chaque nouvelle devient une parabole. Deux vieux paludiques sur un banc, qui se chauffent au soleil, et voilà l'orgueil et la mort en fiévreuse altercation. Une traque sinueuse, interminable, continuée de saison en saison, s'arrêtera-t-elle avec la vie du poursuivant ? Non, on peut se venger même après sa mort. Un malandrin repenti considère les armes qu'on lui suggère de reprendre : existe-t-il une violence juste ? Et cette plante luisante et colorée, séduisante et dangereuse : mais oui ! c'est le Diable en son bosquet.

Si le miracle s'accomplit, si l'infiniment particulier du détail nous élève sans effort vers le général, si nous nous reconnaissons dans la pensée d'hommes très éloignés de nous, c'est grâce à la langue, catalyseur de cette transmutation du régional en planétaire.

La légende, ou l'anecdote, rapporte qu'en 1942 Guimaraes Rosa, devenu consul à Hambourg sous les bombardements, époustouflait ses collègues de Lisbonne. Il mémorisait sans effort d'interminables séries de mots aléatoires par lesquelles le Chiffre faisait passer ses instructions en Allemagne. L'écrivain connaissait à cette époque une dizaine de langues, dont le russe et le japonais ; il devait en acquérir plus tard bien davantage. Une manie lexicale qu'il cultivait assidûment pour l'utiliser dans sa prose. Encore peu étudiée par les sémiologues, elle va, on s'en doute, très au-delà de la simple recherche du mot juste, et relève plutôt de l'art poétique. Ou, plus simplement, d'une aversion farouche pour le cliché et la facilité. Il a besoin, a-t-il écrit « *de mots dont le fil ne soit pas émoussé, des mots qui ont peu servi, et si possible jamais servi* ». Le voilà donc à recenser les vocables de son terroir : les noms de plantes, d'insectes, d'oiseaux ; il passe aux déformations du dialecte local, remplit des listes innombrables. Mais ce matériau, immense, ne lui suffit pas. Pour insérer l'idée plurielle dans une seule phrase, de préférence dans un seul mot, il lui faut inventer, ou plus exactement fabriquer des mots. Comment ? A partir d'autres mots, tirés d'autres langues. Il le fait avec un soin infini, comme Rabelais, en puisant dans les lexiques du monde entier ; dans le magyar, par exemple, dont il admire la malléabilité. Il ausculte les mots, il les déforme, il les accouple, il les fait s'entrechoquer pour qu'en jaillisse l'étincelle : « *Je voudrais la langue qu'on parlait avant Babel.* » Si bien que tous ces mots apocryphes ont forme et saveur de mots. Ils évoquent quelque chose en nos tréfonds, ils sonnent vrai, une musique inconnue où chacun se reconnaît, un peu comme une psalmodie grégorienne. Le titre même du recueil en fournit un exemple. A la racine nordique bien connue, l'auteur accole un suffixe collectif d'origine tupi : « *Sagarana* ». Quelque chose comme : « *Nos histoires à nous autres.* »

On conçoit dans ces conditions les difficultés de la traduction. Jacques Thiériot avait déjà traduit *Toutameia*, il relève ce nouveau défi. Il semble avoir observé les règles et protocoles suggérés par l'auteur lui-même à ses grands traducteurs, qui l'ont révélé à l'Europe dans les années 60 : l'Italien Bizarri, et surtout l'Allemand Meyer-Clason. Avec beaucoup d'érudition, infiniment de respect, de l'élégance et ce qu'il fallait de passion, il a gagné son pari.

Jean Soublin

Destins minuscules

Les nouvelles de Bai Xianyong confirment le talent insolite du romancier chinois

GENS DE TAIPEI
(Erya chubanshe)
de Bai Xianyong.
Traduit du chinois par André Lévy,
Flammarion, coll. « Lettres d'Extrême-Orient », 290 p., 130 F.

Le premier des livres de Bai Xianyong publié en France (1995) surprit le lecteur qui découvrait un écrivain chinois rare et iconoclaste. Dans l'envers du décor nocturne de ce roman, *Garçons de cristal* (voir « Le Monde des livres » du 24 mars 1995), déambulent des exclus, exaltés et tragiques, mais si la profusion et la violence des intrigues enchevêtrées soulignent le réalisme barbare de leur errance, l'écriture, baroque et ciselée, le transpose dans un onirisme théâtral qui en exorcise la cruauté.

Avec le soulagement de l'amoureux que ne déçoit en rien la deuxième rencontre, nous avons savouré la luxuriance romanesque de *Gens de Taipei*. L'unité géographique et sociale réunit ces quatorze nouvelles. Elles mettent en scène les exilés de la Chine populaire qui se regroupent à Taipei, capitale de l'île de Taïwan, où se situe aussi l'intrigue de *Garçons de cristal*. La lecture est d'abord familière : un dépaysement pittoresque qui accentue la fatalité de la dépossession. Mais ce premier intérêt historique est vite supplanté par un plaisir plus pervers : la curiosité inquisitoire qui nous attache aux personnages. Au cérémonial de la survie intime, où ils se réfugient et pansent les regrets, correspond la tension essentielle de la fiction : la mémoire saisie dans la restructuration et l'épuration du passé.

D'anciens militaires perclus de souvenirs et imbibés d'alcool se regardent tanguer au cours d'ultimes fanfaronnades ; de vieilles servantes, recluses dans une arrière-cuisine, où la litanie des humbles ressasse le prestige défunt des maîtres, apaisent la douleur de vieillir ; des prostituées, des cantatrices déchues s'écoutent mourir dans les miroirs éteints des revanches imaginaires. Bai Xianyong aime les « *déjetés bavards* » qui se jouent la parodie du « je », au crépuscule d'une jeunesse perdue. Sa façon sans doute d'exprimer par le faste des mots – avec pudeur – sa propre solitude d'émigré. Le pouvoir d'envoûtement des nouvelles de Bai Xianyong réside dans la caricature pathétique du moi qui, dans ses oripeaux d'or terni, repousse les maléfices du temps.

La première nouvelle du recueil : *L'Eternelle Beauté-des-Neiges* est exemplaire de l'art de l'écrivain qui ronge la lumière à grands coups de nuit. Telle est la fascination mortifère qu'exerce Beauté-des-Neiges (Yin Xueyan), inoxydable Madame de Récamier vêtue d'éternel blanc vaporeux, comme semble éternelle sa jeunesse sous son masque d'altière séduction, mystérieuse, vénale avec panache. L'auteur aime son personnage jusqu'à l'identification. Yin Xueyan est la femme fatale, inflexible et cœur sec, revanche sinon vengeance de toutes ses sœurs brisées, mais aussi des garçons (de cristal) qui se rêvent femmes au bout d'une victoire qu'ils imaginent asexuée.

Beauté-des-Neiges est une dévoreuse d'hommes et de fortunes. Bai Xianyong oblitère le danger du cliché en gorgeant son personnage de légende. Légende aussi pour Lai (*Veillée de Nouvel An*), matamore qui noie dans l'alcool de sorgho la nostalgie d'une existence caparaçonnée de rituels. D'autres textes moins bruyants, plus ombrés, racontent de premières amours massacrées, mais la nouvelle la plus étrange sous son apparence épurée, *Un déferlement d'azalées rouge sang*, renoue avec les contes dévastateurs. Un ogre-jardinier se consacre à la fillette coquette et capricieuse de la maison jusqu'à l'ultime sacrifice amoureux qui est de jouir d'être renié. C'est tout l'art de Bai Xianyong d'évoquer le néant de l'amour avec les mots du bonheur – joyaux retrouvés dans le désarroi de l'exil.

Hugo Marsan

Diabolique trio

Au siècle dernier, la littérature russe flirtait avec le fantastique. Trois détours au-delà du réel

RÉCITS FANTASTIQUES RUSSES
« Le Cosmorama » d'Odoïevski,
« Chtoss », de Mikhaïl Lermontov,
« Une maison solitaire sur l'île Vassilievski », de Vladimir Titov.
Traduit du russe par Sophie Benech, éd. José Corti, 198 p., 110 F.

Au début du XIXe siècle, le surnaturel est un thème très en vogue parmi l'élite de la société russe. Les œuvres européennes (Byron, Goethe, Shakespeare...) ont envahi les salons pétersbourgeois, ainsi que les cercles philosophiques où l'on discute de Kant, Schelling, etc. Au nombre des « *amoureux de la sagesse* » *(Lioubomoudry)*, du nom d'un de ces groupuscules, on compte Vladimir Odoïevski (1804-1869), l'un des fondateurs du genre fantastique russe et Vladimir Titov (1807-1891). Les éditions José Corti présentent deux inédits de ces auteurs et un texte inachevé de Mikhaïl Lermontov (1814-1841), mort en duel au mois de mai 1841.

Le choix des textes qui composent le recueil *Récits fantastiques russes* a l'intérêt de présenter trois aspects de ce genre littéraire qui s'épanouit à Saint-Pétersbourg entre 1820 et 1840 : la notion de double *(Le Cosmorama)*, l'apparition *(Chtoss)* et les forces du mal *(Une maison solitaire sur l'île Vassilievski)*. Les forces démoniaques pèsent sur l'ensemble du recueil mais chacun des récits reflète les préoccupations de l'auteur. Ainsi, dans *Le Cosmorama* (1840), Odoïevski évoque ses idées philosophiques et joue sur l'occultisme, alors que *Chtoss* (1841) vit au rythme du pessimisme romantique caractéristique de Mikhaïl Lermontov. Dès les premières pages des *Récits fantastiques russes*, le vocabulaire plante le décor : un « *état irréel* », une « *autre vie* », de « *mystérieux filets tendus pour* [...] *perdre* » Odoïevski, ou des illusions pour Lermontov, dont les invités « *apparaissent* » et chez qui la chanteuse de passage « *semble* » en deuil... tout n'y est qu'apparitions.

ENVOÛTEMENT

Au cours du récit, les trois auteurs usent efficacement des recettes traditionnelles du genre : la séduction de l'étrange, l'irruption de l'irrationnel dans le réel jusqu'à la confusion des sentiments, à la fragile frontière de la folie. Mais le lecteur est définitivement envoûté par l'atmosphère lugubre unanimement prêtée à Saint-Pétersbourg. Titov décrit ainsi des « *lieux désertiques sinistres* » où, en hiver, le paysage est enseveli sous la neige « *comme sous une pierre tombale* ». Symbole de l'autocratie et d'une administration écrasante, Saint-Pétersbourg est alors une ville d'angoisse et de censure – angoisse qui serait à l'origine du genre fantastique, selon le théoricien Pierre-Georges Castex. Le tsar Nicolas I[er] vient, en effet, de jeter un grand froid dans la ville en écrasant la révolte des décembristes et en instaurant la censure.

Brillamment exploité par Nicolas Gogol *(Le Portrait, Le Nez, Le Manteau...)* ou Mikhaïl Boulgakov (*Le Maître et Marguerite* et autres *Diableries*), le fantastique a séduit jusqu'aux auteurs célèbres pour leur réalisme, comme Ivan Tourgueniev *(Apparitions)* ou Anton Tchekhov *(Le Moine noir)*. Ce genre littéraire influencera l'ensemble de la littérature russe, imposant une omniprésence de l'irrationnel, de Fédor Dostoïevski à Andreï Bitov, en passant par Evgueni Zamiatine... Les thèmes de la mort, de la folie et des forces obscures de la passion étaient, il est vrai, l'expression de l'idéal russe qui se dessinait alors : une utopie fondée sur le culte de l'art et de la liberté.

Les *Récits fantastiques russes*, parus dans la « Collection romantique, n° 63 », font suite à la publication des *Récits fantastiques américains*.

Anne Rodier

Coup de plume

Un couple, un faucon. Un triangle qui se délite entre les serres acérées de Glenway Wescott

LE FAUCON PÈLERIN
(The Pilgrim Hawk)
de Glenway Wescott.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Isabelle Chapman,
Calmann-Lévy, 132 p., 85 F.

A l'envers de ses ailes courbes et bleutées, le faucon semble abriter de surprenants secrets. Et, derrière la surface trop lisse de ses yeux de pierre, toute sortes de folles aspirations dont nul ne saura jamais rien. Hiératique et sanguinaire, l'oiseau chasseur est la proie symbolique par excellence. Glenway Wescott l'a bien vu, qui se sert de l'orgueilleux volatile comme pivot d'une histoire délectable, cruelle et très humaine (1). Car ce qui se dessine sur la figure vide de l'animal n'est qu'une projection de la folie des hommes, subtilement décortiquée par un auteur au talent raffiné.

Cet oiseau, donc, perche sur le délicat poignet de Madeleine Cullen, une riche Irlandaise qui traverse l'Europe sur des talons hauts de dix centimètres, aux côtés d'un époux alcoolique et jaloux. Romancier américain, né en 1901 dans le Wisconsin et mort en 1987, Glenway Wescott porte un regard amusé mais dépourvu d'indulgence sur ces Européens mangés par leurs passions. A travers les yeux d'un narrateur misanthrope, homme de lettres sans grand succès et amoureux circonspect, le romancier peint la curieuse histoire d'amour, de haine et de pouvoir qui unit M[me] Cullen à son oiseau et à son mari. L'espace d'un après-midi, quelque part en France, l'écrivain assiste à la combustion de ce triangle extravagant et au drame à peu près silencieux qui manque de le faire exploser.

L'oiseau, tel que le décrit le romancier, représente un fascinant miroir. Sur la pente vernie de ses plumes, se reflètent quelques-unes des petites misères qui rendent l'humanité si peu perméable au bonheur : l'amour violent, la liberté contrariée, la folie, la mort. Sa fonction symbolique n'est pas esquissée, mais affirmée par un écrivain qui prend un malin plaisir à extraire des rapprochements implicites entre bêtes et gens – quitte à reconnaître, *in fine*, que ces comparaisons pouvaient être absurdes, les rapports entre l'oiseau et sa maîtresse renvoyant à « *une insignifiante anecdote neurasthénique* ».

Voilà un animal si soucieux de sa liberté qu'il ne se reproduit pas en captivité, un oiseau tiraillé par une « *passion carnivore* » qui s'apparente à une forme de « *spiritualité* » plutôt qu'à de la gourmandise. En comparaison, les personnages de Wescott semblent guidés par de bien faibles idéaux. Là où le faucon tombe d'un bloc du bras de sa maîtresse, eux se contentent de tituber sur de hauts talons ou bien de vaciller sous l'emprise d'un shaker de vodka à la crème. Là où ses maîtres se déchirent sans pouvoir se séparer, lui n'hésite pas à tenter la fugue. Cependant, dans tous les cas, la passion est à l'œuvre.

Glenway Wescott porte un regard acerbe, un vrai regard de misanthrope, sur ce type de sentiment. Car, bien sûr, la passion rend aussi aveugle que le faucon coiffé de son capuchon, aussi captif que lui. Le narrateur a une façon bien à lui de n'être qu'un observateur – souvent sarcastique – et de commencer ses phrases par des « *Mais* » pour se tenir encore mieux à distance. Surtout, Wescott a fort joliment gonflé son texte d'une sensualité qui pourrait faire pièce aux formes dangereuses de l'amour. Mais la seule évocation des jupons de Madeleine Cullen ou de la chaleur des pattes de l'oiseau, la seule description de Larry Cullen suçotant sa lèvre inférieure ou des larmes de la cuisinière montrent que l'érotisme est un brûlant voisin de la passion.

Raphaëlle Rérolle

(1) Paru en 1940, *Le Faucon pèlerin* est traduit pour la première fois en français.

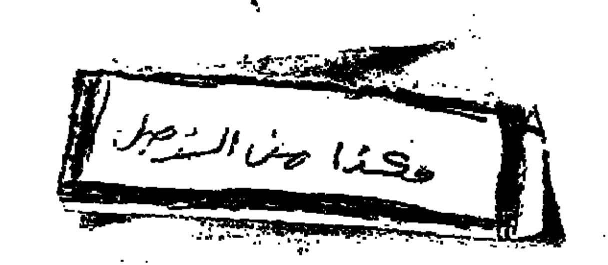
livraisons

● **LES DÉFENSEURS**, de Serge Lehman
Janvier 2095. D'un côté le Village, le monde des privilégiés, réseau sans frontières des grandes métropoles de la planète, expression la plus aboutie du progrès et de la civilisation. De l'autre, le Veld, c'est-à-dire tout le reste. Les trois quarts de l'humanité. La jungle, le monde des exclus, abandonné à sa misère et à ses luttes tribales. D'un côté les Nations ou ce qu'il en reste à force de dérégulation, de retrait de l'Etat et de dilution de l'autorité politique. De l'autre, les Puissances, les grandes multinationales, maîtresses absolues de l'économie mondiale, arrogantes et dominatrices. C'est un scénario-catastrophe de la mondialisation que met en scène Serge Lehman dans une passionnante saga dont voici, après *Faust*, paru en septembre dernier, le second volume. L'histoire tragique d'un XXI[e] siècle embarqué sur les rails d'un ultra-libéralisme triomphant dont les prémices sont évidemment à chercher dans la période que nous vivons. (Fleuve noir, 369 p., 69 F).

● **PRINCESSE D'AILLEURS**, de Catherine Enjolet
Enfant confrontée à la mort, on dit d'elle qu'elle « *est trop belle, c'est un ange, elle n'a pas sa place ici-bas* ». Elle l'aura, rue Mouffetard, un univers à la fois immense et limité pour cette Gavrochette, princesse de la rue aux rares amitiés qui se heurte à un mur mythique et sans ouverture sur un monde plus clément. Encore l'histoire d'une enfance, mais Catherine Enjolet, mieux qu'un de ces longs *remember* sur fond plus ou moins larmoyant de « *Ah ! dans ce temps-là* » l'enrichit de particularités propres à un lieu. Qui plus est, elle confirme son talent d'écrivain économe d'effets alors même que le sujet s'y offre. Sans emphase et d'un style aux efficaces saccades de phrases courtes et bien rythmées, son récit séduit par la forme, bouleverse par le fond. Il vibre des émotions contradictoires d'une fillette qu'un beau-père initie à l'amour, des aspirations vagues vers un ailleurs imprécis, des états d'âme d'un être qui s'ouvre à la vie et que la vie ouvre comme d'un coup de poignard (Phébus, 140 p., 99 F)

● **LA DEMI-SŒUR**, de Gérard Guégan
Dure avec les autres, cruelle avec elle même, la maigre et belle Adra traverse son temps – le nôtre – comme un Raskolnikov en collants. Poursuivant une œuvre déjà considérable, Gérard Guégan met en scène, et flatte, les élans socio-historiques de bon nombre de Français de sa génération : transe (1968), extase (1981), déceptions (passons !). Le fond appartient à la belle tradition du roman naturaliste. La forme, ciselée à la dynamite et au marteau-piqueur, relève d'une sorte d'esthétique de l'excès. Ce livre suscitera des hourras d'allégresse, des grognements de rage, mais point de bâillements. Bien des écrivains envieront ce destin (Grasset, 375 p. 128F, en librairie le 21 janvier).

● **LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE DES FÉES**, de Pierre Dubois
Que sait-on des fées ? Qu'elles mènent les hommes à la baguette et que la vie est plus facile quand elles se sont penchées sur votre berceau. C'est un peu court si l'on tient compte de la place considérable qu'elles tiennent dans l'imaginaire collectif. Au-delà de l'image réductrice de la belle dame au chapeau pointu popularisée surtout par le cinéma, il existe une infinie variété de fées que cet ouvrage entreprend de recenser, appliquant au royaume de la féerie le sérieux d'une étude encyclopédique. De là vient le charme d'un ouvrage très documenté, puisant aux meilleures sources comme *Le Rameau d'Or* de Frazer ou *L'Imaginaire médiéval* de Jacques Le Goff sans renoncer à la fantaisie (ill. Claudine et Roland Sabatier, éd. Hoëbeke, 192 p., 298 F).



e s s a i s

romans policiers

par Michel Abescat

Confidences en rafales

SALE BOULOT
(Dirty Work)
de Larry Brown.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Francis Kerline.
Gallimard, coll. « La Noire », 217 p., 110 F.

Quelque part au sud des Etats-Unis, Braiden et Walter, deux vétérans du Vietnam, se retrouvent par hasard, l'espace d'une nuit, dans une chambre d'hôpital. Braiden croupit là depuis vingt-deux ans, cloué sur son lit comme *« un gros bébé de quarante balais »*. Un tir de mortier lui a emporté les bras et les jambes. Walter est juste de passage. Son crâne, encore plein d'éclats de mitraille, l'a une fois de plus lâché. *« De temps en temps, je tombe dans les vapes. »* Braiden l'a vu arriver, ficelé sur une civière. *« Il avait les cheveux rabattus sur les yeux. Mais je pouvais quand même voir sa gueule. Elle était presque complètement éclatée et ils avaient essayé de la lui retaper comme ils pouvaient. Une roquette probablement. »* Au début les deux hommes se méfient, retranchés par habitude derrière leur carapace de solitude. Braiden, le Noir, parle avec Jésus et voyage dans sa tête dans les vastes plaines où vivaient ses ancêtres. *« Si j'aurais vécu en Afrique et que j'aurais eu un fils et que j'aurais été un roi dans mon pays. »* Walter, le Blanc, s'évade en rêvant de Beth, la fille qu'il a rencontrée, une nuit, derrière le comptoir d'un magasin où il était venu acheter de la bière. Jusqu'à ce que, peu à peu, chacun accepte de se confier, rapprochés par la guerre et les souvenirs communs d'une enfance misérable dans les champs de coton du delta du Mississipi. *Sale boulot*, de Larry Brown, est un roman étouffant comme le huis clos d'une chambre d'hôpital, brûlant et fulgurant comme une rafale d'artillerie, construit sur la tension d'une salve de brefs chapitres alternant le soliloque des deux hommes. La syntaxe claudicante et les mots estropiés, deux voix bouleversantes pour dire, avec une terrifiante simplicité, la peur et la souffrance. *« Je pouvais plus bouger. Alors il m'a ratissé. M'a transformé en passoire. Seigneur, il m'a déchiqueté. Seigneur, ce que ça faisait mal. »* Le massacre des corps et des âmes. *« C'était comme si j'avais tout tué en le tuant. »* Le désespoir absolu. *« Les gens pensent que l'homme est cruel. Mais qu'est-ce qu'il faut dire de l'enfant de l'homme ? Y a rien de plus méchant qu'un petit enculé sadique de six ans en liberté dans une cour d'école. »* *Sale boulot* est un roman rare, sensible et pudique que l'auteur a ainsi dédié à son père : *« Pour Papa, qui savait ce que la guerre fait aux hommes. »*

● **LES AUTEURS DE LA SÉRIE NOIRE,** de Claude Mesplède et Jean-Jacques Schleret

Surtout ne pas se fier à la modestie du titre. Il s'agit d'un ouvrage unique par sa culture encyclopédique, l'importance du travail de recherche, la précision des moindres détails, la finesse et la pertinence des analyses. *Les Auteurs de la Série noire* constitue la nouvelle édition du fameux *Voyage au bout de la Noire*, de Claude Mesplède et Jean-Jacques Schleret, paru chez Futuropolis au début des années 80. La bible des amateurs de la célèbre collection créée par Marcel Duhamel et du genre policier en général. Ne pas se fier non plus à la discrète mention « Edition revue et complétée par Claude Mesplède ». Le travail fourni est considérable. Non seulement parce que cette nouvelle édition est beaucoup plus volumineuse et intègre les titres et les nouveaux auteurs publiés depuis dix ans. Mais parce que l'ensemble des notes ont été remaniées et actualisées pour traiter de l'intégralité de l'œuvre de tous ceux qui ont été édités, ne serait-ce que pour un seul de leurs romans, à la « Série noire ». *Les Auteurs de la Série Noire* n'est pas seulement un ouvrage de référence indispensable. C'est aussi tout le plaisir des dictionnaires, ces livres que l'on prend pour vérifier un détail et dans lesquels on finit par se perdre des heures durant. On en sort encore plus passionné, avec une fringale de lecture à déplacer les bibliothèques.

Ce livre de Claude Mesplède et de Jean-Jacques Schleret inaugure une nouvelle collection « Temps noir » d'une jeune maison d'édition nantaise, Joseph K, dans laquelle est publié conjointement un dictionnaire de Robert Giraud et Pierre Ditalia, *L'Argot de la Série noire* – Tome 1. *L'Argot des traducteurs*. Le deuxième volume, *L'Argot des Français*, devrait paraître à la fin de l'année. Une belle balade dans l'univers des mots. Exotisme et poésie garantis (628 p., 185 F).

● **TORNADE SUR LA VILLE,** de Steve Thayer

Sale temps pour Monsieur Météo. Une empreinte digitale qui pourrait être la sienne sur les lieux du premier crime. Des marques de pas laissées près d'un cadavre et correspondant à sa pointure. Des traces de sang du même groupe que le sien sous les ongles de la septième victime. Dixon Bell, vedette d'une station de télévision du Minnesota, serait-il le « tueur au calendrier », dont les crimes coïncident toujours avec un changement de saison ou un accident climatique ? Comme cette tornade meurtrière qu'il était le seul à avoir prévue... Même si l'on peut regretter quelques courants d'air dans sa construction, quelques zones de basses pressions à la mi-temps du récit, *Tornade sur la ville* (The Weatherman), de Steve Thayer, est un thriller efficace dont l'intérêt se situe autant dans son intrigue qu'à ses marges. Steve Thayer réussit en particulier quelques solides personnages, à commencer par celui de Dixon Bell, dont l'ambiguïté est loin d'être épuisée par le dénouement du livre et un portrait musclé des mœurs de la télévision et de ses stars de pacotille *« qui font autant l'actualité qu'ils ne la retransmettent »*. Mais le roman trouve toute sa dimension dans sa seconde partie, violent réquisitoire contre la peine de mort. La description minutieuse des conditions techniques et du rituel d'une exécution par électrocution donne à la fin du livre une force bouleversante (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jacques Guiod, Presses de la Cité, 440 p., 120 F).

● **L'INSPECTEUR ALI ET LA CIA,** de Driss Chraïbi

« Va falloir que je rattrape cette intrigue policière par un bout ou par un autre », s'exclame l'inénarrable flic malgré lui de la police royale marocaine aux deux tiers de sa nouvelle aventure, *L'Inspecteur Ali et la CIA*. A quoi bon alors raconter qu'il s'agit cette fois de la poursuite rocambolesque, de Casablanca à Washington en passant par Londres et Vancouver, d'un tueur international, prince du déguisement, identifiable à *« ses doigts fuselés, aux ongles vernis rose thé »* ? Pour l'auteur, Driss Chraïbi, comme pour son héros, l'essentiel est ailleurs. Dans la beauté des femmes, les jeux de l'amour et des mots, les secrets gourmands d'une recette millénaire, le goût de la fête et de la convivialité. *« Poète dans un univers de prose »*, l'inspecteur Ali traverse son enquête et cette fin de siècle avec le regard du bouffon, c'est-à-dire du sage. Celui d'un bon vivant, traquant avec humour et légèreté les petites morts d'une civilisation délirante. *« Les psychopathes de l'industrie agroalimentaire »* ou les téléfilms dont les personnages principaux sont des voitures et des téléphones. C'est joliment écrit, vif et rafraîchissant. Un régal (Denoël, 186 p., 85 F).

● **MORTS EN EAUX TROUBLES,** de Patricia Cornwell

Alors que tout le monde s'apprête à fêter le Nouvel An, Kay Scarpetta, médecin légiste de Virginie, plonge dans les eaux glacées de l'Elizabeth River à la rencontre du cadavre d'un journaliste... Tension immédiate, précision des moindres détails, charme vénéneux de l'univers de la médecine légale, toutes les « qualités » qui ont propulsé Patricia Cornwell au firmament du roman policier (*Le Monde* du samedi 4 janvier) sont présentes dans les premières pages de ce livre qui s'enlise malheureusement très vite dans une interminable histoire de secte et de prise d'otages. On attend le prochain volume avec impatience (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hélène Narbonne, Calmann-Lévy, 349 p., 120 F).

L'anthropologie et la question de l'écriture

Transmettre une expérience, une autre culture, par un langage propre est l'ambiguïté majeure de l'anthropologue. Clifford Geertz y répond en affirmant la présence de l'écrivain derrière le savant

Les anthropologues entretiennent avec l'écriture, le texte, une relation ambiguë. Ils trouvent la justification de leur métier dans la communication « ici » d'un savoir acquis et formé « là-bas », ailleurs, dans les *cultures de la différence*, parmi les autres très autres. Ils affirment leur appartenance à l'univers scientifique, ils en acceptent les contraintes, mais le lieu et la nature de leurs observations, l'étrangeté de ce qu'ils rapportent et transmettent les engagent durant tout leur parcours à l'intérieur de ce que Barthes qualifiait de *« théâtres de langage »*. Durant la période où la conception positiviste prévalait, où le culte des faits s'accomplissait sans inquiétude, la règle était celle de l'évitement des effets littéraires. Les mots devaient s'accorder aux choses étudiées, le langage être le plus neutre possible, et les traitements formels – qu'ils soient d'inspiration mathématique ou logique – revêtaient l'argumentation d'un habit de rigueur. L'embarras du langage restait caché.

Clifford Geertz est l'un de ceux qui ont le plus contribué au dévoilement des stratégies langagières. Il a très tôt rappelé qu'aucune science ne peut se rendre indépendante de ses modes d'expression. Il a mis en évidence les *« refigurations de la pensée sociale »* au cours des récentes années : les figures orientant le raisonnement sont moins celles de la machine complexe ou du quasi-organisme que celles du jeu, de la scène ou du quasi-texte. Dans son dernier ouvrage, *Ici et là-bas*, il va plus avant, avec davantage d'audace, en manifestant la présence d'un « auteur » dans les grandes œuvres anthropologiques. Ce déballage dans les arrière-cours du métier n'est pas isolé, séparé. Il s'agit cependant de bien plus que de l'humeur des critiques post-modernes, dont l'un, américain, ne reconnaît en chaque écrit anthropologique que la *« réalité fantasmatique d'un fantasme de réalité »*. Il s'agit de ré-évaluer une activité scientifique alors que son objet est en rapide transformation, alors que les interrogés de naguère parlent pour eux-mêmes aujourd'hui, alors que toutes les sciences diversifient leurs conceptions de la description et de l'analyse.

Dès le commencement, l'anthropologue sur le terrain est aux prises avec des langages – les uns manifestes, les autres discrets. Il doit traduire, décrypter, restituer les représentations des autres en nos propres façons de nous exprimer. Sa démarche d'étude des cultures « exotiques » est interprétative et expressive à la fois. Marcel Griaule se consacrant exclusivement à la compréhension d'une vieille culture du Mali, celle des Dogon, considérait celle-ci comme un ensemble de registres inégalement accessibles dont il fallait déchiffrer les « textes ». Son travail le conduisait à transformer les quasi-textes, révélés par des systèmes de signes et de symboles, des mythes et des rites, des codes régissant les manières de dire et de se conduire, en textes écrits. Jack Goody, qui fut pour l'université de Cambridge ce que Clifford Geertz est pour celle de Princeton, a eu le souci constant de rendre en quelque sorte manifeste le texte caché, que ce soit celui des fleurs ou celui de la cuisine par lesquels se disent aussi les cultures interrogées, étudiées.

Mais son apport à l'élucidation de la question de l'écriture anthropologique s'impose en deux autres domaines. D'une part, lorsqu'il considère, à partir de sa longue recherche chez les Lodagaa du Ghana, la nature du mythe et les formes expressives les mieux adaptées à sa restitution. Il révèle que le mythe n'est jamais achevé, fermé, que chacune des occasions de le mettre en œuvre entraîne une création continue. C'est un texte ouvert, ce qui rend particulièrement ardu le passage de l'oralité, mobile, à la fixation par l'écriture. D'autre part, Goody est l'un des rares anthropologues qui examinent ce qu'il advient lorsqu'une culture orale accède à l'écriture. Les usages de la mémoire collective, les approches intellectuelles de la réalité en sont transformés. La culture change en valorisant progressivement ce qui est écrit, les rapports sociaux aussi en donnant à la hiérarchie une autre assise. L'écriture est appréhendée dans sa capacité transformatrice.

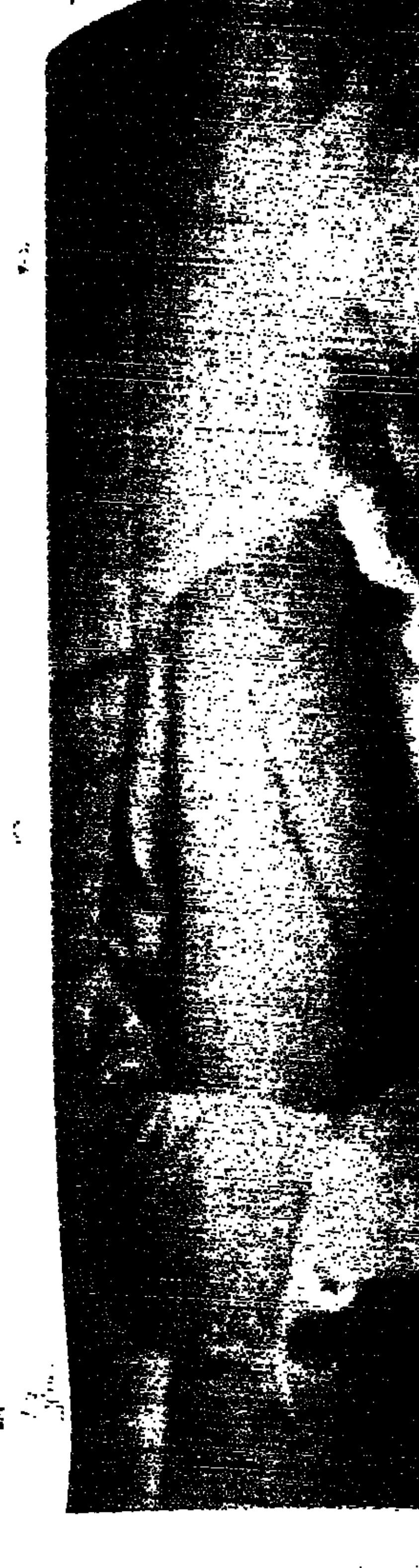
Tout devient encore plus apparent lorsque l'anthropologue entraîne certains de ses « informateurs » privilégiés à devenir une partie consentante du *« pacte autobiographique »*. Ce fut le cas avec les Indiens d'Amérique : des centaines de récits de vie ont été produits. Au départ, l'intention est de sauvegarder la mémoire des savoirs anciens, de contribuer à la célébration du passé et, peut-être, de racheter ainsi les ravages résultant de la « paix blanche ». Dans les premiers récits se retrouve la manière des conteurs de la tradition orale ; ce sont des mélanges entre histoire tribale et histoire personnelle, fragments de mythes et de narrations héroïques ou sacrées. Leur mise en forme laisse entrevoir la main cachée de l'anthropologue. C'est avec la culture métisse, celle où l'écriture accompagne l'oralité, que les auteurs indiens recouvrent une part de leur liberté. Ils accomplissent leur entrée en littérature.

Deux œuvres sont à cet égard exemplaires. Don Talayesva, Indien de double formation, est l'auteur d'un livre célèbre, *Soleil Hopi*, publié en traduction française dans la collection « Terre humaine ». Ce bel ouvrage a encore un statut ambigu, derrière le talentueux auteur d'origine hopi se reconnaît la présence de l'anthropologue initiateur, Léo Simmons. Celui-ci s'implique, oriente les choix en fonction de leur intensité expressive, incite à porter l'accentuation sur le subjectif ; il est le régisseur des effets littéraires. La liberté est totalement acquise par Scott Momaday, Kiowa devenu universitaire. L'auteur est alors écrivain. Il n'a pas oublié sa tradition, pas plus que les procédés de la transmission orale qui lui permettent d'écrire un *« récit en staccato »*, dit-il. Il est aussi libre d'autres inspirations, ses références sont alors Faulkner, Lawrence et Joyce. Son livre *La Maison de l'aube*, titre de la traduction française, donne l'accès à une autre vision du monde et à la découverte d'une écriture nouvelle.

Et l'anthropologue, peut-il se libérer de l'*« angoisse de la subjectivité »*, selon le mot de Geertz, de la crainte du soupçon quant à la réalité et à la vérité de ce qu'il dit avoir observé et qu'il interprète ? Ne va-t-il pas être conduit au recours à une façon de rhétorique afin de mieux accréditer son travail et de persuader ? Il éprouve parfois le besoin de se livrer à la confidence, de ne pas cacher les épreuves, les déceptions, les incertitudes auxquelles son immersion « là-bas » le soumet ; ses carnets ou son journal d'enquête, son libre récit publié à côté du texte savant révèlent l'engagement de la subjectivité. Ces écrits-là peuvent déranger parce qu'ils éloignent des rives de la science pour rapprocher des rives de la littérature, et aussi parce qu'ils peuvent contribuer à l'entretien du doute. Le *Journal d'ethnographe* de Malinowski a été gardé secrètement après sa mort, pendant vingt-cinq ans, et sa publication a donné lieu à de vives controverses ; il a troublé par ce qu'il révèle, les fêlures de la capacité de sympathiser, la nostalgie du raffinement, le regret de ne pas avoir choisi une autre voie, de ne pas être un poète romantique. Les *Carnets de notes* d'Alfred Métraux ont été pour une part empêchés de diffusion après une publication partielle. Eux aussi perturbaient le calme entretenu dans les enclos scientifiques.

Clifford Geertz affirme avec raison qu'il est possible d'être *« à la fois savant et écrivain »*. L'anthropologue, moins que d'autres, ne peut se soustraire à l'épreuve de l'écriture. Les mots sont ses matériaux. Sa pratique ne lui permet pas de se tenir à distance, elle le contraint à l'immersion personnelle ; la compréhension des autres devient alors le détour qui le mène inévitablement à une certaine compréhension de soi. Quoi qu'il fasse, à son œuvre savante s'accrochent toujours des fragments d'autobiographie.

Georges [illegible]



Lire la société dans le texte

Malgré certaines réticences en Europe, les travaux de Clifford Geertz, particulièrement son concept de « fiction maîtresse », ont fourni d'importants outils conceptuels aux historiens et aux sociologues

Clifford Geertz est sans doute l'un des chercheurs américains qui ont exercé la plus grande influence sur les travaux universitaires lors de ces quinze dernières années. Traduit en français, mais peu connu dans l'Hexagone, l'anthropologue a pourtant fourni une part notable de leurs outils conceptuels aux historiens de la culture, aux sociologues, voire même à la critique littéraire, de l'autre côté de l'Atlantique. Deux concepts nés de ses observations sur le « terrain » balinais ont ainsi marqué les esprits bien au-delà de la discipline anthropologique.

D'abord, la *« disposition cérémonielle »* du pouvoir. L'exercice du pouvoir requiert toujours des pratiques symboliques. Les cérémonies politiques donnent une forme au pouvoir, une forme qui apparaît comme l'une de ses conditions de possibilité et l'une de ses conditions de perception. Donnée régulièrement à voir, cette forme est la source rituelle de la légitimité politique, accompagnant alors, redoublant souvent, les autres sources possibles de cette reconnaissance, institutionnelles (le corpus des chartes, des lois et des Constitutions), répressives (l'ordre, l'armée et la police), participatives (l'exercice du suffrage) ou discursives (le récit des origines d'un pouvoir, le rappel de ses hauts faits, sa geste). En un sens, la légitimité politique, autant qu'une élection gagnée, qu'un article constitutionnel, qu'une armée ou qu'un discours de propagande, consiste en un consensus sur la forme du pouvoir, sur son apparition rituelle et symbolique. De cette idée, les historiens et les sociologues du politique ont fait le plus grand profit, et l'on peut affirmer que nombre de travaux sur le pouvoir monarchique ou révolutionnaire, notamment dans la France moderne, ou sur les fêtes, les funérailles, les défilés, tous ces rites politiques intégrateurs, doivent quelque chose aux cérémonies des paysans de l'île de Bali étudiées par Clifford Geertz.

Mais le concept le plus fécond développé par l'anthropologue de Princeton demeure l'idée de *« fiction maîtresse »*. L'autorité politique ne devient en effet légitime que si elle entre en résonance avec des représentations d'ambition universelle, cosmique même, car la vie politique est surdéterminée par la croyance en de grands récits mythiques. L'autorité de l'Ancien Régime français, encore une fois, incarne bien ce modèle, et c'est pourquoi les historiens ont été particulièrement sensibles aux travaux de Geertz. Sous la monarchie, le roi était ce centre sacré, et le cadre culturel de son autorité était enraciné dans la conception ancienne d'un ordre hiérarchique catholique et mythologique. Les rois, dans la grande chaîne des êtres, faisaient le lien entre les simples mortels et le dieu chrétien. La *« fiction maîtresse »* du royaume de France reposait sur ce faire-croire incarné par le roi et son portrait.

Cette idée, généralisée parfois à l'extrême, a fait prendre à une partie de la recherche en sciences sociales, surtout américaine, le chemin du *linguistic turn*, marqué par la conviction que la réalité textuelle est fondamentale dans tous les savoirs sur la société : celle-ci ne pourrait-elle pas se lire *« comme un texte »* ? Relayée par des historiens venus de la critique littéraire, tels Stephen Greenblatt ou Hayden White, cette idée de la société comme texte est au cœur de nombreuses études publiées dans la revue *Representations*, à Berkeley, la revue américaine la plus influente de ces dix dernières années.

En Europe, et particulièrement en France, cette idée a parfois été critiquée avec virulence. Que les historiens travaillent tous sur des textes (quelle que soit leur nature) est une chose ; que toutes les réalités soient enchâssées dans du langage, cela paraît également acceptable ; mais que toute société *soit* un texte représente un saut épistémologique que la communauté historienne n'est pas prête à faire. Comme s'il existait là un *« relativisme dangereux »*, selon une expression de Jacques Revel. Giovanni Levi a, par exemple, écrit un article méthodologique sur ce qu'il appelle les *« pièges du geertzisme »*, où il met en garde les chercheurs contre cette volonté de réduire l'Histoire à des genres littéraires où quelques *« fictions maîtresses »* expliqueraient l'ensemble du texte-société.

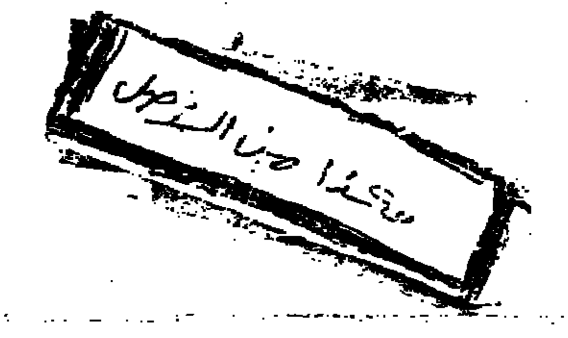
Reste que la fortune critique de Clifford Geertz est aujourd'hui de plus en plus sensible, et que la compréhension puis l'assimilation de ses travaux se sont souvent nourris de ces débats contradictoires. Dans un moment où les grands repères méthodologiques et les canevas idéologiques des sciences sociales (marxisme, structuralisme) se sont en grande partie érodés, cette inventivité et cette générosité théoriques ont conféré à Geertz une place singulière sur le marché mondial des idées : il fait figure de recours épistémologique suprême, et s'est imposé comme l'un des intellectuels les plus cités à travers les thèses du monde entier.

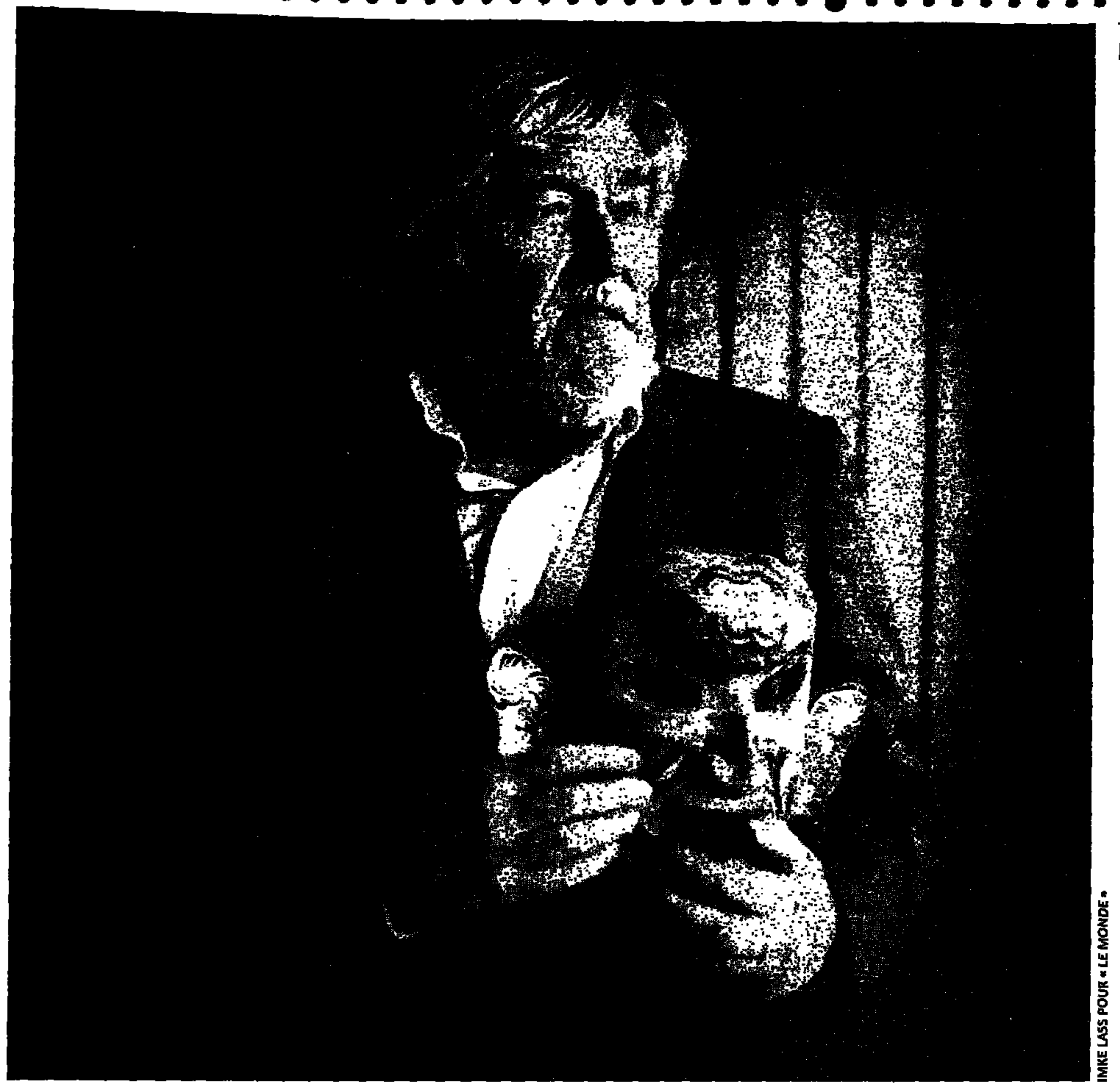
Antoine de Baecque

e x t r a i t

Comme toute institution culturelle, l'anthropologie – qui est plutôt mineure comparativement au droit, à la physique, à la musique ou à la comptabilité – est d'un lieu et d'un moment, périt perpétuellement et, peut-être, se renouvelle perpétuellement. Les énergies qui l'ont créée, tout d'abord au XIXe siècle (où c'était une étude générique de l'humanité, de l'homme descendant du singe), puis au début de ce siècle (où elle s'est concentrée sur des peuples particuliers, cristaux homogènes, isolés et autonomes), entretenaient certainement des relations, quoique plus complexes que celles que l'on présente ordinairement, d'une part avec l'expansion impériale de l'Occident et, d'autre part, avec la croyance en un pouvoir salvateur de la science. Depuis la fin de la guerre, la disparition du colonialisme et l'apparition d'une conception plus réaliste de la science ont éparpillé ces énergies. Ni le rôle d'intermédiaire culturel allant et venant entre les centres euro-américains du pouvoir mondial et divers ailleurs exotiques, afin de s'interposer entre les préjugés des uns et les provincialismes des autres, ni celui de théoricien transculturel soumettant les croyances étranges et les structures sociales singulières à des lois générales ne soit aussi complètement à la portée de l'anthropologue que par le passé.

(*Ici et là-bas*, de Clifford Geertz.)





IMKE LASS POUR « LE MONDE »

L'autre, l'écrivain et le savant

Claude Lévi-Strauss, Bronislaw Malinovski, Edward Evans-Pritchard. A partir de ces trois grandes figures, Clifford Geertz souligne la dimension littéraire inhérente à l'écriture anthropologique

ICI ET LÀ-BAS
L'Anthropologue comme auteur (Works and Lives : The *Anthropologist as author*)
de Clifford Geertz.
Traduit de l'américain
par Daniel Lemoine,
Métailié, 155 p., 120 F.

Il faut bien que l'autre, lointain, soit aussi un prochain, pour qu'il soit possible d'en connaître quelque chose. L'altérité est la question de fond à laquelle l'anthropologue, toujours, est confronté. Là-bas, sur le terrain, c'est une épreuve. Car les peuples étudiés, aptes eux aussi à distinguer l'identique et le différent, peuvent accueillir, brocarder ou feindre d'ignorer cet individu bizarre, venu chez eux avec ses carnets et ses curiosités parfois déplacées. Ici, dans ses écrits, c'est un défi. Il doit, en effet, présenter à ses pairs un texte d'autant plus convaincant qu'il est à la fois validé par son expérience (il y a été) et que cette dernière s'y trouve effacée (il s'en tient aux faits). C'est ainsi qu'il devient un *« intermédiaire culturel »* doté d'autorité.

L'entreprise ne va pas de soi et, constate Clifford Geertz, *« l'incongruité implicite d'une existence aussi radicalement divisée – quelques années, de temps en temps, parmi les bergers ou les cultivateurs d'ignames, une vie entière de polémique avec les collègues – est récemment devenue plus douloureusement sensible »*. Si le grand écart entre *« la fréquentation des autres là où ils sont et leur représentation là où ils ne sont pas »* n'est plus seulement une prouesse acrobatique mais un problème *« moralement, politiquement et épistémologiquement délicat »*, c'est que, des deux côtés, les choses ont changé. La fin du colonialisme et la mondialisation croissante des échanges ont profondément modifié les relations entre observateurs et observés. Simultanément, la certitude sereine de l'objectivité scientifique et de ses énoncés supposés rigoureusement conformes à la réalité s'est altérée. Temps de remises en cause donc.

Peu connu en France, bien que trois livres aient déjà été traduits (1), Clifford Geertz, professeur à l'Institute for Advanced Study de Princeton, spécialiste du Maroc et de l'Indonésie, est un représentant notoire du courant critique qui s'est développé aux Etats-Unis à partir des années 70 en réaction au raidissement du fonctionnalisme et du structuralisme. S'inspirant de la tradition herméneutique, particulièrement des travaux de Paul Ricœur, il défend une anthropologie interprétative. Soit : un art de lire et de comprendre les significations d'une culture et un art de les écrire (nul hasard si, pour lui, anthropologie et ethnographie sont deux termes interchangeables). Son étude sur le combat de coqs balinais est exemplaire de cette démarche. Il y raconte, avec talent, comment l'*« intrus professionnel »* qu'il était, ostensiblement ignoré des villageois, s'est retrouvé fuyant avec eux une descente de police destinée à interdire ce *« jeu d'enfer »* illicite. Rapproché de la population par cette irruption d'une modernité musclée, il fut ainsi à même de déchiffrer ce qu'un tel combat pouvait dire à un Balinais sur *« l'état d'esprit de sa société »*. D'où cette proposition, à la fois métaphorique et programmatique, selon laquelle il convient d'examiner *« la culture comme un assemblage de textes »*.

Le sous-titre du présent ouvrage, *« l'anthropologue comme auteur »*, lui fait écho. Il souligne la dimension littéraire inhérente à l'écriture anthropologique. Pour emmener le lecteur au loin et le persuader que l'on vit bien ainsi qu'on le lui dit, en Afrique ou en Polynésie, il faut déployer d'agiles stratégies discursives. Clifford Geertz le démontre en prenant plusieurs figures majeures de la discipline (Claude Lévi-Strauss, Bronislaw Malinovski et Edward Evans-Pritchard notamment), et en choisissant d'analyser, dans les écrits de chacun, un texte jugé révélateur parce que la personnalité de l'auteur, le sens de son propos et son style y sont, plus qu'ailleurs, exposés.

LA QUÊTE DE L'AUTRE

Tristes Tropiques d'abord. En lecteur admiratif, bien que théoriquement rétif et volontiers narquois, Clifford Geertz décompose ce qu'il considère comme la pièce maîtresse et la matrice de l'œuvre de Lévi-Strauss. Un livre foisonnant, qui en contient plusieurs : un récit de voyage (même si le genre est y explicitement récusé), une thèse ethnographique (magistral résumé du *« structuralisme avec un grand S »*), une réflexion philosophique (*« le Contrat social de Rousseau sain et sauf au plus profond de l'Amazonie »*), un pamphlet virulent contre les ravages de l'Occident (d'inspiration plus esthétique que moraliste), un texte symboliste enfin, aux accents mallarméens. A travers tout cela, conclut-il, *« ce qui apparaît est un mythe »*, celui de la quête impossible de l'autre, dont l'existence, dès lors, ne peut que disparaître derrière l'étude pure et dure des structures invariantes de l'esprit humain.

Cet autre, exotique et différent, Bronislaw Malinovski, lui, l'a longtemps fréquenté, en Nouvelle-Guinée et aux îles Trobriand. La publication posthume de son journal, en 1967, fit scandale parce que le célèbre promoteur de *« l'observation participante »*, l'homme qui prônait l'immersion empathique dans la vie locale, s'y révélait irritable, hésitant et méprisant. Or, nous dit Clifford Geertz, le problème posé par ce texte n'est pas que le grand ethnographe soit plus petit, vu de près. Ce qu'il révèle, c'est la difficulté de l'expérience de terrain et, plus encore, la tension entre la prétention à effacer la distance sur place et l'ambition de la rétablir, radicalement, dans la théorie. Une tension présente dans tous les livres de Malinovski, qui mêlent *« le zèle du poète dans la perception de l'immédiateté et le zèle de l'anatomiste dans son analyse »*.

Chez Edward Evans-Pritchard, en revanche, nulle trace de tourment : l'autre n'est ni inaccessible ni énigmatique, il est à la portée d'un regard rapproché. De son œuvre surabondante, Clifford Geertz exhume un curieux article, publié dans une revue de l'armée britannique en 1973, dans lequel l'auteur relate ses activités de supplétif dans la brousse, au Soudan, au début de la deuxième guerre mondiale. A la tête d'un petit groupe d'Anuaks armés de mauvais fusils, il tendait alors des embuscades à l'ennemi italien. On retrouve dans ce récit le ton d'évidence, la tranquille assurance, le style limpide et intensément visuel du professeur d'Oxford. Là encore, *« la façon d'exprimer est ce qui est exprimé »*, à savoir la vision d'un monde certes différent, mais finalement reconnaissable, en dépit de ses étrangetés.

Chez ces trois auteurs est ainsi salué l'artiste qui double le chercheur et envoûte le lecteur. On a reproché au « textualisme » de Geertz de céder à ce relativisme post-moderne où tout n'est que discours et d'inaugurer une déconstruction laissant la discipline en miettes. Excessif procès. Traiter les écrits ethnographiques comme des textes littéraires ne discrédite pas le savoir, mais permet de voir comment il se produit. Sous le ton volontiers ironique percent un vague regret et une vraie inquiétude. On ne peut plus écrire aujourd'hui comme les grands maîtres de l'anthropologie. Dans un monde de *« différences mêlées »* où l'ailleurs et l'ici sont *« beaucoup moins nettement définis »*, la tâche consiste toujours à *« élaborer des œuvres qui établissent des relations intelligibles entre l'un et l'autre »*, mais *« la façon de parvenir à ce résultat doit manifestement changer »*. Lourd fardeau, ce métier d'écrivain-savant est à réinventer.

Nicole Lapierre

(1) *Bali, interprétation d'une culture* (Gallimard, 1984), *Savoir local, Savoir global. Les lieux du savoir* (PUF, 1986), *Observer l'islam. Changements religieux au Maroc et en Indonésie* (La Découverte, 1992).

l i v r a i s o n s

HISTOIRE

● **CORRESPONDANCE (1782-1814)** de l'impératrice Joséphine
Avec cette copieuse anthologie (plus de cinq cents lettres) de la correspondance de Joséphine de Beauharnais, Payot nous révèle une épistolière élégante et attentive, naïve aussi jusqu'à l'impardonnable, généreuse, puisqu'elle intercède pour d'autres comme on conduirait un bureau de charité. Prévenante, cette femme, que l'élévation de son époux priva de toute intimité, écrit avec des mots brefs, rapides et clairs, légers sans être vains, comme ceux d'une conversation enlevée où le bon goût interdit que l'on s'attarde. A la plume d'oie et à l'encre brune, une somme qui dément la caricature que les jérémiades du général Bonaparte, qui réclamait sans cesse des lettres à l'inconstante, ont accréditée. Grand absent du corpus – il a lui-même brûlé beaucoup de ces documents lors de son dernier passage à la Malmaison chez celle qu'il appelait *« la dama la piu graziosa di Francia »* –, Napoléon est au cœur de ce portrait affectif intelligemment présenté et annoté par Bernard Chevallier et Christophe Pincemaille (qui signèrent ensemble une biographie de Joséphine qui reparaît à la Petite Bibliothèque Payot), secondés par le docteur Maurice Catinat, riche collectionneur d'autographes de la belle Créole (Payot, coll. « Histoire », 432 p., 195 F).

● ***LETTRES D'ÉGYPTE (1862-1869)*** de Lady Lucie Duff-Gordon
Malgré la collection qui l'accueille, cette correspondance ne relève pas de la relation de voyage, mais propose le passionnant témoignage d'une aventure exceptionnelle. Amie de Thackeray et Dickens, mais rongée par la tuberculose, Lady Duff-Gordon (1821-1869) délaisse la gentry victorienne pour s'établir en Egypte. Loin des émerveillements exotiques en vogue, elle apprend l'arabe et partage la vie des humbles communautés paysannes. Ces lettres, adressées à un époux resté en Angleterre, en brossent un tableau coloré et attachant qui ne réduit pas à un orientalisme de mode la communion du pays et de la grande dame que les fellahs surnommaient *« Lumière d'en haut »*. La traduction, parue chez Hetzel dès 1879 et signée de sa propre fille, est heureusement précédée par une courte présentation de l'historien Christophe Pincemaille, qui signe également les notes, rares mais précieuses (traduit de l'anglais par Mrs. Ross, Payot, coll. « Voyageurs », 348 p., 119 F).

● **LES GUEULES CASSÉES,** de Sophie Delaporte
En forgeant en 1990 le concept utile de *« brutalisation »* du soldat, George Mosse fixait le terme de la guerre « réglée » que pratiqua l'Europe dans son espace du XVII[e] siècle jusqu'aux tranchées de la Grande Guerre. La mort violente y tue plus sûrement que la maladie, et le corps du survivant porte les stigmates effroyables de cette escalade de violence. Le poilu défiguré devient une *« gueule cassée »*, métamorphose atroce due au perfectionnement de l'armement offensif. Vue du poste de secours, où le médecin découvre, impuissant, la terrible transformation du code guerrier, la lutte contre la souffrance est aussi héroïque que dérisoire. Le travail de Sophie Delaporte, limité à la France et à la seule blessure faciale (la plus *« horrifiante »*, du reste), comble un vide, puisque les témoignages directs manquent, comme si l'expérience était proprement indicible. Pionnier et précieux (éd. Noêsis, 232 p., 130 F).

● ***VERDUN ANNÉES INFERNALES,*** d'Henri Castex
Ces lettres d'un soldat au front – celles qu'Anatole Castex adressa aux siens entre août 1914 et septembre 1916 – sont plus qu'un exercice de piété filiale. De la mobilisation à la mort du capitaine lors d'une contre-offensive allemande au bois de Vaux-Chapitre, ce choix de lettres qui exclut les éléments personnels ou familiaux pour ne conserver que l'expression représentative des espoirs, puis des désillusions, d'un combattant anonyme, révèle que la conscience des erreurs, de l'inutilité des sacrifices, et la sévérité du regard sur l'arrière anticipent largement le mouvement des mutineries de 1917. Un témoignage d'autant plus irrécusable qu'il fuit l'excès (Imago, 176 p., 110 F).

RELIGION

● **HISTOIRE DES RELIGIONS ET DESTIN DE LA THÉOLOGIE,** Œuvres III, d'Ernst Troeltsch
Né en 1865 et mort en 1923, proche de la pensée de Max Weber, Ernst Troeltsch est tout à la fois un philosophe, un sociologue, un historien et un théologien, représentant du protestantisme libéral allemand. Le premier volume de ses œuvres (dix volumes à paraître dans le désordre), composé de huit essais, constitue une histoire critique de la religion. Pour lui, la théologie n'est pas un domaine réellement autonome. Se fondant sur les sciences sociales, l'auteur cherche à montrer la cohésion du monde moderne et du christianisme. La lecture de Troeltsch, grâce à cette édition agrémentée de notices historiques et explicatives, s'en trouve plus aisée. Datés du début du siècle (entre 1900 et 1913), les textes de ce penseur du protestantisme allemand surprennent souvent par leur actualité (édition établie, traduite et commentée par Jean-Marc Tétaz, éd. Labor et Fides et CERF, 673 p., 260 F).

la chronique

de Roger-Pol Droit

La liberté et la rancœur

MÉMOIRES
Le voleur dans la maison vide
de Jean-François Revel.
Plon, 654 p., 149 F.
(en librairie le 20 janvier)

Jean-François Revel se raconte. Pamphlétaire, essayiste, patron de presse, éditorialiste, il a accumulé les rencontres, les combats, les querelles et les ressentiments. Comment tracer la frontière entre l'ironie qui libère et la hargne qui étouffe?



Ecrire ses mémoires, ce n'est jamais vraiment raconter sa vie. C'est plutôt choisir un profil et agencer quelques éclairages. Dans le fatras des souvenirs, un auteur se taille à coups d'ombre et de lumière, un parcours vraisemblable. Travail périlleux. Quand le narrateur est incolore, son existence s'efface sous les portraits des autres. Combien de livres pitoyables alignent ainsi des rencontres avec des hommes célèbres ! Leurs auteurs se croient importants parce qu'ils ont côtoyé des gens qui passent pour l'être. Ils se rengorgent d'avoir à rapporter une minuscule anecdote, un trait d'esprit inédit, une couardise microscopique mais inconnue, sans voir que cette piètre posture souligne seulement qu'ils sont eux-mêmes sans importance ni intérêt. Au contraire, quand le mémorialiste est une forte nature, il risque de n'apercevoir personne d'autre que lui-même. S'installant au centre du tableau, il ne va plus dépeindre sa traversée d'une époque, au milieu de cent autres contemporains. La seule description de ses gestes et ses tocades, de ses amours et ses virages occupera toute la place. Pour aimer le livre, il faudra aimer l'homme.

Jean-François Revel parait difficile à aimer, bien qu'il ait tout, apparemment, pour susciter une réelle sympathie. Sa manière persistante de jouer au trublion inclassable, d'être perpétuellement brillant esprit et mauvais garçon, de mener toujours de front une carrière d'homme de pouvoir et de champion d'indiscipline, devrait lui valoir, outre quelques ennemis irréductibles, l'estime des amis de la liberté d'esprit. Le fait est qu'on devrait éprouver, pour cet hérétique à perpétuité, des sentiments respectueux et fraternels. Peu importe les postes et les places, cet homme qui fut – successivement ou simultanément – professeur de philosophie, journaliste, éditeur, directeur de *L'Express*, éditorialiste au *Point*, auteur de best-sellers considérables, est d'abord un réfractaire. Excessif, injuste, emporté, rigide, tranchant, querelleur, il le fut, l'est encore. Sans doute le sera-t-il toujours. Serait-ce donc le *prix à payer pour être réellement vivant ?* Serait-ce la rançon inévitable de l'indépendance ? La garantie de l'anticonformisme ? Rien n'est moins certain. Il conviendrait plutôt de distinguer, dans cette vie d'intellectuel atypique, ce qui appartient à la belle solitude des frondeurs et ce qui relève des servitudes de la hargne.

Du côté de la belle solitude, il y a les découvertes de l'enfance, dans la bibliothèque d'un père homme d'affaires amoureux de littérature, d'art et de mathématiques, les fascinations directes pour les grands textes, le mépris des intermédiaires scolaires, le goût de l'érudition buissonnière, le tranchant de la plume, qui tôt se remarque, aidant *ce rebelle sans cause à entrer du premier coup à Normale sup en 1943. La participation du jeune* normalien à des activités de la Résistance, les années passées ensuite au Mexique, en Algérie, en Italie sont encore du même ordre. Face à l'ennui prévisible d'une existence de professeur comme il faut, le jeune homme regimbe et se cabre. Le voilà qui s'emballe dans la bohème, le mariage, la secte de Gurdjeff, puis les postes d'enseignement excentrés sinon excentriques. De son passage chez Gurdjeff, « *un imposteur et un escroc* », Revel tire par expérience personnelle la leçon que les hommes peuvent « *bâtir dans leur tête un attirail justificatif de n'importe quel système, fût-ce le plus extravagant, sans que l'intelligence et la culture puissent entraver cette intoxication idéologique* ». Pourquoi ce sage constat, digne d'un vrai lecteur de Montaigne, est-il si vite oublié ? Pourquoi le flegme laisse-t-il si rapidement place au fiel ?

Enigmes de la hargne. Le charme de Revel, son malheur aussi, c'est évidemment l'excès. Il fait merveille dans le pamphlet. On lit encore sans déplaisir, à quarante ans d'intervalle, *Pourquoi des philosophes?* Un jeune professeur en rupture d'époque rappelle que la philosophie doit penser juste et parler clair, houspille allègrement Heidegger et ses disciples, attribue à Lacan « *un mallarméisme de banlieue* » et « *un hermétisme pour femmes du monde fatiguées* ». On retrouve dans ses *Mémoires* ses outrances et ses entêtements, l'allégresse en moins. Ayant choisi d'égratigner la gauche plus souvent que la *droite*, s'étant juré de bouffer du communiste comme d'autres, autrefois, bouffaient du curé, Revel n'étonne pas quand il fait de Mitterrand un « *autocrate irresponsable* », ou qu'il voit en Marchais « *toute la suffisance de l'apparatchik et toute l'insuffisance du médiocre* ». Il ne souffle pas *mot du personnel politique de droite et de ses insuffisances* – mis à part le récit d'un consternant dîner avec Balladur. Rien ne surprend non plus dans les diatribes dirigées contre *Le Monde*, en particulier « Le Monde des livres ». Patrick Kéchichian est accusé de n'avoir pas fait son devoir à la mort du philosophe Tran Duc Thao, *en parlant d'un « philosophe marxiste », alors qu'il aurait dû souligner que ce phénoménologue*, ayant rejoint le Vietnam communiste, s'était détruit intellectuellement. François Bott est accusé, parce qu'il se serait cru évincé de *L'Express* par Revel en 1966, d'avoir poursuivi cet auteur de sa « *haine inextinguible* », « *avec toute la vigilante rigueur d'un inflexible justicier* ». Ceci est tout bonnement insensé.

Ce n'est pas le seul exemple d'excès sans joie. Les deux cents dernières pages de ces *Mémoires*, qui s'arrêtent en 1982, ne font guère honneur à leur auteur. Ce ne sont que règlements de comptes avec ses anciens collègues, sarcasmes envers ses anciens patrons ou adversaires, fulminations contre tel ou tel de ses contemporains pour des vétilles transformées en apocalypse. Si un critique s'amusait dans le même style, il pourrait s'indigner de voir ce professeur agrégé, qui se pique d'exactitude en histoire et se trouve prompt à tancer les autres, commettre l'erreur – qui serait alors jugée grossière autant que fâcheuse – de citer de manière inexacte et tronquée le titre de l'ouvrage de Charles Renouvier, *Uchronie, esquisse historique apocryphe du développement de la civilisation européenne tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être* (1). Le critique, emporté par l'excès, stigmatiserait la faute suprême – considérée alors comme irréparable et grotesque – d'attribuer ce livre... à Félix Ravaisson ! Ce philosophe français du XIXe siècle n'a véritablement rien à voir, hormis une initiale identique, avec Renouvier ! « *On a grassement daubé Félix Ravaisson*, écrit Revel, *ce philosophe oublié qui, au XIXe siècle, écrivit un livre au titre d'une prometteuse emphase :* Uchronie, ou l'histoire telle qu'elle n'a pas été, telle qu'elle aurait pu être. » On pourrait, derechef, dauber grassement. Mais non, tous les critiques ne jouent pas ce genre de jeu. Ce serait injuste. Des broutilles comme ça, mieux vaut les oublier.

Il y a au contraire des mémoires qui s'en souviennent, qui en font tout plat, qui le réchauffent à loisir, le mijotent dans son jus. Il est difficile de saisir l'exact moment où la bravade stimulante tourne à l'aigreur qui paralyse. Comment définir ce point de bascule où le polémiste – aigu, heureux, acide – succombe à la rancœur et sombre dans le ressentiment ressassé ? L'échauffement joyeux de la raison est alors submergé par la noirceur de la bile. Les trouvailles de l'écriture sont noyées dans de grands coups de sang pour rien. La flamme de l'indépendance vacille sous les imprécations stériles. Le souffle de l'ironie se suspend, fait place à la fixation colérique sur un détail. L'effort pour être libre, pour briser à grands coups la chape de bêtise lourde qui nous guette tous, tout le temps, se transforme soudain en une raideur aveugle. Elle paraît clouer sur place, dents serrées, celui qui voulait courir en tous sens. N'était-ce pas Empédocle qui conseillait de jeûner de la méchanceté ?

(1) Publié en 1857 à Paris et réédité en 1876 par la Critique philosophique, ce texte a été réimprimé en 1988 chez Fayard dans le Corpus des Œuvres de philosophie en langue française.

A signaler également : un volume rassemblant six livres de Jean-François Revel (*Pourquoi des philosophes ? Pour l'Italie. Sur Proust. La cabale des dévots. Contre-censures. Descartes inutile et incertain*) est publié dans la collection « Bouquins » (Robert Laffont, 780 p., 139 F).

Le meurtre antisémite, une maladie d'Allemagne ?

Suite de la page I

Pour Daniel Goldhagen, ces bourreaux se sont engagés *de leur plein gré* – voire en y prenant souvent du plaisir – dans une tâche qui consistait à humilier, faire souffrir et mourir des hommes, des femmes et des enfants juifs qui ne les menaçaient en aucune façon. Ni l'endoctrinement nazi, ni le « totalitarisme », ni la pression engendrée par le groupe, ni un supposé instinct germanique d'obéissance, et encore moins une « banalité du mal » universelle et anhistorique, ne sauraient rendre compte de l'acharnement meurtrier ni surtout de la cruauté inouïe que les Allemands ont réservée aux seuls juifs, et dont les exemples, souvent insoutenables, parsèment ce livre.

C'est donc cette figure quasiment disparue de l'historiographie de la Shoah, l'antisémitisme allemand, qui revient inopinément sur le devant de la scène. Mais pour Daniel Goldhagen, cet antisémitisme allemand a une particularité : il est « éliminationniste ». Lui seul expliquerait de façon pertinente l'élimination puis l'extermination des juifs, sinon un véritable projet national, en tout cas *voulu* depuis longtemps par beaucoup d'Allemands. Un projet qui sera mené à son terme, fût-ce au détriment des objectifs militaires de l'Allemagne nazie, et alors même que le Reich est quasiment vaincu. En mai 1945, montre ainsi Daniel Goldhagen, les gardiens des camps s'obstinent encore à liquider leurs détenus juifs. Y compris après que des ordres ultimes de l'artisan du génocide, Himmler en personne, leur ont enjoint officiellement de n'en rien faire.

De cette volonté générale, tendue vers l'extermination, de la fierté même qu'ont éprouvée à ces assassinats ces Allemands (« ordinaires » en ce sens qu'ils reflétaient la mentalité allemande de l'époque), Daniel Goldhagen donne de nombreuses illustrations. Non seulement il détaille les tueries *ad nauseam*, mais il étudie de près le contexte culturel dans lequel baignaient les bourreaux avant, pendant et après leurs forfaits. Il les montre tantôt posant fièrement devant les objectifs face à leurs victimes, tantôt fusillant une mère et son enfant à bout portant, et envoyant ce genre de clichés à leurs familles. Si parfois le dégoût les saisit, jamais cette répugnance ne provient d'une condamnation de principe, et encore moins d'un sentiment de honte. Un capitaine du 101e bataillon de la police d'ordre, Julius Wohlauf, n'hésite pas, en guise de lune de miel, à mettre sa jeune épouse enceinte, Vera, aux premières loges des tueries que mène son bataillon dans le district de Lublin.

DIABOLISATION

Tout cela alors que dans bien des cas les officiers autorisaient leurs hommes à sortir des rangs s'ils refusaient de fusiller les juifs. Si très peu profitèrent de cette exemption, c'est qu'ils étaient convaincus de la légitimité de cette entreprise. « *A aucun moment*, écrit Daniel Goldhagen, *dans le déroulement de l'holocauste, aucun Allemand, SS ou autre, n'a été exécuté, ni envoyé en camp de concentration, ni incarcéré, ni gravement puni pour avoir refusé de tuer des juifs* ». Pour Daniel Goldhagen, cette culmination en massacre de la haine antisémite éprouvée par la majorité des Allemands et que les nazis au pouvoir n'ont eu qu'à traduire en politique, a pour cause un « *modèle cognitif* » élaboré à partir des débuts du XIXe siècle. Les juifs se seraient mis à occuper dans la culture allemande une place centrale, diabolique, sans rapport avec leur nombre réel ni leur réalité tout court. Ils auraient été victimes d'une sorte de « sécularisation » de l'enfer, et seraient devenus dans la « *conversation publique* » l'équivalent du diable – alors que l'antisémitisme médiéval ne voyait en eux que les agents du Malin. Dans ce « *modèle cognitif* », c'est à peine si les juifs forment une race à part entière. Ils étaient censés plutôt être une « antirace », un autre nom du mal absolu, qu'il faut châtier et éliminer. Rien mieux que cet antisémitisme halluciné n'expliquerait la cruauté du massacre. On a ici et là reproché à Daniel Goldhagen de verser dans l'« essentialisme », de croire à l'existence d'un caractère de l'Allemagne qui en ferait pour l'éternité une nation de meurtriers. Pourtant, lui-même précise dans son livre et dans divers interviews qu'après 1945 les choses ont enfin changé. Cela dit, dans ce livre parfois répétitif jusqu'à l'incantation, certaines généralisations ne sont pas toujours convaincantes. Daniel Goldhagen estime que c'est à ceux qui soutiennent que l'écrasante majorité du peuple allemand n'était ni antisémite ni favorable à la solution finale qu'il revient de prouver leur thèse. Ce que, selon lui, ils n'ont pas fait jusqu'à présent.

Soit. Mais cela l'autorise-t-il à user et abuser comme il le fait de la preuve indirecte pour conforter sa propre thèse ? Daniel Goldhagen a sans doute raison de montrer qu'en Allemagne l'antisémitisme avait même infecté des milieux où on ne l'attendait pas : libéraux allemands, militant socio-démocrates, églises protestantes et catholiques, au courant du génocide et qui n'en demandaient pas moins, en décembre 1941 encore, que fussent prises contre les juifs « *les mesures les plus sévères* », résistants à Hitler qui tout en condamnant le massacre pour des raisons tactiques restaient attachés à l'idée d'une Allemagne *judenrein* (vide de juifs), infirmières de la Croix-Rouge allemande, spectatrices des fusillades sans doute pour porter secours aux... exécuteurs, au cas où l'un d'eux flancherait.

On peut certes en tirer la conclusion qu'*a fortiori* les autres couches de la société allemande étaient plus atteintes encore. Mais l'hypothèse reste à conforter. Une chose est sûre, en tout cas : *Les Bourreaux volontaires de Hitler*, exposé de la *singularité du mal, ne laissera pas* en l'état cette histoire-là du XXe siècle. Peut-être parce que, même s'il rejette toute idée de culpabilité collective, l'ouvrage laisse à penser que les gouvernés ne peuvent pas toujours plaider non coupables pour les crimes de leurs dirigeants.

Nicolas Weill

Succès populaire, réserve des historiens

De la thèse de doctorat au best-seller, l'essai de Daniel Goldhagen, est devenu en quelque mois l'objet d'une virulente controverse

Israël Gutman, rescapé du ghetto de Varsovie et directeur de l'institut israélien Yad Vashem, est sans doute l'une des figures les plus éminentes de la recherche sur la Shoah (1). Voici ce qu'il écrivait en juillet 1996, dans le quotidien de Tel-Aviv, *Ha'aretz*, alors que, dans la presse et sur internet, la controverse sur le livre de Daniel Goldhagen battait son plein aux Etats-Unis, où le livre était sorti en mars ; et tandis qu'en Allemagne, où l'hebdomadaire *Die Zeit* alimentait le débat de semaine en semaine, on en attendait encore la traduction : « *Si ce livre est sans valeur, dans sa forme comme dans son contenu, pourquoi donc les piliers du temple se mettent-ils à trembler ? Pourquoi les meilleurs historiens se sont-ils à ce point mobilisés, et en si grand nombre, pour le clouer au pilori dans la presse ?* »

La médiatisation n'explique pas tout et il y a assurément un « phénomène Goldhagen », dont les causes sont sans doute multiples. On peut s'étonner du succès commercial de ce qui était au départ une thèse de doctorat. Celle d'un jeune politologue de trente-sept ans, *associate professor* de la prestigieuse université Harvard, aux Etats-Unis : non seulement son livre a figuré plusieurs mois dans la liste des best-sellers du *New York Times*, mais en Allemagne, ils'est vendu à 80 000 exemplaires, dans les quatre premières semaines de sa parution.

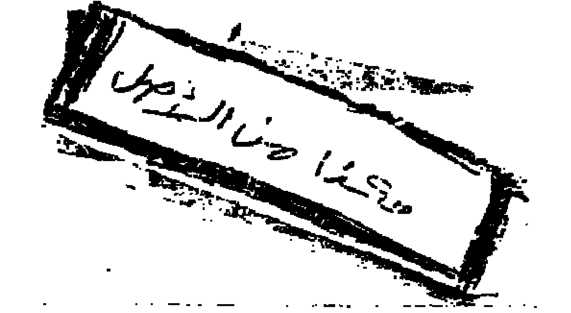
Pourtant la critique avait été d'une incroyable virulence – attaques *ad hominem*, comprises. Notons que Daniel Goldhagen est le fils d'Erich Goldhagen, un survivant du Génocide (à qui il a dédié son livre). Cela n'a pas empêché certains de l'accuser d'inverser le regard que les nazis portaient sur les juifs, en transformant les Allemands en éternels coupables. Omer Bartov, un historien spécialisé dans l'étude de l'armée allemande, a par exemple écrit dans l'hebdomadaire américain *The New Republic* que Goldhagen ressuscitait la vieille théorie du *Sonderweg* (de l'exceptionnalité germanique) allant jusqu'à se demander « *dans quelle mesure* [cet ouvrage] *est une bizarre inversion de la vision que les nazis avaient des juifs commme d'une nation perverse, intrinsèquement mauvaise ?* » Tout récemment encore, Fritz Stern, un professeur de l'université Columbia (New York) écrivait dans *Foreign Affairs* : « *Disons-le crûment : pour Goldhagen, comme pour les nationaux-socialistes, Hitler c'était l'Allemagne* ». Ou l'historien suisse, Philippe Burrin, auteur de *Hitler et les juifs*, lequel suggère dans *L'Histoire* que « *les survivants juifs du Génocide et leurs enfants* » seront « *plus aisément séduit, et on le comprend, par un ouvrage passionné et polémique qui fait droit à la tragédie vécue bien mieux que par les nuances conceptuelles de l'historiographie* ». Tout aussi virulents ont été les historiens allemands : tandis qu'Eberhard Jäckel considère *Les Bourreaux volontaires de Hitler*, comme « *un mauvais livre, tout simplement* » ; Norbert Frei, un jeune universitaire, auteur d'un très remarqué *L'Etat hitlérien et la société allemande* (Seuil), affirme que ce livre est de seconde main et n'apporte rien de nouveau. Mais force est de constater que le livre de Daniel Goldhagen a été plébiscité par les lecteurs et les assistances. Y compris après que les universitaires et les historiens « libéraux », ceux-là mêmes qui n'avaient jamais hésité à mettre en lumière l'attitude des Eglises ou d'une Wehrmacht trop longtemps exonérée des crimes nazis, l'ont condamné.

Là encore, il est facile d'attribuer le succès au battage médiatique, et à une opération réussie de relations publiques. Pourtant, n'est-ce pas aussi parce qu'il a su remettre la responsabilité des hommes au cœur d'une des plus grandes tragédies de l'histoire contemporaine, que Daniel Goldhagen s'est rendu populaire, tout en faisant subir à l'historiographie de la Shoah un tournant décisif ? Daniel Goldhagen n'est jamais « facile » à lire, et s'il se présente – non sans, il est vrai, une certaine jactance – comme le premier ouvrage d'envergure sur les « agents de l'Holocauste », c'est bien parce qu'il repose sur un travail d'archives, parfois inédites, dont certains critiques, comme l'Allemand Hans-Ulrich Wehler, ont reconnu l'intérêt. Son succès populaire, notamment allemand, provient peut-être – risque dans *The New York Review of Books* Josef Joffe qui a suivi la « tournée » de Daniel Goldhagen en Allemagne, à l'automne – du fait que si deux générations ne constituent pas « *un délai suffisant pour endormir l'âme, elle suffisent pour engourdir la douleur et la culpabilité* ». N'est-ce pas en somme aujourd'hui seulement que l'Allemagne, et l'Europe avec elle, pourraient se confronter avec leur passé.

N. W.

(1) Il a dirigé la récente *Encyclopedia of the Holocaust* (MacMillan), en cours de traduction française chez Actes Sud.

★ Notons que la querelle a baissé d'un ton depuis quelques mois et que c'est dans une atmosphère plus apaisée qu'on peut signaler les deux premiers livres inspirés par la controverse. L'un en allemand, de Julius H. Schoeps, *Ein Volk von Mördern : die Dokumentation zur Goldhagen-Kontroverse um die Rolle der Deutschen in Holocaust* (« Un peuple d'assassins : la documentation sur la controverse Goldhagen et le rôle des Allemands dans le Génocide », Hambourg, Hoffmann et Campe) ; l'autre en français, d'Edouard Husson, *Une culpabilité ordinaire ? Hitler, les Allemands et la Shoah : les enjeux de la controverse Goldhagen* (François-Xavier de Guibert, Paris). La revue *Le Débat* (janvier-février 1997) consacre une large place de sa dernière livraison à la traduction des divers articles qui ont marqué ce débat sans précédent.



ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Critique de la raison économique

HOMO ŒCONOMICUS
ENQUÊTE SUR LA CONSTITUTION D'UN PARADIGME
de Pierre Demeulenaere.
PUF, coll. « Sociologies », 288 p., 178 F.

Pour sortir la tête du trou, les économistes ne se féliciteront jamais assez de l'aide que peut leur apporter la philosophie. Surtout lorsqu'il s'agit ici de relire de « grands auteurs » avec toutes les armes de la critique dont ils ne peuvent ou ne veulent pas disposer. L'intérêt est redoublé quand on s'attaque au fameux *homo œconomicus*. Même si le sujet est rabâché, même si à force d'être rabâché il prend des allures d'exercice de style, souvent peu stylé, et même si beaucoup d'économistes, et non des moindres, récusent ce qu'on nous présente ici comme le paradigme de leur savoir, même ceux-là sont prêts à prendre du plaisir à suivre l'artiste du logos dans sa démonstration.

Cette nouvelle enquête sur les fondements de l'économie *« ne présente absolument et délibérément aucune espèce de tentative de complétude »*, nous avertit Pierre Demeulenaere dès les premières pages du livre qu'il a tiré de sa thèse de doctorat. En même temps il nous informe qu'il a dû ôter, *« pour des raisons de place »*, les chapitres consacrés à des auteurs aussi indispensables à la compréhension de son sujet que Cournot, Keynes et Hayek. L'économie de l'édition de livres économiques est-elle si mal en point qu'elle oblige les auteurs – et leurs lecteurs – à de tels sacrifices ? On le regrettera d'autant plus amèrement que ce qui reste, forcément bancal, donne envie de lire ce qui a été enlevé.

Le premier mérite de l'ouvrage, c'est de mettre David Hume (curieusement absent de l'index des noms) à la place qu'il mérite dans l'invention de la raison économique, à savoir la première. Demeulenaere fait admirablement ressortir la modernité de l'auteur du *Traité de la nature humaine*. Des concepts familiers aux économistes contemporains (1) se trouvent déjà à demi-mot dans l'œuvre du philosophe écossais. A juste titre, Hume est présenté ici comme le *« père spirituel d'une tradition épistémologique et méthodologique cherchant à envisager les phénomènes sociaux à partir d'une approche non normative »*. En particulier, la rationalité de l'action est référée aux moyens, non aux fins, déclarées variables selon les individus.

> *Pierre Demeulenaere s'attaque à la notion d'une quête économique limitée à la recherche du profit et opposée aux normes religieuses ou morales*

L'économie aurait pu rester dans ce sillon déjà creusé par certains scolastiques. Mais, à partir d'Adam Smith, il y a eu une sorte de déviation prolongée par Stuart Mill, dont l'aboutissement à la fin du XIXe siècle est le célèbre *homo œconomicus* mis en place par Vilfredo Pareto. Invention dont Demeulenaere nous dit qu'elle fut d'une *« fécondité étonnante »* puisqu'elle aurait permis la mathématisation de l'économie, autorisant cette dernière à se rapprocher de l'idéal des sciences physiques, en se développant d'une manière toujours plus complexe et raffinée, avec pour objectif la capacité de prévoir. Toutefois, ce succès aurait eu un coût considérable : la rupture avec la description de l'activité économique réelle. *« L'ampleur de cette rupture jette un doute sur l'entreprise elle-même »*, suggère notre auteur. Mais sa critique va plus loin que celle, habituelle, triviale, de l'irréalité du modèle parétien. Elle pointe l'ambiguïté « native » du paradigme lui-même.

D'une part, en effet, l'idée de la recherche de l'utilité maximale, qui serait propre à l'*homo œconomicus*, est détachée de toute définition substantielle ; elle est purement formelle ; elle ne peut être limitée à la recherche de l'argent ou du profit, mais bien au contraire s'applique à toute action humaine. En cela est-elle tautologique – toute action étant recherche d'un avantage ou évitement d'une gêne, sinon elle ne serait pas entreprise ?

D'autre part, l'*homoco œconomicus* est opposé, par exemple, à l'*homo ethicus* ou à l'*homo religiosus*, au sens où des normes religieuses ou morales pourraient s'opposer à la poursuite du gain. L'homme est dès lors réduit à un agent économique évoluant dans un champ économique en économisant ses moyens par rapport aux fins qu'il poursuit.

L'une des raisons de ce passage d'une notion à l'autre est la prétention de l'économie, affichée depuis Stuart Mill, à accomplir les mêmes performances que les sciences physiques, particulièrement dans le domaine de la prédiction. En effet, si l'on reste dans la tautologie, on ne peut rien quantifier ni rien prévoir puisque toute action, quelle qu'elle soit, même maladroite, même irrationnelle du point de vue de l'observateur extérieur, pourra toujours être analysée comme l'effectivité d'une préférence par rapport à toutes les autres actions non retenues. Si tout choix subjectif représente tautologiquement la recherche d'un avantage, l'observateur extérieur ne peut pas dire à l'avance quel choix sera fait, ce à quoi se résignent volontiers les économistes de l'école autrichienne (Mises, Hayek...), comme ne le remarque peut-être pas assez notre auteur. Pour accéder au statut de science prédictive, l'économie a donc cherché à dépasser le niveau de la tautologie en donnant de la substance à l'*homo œconomicus*, en affirmant par exemple qu'il était principalement intéressé par la recherche de l'argent, mais, ce faisant, elle est tombée fatalement dans le travers de ne donner de l'image de l'homme qu'une représentation partielle et partiale – et, par conséquent, ses prévisions sont forcément fausses !

Eût-ce été beaucoup demander à notre philosophe de nous dire comment l'économie pourrait sortir du dilemme, ou plutôt de la double impasse qu'il décrit si justement ?

(1) Tels que le dilemme du prisonnier, le passager clandestin, l'incohérence temporelle, la rationalité de l'attitude morale, l'ordre spontané.

PASSAGE EN REVUE

● Conférence

« Nous sommes entrés dans une ère de grand mépris de la culture », écrit Christophe Carraud au seuil du troisième numéro de la revue *Conférence*, consacré à « La Beauté des corps ». Affirmation qu'on se gardera de contester, même si on peut juger qu'elle est émise avec une voix un peu hautaine et offensive – *« car c'est une sorte de guerre qui se prépare »* – qui sied mal aux *« silencieux retraits »* que défend par ailleurs C. Carraud. Il n'est pas très difficile de stigmatiser les *« fabricants de moulinettes intellectuelles »* et autres *« journalistes littéraires indigents »*. Il serait plus intéressant de renverser enfin l'ordre du *« mépris »*. Mais ce cahier, illustré de photos d'Isabel Munoz et de dessins de Claude Garache, comporte assez de richesses pour qu'on s'y arrête : on notera notamment quelques beaux poèmes en prose de Dominique Pagnier, une étude de Christian Doumet sur *« le corps de la musique »*, une autre d'Elisabeth Kessler sur la réception en Allemagne de Winkelmann ; enfin un admirable texte de Pétrarque (traduit par C. Carraud), *Travailler au repos* (Conférence, 28, avenue de la République, 77100 Meaux, 120 F.)

P. K.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Le mystère Arafat

ARAFAT
La Poudre et la Paix
de Janet et John Wallach.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Sylvette Gleize,
Bayard, 474 p., 160 F.

LES SEPT VIES D'ARAFAT
de Christophe Boltanski
et Jihan El-Tahri.
Grasset, 400 p., 139 F.

Les livres consacrés à Yasser Arafat ne se comptent plus, et aucun n'est vraiment parvenu à percer le mystère de cet homme, rebelle, terroriste, ascète, amoureux et père de famille, guerrier et Prix Nobel de la paix, plusieurs fois vaincu, toujours revenu. Le mystère commence avec sa naissance. Des doutes subsistent sur la date et sur le lieu. Arafat les entretient, car il se voulait, comme l'écrivent Janet et John Wallach, un *« père sans père, le fils qui n'a pas eu de mère, le chef sans pays d'une nation sans terre, le symbole sans existence d'un peuple sans identité, le dernier homme sans patrie »*. Est-il né le 4 août 1929, à Jérusalem, à deux pas du mur des Lamentations, selon ses dires, ou au Caire le 24 août de la même année, comme l'atteste l'état civil ? Christophe Boltanski et Jihan El-Tahri semblent faire confiance à l'administration ; leurs confrères anglo-saxons confortent plutôt la version *« combattante »* du chef palestinien né dans la Ville sainte occupée, alors que dans d'autres déclarations il affirme être né à Gaza, symbole de son peuple en exil.

Pourtant ces deux livres écrits par des journalistes se complètent plus qu'ils ne se contredisent. Leur lecture croisée apporte sinon la clef du mystère Arafat, en tout cas un récit circonstancié d'une vie qui semblait vouée à l'errance et s'achève dans la gestion contradictoire d'un pays sans Etat, d'une terre toujours divisée, d'une population encore éparpillée. Tous les deux insistent sur l'importance de la guerre du Golfe dans l'amorce du processus de paix. Arafat, comme souvent dans sa carrière, avait choisi le mauvais camp, celui du perdant. Après la défaite de Saddam Hussein, il se retrouve isolé au sein du monde arabe, privé des subsides des monarchies pétrolières, alors que ces adversaires israéliens ont été confortés par l'intervention américaine et la déconfiture de leur ennemi le plus puissant. Ces incitations opposées conduisent à se parler.

De la conférence de Madrid aux négociations de Washington puis aux rencontres secrètes d'Oslo, le dialogue entre les frères ennemis du Proche-Orient a abouti à la célèbre poignée de main sur la pelouse de la Maison Blanche, le 13 septembre 1993, entre un Yasser Arafat réjoui et un Yitzhak Rabin résigné. Janet et John Wallach, comme Christophe Boltanski et Jihan El-Tahri, dévoilent les coulisses de l'accord, comment il faillit échouer au dernier moment parce que le texte ne comportait pas le terme « OLP », mais aussi comment le chef palestinien dut céder à ses collaborateurs et renoncer à emmener sa femme avec lui. Les versions que donnent les deux livres de cet épisode ne sont pas exactement les mêmes. Pour Janet et John Wallach, Abou Mazen, le principal négociateur palestinien, estimait qu'il ne fallait pas mêler la vie privée à un geste politique : *« Cela n'a rien d'une réunion mondaine. C'est un acte politique. Pour lui* (le peuple palestinien), *ce n'est pas le moment de se réjouir. Nous avons conclu un accord, et c'est un accord pénible. Nous ne devons pas en faire une fête. »* Christophe Boltanski et Jihan El-Tahri attribuent plutôt l'absence de Souha à de sombres luttes de clans dans l'entourage du chef de l'OLP. Les deux explications ne sont pas incompatibles. La jeune femme, qui aurait bien voulu être du voyage, prendra sa revanche en commentant l'événement pour CNN.

Après cette consécration internationale, la voie vers un véritable Etat palestinien est encore, pour Arafat, jonchée de revers. C'est l'assassinat de Rabin ; le chef palestinien savait que Rabin ne l'aimait pas, mais il avait fini par le comparer à de Gaulle ou à De Klerk. Puis c'est la défaite des travaillistes aux élections israéliennes. Arafat apparaît comme le seul inquiet en cette soirée du 29 mai : *« Pérès est allé dormir persuadé qu'il allait gagner, Nétanyahou est allé dormir persuadé qu'il allait perdre, et moi*, explique-t-il, *je n'ai pas dormi du tout. »* Il savait qu'en cas de victoire du Likoud les difficultés seraient immenses, aggravées encore par la pression qu'il subit de la part des Palestiniens eux-mêmes. Christophe Boltanski et Jihan El-Tahri rapportent la métaphore d'un dirigeant du Hamas le jour même de la poigné de main de la Maison Blanche : *« Arafat nous a cuisiné un plan copieux et appétissant. Après vingt-sept ans de famine, on ne peut résister à son odeur. Si nous disons aux gens de ne pas y toucher, personne ne nous écoutera. Lorsqu'ils auront mal au ventre et qu'ils se tordront de douleur, ils se précipiteront sur nos médicaments. »* Et tout le monde sait, Arafat mieux que quiconque pour l'avoir longtemps fréquenté, que le Hamas n'est pas un adepte des médecines douces. Seul peut-être le premier ministre israélien ne s'est pas encore convaincu que le remède serait pire que le mal.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Journalistes en question

MÉDIAS ET DÉMOCRATIE, LA DÉRIVE
de Roland Cayrol.
Presses de Sciences-Po, 118 p., 75 F.

LE JOURNAL TÉLÉVISÉ
d'Arnaud Mercier.
Presses de Sciences-Po, 346 p., 210 F.

Qui aime bien châtie bien. Et qui peut mieux aimer les hommes politiques et les journalistes qu'un *« politologue médiatique »* ? Qui donc pourrait mieux les mettre en garde, sinon les châtier ? Fort de cet imparable syllogisme, Roland Cayrol lance un cri d'alarme : attisée par de spectaculaires dérapages comme l'attitude des médias à Timisoara, leur rôle pendant la guerre du Golfe, la vraie-fausse interview de Fidel Castro par Patrick Poivre d'Arvor ou la présence de ce dernier parmi les condamnés de l'affaire Botton, *« la méfiance à l'égard du journalisme prend des proportions inquiétantes »*. Ce n'est pas de la faillite d'une profession qu'il s'agit, insiste-t-il prudemment, mais bien *« de la dérive progressive d'un système d'information »*.

Dérive, voilà le mot lâché, avec les lourds soupçons qui l'accompagnent d'une sorte de relâchement moral, d'un manque de vigilance. Le réquisitoire est à double tranchant. Le *« vertige »* de la télévision est tel, désormais, chez bon nombre de responsables politiques qu'ils ne gouvernent plus qu'*« aux médias »*, faisant *« de la retombée médiatique l'objet même de leur politique »*. Pour Roland Cayrol, *« recherche permanente de l'effet d'annonce, conjuguée au plaisir de s'abandonner à la vedettisation – à la "starisation" –, tels sont les deux ingrédients habituels de la dérive médiatique chez nos hommes politiques »*.

Deuxième grief : la dictature croissante du marketing du spectacle politique conduit à gommer du discours politique tout ce qui est trop sérieux ou complexe. *« Le risque dans lequel on tombe le plus souvent est non seulement de simplifier le langage politique »*, avec le souci louable de rendre la politique compréhensible et attrayante, *« mais de l'appauvrir »*. L'analyse très fouillée et souvent passionnante de la grand-messe française du journal télévisé menée par Arnaud Mercier éclaire utilement ce constat. *« Le journal télévisé se caractérise par la pauvreté visuelle »*, note-t-il, en s'appuyant sur un décodage rigoureux de la rhétorique du « 20 heures ». Non seulement l'image y est le plus souvent réduite à un rôle *« purement illustratif »*, au détriment de sa valeur démonstrative, pédagogique ou informative. Mais en outre, le commentaire, largement dominant, repose sur *« un parti pris résolument institutionnaliste, légitimiste et consensualiste »*. Autrement dit, lourdement réducteur.

Enfin, nos deux politologues, le médiatique et le savant, se rejoignent pour s'inquiéter de l'effet de *« déréalisation de la politique »* que provoque l'impérialisme télévisuel. *« On est dans un monde où la volonté de séduction, disons le racolage, remplace l'essai de persuasion. Où la posture remplace l'argument »*, juge Cayrol. A quoi Mercier ajoute : *« La télévision induit un mode de régulation politique qui permet de rapprocher tout en éloignant, d'atteindre le plus grand nombre tout en se maintenant à distance des interpellations trop directes. »* Bref, elle conduit à une *« refonte de l'économie politique démocratique »*, reposant sur une *« communication univoque »* et sur *« la distance dans la relation entre gouvernants et gouvernés »*.

La volée de bois vert n'est pas moins vigoureuse à l'encontre des journalistes. De ce côté-là, estime Roland Cayrol, les dérives tiennent d'abord au *« manque de formation, de compétence, de travail »*, bref au manque de *« sérieux »* des journalistes, qui donnent trop souvent *« cette détestable impression d'un métier plus survolé que maîtrisé »*. A quoi s'ajoute le vieux grief d'un *« journalisme de connivence »* où l'interpénétration est constante, excessive, voire coupable, entre les journalistes et les décideurs qu'ils sont chargés de suivre. Et Arnaud Mercier décrypte sans pitié ces *« intérêts croisés »*, cette *« nécessaire coopération »*, ces *« jeux de promotion réciproque »* qui lient journalistes et responsables politiques, même si cette complicité se veut *« sourcilleuse »*.

Mais la critique la plus mordante est ailleurs. *« L'objet de la quête médiatique, c'est, au sens de la tragédie classique, la péripétie, l'événement susceptible de modifier le cours de l'action »*, rappelle Cayrol. *« Mais qui ne voit à quel point elle devient obsédante ? »*, interroge-t-il, avant de dénoncer *« ce grand vent du "scoop" événementiel sans recul »*, qui renvoie à plus tard *« le temps de la réflexion, du commentaire, de la précaution »* : *« Telle est devenue la dure loi de la concurrence intermédiatique, en temps réel. »* Or les médias, en particulier la télévision, pèsent de plus en plus fortement sur les *« règles du jeu démocratique »*, ils tendent à devenir *« le lieu solennel d'arbitrage du débat politique »*.

Dès lors, questionne Cayrol, peut-on observer sans réagir les *« dérives »* du système d'information ? Il préconise, en revanche, la création d'un *« comité national de l'éthique de l'information »* qui pourrait être désigné, *« en dehors de leur profession, par les journalistes eux-mêmes »* et qui devrait être doté du pouvoir de sanctionner, ou du moins de *« blâmer »* publiquement, en cas de manquement aux règles déontologiques. Le débat n'est pas nouveau. Il soulève la controverse. Ce n'est pas une raison pour l'écarter d'un revers de la main.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Scolarité sur mesure

ÉCOLE, FAMILLES : LE MALENTENDU
Sous la direction de François Dubet.
Ed. Textuel, 167 p., 130 F.

La France n'a pas fini de pleurer son école perdue. Celle des temps héroïques, des « hussards noirs » de la République. Une école où fils de bourgeois et fils de paysans revêtaient la même blouse grise pour apprendre quelques règles simples et solides de la morale commune. Cette image, aussi paisible qu'enthousiasmante, fondait un pacte social. Elle fait encore partie de l'imaginaire collectif, alors que l'école est devenue un lieu de tensions, et parfois un champ de bataille.

N'idéalisons pas le passé. Comme le souligne le sociologue François Dubet dans un ouvrage d'une clarté remarquable publié sous sa direction, l'éducation nationale reposait, jusqu'aux années 60, sur une forte sélection sociale. Si tout le monde y entrait, peu y restaient. Le peuple allait à l'école primaire et la bourgeoisie au lycée. Certes, quelques élus, issus des classes modestes, accédaient au paradis, mais il s'agissait de boursiers, choisis dans la masse et triés sur le volet. C'était une école sans risque, qui donnait 100 % de gagnants pour 10 % de joueurs seulement.

La scolarisation massive a bouleversé le tableau. Désormais, tous les élèves sont accueillis au collège, maillon faible du système, qui est chargé d'opérer lui-même la sélection. Il y a 100 % de joueurs, avec combien de gagnants ? La sélection ne repose plus sur l'origine sociale mais sur la performance, même si celle-ci est évidemment influencée par le contexte familial : un fils d'intellectuel, vivant au milieu d'une bibliothèque, n'a pas le même rapport à la lecture que le fils d'un éboueur immigré.

De l'école, on n'attend plus la même chose qu'avant. L'acquisition de repères, le plaisir d'apprendre, la socialisation, cèdent la place au souci d'insertion professionnelle, comme le remarque Bernard Charlot, professeur de sciences de l'éducation. Aujourd'hui, l'objectif premier, sinon unique, est d'accéder à un emploi convenable. Les parents sont devenus des usagers, de plus en plus exigeants, d'un système qui a perdu son unité. Il existe désormais un marché scolaire, avec des filières diverses et des établissements concurrents. Rien n'est trop bon pour un enfant de cadre supérieur, de médecin... ou d'enseignant, pour qui l'on recherche le meilleur bagage et, si possible, un épanouissement personnel.

Les professeurs n'apprécient guère ces parents interventionnistes, qui entendent se mêler étroitement de la vie scolaire. L'école de la IIIe République s'était formée contre la famille, rappelle le pédagogue Philippe Meirieu. Seul l'Etat avait le droit d'éduquer. *« Car, dans la tradition française, l'Etat, c'est la raison, et la famille, la superstition ; l'Etat, c'est la science, et la famille, la religion ; l'Etat, c'est la langue nationale, et la famille, le patois ; l'Etat, c'est l'égalité des chances, et la famille, l'hérédité des privilèges. »*

Aujourd'hui, les enseignants se trouvent en porte-à-faux. Formés pour une école universelle, égalitaire, ils sont confrontés à un milieu hétérogène, avec la nécessité de tenir compte du handicap ou des particularités des milieux défavorisés. Peuvent-ils continuer à faire comme si de rien n'était ? La question, à vrai dire, les dépasse : elle concerne tout le système scolaire.

La démocratisation de l'école au cours des trente dernières années n'a pas réduit les écarts entre les différents groupes sociaux, constate François Dubet. Sans doute les a-t-elle même creusés. *« Nous souffrons à la fois d'un manque d'égalité et d'un excès d'égalité. »* D'où la question iconoclaste : ne faut-il pas renoncer au principe d'égalité ? Donner plus à ceux qui ont moins ? Autrement dit, introduire une *« discrimination positive »*, au risque de s'éloigner du *« pacte républicain »* ?

Poser la question ainsi, c'est déjà y répondre un peu. Et, quand François Dubet conclut que *« l'école doit à la fois affirmer son rôle unificateur et introduire des mécanismes compensateurs des inégalités »*, la deuxième partie de la proposition efface de fait la première... Tout dépend, à vrai dire, de ce que l'on met derrière l'expression *« mécanismes compensateurs d'inégalités »*. S'agit-il, par exemple, de renforcer les zones d'éducation prioritaires (ZEP), qui existent déjà et dont les résultats sont mitigés ? Ou d'aller plus loin, et comment ? Le débat étant posé, il reste à lui donner un contenu concret.

Parti du malentendu entre parents et enseignants – des parents qui attendent de l'école ce qu'elle ne peut donner et des enseignants qui voudraient s'appuyer sur une famille d'un autre temps –, ce petit livre pose, finalement, tout le problème de l'enseignement en France. Les statistiques et les documents qui le complètent en donnent la véritable dimension.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Hachette dans les Mille et Une Nuits.** Hachette Livre vient de prendre une participation minoritaire, à hauteur de 18,5 %, dans le capital des éditions Mille et Une Nuits. Créées en 1993 par Maurizio Medico (PDG) et Nata Rampazzo (directeur artistique), celles-ci ont lancé sur le marché français les livres de moins de 100 pages à 10 francs. Ce rapprochement, qui a pour conséquence un changement de diffuseur (du CDE à Hachette), n'implique aucune modification dans la structure de cette petite maison dont Olivier Rubinstein est le directeur littéraire, et dont Maurizio Medico demeure l'actionnaire majoritaire avec 50,5 % du capital. Hachette Livre manifeste, une fois encore, sa stratégie de rapprochement vers des petits éditeurs : à l'automne 1996, le groupe avait en effet pris une participation de 20 % dans le capital des éditions Anne Carrière (qui publie l'auteur de best-sellers brésilien Paulo Coelho), puis de 25 % dans celui des éditions Ramsay et Michel Lafon.

● **Jean-Luc Godard adaptera *Truismes*.** *Truismes*, le premier roman de Marie Darrieussecq (POL), qui raconte la métamorphose d'une jeune femme en truie, poursuit sa phénoménale carrière en librairie (180 000 exemplaires vendus, sans compter les droits de traduction cédés dans 24 pays). Jean-Luc Godard – qui avait manifesté son intérêt pour une éventuelle mise en scène d'après le livre (*Le Monde* du 7 janvier) – en a acquis les droits cinématographiques. On peut se demander ce qui restera de la trame initiale de *Truismes* dans le film de Godard, qui pourrait être sur les écrans vers la fin de l'année. Celui-ci vient de publier chez POL les textes de ses deux derniers films *JLG/JLG* et *For ever Mozart*.

● **Au programme du Salon du livre.** Le 17e Salon du livre de Paris, qui se tiendra à la porte de Versailles du 12 au 17 mars, aura pour invité d'honneur le Japon. En même temps et au même lieu, se tiendront également, sur 60 000 m², le 3e Salon du multimédia, le 5e Salon des métiers et industries du livre et le 7e de la revue. Une quarantaine d'auteurs et d'éditeurs japonais sont attendus pour des conférences ou des séances de signature, parmi lesquels Fujiwara Tomomi, Furui Yoshikichi, Oka Okira, Okuizimi Hikaru, Tsutsui Yasutaka, et Yoshimoto Banana. Outre une exposition consacrée aux « imaginaires du Japon », le Salon sera précédé, comme l'an dernier, par des rencontres à la Sorbonne. Des acteurs, réalisateurs et producteurs japonais évoqueront leurs lectures et les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires.

● **Prix littéraires.** Le Prix de littérature a été décerné à François Sommer 1996 à Philippe Lacoche pour *Le Pêcheur de nuages* (Le Dilettante) ; le Prix Edouard-Rod à Jean-Louis Kuffer pour *Par les temps qui courent* (éd. Bernard Campiche) ; le Prix Cinélect à Franz Bartelt pour *Les Fiancés du paradis* (Gallimard) ; le Prix Tropiques à Annie Cohen pour *Le Marabout de Blida* (Actes Sud) et à Hervé Rakoto Ramiarantsoa pour *Chair de la terre, œil de l'eau* (Orstom) ; le Prix France-Québec/Jean Hamelin à Louise Simard pour *Le Médaillon dérobé* (éd. XYZ).

RECTIFICATIFS

● Le titre de l'ouvrage de Jacques Séguéla analysé par Pierre Drouin (« Le Monde des Livres » du 10 janvier) n'est pas « Le Futur de l'avenir », comme nous l'avons écrit par erreur, mais *Le futur a de l'avenir* (éd. Ramsay).

● D'autre part, dans le même numéro, l'auteur de l'ouvrage *Avec de Gaulle en Roumanie* (L'Herne, 1981), signalé en note de l'article d'Edgar Reichmann sur le livre de Victor Dimitriu, est Sanda Stolojan.

L'Oréal, une histoire au parfum de soufre

Le livre de Michel Bar-Zohar, paru aux Etats-Unis en novembre 1996, et traduit en France, est un résumé des contradictions françaises face à la collaboration, à la Résistance, à l'antisémitisme et aux rapports avec Israël

Ils étaient deux. Deux hommes d'affaires, deux anciens amis, qui s'entredéchiraient. C'était en 1989. Jean Frydman accusait François Dalle, patron de L'Oréal, de l'avoir « démissionné » du conseil d'administration de Paravision, filiale audiovisuelle du géant des cosmétiques. Motif de cette éviction ? Satisfaire aux exigences de la Ligue arabe qui frappait de boycott toute entreprise en relation directe ou indirecte avec l'Etat hébreu.

L'affaire fit grand bruit. Elle touchait un sujet sensible : le passé sombre, pendant les années 30 et l'Occupation, d'un certain nombre de dirigeants du groupe. Depuis celui d'Eugène Schueller, fondateur de la maison et cagoulard notoire, jusqu'à celui de son gendre, André Bettencourt – ancien ministre de Mendès France, ami de François Mitterrand et président du holding contrôlant L'Oréal –, qui fut éditorialiste dans un hebdomadaire de la *Propaganda Staffel* (*Le Monde* du 13 février 1995). En passant par celui d'un Jacques Corrèze, autre ancien de la Cagoule impliqué dans quelques coups sanglants (*Le Monde* du 6 juin 1991)...

L'Histoire, l'argent, la politique, la morale... Cet imbroglio subtil méritait bien un livre (1). Voici celui de Michel Bar-Zohar, écrivain israélien, professeur à l'université Emory d'Atlanta et auteur d'une vingtaine d'ouvrages, dont une biographie de Ben Gourion (Fayard). Son *Histoire sans fard* se lit comme un thriller. Aux Etats-Unis, où l'ouvrage est sorti en novembre 1996 (2), on a d'ailleurs qualifié de *« detective story »* cette enquête sur le *« secret choquant »* d'un marchand de beauté.

Aucune révélation majeure, certes : il ne s'agit pas là d'un travail d'investigation et les nombreux témoignages recueillis par l'auteur viennent surtout confirmer ce qu'on avait lu dans la presse au cours des dernières années. Ce qui est saisissant, en revanche, c'est de revivre d'une traite les différents épisodes de l'affaire. Un concentré de nuit et de brouillard d'où l'on ne sort pas, c'est peu dire, sans un certain malaise.

Tout se passe comme si l'on retrouvait, dans les coulisses de L'Oréal, un résumé des contradictions françaises face à la collaboration, la résistance, l'antisémitisme, les rapports avec Israël. Que la puissante multinationale ait été un repaire accueillant pour anciens cagoulards, vichyssois, membres de la Légion des volontaires français (LVF) intégrée à l'armée allemande ou jeunes gens exerçant leur verve littéraire dans les revues les plus antisémites de l'Occupation, on le savait. Et, jusqu'à l'« affaire Frydman », on ne semblait plus s'en émouvoir. Ce qu'on ignorait, en revanche, ce sont les interférences entre ce passé sulfureux et une actualité plus récente, le boycott de l'Etat juif. Ce dont on n'était pas sûr non plus, mais que l'on pressentait peut-être, c'est que l'Elysée ait pu intervenir pour que Jean Frydman retire une plainte susceptible d'embarrasser quelques proches du président.

Telle est en tout cas la thèse de Michel Bar-Zohar, dont le livre commence comme une fable. *« Trois amis ont pris la route. Ils ont fait leurs études dans la belle ville de Paris, partagé espoirs, rêves et secrets. Lorsque la guerre a éclaté, tous trois ont rencontré un homme étrange et riche. Le premier a pris la tête des affaires de l'homme étrange. Il a bâti un empire. Le deuxième a épousé sa fille. Il est devenu l'homme le plus prospère du pays. Le troisième a gagné l'appui de cet homme et a obtenu le trône de France. »*

L'homme étrange ? Schueller. Les trois amis, anciens du 104 rue de Vaugirard : François Dalle, André Bettencourt, François Mitterrand. A côté de ce trio-clé, l'auteur s'efforce de retracer l'action des différents protagonistes. Il met en lumière (c'est l'un des aspects les plus intéressants de son livre) les motivations obscures ou les comportements paradoxaux des uns et des autres. Ce sont les frères Frydman, Jean et David, immédiatement accusés de remuer la boue pour la transmuter en or ; ou Jacques Corrèze, jadis engagé dans la LVF, envoyé par L'Oréal pour convaincre les Israéliens de débaptiser la filiale Helena Rubinstein en Israël au profit d'un nom moins « marqué » comme Interbeauty Inc. ; c'est Claude de Kémoularia, ancien ambassadeur aux Nations unies, chargé successivement par François Mitterrand d'expliquer aux pays arabes que la France ne se pliera pas aux mesures discriminatoires, puis mandaté par L'Oréal, avec le soutien du Quai d'Orsay, pour persuader les mêmes pays arabes que L'Oréal satisfait à leurs exigences ; c'est Jacques Mayoux, ancien président de la Société générale, qui, après avoir longtemps émargé au budget de L'Oréal comme conseiller financier, devient l'arbitre du différend entre son propre employeur et Jean Frydman ; c'est enfin Charles Salzmann, conseiller technique de François Mitterrand et artisan de la stratégie anti-boycott après 1981, offrant à Frydman de... *« négocier »*.

A cette lecture, seuls le juge Getti et le colonel Recordon semblent ne pas avoir agi à contre-emploi au cours de leur enquête ! Ne les sent-on pas frustrés, d'ailleurs, de ne pas avoir exploité l'ensemble des documents issus de leurs perquisitions ? Frustrations partagées ! On voudrait savoir à quel moment les frères Frydman ont réellement appris que L'Oréal et leur ami François Dalle abritaient tant de personnages si peu fréquentables. On se demande avec quels secrets est mort, au bon moment, Jacques Corrèze. On cherche à savoir jusqu'à quel point l'Elysée est réellement intervenu et ce qu'il serait advenu si le procès avait suivi son cours. On s'interroge enfin (et sans fin) sur François Mitterrand. A-t-il délibérément *« contribué à tromper les frères Frydman, en leur faisant miroiter un arrangement qui n'a pas eu lieu »*, comme l'affirme leur avocat William Goldnadel. Pour quel motif profond, lui qui prétendait sanctionner les manquements à la législation anti-boycott, aurait-il étouffé l'affaire ? Pour protéger ses amis ? Pour couvrir l'appareil d'Etat ? Pour une autre raison encore ?

Et lèvera-t-on jamais le voile ? Ce lien indissociable entre l'ombre et la lumière n'est-il pas consubstantiel au rapport qu'entretient la France avec cette période ? A la lecture du livre de Bar-Zohar, on est tenté de reprendre celui de Pierre Péan, *Une jeunesse française* (Fayard, 1994). Pourquoi François Mitterrand aurait-il accepté de dévoiler la part d'ombre de son passé, s'il n'avait voulu prouver qu'il incarnait la France, dans ses ambiguïtés et jusque dans ses relents les plus désagréables ?

Parfum amer (*Bitter scent*), c'est d'ailleurs le titre sous lequel ce livre est sorti à New York. En sous-titre, sur fond noir et croix gammée discrète : *L'Affaire L'Oréal, les nazis, et le boycott arabe*. Dans la version française, les mots « affaire », « nazis », tout comme l'emblème du national-socialisme et l'amertume ont disparu. Le titre, *Une histoire sans fard*, file toujours la métaphore cosmétique, mais de façon plus neutre. Edulcoration délibérée ? Pas du tout, répond Olivier Bétourné chez Fayard : *« Le livre a été directement traduit du manuscrit. Nous avons conçu la couverture de notre côté sans avoir vu l'édition américaine. D'ailleurs, pour des raisons évidentes, je ne mets jamais de croix gammée sur mes livres. »* Un regret pour l'édition française, l'absence d'index. Un bon point : les notes en bas de pages, nombreuses, qui précisent, chaque fois que possible, la source de l'information donnée.

Aujourd'hui, L'Oréal – qui s'est « refait une beauté » et investit significativement en Israël – estime avoir tourné la page. Pour autant, selon Jean et David Frydman, l'affaire n'est pas close. *« Je dispose d'éléments nouveaux sur le passé de M. Bettencourt, notamment sur ses relations avec ses "maîtres" de la Propaganda Staffel*, a déclaré au *Monde* David Frydman. *Nous continuerons à nous battre jusqu'à ce que cet homme ne puisse plus du tout diriger L'Oréal. »*

Y aura-t-il un jour une suite à ce livre ?

Florence Noiville

(1) *Une histoire sans fard*, L'Oréal, des années sombres au boycott arabe (*Bitter Scent. The Case of L'Oréal, Nazis, and The Arab Boycott*) de Michel Bar-Zohar (traduit de l'anglais par Serge Moran, Fayard, 270 p., 110 F).
(2) Le livre est également sorti en Israël à l'été 1996.

A la gloire des lettres

L'objet, disons-le sans détours, est franchement mégalomane – c'est-à-dire conçu, imaginé et fabriqué en vue d'une gloire visible, ostensiblement sollicitée. Excessif, exagéré, déraisonnable... seraient des adjectifs qui pourraient également convenir. Mais foin des fausses modesties, des humilités papelardes, du culte idolâtre de la pauvreté ! Disons-le aussi directement : c'est cette folie et cet orgueil si clairement manifestés qui donnent à l'objet tout son prix, qui le rendent somptueux, séduisant, propre à réhabiliter cette belle idée, assurément, et de plusieurs manières, coûteuse : la gratuité.

Et pourtant, l'objet en question, destiné à marquer les vingt ans d'une très remarquable maison d'édition installée à Bordeaux et dirigée par Jean-Paul Michel, n'est somme toute qu'un catalogue... Mais quel catalogue ! *« Que personne ne s'y trompe : ce beau volume grand format, bien illustré, n'est pas seulement un "livre de fête". C'est un livre. Il faut le* lire, *le* déchiffrer *lettre à lettre. Pour marquer les vingt ans de William Blake & Co., nous n'avons pas voulu d'une simple relation des faits, pas même d'un recueil de documents d'archives. Plutôt, un* acte. *Risquer un geste d'art... »*, écrit Jean-Paul Michel dans la prière d'insérer de ce volume dont le titre est déjà l'annonce d'un projet excédant notablement la sphère éditoriale, et même littéraire : *« Nous avons voué notre vie à des signes. »*

Ce monument, s'il est élevé à la propre gloire de William Blake & Co., l'est donc, d'abord et bien davantage, à celle, inaliénable, de la chose écrite et éditée. Somptueuse et somptuaire, cette gloire s'oppose implicitement à toutes les barbaries technocratiques, à ce que Georges Bataille nommait *« le monde de l'utilité immédiate »*. Mais l'enjeu n'est pas de pure satisfaction esthétique : à ces *« signes »*, une mission est dévolue : *« Eux seuls pourront maintenant nous sauver »*, affirme encore Jean-Paul Michel.

Scandé notamment, en pleine page, par d'admirables détails d'Ucello et de Mantegna, ce volume, terminé par le catalogue détaillé, presque maniaque – on trouve dans l'index jusqu'aux noms des plumitifs qui ont écrits sur la maison d'édition – des publications de William Blake & Cie, ce volume comporte une fort belle anthologie de textes divers, parfois inédits (lettres, poèmes, proses, fragments...) que rassemble le seul désir, la fougue d'écrire haut et fort ce désir. De Hölderlin à Mallarmé, de Baltasar Gracian à Gerard Manley Hopkins, de Spinoza à Dylan Thomas... et pour les contemporains : Jacques Dupin, Louis-René des Forêts, Jacques Derrida, Jude Stefan, Pierre Bergounioux, Jean-Marie Pontévia... et Jean-Paul Michel.

Cet objet superbe, étrange, mais identifiable – même s'il faut réfléchir longtemps avant de lui donner un nom –, tel qu'il est, offre un vrai bonheur, qui allie plaisir et intelligence, ou qui fait du plaisir une intelligence. Cela justifie amplement l'hommage.

P. K.

(Ed. William Blake & Cie. BP 4, 33037 Bordeaux Cedex, 250 F.)

AGENDA

● **JUSQU'AU 7 FÉVRIER. PAROLES. A Dijon**, le Théâtre de l'Index, le collectif Impulsions et les éditions Ulysse Fin de siècle organisent des lectures littéraires et poétiques dans différentes villes de la région, sous le titre « Temps de paroles » (Théâtre de l'Index, tél : 03-80-58-89-93).

● **DU 18 JANVIER AU 30 MARS. CALVINO. A Caen**, l'Institut culturel italien de Paris, en collaboration avec l'université et la ville de Caen, proposent deux expositions, un colloque, une projection d'un film-interview, des conférences et un concours de traduction autour de l'œuvre d'Italo Calvino (50, rue de Varenne, 75007 Paris ; tél : 01-44-39-49-39).

● **LE 20 JANVIER ET LE 10 FÉVRIER. RENCONTRES. A Paris**, « Formation internationale Culture » et la Grande Halle de La Villette, en collaboration avec *Les Inrockuptibles*, organisent des rencontres-débats avec, en premier lieu, l'écrivain irlandais Robert McLiam Wilson, puis avec le metteur en scène russe Lev Dodine (210, rue Saint-Martin, 75003 Paris ; tél : 01-42-71-90-19).

● **DU 20 au 25 JANVIER. TOLÉRANCE. A Paris**, la FNAC-Forum organise une série de rencontres et de débats sur « La tolérance ». (1-7, rue Pierre-Lescot, 75045 Paris Cedex 01 ; tél : 01-40-41-40-00.)

● **LE 21 JANVIER. MIRON. A Paris**, la Maison des écrivains rend un hommage au poète québécois Gaston Miron, récemment décédé, à l'hôtel d'Avejan à 18 h 30, avec notamment la présence d'Alain Bosquet, Régis Debray, Michel Deguy, Dominique Noguez et (probablement) Diane Dufresne (53, rue de Verneuil, 75007 Paris ; tél. : 01-49-54-68-80).

● **A PARTIR DU 21 JANVIER. PRIVÉ. A Paris**, l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine organise un séminaire sur le thème « Le domaine privé de l'œuvre ». Les dix séances auront lieu les mardis (21 et 28 janvier, 25 février, 10 mars – un lundi –, 25 mars, 8 et 22 avril, 13 et 27 mai, 10 juin) de 18 heures à 20 heures. Premiers thèmes : « L'intime sous le coup de la loi », avec Emmanuel Pierrat ; « Dix ans d'enquête sur le journal personnel » (IMEC 25, rue de Lille, 75006 Paris ; tél. : 01-42-61-29-29.)

● **LES 25 ET 30 JANVIER. LITTÉRATURE. A Paris**, sur le thème « Le visage des mots », l'Agence culturelle de Paris organise dans les bibliothèques municipales des rencontres littéraires. A la bibliothèque Buffon, le 25 janvier à 15 heures, avec Tahar Ben Jelloun ; et à la bibliothèque Faidherbe, le 30 janvier à 19 heures, avec Geneviève Brisac (6, rue François-Miron, 75004 Paris).

● **LE 27 JANVIER. RELIGION. A Paris**, à l'occasion de la sortie du dernier tome de *Histoire et Dogme*, sous la direction de Bernard Sesboüé, et du livre de Heinrich Denzinger *Symboles et Définitions de la foi catholique*, les éditions du Cerf et les éditions Desclée proposent une rencontre avec Claude Bressolette et Bernard Sesboüé de 19 h 15 à 21 heures au Centre de Sèvres (35, rue de Sèvres, 75006 Paris).

A L'ETRANGER

Les vingt-cinq ans de Pepe Carvalho

En 1997, Pepe Carvalho, le détective privé inventé par Manuel Vázquez Montalbán, atteindra son quart de siècle puisque *Yo maté a Kennedy* (*J'ai tué Kennedy*, 10/18) a été publié pour la première fois en Espagne par Planeta en 1972. Ce n'est d'ailleurs qu'avec la publication, deux ans plus tard, de *Tatuajes* (*Tatouages*) que le personnage a trouvé sa vraie personnalité d'ex-communiste, ex-agent de la CIA. Pour fêter dignement cet anniversaire, Montalbán prépare pour cet automne un neuvième roman. Son éditeur a prévu des éditions spéciales et des rééditions des aventures précédentes, et on annonce aussi une pièce de théâtre, une exposition et des conférences. A suivre.

● ***ÉTATS-UNIS : Evita, les livres***
Exilé dans le New Jersey depuis 1975, Tomas Eloy Martinez, l'auteur du best-seller intitulé *Santa Evita* (Robert Laffont), profite du lancement du film d'Alan Parker. Il a déjà vendu, depuis l'automne, plus de 40 000 exemplaires aux Etats-Unis (ce qui est énorme pour une traduction) et quelque 20 000 en espagnol. L'histoire qu'il raconte commence après la mort d'Eva Peron – et n'a donc rien à voir avec la comédie musicale de Tim Rice et Sir Andrew Lloyd Webber, dont est tiré le film. Tout repose sur les pérégrinations du corps embaumé de celle qui fut adulée par tout le peuple argentin. Une histoire fantastique et nécrophile qui a beaucoup plu, dit-on, à Gabriel Gárcia Marquez, Carlos Fuentes et Mario Vargas Llosa.

● **ITALIE : succès réactionnaires**
« Un roman sur le mal » : c'est ainsi que l'Italienne Susanna Tamaro qualifie son nouveau livre, à paraître en Italie le 21 janvier chez Baldini et Castoldi. Auteur à succès de *Va où ton cœur te porte*, paru en France en 1995 et vendu à cinq millions d'exemplaires à travers le monde, la romancière la plus vendue d'Italie publie maintenant *Anima mundi*, un plaidoyer *« anticommuniste et chrétien »*. Susanna Tamaro, qui estime être l'auteur d'une littérature *« de réflexion »*, met en scène la vie d'un personnage qui accède, au terme de moult péripéties, à une forme de vie spirituelle proche de la grâce. L'éditeur a procédé à un premier tirage de 250 000 exemplaires.

● **GRANDE-BRETAGNE : prix de poésie**
Le poète australien Les Murray a reçu le prestigieux prix britannique T. S.-Eliot pour son recueil intitulé *Subhuman Redneck Poems*. Doté de 5 000 livres sterling (un peu plus de 40 000 francs), le prix a été remis à un représentant de Les Murray par la veuve de T. S. Eliot.